




elecnor

Comptes Annuels et
Rapport de Gestión

2020

S O M M A I R E

AUDIT

pg 5

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES CONCERNANT LE GROUPE ELECNO R

pg 13

RAPPORT

pg 21

RAPPORT DE GESTION 2020 GROUPE ELECNO R

pg 135

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

pg 257

AUDIT



KPMG Auditores, S.L.
Torre Iberdrola
Plaza Euskadi, 5
Planta 17
48009 Bilbao

Rapport d'Audit des Comptes Annuels Consolidés délivré par un Commissaire aux Comptes Indépendant

Aux Actionnaires d'Elecnor, S.A. :

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés d'Elecnor, S.A. (la Société dominante) et sociétés dépendantes (le Groupe), qui incluent l'état de situation financière au 31 décembre 2020, le compte de résultat, l'état de résultat global, l'état de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et le rapport, tous dans leur version consolidée, correspondant à l'exercice annuel clos à cette date.

A notre avis, les comptes annuels consolidés ci-joints expriment, dans tous les aspects significatifs, l'image fidèle des capitaux propres et de la situation financière d'Elecnor, S.A. et de ses sociétés dépendantes au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie, tous dans leur version consolidée, pour l'exercice comptable clos à la date susvisée, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière adoptées par l'Union européenne (NIIF-UE) et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicables en Espagne.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel en matière d'audit des comptes en vigueur en Espagne. Nos responsabilités établies au titre de ces normes sont décrites plus loin, dans la section *Responsabilités du commissaire aux comptes par rapport à l'audit des comptes annuels consolidés* de notre rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux exigences de l'éthique, y compris celle de l'indépendance, qui sont applicables à notre mission d'audit des comptes annuels consolidés en Espagne, conformément aux obligations établies par les normes d'exercice professionnel en matière d'audit des comptes. En ce sens, nous n'avons fourni aucun service autre que ceux liés à l'audit des comptes, et il ne s'est produit aucune situation ou circonstance qui, conformément aux dispositions des normes d'exercice professionnel susmentionnées, aurait pu affecter l'indépendance requise d'une manière qui aurait risqué de la compromettre.

Nous considérons que les preuves d'audit que nous avons obtenues fournissent une base suffisante et adéquate à notre opinion.

JEAN-MARC SIMON
Traductor/Intérprete Jurado de Inglés y Francés
Nº 2705

KPMG Auditores S.L., société espagnole à responsabilité limitée et membre du réseau KPMG d'établissements indépendants affiliés à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), société anglaise à responsabilité limitée. Tous droits réservés. Paseo de la Castellana 259C - 28046 Madrid

Immatriculée au Registre Officiel des Commissaires aux Comptes sous le numéro S0702, et au Registre des Sociétés de l'Institut des Experts-Comptables Agréés sous le numéro 10. Registre du Commerce et des Sociétés de Madrid, T. 11.961, F. 90, Sec. 8, Feuille M-188.007, 9ème inscription. Numéro d'identification Fiscale : B-78510153



2

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus significatives pour notre audit des comptes annuels consolidés de la période actuelle. Ces questions ont été traitées dans le cadre de notre audit des comptes annuels consolidés dans l'ensemble pour la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons aucune opinion sur ces questions prises séparément.

Recettes liées aux Contrats de construction

Voir la Note 3.u des comptes annuels consolidés

Question clé de l'audit	Comment la question a été abordée lors de l'audit
<p>Une grande partie des recettes de Grupo Elecnor provient de contrats de construction et de prestation de services, au titre desquels les recettes sont reconnues au fil du temps suivant la méthode des ressources fondée sur les coûts encourus par rapport aux coûts totaux prévus, autrement dit, sur la base du degré de réalisation du contrat à la fin de chaque période comptable. Il est donc nécessaire, pour déterminer les recettes à comptabiliser, que le Groupe effectue des estimations des coûts et des résultats prévus par rapport à chacun de ces contrats.</p> <p>L'application de cette méthode nécessite donc un degré élevé de jugement par les Administrateurs et un contrôle exhaustif des estimations effectuées et des écarts qui peuvent intervenir au cours de la durée du contrat. Les estimations doivent tenir compte de l'ensemble des coûts et recettes associés aux contrats, y compris les coûts supplémentaires non prévus dans les budgets initiaux, ainsi que les risques ou réclamations en phase de contestation. En ce sens, les revenus sont reconnus uniquement lorsqu'il est probable que le Groupe reçoive des bénéfices économiques liés à la transaction, et lorsqu'il est possible d'évaluer d'une manière fiable, à la date de clôture, aussi bien les coûts encourus et à encourir que le degré de réalisation du contrat.</p> <p>En raison de l'incertitude associée aux estimations susmentionnées et du fait que tout changement dans celles-ci pourrait entraîner des écarts significatifs dans les recettes enregistrées, cette question a été jugée essentielle dans le cadre de notre audit.</p>	<p>Nos procédures d'audit ont compris, entre autres, les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la conception et de la mise en place des contrôles liés au processus de reconnaissance et d'évaluation des recettes selon la méthode des ressources et au processus de contrôle budgétaire, et vérification de l'efficacité des contrôles clés identifiés ; - Vérification que la méthodologie retenue par le Groupe pour déterminer les recettes, calculées sur la base de la part des services fournis par rapport à la totalité des services à fournir, est une des méthodologies acceptées par le cadre réglementaire d'information financière applicable ; - Sur la base de certains critères de sélection quantitatifs et qualitatifs, nous avons sélectionné un échantillon des contrats de construction en vue d'évaluer les estimations effectuées lors de l'élaboration des prévisions des résultats du contrat et de la reconnaissance des recettes. En ce sens, nous avons obtenu les contrats et les documents à l'appui de ces estimations et des jugements effectués par le Groupe ; - Analyse rétrospective visant à comparer le résultat des contrats achevés en cours d'exercice par rapport avec la marge estimée pour ces mêmes contrats au titre de l'exercice précédent. - Sur la base de certains critères de sélection quantitatifs et qualitatifs, évaluation pour déterminer si les provisions reconnues à la clôture de l'exercice par rapport à chacun des contrats reflètent d'une manière raisonnable les obligations présentes qui pourraient entraîner une sortie de bénéfices à l'avenir, conformément aux dispositions des contrats, sur obtention des justificatifs à l'appui de leur reconnaissance et après avoir évalué le jugement appliqué par le Groupe pour effectuer ses estimations ; et

JEAN-MARC SIMON
Traductor/Intérprete Jurado de Inglés y Francés
Nº 2705



3

Recettes liées aux Contrats de construction

Voir la Note 3.u des comptes annuels consolidés

Question clé de l'audit	Comment la question a été abordée lors de l'audit
	- Évaluation pour déterminer si les informations fournies dans les comptes annuels consolidés remplissent les exigences du cadre réglementaire d'information financière applicable au Groupe.

Autres informations : le Rapport de gestion consolidé

Les autres informations concernent exclusivement le rapport de gestion consolidé de l'exercice comptable 2020, dont l'établissement incombe aux administrateurs de la Société dominante et qui ne fait pas partie intégrante des comptes annuels consolidés.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés ne couvre pas le rapport de gestion consolidé. Notre responsabilité liée aux informations que contient le rapport de gestion consolidé, conformément aux exigences prévues par la réglementation régissant l'activité d'audit des comptes, consiste à :

- Vérifier exclusivement que l'état des informations non financières consolidé et certaines informations comprises dans le Rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise, auxquels se réfère la loi relative aux audits des comptes, ont été fournis de la manière prévue par la réglementation applicable et, si ce n'est pas le cas, signaler cette circonstance.
- Évaluer et rendre compte sur la concordance du reste des informations comprises dans le rapport de gestion consolidé avec les comptes annuels consolidés, sur la base des connaissances du Groupe obtenues lors de la réalisation de l'audit des comptes susvisé, ainsi qu'à évaluer et à signaler si le contenu et la présentation de cette partie du rapport de gestion consolidé sont conformes à la réglementation applicable. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'anomalies significatives, nous sommes tenus de les signaler.

Sur la base du travail effectué selon les modalités exposées ci-dessus, nous avons constaté que les informations mentionnées dans le paragraphe a) précédent ont bien été fournies de la manière prévue par la réglementation applicable et que le reste des informations que contient le rapport de gestion consolidé concorde avec celles des comptes annuels consolidés de l'exercice comptable 2020, leur contenu et leur présentation étant conformes à la réglementation applicable.

Responsabilités des administrateurs et de la commission d'audit par rapport aux comptes annuels consolidés

Il incombe aux Administrateurs de la Société dominante d'arrêter les comptes annuels consolidés ci-joints, de manière à ce que ces derniers reflètent une image fidèle des capitaux propres, de la situation financière et des résultats consolidés du Groupe, conformément aux normes NIIF-UE et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicables au Groupe en Espagne, ainsi que de mettre en place en interne les contrôles qu'ils jugent utiles de manière à ce que les comptes annuels arrêtés soient exempts de toute anomalie significative, que cela résulte d'une fraude ou d'une erreur.

JEAN-MARC SIMON
Traductor/Intérprete Jurado de Inglés y Francés
Nº 2705



4

Dans le cadre de la préparation des comptes annuels consolidés, il incombe aux administrateurs de la Société dominante d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, à révéler, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et à appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les administrateurs susmentionnés ont l'intention de liquider le Groupe ou de mettre fin à son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne se présente.

La commission d'audit de la Société dominante est responsable de la supervision du processus d'élaboration et de présentation des comptes annuels consolidés.

Responsabilités du commissaire aux comptes par rapport à l'audit des comptes annuels consolidés

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et à délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Espagne permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques à prendre par les utilisateurs des comptes annuels consolidés en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Espagne, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve de scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par les administrateurs de la Société dominante et des informations y afférentes révélées par ces derniers ;

JEAN-MARC SIMON
Traductor/Intérprete Jurado de Inglés y Francés
Nº 2705



5

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par les administrateurs de la Société dominante du principe comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces révélations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à mettre fin à son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations révélées, et apprécions si les comptes annuels consolidés représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des preuves suffisantes et adéquates concernant les informations financières des établissements ou des activités commerciales réalisées par le Groupe afin d'exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Il nous incombe d'assurer la direction, la supervision et la réalisation de l'audit du Groupe. Nous sommes les seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons avec la commission d'audit de la Société dominante pour signaler, entre autres questions, la portée et l'opportunité planifiées de la réalisation de l'audit et les conclusions significatives de l'audit, ainsi que toute défaillance significative du contrôle interne que nous ayons identifiée au cours de l'audit.

Nous fournissons également à la commission d'audit de la Société dominante une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes, concernant notamment l'indépendance, et nous signalons également à cette commission toutes les questions qui peuvent raisonnablement être considérées comme susceptibles de supposer une menace pour notre indépendance, ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées à la commission d'audit de la Société dominante, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans le cadre de l'audit des comptes annuels consolidés de la période considérée, et qui sont donc les questions clés de l'audit.

Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la révélation publique.



6

RAPPORT SUR LES AUTRES EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Rapport supplémentaire pour la commission d'audit de la Société dominante _____

L'opinion exprimée dans ce rapport est cohérente avec les déclarations contenues dans notre rapport supplémentaire délivré à la commission d'audit de la Société dominante en date du 25 février 2021.

Période d'engagement _____

Los de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 20 mai 2020, nous avons été retenus comme commissaires aux comptes du Groupe pour une période d'un an, à compter de la fin de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Préalablement, nous avons été nommés en tant que tels par l'assemblée générale des actionnaires pour une période de 3 ans, notre mandat ayant été ensuite renouvelé annuellement, si bien que nous assurons la mission d'audit des comptes sans interruption depuis l'exercice clos au 31 décembre 2013.

KPMG Asesores, S.L.

Inscrite au R.O.A.C. (*Registro Oficial de Auditores de Cuentas* – Registre officiel des Commissaires aux comptes) n° S0702

[Signature illisible]

Alberto Fernández Solar
Inscrit au R.O.A.C sous le n° 22.472

Le 25 février 2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

INSTITUTO DE CENSORES JURADOS DE CUENTAS DE ESPAÑA
(Institut des experts-comptables agréés d'Espagne)

KPMG AUDITORES, S.L.

Année 2021 N° 03/21/00278

SCEAU D'ENTREPRISE : 96,00 EUR

.....
Rapport d'audit des comptes soumis à la réglementation
.....
espagnole ou internationale d'audit des comptes
.....



INFORMATIONS ÉCONOMIQUES CONCERNANT LE GROUPE ELEC NOR

ELECNOR, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020 (MILLIERS D'EUROS)

ACTIF	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif non courant:		
Actif incorporel -		
Fonds de commerce (Note 9)	24 853	24 878
Autres actifs incorporels (Note 10)	16 338	17 442
	41 191	42 320
Actifs au titre du droit d'utilisation (Note 12)	49 902	35 166
Immobilisations corporelles (Note 11)	755 835	715 735
Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence (Note 13)	479 970	580 567
Actifs financiers non courants (Note 14)		
Participations financiers	1 971	1 744
Autres actifs financiers	44 489	40 227
Instruments financiers dérivés (Note 18)	180	24
	46 640	41 995
Actifs pour impôt différé (Note 21)	80 555	103 427
Total actif non courant	1 454 093	1 519 210
Actif courant:		
Stocks (Note 3.p)	5 892	5 759
Actifs pour contrats conclus avec des clients (Note 24)	338 880	306 129
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer (Note 15.a)	743 284	682 168
Créances commerciales, sociétés liées (Note 29)	32 317	15 119
Administrations Publiques débitrices	35 967	40 633
Actifs liés à l'impôt courant sur les bénéfices	7 624	6 820
Autres créances	16 612	20 794
Investissements dans des sociétés liées, à court terme	141	128
Autres investissements financiers à court terme	9 594	6 429
Instruments financiers dérivés (Note 18)	830	3 873
Autres actifs courants	9 463	8 345
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 15.b)	391 628	325 116
Actifs non courants maintenus pour la vente (Note 8)	306	38 721
Total actif courant	1 592 538	1 460 034
Total actif	3 046 631	2 979 244

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	31 décembre 2020	Retraité (*) 31 décembre 2019
Capitaux propres (Note 16):		
Patrimoine attribué aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société mère -		
Capital	8 700	8 700
Actions propres (Note 16)	(21 899)	(21 963)
Autres réserves	887 047	790 867
Écarts de conversion (Note 16)	(345 957)	(179 813)
Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation (Note 16)	(25 126)	(13 569)
Résultat de l'exercice - Société mère	78 303	126 377
Acompte sur dividende versé dans l'exercice (Note 5)	(4 987)	(4 987)
	576 081	705 612
Participations ne donnant pas le contrôle (Note 16)	23 855	31 708
Total capitaux propres	599 936	737 320
Passif non courant:		
Subventions officielles (Note 3.r)	5 218	6 448
Provisions pour risques et charges (Note 19)	53 325	46 389
Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables (Note 17)	32 331	60 122
Passifs financiers auprès des entités de crédit (Note 17)	766 463	583 934
Instruments financiers dérivés (Notes 17 et 18)	10 676	14 132
Passifs de location (Note 12)	43 484	32 710
Autres passifs non courants	14 343	19 634
Passif pour impôt différé (Note 21)	26 381	20 606
Total passif non courant	952 221	783 975
Passif courant :		
Provisions pour risques et charges (Note 19)	76 755	64 418
Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables (Note 17)	78 018	74 998
Passifs financiers auprès des entités de crédit (Note 17)	41 377	96 964
Instruments financiers dérivés (Notes 17 et 18)	7 455	5 722
Passifs de location (Note 12)	12 090	7 410
Dettes commerciales, entreprises associées et liées (Note 29)	2	60
Dettes commerciales et autres comptes à payer-		
Dettes pour achats ou prestation de services	548 451	551 744
Avances de clients (Note 20)	113 618	89 013
	662 069	640 757
Passifs pour contrats conclus avec des clients (Note 24)	430 974	357 009
Passifs pour impôt courant sur les bénéfices	40 373	52 370
Autres dettes-		
Administrations Publiques créditrices	47 495	56 002
Autres passifs courants (Notes 11, 20 et 24)	97 866	79 082
	145 361	135 084
Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente (Note 8)	-	23 157
Total passif courant	1 494 474	1 457 949
Total passif et capitaux propres	3 046 631	2 979 244

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

(*) Données retraitées, voir les détails dans la Note 2.e).

ELECNOR, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS CORRESPONDANT À L'EXERCICE ANNUEL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 (MILLIERS D'EUROS)

	2020	2019
Opérations continues:		
Montant net du chiffre d'affaires (Note 24)	2 455 952	2 453 726
Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication	322	23
Travaux réalisés par l'entreprise pour elle-même (Note 3.i)	41 909	24 240
Approvisionnements (Note 24)	(1 238 235)	(1 195 013)
Autres produits d'exploitation (Notes 3.r)	15 966	14 495
Charges de personnel (Note 24)	(708 571)	(669 018)
Autres charges d'exploitation (Note 24)	(341 242)	(381 931)
Charges d'amortissement, dépréciation et dotations aux provisions (Note 24)	(99 240)	(162 122)
Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations (Note 2.f)	3 062	186 742
Résultat de sociétés intégrées dans l'activité ordinaire par la méthode de mise en équivalence (Notes 7 et 13)	16 639	(46 268)
Écarts négatifs de regroupements d'entreprise (Note 7)	6	14 802
Résultat d'exploitation	146 568	239 676
Produits financiers (Note 24)	8 315	9 338
Charges financières (Note 24)	(36 186)	(54 560)
Écarts de change	5 418	(2 552)
Dépréciation et résultat pour cession d'instruments financiers	1 614	(2 235)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	203	410
Résultat avant impôts	125 932	190 077
Impôts sur les bénéfices (Note 22)	(43 150)	(59 412)
Résultat de l'exercice issu des opérations continues	82 782	130 665
Résultat de l'exercice	82 782	130 665
Attribuable à :		
Actionnaires de la Société mère	78 303	126 377
Intérêts minoritaires (Note 16)	4 479	4 288
Bénéfice par action (en euros) (Note 31)		
De base	0,92	1,49
Dilué	0,92	1,49

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

ELECNOR, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ CORRESPONDANT À L'EXERCICE ANNUEL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 (MILLIERS D'EUROS)

	Notes de l'annexe aux comptes	2020	2019
SOLDE CONSOLIDÉ DU COMPTE DE RÉSULTATS		82 782	130 665
Autres éléments du résultat global :			
Postes non reclassés dans le résultat		-	-
Postes reclassés dans le résultat			
- Couverture des flux de trésorerie		249	53 089
- Écarts de conversion des états financiers des entreprises du Groupe à l'étranger		(66 703)	(4 785)
- Participation dans autres éléments du résultat global des investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence	Note 13	(116 434)	(15 051)
- Effet fiscal		(62)	(1 985)
Autres éléments du résultat global de l'exercice, net d'impôt		(182 950)	31 268
Résultat global total attribuable à :		(100 168)	161 933
a) Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société mère		(99 398)	153 210
b) Participations ne donnant pas le contrôle		(770)	8 723

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

ELECNO, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS CORRESPONDANT À L'EXERCICE ANNUEL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 (MILLIERS D'EUROS)

	Capital	Réserves Cumulées	Actions Propres	Acompte sur compte versé dans l'exercice	Couverture de les flux de trésorerie	Différences de conversion	Résultat net de l'exercice	Participations ne donnant pas dominantes	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2018	8 700	705 915	(21 884)	(4 795)	(51 717)	(199 459)	82 117	47 469	566 346
Ajustements pour changement de critère comptable (Note 2.e)	-	42 827	-	-	-	(42 827)	-	-	-
Ajustement pour application initiale de l'IFRS 16 (Note 2.b)	-	(5 308)	-	-	-	-	-	-	(5 308)
Ajustement pour application initiale de l'IFRIC 23 (Note 2.b)	-	(6 300)	-	-	-	-	-	-	(6 300)
Soldes au 1er janvier 2019 (retraités)	8 700	737 134	(21 884)	(4 795)	(51 717)	(242 286)	82 117	47 469	554 738
Total produits et charges reconnus de l'exercice 2019	-	-	-	-	43 487	(16 654)	126 377	8 723	161 933
Application du résultat :									
Aux réserves	-	55 383	-	-	-	-	(55 383)	-	-
Au dividende complémentaire (Note 5)	-	-	-	-	-	-	(21 939)	(16 222)	(38 161)
À l'acompte sur dividende exercice 2018	-	-	-	4 795	-	-	(4 795)	-	-
Achat d'actions propres	-	-	(1 213)	-	-	-	-	-	(1 213)
Vente d'actions propres	-	189	1 134	-	-	-	-	-	1 323
Acompte sur dividende versé dans l'exercice 2019	-	-	-	(4 987)	-	-	-	-	(4 987)
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.f)	-	-	-	-	(5 339)	83 619	-	-	78 280
Réductions du capital	-	-	-	-	-	-	-	(9 360)	(9 360)
Ajustement pour hyperinflation	-	(3 569)	-	-	-	-	-	-	(3 569)
Autres	-	(2 762)	-	-	-	-	-	1 098	(1 664)
Solde au 31 décembre	8 700	786 375	(21 963)	(4 987)	(13 569)	(175 321)	126 377	31 708	737 320
Ajustements pour changement de critère comptable (Note 2.e)	-	4 492	-	-	-	(4 492)	-	-	-
Soldes au 1er janvier 2020 (retraités)	8 700	790 867	(21 963)	(4 987)	(13 569)	(179 813)	126 377	31 708	737 320
Total produits et charges reconnus de l'exercice 2020	-	-	-	-	(11 557)	(166 144)	78 303	(770)	(100 168)
Application du résultat :									
Aux réserves	-	97 504	-	-	-	-	(97 504)	-	-
Au dividende complémentaire (Note 5)	-	-	-	-	-	-	(23 886)	(4 740)	(28 626)
À l'acompte sur dividende exercice 2019	-	-	-	4 987	-	-	(4 987)	-	-
Achat d'actions propres	-	-	(1 588)	-	-	-	-	-	(1 588)
Vente d'actions propres	-	(83)	1 652	-	-	-	-	-	1 569
Acompte sur dividende versé dans l'exercice 2020	-	-	-	(4 987)	-	-	-	-	(4 987)
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.f)	-	-	-	-	-	-	-	(1 737)	(1 737)
Autres	-	(1 241)	-	-	-	-	-	(606)	(1 847)
Solde au 31 décembre 2020	8 700	887 047	(21 899)	(4 987)	(25 126)	(345 957)	78 303	23 855	599 936

ELECNO, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ CORRESPONDANT À L'EXERCICE ANNUEL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 (MILLIERS D'EUROS)

	2020	2019
Flux de trésorerie des activités d'exploitation :		
Résultat consolidé de l'exercice	82 782	130 665
Ajustements pour-		
Amortissements	72 096	86 723
Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(2 867)	11 581
Variation des provisions pour risques et charges et autres provisions (Note 24)	26 949	81 457
Imputation des subventions pour l'acq. d'immobilisations	(786)	(484)
Participation aux (bénéfices)/pertes de l'exercice d'investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence (Note 13)	(16 639)	46 268
Dépréciation et Résultat net pour cession d'instruments financiers et autres immobilisations (Note 2.f)	(1 614)	(184 507)
Produits et charges financiers (Note 24)	27 871	45 222
Écarts de change	(5 418)	2 552
Autres produits et charges	6 790	(9 761)
Impôt sur les sociétés	43 150	59 412
Ressources issues des opérations	232 314	269 128
Variation de capital circulant :		
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	(140 628)	(101 437)
Stocks	(133)	2 451
Dettes commerciales et autres comptes à payer	94 764	90 052
Variation des autres actifs et passifs courants	31 062	6 077
Impôt sur les bénéfices payé	(23 394)	(35 505)
Flux nets de trésorerie d'activités d'exploitation (I)	193 985	230 766
Flux de trésorerie pour activités d'investissement :		
Paiements effectués pour l'acquisition de sociétés du groupe, associées et d'entités contrôlées conjointement (Note 7)	-	(2 871)
Paiements effectués pour l'acquisition d'actifs incorporels (Note 10)	(4 051)	(3 477)
Paiements effectués pour l'acquisition d'actifs financiers	(10 545)	(7 206)
Paiements effectués pour l'acquisition des immobilisations corporelles (Note 11)	(225 629)	(118 343)
Paiements effectués pour des apports à des entreprises associées (Note 13)	(3 598)	(7 926)
Perception de dividendes des entreprises associées (Note 13)	-	2 294
Perception d'intérêts	8 315	9 338
Recouvrements pour cession de sociétés du groupe, associées et d'entités contrôlées conjointement (Note 2.f)	19 035	28 635
Recouvrements pour vente d'actifs incorporels et d'immobilisations corporelles (Notes 10 et 11)	2 630	4 566
Recouvrements pour vente d'actifs financiers, net	4 242	15 503
Flux nets de trésorerie des activités d'investissement (II)	(209 601)	(79 487)
Flux de trésorerie pour activités de financement :		
Entrées de trésorerie pour dette financière et pour dettes à long terme (Note 17)	1 244 642	1 793 221
Intérêts payés	(32 193)	(57 222)
Remboursement de dette financière et autre dette à long terme (Note 17)	(1 082 574)	(1 795 290)
Paiements provenant des passifs de location (Note 12)	(13 897)	(7 873)
Dividendes payés (Note 16)	(33 831)	(43 148)
Recouvrements/paiements nets dérivés des apports/restitutions de fonds des associés non dominantes (Note 16)	-	(9 360)
Entrées de trésorerie pour cession d'actions propres (Note 16)	1 569	1 323
Sorties de trésorerie pour l'achat d'actions propres (Note 16)	(1 588)	(1 213)
Flux nets de trésorerie des activités de financement (III)	82 128	(119 562)
Effet des variations dans le périmètre de consolidation (IV)	-	-
Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie (I+II+III+IV)	66 512	31 717
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	325 116	293 399
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	391 628	325 116

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

RAPPORT

Dressés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière adoptées par l'Union européenne

ELECNOR, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS CORRESPONDANT À L'EXERCICE ANNUEL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

1. NATURE, ACTIVITÉS ET COMPOSITION DU GROUPE

Elecnor, S.A. (ci-après, la « Société mère ») a été constituée en Espagne pour une durée indéfinie le 6 juin 1958, et son siège social et domicile fiscal se trouve à calle Marqués de Mondéjar 33, Madrid.

La Société mère a pour objet, selon ses statuts :

- l'activité commerciale la plus étendue en matière d'ingénierie, projet, construction, montage, réparation, maintenance et conservation de toutes sortes de travaux et installations de tout genre ou espèce, dans le sens le plus large du terme, c'est-à-dire, leur exécution complète, avec ou sans fourniture de matériel, pour le propre compte ou pour celui de tiers, sous forme exclusive ou par le biais d'association dans n'importe quelle modalité ;
- la prestation de services publics et privés de ramassage de toutes sortes de déchets, balayage et nettoyage des rues, transfert et transport des déchets jusqu'au lieu de dépôt final, leur déchargement final, recyclage, traitement et dépôt des déchets publics, privés, industriels, hospitaliers, pathologiques, nettoyage, maintenance et conservation des égouts et, en général, services d'assainissement urbain et tout autre service complémentaire en rapport direct ou indirect avec tous les autres, entendu dans son sens le plus large ;
- la conception, la recherche, le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation d'usines et installations de traitement, récupération et élimination de déchets, ainsi que l'achat et la vente de sous-produits générés par ces traitements ;
- la conception, la recherche, le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation d'usines et d'installations de

traitement des eaux et épuration des eaux usées et des déchets, la récupération et élimination de déchets, ainsi que l'achat et la vente de sous-produits générés par ces traitements ;

- l'exploitation, la transformation et la commercialisation de toutes sortes d'eaux ;

Les activités énumérées pourront aussi être menées par la Société mère, totalement ou en partie, indirectement, moyennant la participation dans d'autres sociétés ayant un objet analogue, tant en Espagne qu'à l'étranger. Le Groupe Elecnor ne mènera aucune activité pour laquelle les lois exigent des conditions ou des contraintes spécifiques, tant qu'elle ne les remplira pas strictement.

Les sociétés dépendantes mènent essentiellement les différentes activités qui composent l'objet social indiqué plus haut, ainsi que l'exploitation de parcs de génération d'énergie éolienne, la prestation de services de recherche, conseil et développement de logiciels aéronautiques et aérospatiaux et la fabrication et la distribution de panneaux solaires et stations d'exploitation photovoltaïque.

Les Statuts sociaux et autre information publique concernant la Société peuvent être consultés sur www.elecnor.com et à son siège social.

Elecnor, S.A. est la Société mère d'un groupe composé de sociétés dépendantes qui se consacrent à différentes activités et qui constituent à ses côtés le Groupe Elecnor (ci-après dénommé le « Groupe » ou le « Groupe Elecnor »). Par ailleurs, le Groupe a des placements dans des entreprises associées et des coentreprises, et il participe à des opérations conjointes aux côtés d'autres intervenants conjoints.

Les actions d'Elecnor, S.A. sont cotées à la bourse de Madrid et de Bilbao.

L'Annexe I inclut les informations relatives aux entités dépendantes et associées, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et incluses dans la consolidation du Groupe Elecnor.

2. BASES DE PRÉSENTATION

a) Bases de présentation et cadre réglementaire d'information financière applicable au Groupe-

Les comptes annuels ont été formulés à partir des registres comptables d'Elecnor, S.A. et des entités consolidées. Les comptes annuels consolidés de l'exercice 2020 ont été élaborés conformément aux Normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne (IFRS-UE) et aux autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicable, dans le but de montrer l'image fidèle des capitaux propres consolidés et de la situation financière consolidée d'Elecnor, S.A. et des sociétés dépendantes au 31 décembre 2020 et des résultats financiers consolidés, des flux de trésorerie consolidés et des changements dans les capitaux propres consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à cette date.

Le Groupe a adopté les normes NIFF-UE le 1er janvier 2004 et a appliqué à cette date la norme IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière ».

Les Administrateurs de la Société mère considèrent que les comptes annuels consolidés de l'exercice 2020, qui ont été établis le 24 février 2021, seront approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires sans aucune modification.

Les comptes annuels consolidés du Groupe Elecnor correspondant à l'exercice 2019 ont été approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elecnor, S.A. du 20 mai 2020.

Ces comptes annuels consolidés ont été préparés sur la base de continuité d'exploitation en utilisant la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui ont été enregistrés à la juste valeur.

Il convient de mentionner que les soldes provenant des sociétés argentines et vénézuéliennes du Groupe ont été exprimés au coût courant avant d'être inclus dans les comptes annuels consolidés du Groupe Elecnor, selon l'IAS 29 « Informations financières dans les économies hyperinflationnistes », du fait de considérer que ces pays ont une économie hyperinflationniste (voir paragraphe g).

b) Adoption des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS)-

Normes appliquées pour la première fois

Le Groupe a appliqué pour la première fois les normes et interprétations suivantes dans ses comptes annuels consolidés commençant le 1er janvier 2020 :

- IAS 1(modification) et IAS 8(modification) « Définition du terme significatif »
- IFRS 3(modification) « Définition d'une entreprise ».
- Modifications introduites dans les références des normes IFRS concernant le cadre conceptuel.
- Réforme de référence des taux d'intérêt - IBOR (modification dans l'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7).

Ces nouvelles normes n'ont pas impliqué de changement dans la politique comptable du Groupe. Par ailleurs, le Groupe n'a adopté aucune norme à l'avance.

Normes, modifications et interprétations émises qui ne sont pas encore entrées en vigueur

À la date de présentation de ces comptes annuels consolidés, les normes, modifications et interprétations émises qui ne sont pas entrées en vigueur et que le Groupe prévoit d'adopter à compter du 1er janvier 2021 ou postérieurement sont les suivantes :

- IFRS 16(modification) « Allègements au titre des loyers accordés en raison du COVID-19 ». La société est tenue d'appliquer cette norme dans ses premiers états financiers IFRS pour les périodes ouvertes à partir du 1er juin 2020.

Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui n'ont pas été adoptées par l'Union européenne

À la date de présentation de ces comptes annuels consolidés, l'IASB et le Comité d'interprétation des IFRS ont publié les normes, modifications et interprétations détaillées ci-dessous, qui sont en attente d'adoption par l'Union européenne :

- IFRS 10(modification) et IAS 28(modification) « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise »
- IAS 1(Modification) « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants »
- IFRS 17 Contrats d'assurance : Remplace L'IFRS 4. Recueille les principes d'enregistrement, évaluation, présentation et détail des contrats d'assurance, dans le but que la société fournisse des informations pertinentes et fiables permettant aux utilisateurs des informations financières de déterminer l'effet des contrats sur les états financiers.

- IAS 37 (modification) « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : Provisions pour contrats à titre onéreux.

Bien que ces normes soient en train d'être analysées par le Groupe, compte tenu des activités de celui-ci, il est estimé que l'effet de l'application des nouvelles normes, modifications ou interprétations sur les comptes annuels consolidés lors de leur première application ne sera pas significatif pour le Groupe.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation-

Les comptes annuels consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche, l'euro étant la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère.

d) Estimations comptables importantes et hypothèses et jugements importants lors de l'application des méthodes comptables-

L'information contenue dans ces comptes annuels consolidés relève de la responsabilité du Conseil d'Administration d'Elecnor.

La préparation des comptes annuels consolidés conformément à la norme IFRS-UE exige l'application d'estimations comptables importantes et l'élaboration de jugements, d'estimations et d'hypothèses durant le processus d'application des méthodes comptables du Groupe. Dans ce sens, un résumé est fourni ci-après sur le détail des aspects qui ont impliqué le niveau le plus élevé de jugement, de complexité ou pour lesquels les hypothèses et estimations sont significatives pour la préparation des comptes annuels consolidés.

Estimations comptables importantes et hypothèses

- L'ajustement de valeur pour l'insolvabilité de clients, la révision de soldes individuels sur la base de la qualité de crédit des clients, les tendances actuelles du marché et l'analyse historique de l'insolvabilité au niveau agrégé impliquent un niveau élevé de jugement. Le Groupe effectue une analyse individualisée des soldes échus en attente de recouvrement.
- Le Groupe réalise une partie significative de ses activités dans le cadre de contrats de construction avec des clients. Cette méthode repose sur la réalisation d'estimation du degré de progression des projets. En fonction de la méthodologie utilisée pour déterminer la progression des projets, les estimations significatives correspondent aux coûts en attente d'être encourus de chaque contrat. À titre supplémentaire, le Groupe comptabilise des provisions pour marges négatives

lorsque l'estimation des coûts totaux dépasse les produits attendus par contrat. Ces estimations sont soumises à modification en raison de l'apparition de nouvelles informations au fur et à mesure de la progression.

- Le calcul des provisions pour litiges et inspections est soumise à un niveau élevé d'incertitude. Face à la possibilité de l'existence à la clôture de l'exercice d'une obligation impliquant une sortie de ressources, une provision est comptabilisée dans le cas où le montant peut être estimé de manière fiable. Les procédures légales impliquent habituellement des questions légales complexes et font l'objet d'une incertitude importante. Le Groupe se fonde sur le conseil de tiers pour estimer la probabilité d'aboutissement des litiges et inspections.
- L'estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés dans le cadre des regroupements d'entreprises et l'attribution du Purchase Price Allocation dans les acquisitions demande leur évaluation de la part de la Direction (Notes 7 et 13).

De même, malgré le fait que les estimations effectuées par les Administrateurs de la Société mère ont été calculées en fonction de la meilleure information disponible au 31 décembre 2020, il est possible que des événements qui pourraient survenir dans le futur obligent à les modifier dans les prochains exercices. L'effet sur les comptes annuels consolidés des modifications qui, le cas échéant, dériveraient des ajustements à effectuer durant les prochains exercices serait alors enregistré d'une façon prospective.

Jugements importants lors de l'application des méthodes comptables

Le 17 décembre 2019, le Groupe Elecnor a partagé le contrôle du sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones avec le fonds d'investissement APG (voir point f). Il détenait dès lors une participation de 51 % dans ce sous-groupe, contre 100 % auparavant.

Le raisonnement ayant mené le Groupe Elecnor à décider de cette perte de contrôle dans sa participation dans Celeo Concesiones e Inversiones, S.L. est principalement le suivant :

- La composition égalitaire du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale avec des droits homogènes.
- Les décisions prises par l'Assemblée générale devront être approuvées à la majorité renforcée d'au moins 75 %, les seules matières demandant une majorité simple étant les suivantes :

- Modification des statuts de la société lorsque celle-ci est exigée par la loi, à condition de ne pas aller à l'encontre des clauses de la convention entre les associés.

- Affectation du résultat dans le but de doter la réserve légale exigée par la loi.

- Le contrôle et la dépendance fonctionnelle de la direction de Celeo Concesiones e Inversiones, S.L., qui gère les aspects significatifs de l'activité et qui cesse de dépendre du Groupe Elecnor pour dépendre directement du Conseil d'administration de Celeo Concesiones e Inversiones, S.L.
- L'existence d'un système d'arbitrage neutre en cas d'absence de consensus. Tout différend entre les associés demande l'intervention d'un médiateur en vue de sa résolution, et si cela n'était pas suffisant, il devrait être soumis à l'arbitrage de trois arbitres, les deux premiers nommés par les associés et le troisième et président sur décision de ces deux premiers arbitres.

e) Comparaison de l'information-

Aux fins de comparaison, les comptes annuels consolidés de l'exercice 2020 présentent avec chacun des postes des états de situation financière consolidés, du compte de résultats consolidé, de l'état du résultat global consolidé, de l'état des variations des capitaux propres consolidé, de l'état des flux de trésorerie consolidé et de l'annexe des comptes annuels consolidés, en sus des chiffres de l'exercice 2020, ceux de l'exercice antérieur, qui diffèrent de ceux approuvés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société mère le 20 mai 2020 en raison du retraitement des chiffres de l'exercice précédent en lien avec le traitement comptable des écarts de conversion dans les économies hyperinflationnistes, tel qu'expliqué ci-dessous :

- Depuis l'exercice 2018, le Groupe a choisi d'enregistrer dans un compte de réserve les écarts de conversion produits lors de la conversion en euros des états financiers retraités des filiales vénézuéliennes et de la filiale argentine, auparavant comptabilisés dans le poste « Écarts de conversion », car il considère que selon les dispositions de l'IAS 8, cela fournissait des informations plus fiables et pertinentes sur les opérations au Venezuela et en Argentine.
- Conformément à ce qu'a publié l'IFRIC au premier semestre 2020, les sociétés sont tenues de comptabiliser dans l'état du résultat global les écarts de conversion issus des économies hyperinflationnistes. En conséquence, le Groupe a procédé à retraiter les informations figurant dans les comptes annuels consolidés de l'exercice précédent, 47 319 milliers

d'euros et 42 827 mille euro ayant ainsi été transférés du poste « Écarts de conversion » au poste « Réserves » au 31 décembre 2019 et 1er janvier 2019, respectivement. Le reclassement correspondant aux 1er janvier 2019 et 1er janvier 2020 est repris comme « Ajustements pour changement de critère comptable » dans les états des variations des capitaux propres consolidés.

f) Variations dans le périmètre de consolidation-

La variation la plus significative produite dans le périmètre de consolidation dans l'exercice 2020 a été la suivante :

- Le 30 juillet 2020, le Groupe Elecnor a conclu la vente des sociétés dépendantes Sociedad Aragonesa de Aguas Residuales, S.A.U. et Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A. ainsi que de la société associée Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A., consacrées à la construction et à l'exploitation de stations d'épuration des eaux (voir note 8). Les actifs et passifs liés à ces sociétés sont comptabilisés en tant qu'actifs non courants détenus en vue de la vente et passifs associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente conformément aux accords conclus en juillet 2019.

Les variations les plus significatives produites dans le périmètre de consolidation dans l'exercice 2019 ont été les suivantes :

- Le 11 juillet 2019, le Groupe Elecnor avait conclu les accords de vente des sociétés dépendantes Sociedad Aragonesa de Aguas Residuales, S.A.U. et Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A. ainsi que de la société associée Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A., consacrées à la construction et à l'exploitation de stations d'épuration des eaux (voir note 8).
- Le 31 juillet 2019, le Groupe Elecnor, via la société Celeo Termosolar, S.L., avait effectué une prise de participation de 42,57 % et 44,30 % dans les sociétés Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L., respectivement. Elle a ainsi pris le contrôle de ces entreprises dont l'objet social est la construction et l'exploitation de trois centrales thermo-solaires à technologie cylindro-parabolique dans les communautés autonomes d'Estrémadure et de Castille-la-Manche (voir note 7).
- Le 20 décembre 2019, le Groupe Elecnor a procédé à la vente de la société Tramperase, S.L., consacrée à la promotion de projets, pour la somme de 11 774 milliers d'euros. La plus-value obtenue dans le cadre de cette opération a été enregistrée dans la rubrique « Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations » du compte de résultat consolidé ci-joint correspondant à l'exercice 2019.

- Le 17 décembre 2019, le Groupe Elecnor avait conclu une convention entre associés avec le Groupe APG afin de contrôler de façon conjointe le sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones, en vertu de laquelle elle détient à présent une participation de 51 % dans la société Celeo Concesiones e Inversiones, S.L. Cette convention impliquait la perte du contrôle jusqu'alors exercé par le Groupe Elecnor sur le sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones (voir point d).

Cette nouvelle convention a été mise en œuvre via l'apport au sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones de la part d'APG de 49 % des participations détenues à cette date dans le sous-groupe Celeo Redes et via le paiement en espèces de 43 millions d'euros à Elecnor, S.A., laquelle détient désormais 49 % du sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones. Par ailleurs, une convention a été conclue entre les deux parties en vue de la gestion du sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones, impliquant que les décisions doivent être prises de manière collégiale, et que le contrôle sur cette dernière sera donc exercé conjointement.

Le résumé des principales conséquences au niveau comptable reflétées dans les états financiers consolidés de l'exercice 2019 est le suivant :

- Décomptabilisation de tous les actifs et passifs du sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones à la date de la perte de contrôle, à hauteur de leur valeur comptable, s'élevant à 346 911 milliers d'euros (actifs nets).
- Constatation de l'investissement maintenu dans le sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle, soit 560 624 milliers d'euros, et qui a été estimé, d'un côté, selon le rapport d'un expert indépendant (Deloitte) chargé d'estimer la juste valeur du sous-groupe Celeo Redes (513 074 milliers d'euros) et de l'autre, conformément à l'estimation dont ont convenu le Groupe Elecnor et APG en vue de la transmission du reste du sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones, ayant entraîné le paiement supplémentaire de 42 912 milliers d'euros par APG au Groupe Elecnor. À compter de la perte de contrôle, le Groupe Elecnor reflète cette prise de participation en tant qu'investissement dans une coentreprise, en appliquant les dispositions de l'IAS 28 Participations dans des entreprises associées et coentreprises.
- Comptabilisation des tous les montants auparavant constatés dans Autres éléments du résultat global (écarts de conversion et ajustement pour changement

de valeur) dans le compte de résultat consolidé à la date de la perte de contrôle à hauteur de 83 619 milliers d'euros de charge et 5 339 milliers d'euros de produit, respectivement.

- Constatation de l'écart découlant du résultat de l'exercice attribuable au Groupe Elecnor à hauteur de 178 345 milliers d'euros, somme enregistrée dans la rubrique « Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations » du compte de résultat consolidé correspondant à l'exercice 2019 ci-joint.

Les hypothèses clés prises en compte en vue de l'évaluation de la participation retenue ont été les suivantes :

- La valeur avait été obtenue en utilisant la méthode d'actualisation des flux de trésorerie par l'actionnaire (« Equity Cash Flows »), ceux-ci ayant été estimés dans les monnaies fonctionnelles respectives des projets (soit le dollar américain pour les projets au Chili et le réal brésilien pour les projets au Brésil).
- Les taux d'actualisation utilisés pour obtenir la valeur actuelle de ces flux correspondaient aux coûts de capital respectifs, estimés via l'application du « Capital Asset Pricing Model » (CAPM) en tenant compte aussi bien des circonstances actuelles du marché que des projets en particulier (environ 7 % pour les projets au Chili et 12 % pour les projets au Brésil).
- La conversion en euros de la valeur actuelle obtenue avait été effectuée en utilisant les taux de change correspondants à la date de clôture de l'opération (31 décembre 2019).

À la date de présentation des comptes annuels consolidés de l'exercice 2019, le Groupe Elecnor était en train de réaliser l'assignation du prix d'achat correspondant à la participation dans le Groupe dans le respect des principes de l'IFRS 3. Ce processus s'est terminé lors de l'exercice 2020 sans qu'il n'ait été nécessaire de retraiter les soldes de l'exercice 2019, étant donné que la date de perte de contrôle était le 17 décembre 2019 et que l'impact sur le compte de résultat consolidé de l'exercice 2019 n'est pas significatif (voir note 13).

La valeur comptable des actifs et passifs du sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones à la date de la perte du contrôle figure ci-dessous (la date de référence retenue a été le 31 décembre 2019, en raison de l'absence de variations significatives par rapport au 17 décembre 2019) :

	Note	Milliers d'euros
Actifs		
Fonds de commerce	9	1 125
Autres actifs incorporels	10	39
Actifs au titre du droit d'utilisation	12	20 517
Immobilisations corporelles	11	644 271
Investissements comptabilisés en appliquant la méthode de la mise en équivalence	13	266 733
Actifs financiers non courants	14	6 419
Actifs liés à l'impôt différé sur les bénéfices	21	78 422
Actif circulant		23 653
Passifs		
Participations ne donnant pas le contrôle	16.e	408
Dettes à long terme et autres passifs financiers		640 471
Passif circulant		31 561
Passifs pour impôt différé sur les bénéfices	21	21 828
Total actifs nets		346 911
Juste valeur de la participation retenue	13	560 624
Espèces reçues		42 912

Le Groupe Elecnor n'a pas considéré cette perte de contrôle comme une activité interrompue étant donné que le sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones ne correspondait pas à un segment d'activité mais qu'il était inclus dans le segment des concessions du Groupe Elecnor. En outre, la perte de contrôle n'implique l'abandon d'aucune zone géographique dans laquelle le Groupe est présent.

g) Notation de l'Argentine et Venezuela en tant que pays hyperinflationnistes-

Au cours de l'exercice 2018, un certain nombre de facteurs ont été mis en évidence dans l'économie argentine, ayant conduit à la nécessité de reconsidérer le traitement suivi par le Groupe Elecnor pour la conversion des états financiers de la société dépendante dans ce pays.

Conformément aux normes IFRS-UE, l'Argentine est considérée comme une économie hyperinflationniste aux effets comptables pour les périodes prenant fin à compter du 1er juillet 2018. La mise en œuvre de l'IAS 29 pour la première fois en Argentine dans les comptes annuels consolidés du Groupe pour l'exercice 2018 avait été effectuée conformément aux critères suivants :

- Les chiffres comparatifs de l'exercice 2017 n'avaient pas fait l'objet d'une modification.

- La comptabilité d'hyperinflation avait été appliquée à tous les actifs et passifs de la société dépendante Elecnor Argentina avant la conversion.

- Le coût historique des actifs et passifs non monétaires avait été ajusté, ainsi que les différents postes des capitaux propres de cette société depuis leur date d'acquisition ou d'incorporation dans l'état de situation financière consolidé jusqu'à la clôture de l'exercice, pour refléter les changements dans le pouvoir d'achat de la monnaie dérivés de l'inflation.

- La valeur nette initiale présentée dans la monnaie stable est affectée par l'effet cumulé de retraitement pour inflation de postes non monétaires depuis la date où ils ont été comptabilisés pour la première fois et l'effet de conversion de ces soldes au taux de clôture au début de l'exercice.

Le Groupe avait ajusté le compte de résultat de 2018 pour refléter celui qui correspond à l'impact de l'inflation dans les actifs monétaires nets.

Par ailleurs, le Groupe possède des sociétés dépendantes au Venezuela, pays considéré comme hyperinflationniste depuis 2009, et qui le demeure à la clôture de l'exercice 2020.

3. PRINCIPES COMPTABLES

a) Entités dépendantes-

Sont considérées comme entités dépendantes les entités sur lesquelles la Société, directement ou indirectement par l'intermédiaire des entités dépendantes, exerce un contrôle. La Société contrôle une entité dépendante lorsque, de par son implication dans celle-ci, elle est exposée, ou a le droit, à des rendements variables et elle a également la capacité d'influer sur lesdits rendements grâce au pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Société détient le pouvoir lorsqu'elle possède des droits fondamentaux en vigueur qui lui permettent de mener les activités pertinentes. La Société est exposée, ou a le droit, à des rendements variables de par son implication dans l'entité dépendante lorsque les rendements qu'elle obtient en vertu de cette implication peuvent varier en fonction de l'évolution économique de l'entité.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie des entités dépendantes sont inclus dans les comptes annuels consolidés à compter de la date d'acquisition ; c'est-à-dire, la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle de celles-ci. Les entités dépendantes sont exclues de la consolidation à partir de la date à laquelle le contrôle a été perdu.

Les transactions et soldes maintenus avec des entreprises du Groupe, de même que les bénéfices ou pertes non réalisés, ont été éliminés du processus de consolidation. Cependant, les pertes non réalisées ont été considérées comme un indicateur de la dépréciation de la valeur des actifs transmis.

Les méthodes comptables des entités dépendantes ont été adaptées aux méthodes comptables du Groupe, pour des transactions et d'autres événements qui, tout en étant similaires, se sont produits dans des circonstances semblables.

Les comptes annuels ou les états financiers des entités dépendantes utilisés lors du processus de consolidation se réfèrent à la même date de présentation et à la même période que celles de la Société mère.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des sociétés dépendantes sont identifiées dans les capitaux propres de manière distincte des capitaux propres de la Société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les résultats consolidés de l'exercice (et dans le résultat global total consolidé de l'exercice) sont également présentées de manière séparée dans les comptes de résultats consolidés.

Les changements dans la participation d'une société dépendante qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions de capitaux propres, c'est-à-dire que toute différence est reconnue directement dans les capitaux propres.

Pour la réduction de la prise de participation dans une entité dépendante impliquant la perte du contrôle de cette dernière, le Groupe constate un résultat à hauteur de l'écart entre la contrepartie reçue plus la juste valeur de tout investissement conservé dans l'entité plus la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle et la valeur comptable des actifs nets consolidés. « Autres éléments du résultat global » correspondant à l'entité dépendante est transféré intégralement aux résultats ou aux réserves en fonction de leur nature. Les actifs nets consolidés incluent le fonds de commerce, dans la mesure où l'entité cédée constitue une société. Si l'entité cédée constitue une société, qui faisait partie d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie auxquelles un fonds de commerce avait été assigné, celui-ci est assigné à la partie cédée et à la partie conservée en fonction de la juste valeur et de la valeur récupérable, respectivement.

La juste valeur de l'investissement conservé constitue le coût d'acquisition en vue de son évaluation postérieure conformément à son classement.

b) Regroupements d'entreprises-

Le Groupe a appliqué l'exception prévue par la norme IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière » ; par conséquent, seuls les regroupements d'entités effectués à partir du 1er janvier 2004, date de transition aux normes IFRS-UE, ont été enregistrés par le biais de la méthode de l'acquisition. Les acquisitions d'entités réalisées avant cette date ont été enregistrées conformément aux normes comptables antérieures, après avoir tenu compte des corrections et des ajustements nécessaires à la date de transition.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » révisée en 2008 dans les transactions réalisées à partir du 1er janvier 2010.

Dans les regroupements d'entreprises, le Groupe applique la méthode de l'acquisition.

La date d'acquisition est celle à laquelle le Groupe obtient le contrôle de l'entreprise acquise.

La contrepartie versée pour le regroupement d'entreprises est déterminée à la date d'acquisition par la somme des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, des instruments de capitaux propres émis et

toute contrepartie contingente dépendant d'événements futurs ou de l'accomplissement de certaines conditions en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Tout déboursement non inclus dans l'échange pour l'acquisition de la société est exclu de la contrepartie remise. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés comme charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Le Groupe comptabilise à la date d'acquisition les actifs acquis et les passifs assumés. Les passifs assumés comprennent les passifs contingents, dans la mesure où ils représentent des obligations actuelles résultant d'événements passés et où leur juste valeur peut être mesurée avec fiabilité. De même, le Groupe inscrit l'actif compensatoire accordé par le vendeur en même temps et en suivant les mêmes critères d'évaluation que le poste faisant l'objet de l'indemnisation de l'entreprise acquise, en tenant compte, le cas échéant, du risque d'insolvabilité et de toute limitation contractuelle applicable au montant de l'indemnisation.

Ne sont pas soumis à l'application de ces critères les actifs non courants ou groupes destinés à être cédés des éléments classés comme détenus en vue de la vente.

L'excès existant entre la contrepartie versée et le montant des actifs acquis et les passifs assumés, est enregistré en tant que fonds de commerce. Le cas échéant, après avoir évalué la montant de la contrepartie versée et après avoir identifié et évalué les actifs nets acquis, le défaut figure dans un poste séparé du compte de résultat consolidé.

Si le regroupement d'entreprises ne peut être déterminé que de manière provisoire, les actifs nets identifiables sont initialement comptabilisés à leur valeur provisoire, en constatant les ajustements effectués pendant la période d'évaluation comme si ces derniers avaient été connus à la date de l'acquisition, en retraçant, le cas échéant, les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Dans tous les cas, les ajustements aux valeurs provisoires n'intègrent que des informations relatives aux faits et circonstances existants à la date d'acquisition et qui, dans le cas d'avoir été connus, auraient affecté les montants constatés à ladite date.

Cette période écoulée, les ajustements de l'évaluation initiale ne sont réalisés qu'en vue de corriger des erreurs.

Les regroupements d'entreprises effectués par étapes, l'excédent existant entre la contrepartie remise plus la valeur assignée aux participations ne donnant pas le contrôle plus la juste valeur de la participation antérieure dans l'entreprise acquise et le montant net des actifs acquis et des passifs assumés est comptabilisé comme fonds de commerce. Le cas échéant, après avoir évalué

le montant de la contrepartie versée, la valeur attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, à la participation antérieure et après avoir identifié et évalué les actifs nets acquis, le défaut est comptabilisé dans les résultats. Le Groupe constate l'écart entre la juste valeur de la participation antérieure dans l'entreprise acquise et la valeur comptable dans les résultats consolidés ou dans Autres éléments du résultat global. De même, le Groupe reclasse dans Autres éléments du résultat global les montants différés correspondant à la participation antérieure aux réserves ou aux résultats, selon le cas.

Si le Groupe ne possède pas de participation préalable dans l'entreprise acquise, l'excédent existant entre la valeur attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle et le montant net des actifs acquis et des passifs assumés est enregistré en tant que fonds de commerce. Le cas échéant, le défaut, après avoir évalué la valeur attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, et l'identification et l'évaluation des actifs nets acquis, figurent dans les résultats.

Perte de contrôle

Quand le Groupe perd le contrôle sur une société dépendante, il retire les actifs (y compris le Fonds de Commerce) et les passifs de la dépendante ainsi que la participation ne donnant pas le contrôle à sa valeur comptable à la date à laquelle il perd le contrôle, il reconnaît la contre-prestation reçue et la participation maintenue dans cette société à sa juste valeur à la date où il perd le contrôle, en reconnaissant le résultat pour la différence. « Autres éléments du résultat global » correspondant à la société dépendante est transféré intégralement aux résultats ou aux réserves en fonction de leur nature.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les entités dépendantes acquises à partir du 1er janvier 2004 sont enregistrées à la date d'acquisition selon le pourcentage de participation dans la juste valeur des actifs nets identifiables. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les entités dépendantes acquises antérieurement à la date de transition sont comptabilisées selon le pourcentage de participation dans les capitaux propres de ces dernières à la date de la première consolidation.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées dans les capitaux propres consolidés, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les résultats consolidés de l'exercice (et dans le résultat global total consolidé de l'exercice) sont également présentées de manière séparée dans les comptes de résultats consolidés (état du résultat global consolidé).

La participation du Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle dans les résultats consolidés de l'exercice (le résultat global total consolidé de l'exercice) et dans les changements dans les capitaux propres des entités dépendantes, après avoir tenu en compte les ajustements et éliminations dérivés de la consolidation, est déterminée à partir des participations dans la propriété à la clôture de l'exercice, sans tenir compte de l'éventuel exercice ou conversion de droits de vote potentiels et après avoir escompté l'effet des dividendes, convenus ou non, d'actions privilégiées avec des droits cumulatifs classés dans les comptes des capitaux propres. Toutefois, la participation du Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle sont déterminées en prenant en compte l'exercice éventuel de droits de vote potentiels et d'autres instruments financiers dérivés qui, en substance, donnent actuellement accès aux bénéfices économiques associés aux participations dans la propriété, c'est-à-dire, le droit de participer à des dividendes futurs et à des changements dans la valeur des entités dépendantes.

L'excédent des pertes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle survenues avant le 1er janvier 2010, non imputables à ces dernières car excédant le montant de leur participation dans les capitaux propres de l'entité dépendante, est comptabilisée en tant que diminution des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société mère, sauf dans les cas où les participations ne donnant pas le contrôle sont associées à l'obligation d'assumer une partie ou la totalité des pertes et où ils ont la capacité de réaliser l'investissement supplémentaire nécessaire. Les bénéfices obtenus lors des exercices suivants sont affectés aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société mère, jusqu'à récupération du montant des pertes absorbées lors des périodes comptables précédentes correspondant aux participations ne donnant pas le contrôle.

À partir du 1er janvier 2010, les résultats et chaque composante d'« Autres éléments du résultat global » sont affectés aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle en proportion de leur participation, même si cela implique un solde débiteur des participations ne donnant pas le contrôle. Les accords souscrits entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle sont inscrits comme une transaction séparée.

c) Entreprises associées-

Sont considérées comme entreprises associées les entités sur lesquelles la Société, directement ou indirectement par l'intermédiaire des entités dépendantes, exerce une influence significative. L'influence significative est le pouvoir d'intervenir dans les décisions de politique financière et d'exploitation d'une entité, sans que cela suppose l'existence d'un contrôle ou d'un contrôle conjoint

sur celle-ci. L'évaluation de l'existence d'une influence significative tient compte des droits de vote pouvant être exercés ou convertibles à la date de clôture de chaque exercice ainsi que les droits de vote potentiels détenus par le Groupe ou par une autre entité.

Les investissements dans des entreprises associées sont enregistrés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence significative commence à être exercée jusqu'à la date à laquelle la société n'est plus en mesure de justifier l'existence de celle-ci. Toutefois, si à la date d'acquisition, la totalité ou une partie de l'investissement remplit les conditions pour être classé comme actifs non courants ou groupes d'éléments destinés à être cédés et détenus en vue de la vente, il est comptabilisé à sa juste valeur moins les coûts de cession ou disposition sous toute autre forme.

Les investissements dans des entreprises associées sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition, en incluant à titre supplémentaire n'importe quel coût directement attribuable à l'acquisition et toute contrepartie contingente active ou passive dépendant d'événements futurs ou de l'accomplissement de certaines conditions.

L'excédent entre le coût de l'investissement et le pourcentage correspondant au Groupe dans les justes valeurs des actifs nets identifiables est comptabilisé comme fonds de commerce, qui est inclus dans la valeur comptable de l'investissement. Le défaut, une fois évalués les montants du coût de l'investissement, et l'identification et l'évaluation des actifs nets de l'entité associée, est enregistré en tant que produit dans la détermination de la participation de l'investisseur dans les résultats de l'entité associée de l'exercice où il a été acquis.

Si l'investissement résulte de la perte de contrôle d'une société dépendante qui n'était pas constitutive d'une entreprise, le coût de l'investissement correspond à la juste valeur, nette des éliminations des résultats dérivés de la perte de contrôle.

Les méthodes comptables des entreprises associées ont fait l'objet d'une homogénéisation temporelle et de valeur dans les mêmes conditions auxquelles il est fait référence aux paragraphes relatifs aux entités dépendantes.

La participation du Groupe aux bénéfices ou pertes des entreprises associées engrangés à partir de la date d'acquisition est enregistrée comme une augmentation ou une baisse de la valeur des investissements en les portant au crédit ou au débit du poste « Résultat des entités intégrées dans l'activité ordinaire par la méthode de la mise en équivalence » du compte de résultat consolidé. De la même façon, la participation du Groupe dans « Autres éléments du résultat global » des entités

associées obtenu à partir de la date d'acquisition, est enregistrée comme une augmentation ou une baisse de la valeur des investissements dans les entités associées, en reconnaissant la contrepartie par nature dans « Autres éléments du résultat global » de l'état du résultat global consolidé. Les distributions de dividendes sont enregistrées comme des dépréciations de la valeur des investissements. Pour déterminer la participation du Groupe aux bénéfices ou aux pertes, y compris les pertes pour dépréciation comptabilisées par les associés, il est tenu compte des produits ou des charges dérivés de la méthode d'acquisition.

La participation du Groupe dans les bénéfices ou les pertes des entreprises associées et dans les changements des capitaux propres, est déterminée sur la base de la participation dans la propriété à la clôture de l'exercice, sans tenir compte de l'éventuel exercice ou conversion de droits de vote potentiels. Toutefois, la participation du Groupe est déterminée en prenant en compte l'exercice éventuel de droits de vote potentiels et d'autres instruments financiers dérivés qui, en substance, donnent actuellement accès aux bénéfices économiques associés aux participations dans la propriété, c'est-à-dire, le droit de participer à des dividendes futurs et à des changements dans la valeur des entreprises associées.

Les pertes dans les entités associées qui correspondent au Groupe se limitent à la valeur de l'investissement net, à l'exception des cas où des obligations légales ou implicites aient été assumées par le Groupe ou qu'il ait effectué des paiements au nom des entreprises associées. Aux fins de comptabilisation des pertes pour dépréciation dans des entreprises associées, on considère comme investissement net le résultat obtenu en ajoutant à la valeur comptable découlant de l'application de la méthode de la mise en équivalence à celle qui correspond à toute autre rubrique qui, en substance, fait partie de l'investissement dans des entreprises associées. L'excédent des pertes sur les investissements dans des instruments de capitaux propres est appliqué au reste des postes dans l'ordre inverse à la priorité de liquidation. Les bénéfices obtenus ultérieurement par les entreprises associées pour lesquels la comptabilisation des pertes a été limitée à la valeur de l'investissement, sont enregistrés dans la mesure où ils sont supérieurs aux pertes non comptabilisées auparavant.

Dans ce sens, si la part des pertes d'une entité associée est égale ou supérieure à sa participation dans cette associée, le Groupe ne reconnaîtra plus la part qui pourrait lui correspondre lors de pertes ultérieures. À ces effets, la participation dans l'associée sera égale au montant comptable de l'investissement, calculé selon la méthode de la mise en équivalence, auquel sera ajouté le montant de toute autre part à long terme qui, en substance, ferait partie de l'investissement net du Groupe dans l'entité associée.

Les bénéfices et pertes non réalisés dans les transactions effectuées entre le Groupe et les entreprises associées ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils correspondent à des participations d'autres investisseurs non liés. Ce critère n'est pas appliqué à la reconnaissance de pertes non réalisées constituant un indicateur de la dépréciation de la valeur de l'actif transmis. Cependant, les bénéfices et pertes dérivés de transactions entre le Groupe et les entreprises associées d'actifs nets constitutifs d'une entreprise, sont comptabilisés dans leur totalité.

Pour la réduction de la participation dans une entité dépendante n'impliquant pas de perte d'influence significative sur cette dernière ou lorsque le Groupe perd le contrôle conjoint d'une coentreprise et conserve une influence significative, le Groupe constate un résultat à hauteur de l'écart entre la contrepartie reçue et la partie proportionnelle de la valeur comptable de la participation cédée. Les autres éléments du résultat global correspondant à la partie proportionnelle de l'entité associée cédée est reclassé dans les résultats ou réserves comme si la société liée avait vendu directement les actifs ou passifs en lien avec celui-ci. Si la transaction implique une perte, le Groupe vérifie la dépréciation de la valeur de l'investissement résiduel conservé.

Dépréciation de la valeur

Après avoir appliqué la méthode de la mise en équivalence, le Groupe évalue s'il existe un indicateur objectif de dépréciation de l'investissement net dans l'entité associée.

Le calcul de la dépréciation est déterminé en tant que résultat de la comparaison de la valeur comptable associée à l'investissement net dans l'entité associée avec sa valeur recouvrable, celle-ci étant entendue comme la valeur d'usage ou juste valeur la plus élevée moins les coûts de vente ou disposition sous toute autre forme. Dans ce sens, la valeur d'usage est calculée en fonction de la participation du Groupe dans la valeur actuelle des flux de trésorerie estimés des opérations courantes et des montants pouvant résulter de la vente finale de l'entité associée.

Le montant récupérable de l'investissement dans une société liée est évalué en lien avec chaque société associée, sauf si elle ne constitue pas une unité génératrice de trésorerie (UGE).

d) Partenariats-

Sont considérées comme partenariats les partenariats où il existe un accord contractuel afin de partager le contrôle sur une activité économique, de telle sorte que les décisions sur les activités pertinentes exigent le consentement unanime du Groupe et des autres participants ou acteurs/opérateurs. L'évaluation de

l'existence d'un contrôle conjoint s'effectue en examinant la définition de contrôle des entités dépendantes.

- Coentreprises : Les investissements réalisés dans les coentreprises sont enregistrés en appliquant la méthode de la mise en équivalence exposée à la lettre antérieure.
- Opérations conjointes : dans les opérations conjointes, le Groupe reconnaît, dans les comptes annuels consolidés, ses actifs, y compris sa participation dans les actifs contrôlés conjointement ; ses passifs, notamment sa participation dans les passifs engagés conjointement avec les autres opérateurs ; les produits obtenus de la vente de sa part de la production découlant de l'opération conjointe, sa part des produits obtenus de la vente de la production découlant de l'opération conjointe, ses charges, y compris la part des charges conjointes lui correspondant.
- Le Groupe a le contrôle conjoint des différentes Unions temporaires d'entreprises, en raison de l'existence d'arrangements contractuels demandant le consentement unanime des deux parties en vue de prendre des décisions sur les activités importantes.

Le Groupe a classé les investissements comme opérations conjointes, étant donné que les parties possèdent des droits sur les actifs et des obligations concernant les passifs. Il s'agit de droits principaux et non de droits subsidiaires. De plus, le Groupe inclut dans cette catégorie certaines sociétés étrangères qui sont considérées comme des instruments similaires à des UTE (différents types de joint ventures), à travers lesquelles il mène une partie de son activité.

L'acquisition par le Groupe de la participation initiale et postérieure dans le cadre d'une opération conjointe constituant une entreprise est comptabilisée en appliquant les critères développés pour les regroupements d'entreprise en fonction du pourcentage de participation possédé dans les actifs et passifs individuels. Toutefois, pour la prise postérieure d'une participation supplémentaire conjointe, la participation préalable dans les actifs et passifs individuels ne fait pas l'objet d'une revalorisation, dans la mesure où le Groupe conserve le contrôle conjoint.

e) Transactions et soldes en monnaie étrangère-

Transactions, soldes et flux en monnaie étrangère

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties à la monnaie fonctionnelle selon le taux de change entre la monnaie fonctionnelle et la monnaie étrangère à la date à laquelle ces transactions sont effectuées.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont changés en euros selon le taux en vigueur à la clôture de l'exercice, alors que ceux non monétaires évalués selon le coût historique, sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle la transaction a eu lieu. Enfin, la conversion en euros des actifs non monétaires évalués à leur juste valeur a été réalisée en appliquant le taux de change en vigueur à la date à laquelle l'évaluation a été réalisée.

Conversion des entreprises à l'étranger

Le Groupe a invoqué l'exemption figurant dans la norme IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS » relative aux montants cumulés des Écarts de conversion. De ce fait, les Écarts de conversion comptabilisés dans les comptes annuels consolidés générés avant le 1er janvier 2004 ont été inclus dans les résultats non distribués. À partir de cette date, la conversion en euros des entreprises à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas celle d'un pays hyperinflationniste a été réalisée selon les critères suivants :

- les actifs et passifs, y compris le fonds de commerce et les ajustements des actifs nets dérivés de l'acquisition des entreprises, y compris les soldes comparatifs, sont convertis selon le taux de change à la date de clôture de chaque bilan ;
- les produits et les charges, y compris les soldes comparatifs, sont convertis selon les taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ;
- les écarts de change découlant de l'application des critères susvisés sont considérées comme des Écarts de conversion en autres éléments du résultat global ;

Ce même critère s'applique à la conversion des états financiers des sociétés appliquant la méthode de la mise en équivalence, étant donné que les Écarts de conversion correspondent à la participation du Groupe en « Autres éléments du résultat global ».

Les écarts de conversion enregistrés dans « Autres éléments du résultat global » sont comptabilisés dans les résultats en tant qu'un ajustement sur le résultat de la vente, en suivant les critères exposés aux paragraphes relatifs aux entités dépendantes et associées.

Entreprises étrangères dans les économies hyperinflationnistes

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie hyperinflationniste sont exprimés selon l'unité de mesure courante à la date du bilan.

Les résultats et la situation financière des entreprises du Groupe à l'étranger, dont la monnaie fonctionnelle appartient à une économie hyperinflationniste sont convertis en euros de la manière suivante :

- Les actifs et passifs, y compris le fonds de commerce, les ajustements des actifs nets dérivés de l'acquisition des entreprises, les postes des capitaux propres, les charges et les produits et les flux de trésorerie, sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan le plus récent.
- Les soldes comparatifs sont ceux qui ont été présentés dans les comptes annuels consolidés de l'exercice antérieur et ne sont pas ajustés en fonction des variations ultérieures des prix ou des taux de change. L'effet de l'ajustement sur les soldes de l'exercice antérieur est comptabilisé en tant que réserve dans les capitaux propres consolidés.

Aucune des monnaies fonctionnelles des entités consolidées et associées établies à l'étranger ne correspond à des économies considérées comme hyperinflationnistes selon les critères établis à ce sujet dans les Normes internationales d'information financière, sauf dans le cas du Venezuela et de l'Argentine, cette dernière depuis le 1er janvier 2018 (voir le point g de la Note 2).

À la clôture comptable des exercices 2020 et 2019, ces états financiers ont été retraités en termes de l'unité de mesure ayant cours aux 31 décembre 2020 et 2019. Les états financiers du Venezuela et de l'Argentine étaient élaborés en utilisant la méthode du coût historique et ont été retraités en appliquant un indice général des prix, qui dans le cas du Venezuela a été de 844,05 % (contre 9 589,49 % en 2019). Au 31 décembre 2020, l'impact cumulé de ce retraitement dans les capitaux propres s'élève à environ 424 milliers d'euros (environ 907 milliers d'euros, au 31 décembre 2019).

f) Coûts pour intérêts-

Le Groupe comptabilise, à leur valeur la plus élevée, les coûts pour intérêts directement attribuables à l'acquisition, construction ou production d'actifs qualifiés. Les actifs qualifiés sont ceux qui exigent une période de temps substantielle avant de pouvoir être utilisés ou faire l'objet d'une vente. Dans la mesure où le financement a été obtenu spécifiquement pour l'actif qualifié, le montant des intérêts à capitaliser est déterminé en fonction des coûts réels encourus au cours de l'exercice, moins les rendements obtenus sur les placements à court terme effectués avec ces fonds.

La capitalisation des intérêts commence lorsque les charges liées aux actifs ont été encourues, les intérêts ont été encourus et les activités nécessaires sont menées pour préparer les actifs ou une partie de ceux-ci pour

l'usage souhaité ou pour leur vente, et prend fin lorsque toutes ou pratiquement toutes les activités nécessaires pour préparer les actifs ou une partie des actifs pour l'usage envisagé ou pour leur vente ont été achevées. Cependant, la capitalisation des intérêts est suspendue pendant les périodes durant lesquelles le développement de l'activité est interrompu, si celles-ci se prolongent de façon significative dans le temps, excepté si le retard temporel est nécessaire pour mettre l'actif en état de fonctionnement ou pour la vente.

g) Actifs non courants détenus en vue de la vente-

Les actifs non courants ou groupes d'éléments destinés à être cédés, dont la valeur comptable va être récupérée fondamentalement à travers une transaction de vente, sont classés en tant qu'« Actifs non courants détenus en vue de la vente » au lieu d'« Actifs pour usage continu ». Afin de classer les actifs non courants ou groupes d'éléments destinés à être cédés comme détenus en vue de la vente, ils doivent être disponibles sous leurs conditions actuelles pour être cédés, en étant exclusivement assujettis aux termes usuels et habituels des transactions de vente. Il est également nécessaire qu'il soit estimé que la transaction est hautement probable.

Les actifs non courants ou groupes d'éléments destinés à être cédés classés en tant qu'éléments détenus en vue de la vente ne sont pas amortis et sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur moins les coûts de vente ou disposition sous toute autre forme.

Le Groupe classe à la date d'acquisition un actif non courant ou groupe d'éléments destinés à être cédés, comprenant des entités dépendantes, et une partie ou la totalité des investissements dans des entreprises associées ou des coentreprises acquises exclusivement en vue de leur cession ou d'échange, comme celles détenues en vue de leur vente, lorsqu'il pense que la transaction prévue va à être réalisée pendant l'année suivante et que la vente respecte les conditions pour être considérée comme hautement probable dans un court délai postérieur à l'acquisition. Lors de la comptabilisation initiale de ce type d'actifs, leur évaluation initiale est déterminée en retenant la valeur la plus basse entre la valeur à laquelle ils ont été comptabilisés dans le cas de ne pas avoir été classés comme disponibles pour la vente et leur juste valeur moins les coûts de cession ou de disposition sous toute autre forme.

h) Actifs incorporels-

Fonds de commerce

Le fonds de commerce est déterminé en suivant les critères exposés au paragraphe relatif aux regroupements d'entreprises.

Le fonds de commerce ne s'amortit pas, sa dépréciation est vérifiée avec une périodicité annuelle ou plus réduite, s'il existe des indices d'une potentielle perte de la valeur de l'actif. À ces effets, le fonds de commerce résultant du regroupement d'entreprises est attribué à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGE) ou groupes d'UGE du Groupe dont il est attendu qu'ils vont bénéficier des synergies du regroupement, les critères mentionnés au paragraphe j) Dépréciation de la valeur, étant alors appliqués. Après la comptabilisation initiale, le fonds de commerce est évalué à son coût moins les pertes pour dépréciation de la valeur accumulées.

Les pertes de valeur liées au fonds de commerce, ne font pas l'objet d'une reprise postérieure.

Le fonds de commerce généré en interne n'est pas comptabilisé comme un actif.

Autres actifs incorporels

Les immobilisations incorporelles sont inscrites dans l'état de situation financière consolidé pour leur valeur de coût minorée dans le montant des amortissements et pertes pour dépréciation cumulés.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement tout au long de leur durée de vie.

Dépréciation de la valeur des actifs

Le Groupe évalue et détermine les pertes et les reprises des pertes en raison de la dépréciation de la valeur de l'actif incorporel conformément aux critères mentionnés au paragraphe j).

i) Immobilisations corporelles-

Reconnaissance initiale

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et, le cas échéant, la perte cumulée pour dépréciation de la valeur. Toutefois, avant le 1er janvier 2004, le Groupe Elecnor a actualisé la valeur de certains actifs des immobilisations corporelles en vertu de diverses dispositions légales à ce sujet. Le Groupe Elecnor, conformément aux IFRS, a considéré le montant de ces revalorisations comme une part du coût de ces actifs parce qu'il entend qu'elles équivalaient à l'évolution des indices des prix.

Le coût des immobilisations corporelles inclut les coûts estimés de démantèlement ou de sortie, ainsi que la réhabilitation du lieu où celles-ci sont situées, à condition qu'elles constituent des obligations encourues en raison de leur utilisation et à des fins autres que la production

de stocks. À cet égard, étant donné que le Groupe Elecnor n'est pas tenu de faire face à des coûts significatifs relatifs à la clôture de ses installations, l'état de situation financière consolidé ci-joint n'inclut aucune provision à ce titre, hormis une provision pour démantèlement relative au parc éolien du Canada et pour les parcs éoliens sis au Brésil (note 19).

Les coûts capitalisés incluent les charges financières relatives au financement externe, exigibles durant la période de construction sur des chantiers dont la période de construction dépasse un an.

Les travaux réalisés par le Groupe pour ses propres immobilisations corporelles sont reflétés au coût cumulé qui résulte de l'addition des coûts externes et des coûts internes, déterminés en fonction des propres consommations de matériels d'entrepôt et des coûts de fabrication, déterminés selon les taux horaires d'absorption similaires à ceux utilisés pour évaluer les stocks. Durant l'exercice 2020, le montant enregistré à ce titre s'élève à environ 37 381 milliers d'euros (21.495 milliers d'euros en 2019) et est enregistré à la rubrique « Travaux réalisés par l'entreprise pour elle-même » du compte de résultat consolidé, correspondant principalement à des parcs éoliens sis au Brésil (durant l'exercice 2019 en Espagne).

Coûts postérieurs

Postérieurement à la comptabilisation initiale de l'actif, seuls sont capitalisés les coûts encourus qui généreront des bénéfices économiques futurs pouvant être considérés comme étant probables et dont il est possible d'évaluer le montant de manière fiable. Dans ce sens, les coûts dérivés de la maintenance quotidienne des immobilisations corporelles s'enregistrent au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les remplacements d'éléments des immobilisations corporelles susceptibles d'être capitalisés impliquent de réduire la valeur comptable des éléments remplacés. Dans les cas où le coût des éléments remplacés n'ait pas été amorti de façon indépendante, et où il ne serait pas réalisable de déterminer leur valeur comptable, on utilise le coût du remplacement à titre indicatif du coût des éléments au moment de leur acquisition ou construction.

Amortissements

Les amortissements des éléments des immobilisations corporelles se réalisent en répartissant leur montant amortissable de manière linéaire tout au long de leur durée de vie.

Les amortissements des éléments des immobilisations corporelles sont déterminés au moyen de l'application des critères mentionnés ci-dessous :

	Années suivantes de durée de vie	
	2020	2019
Constructions	33-50	33-50
Installations techniques et machines(*)	20-30	20-30
Outils	3-10	3-10
Mobilier et objets	3-10	3-10
Équipements pour le traitement de l'information	3-5	3-5
Éléments de transport	2-10	2-10
Autres immobilisations	3-10	3-10

(*) Il inclut les machines et les installations liées aux projets éoliens, principalement des aérogénérateurs.

Le Groupe révisé la valeur résiduelle, la durée de vie et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles à la clôture de chaque exercice. Les modifications des critères initialement établis sont reconnues comme un changement d'estimation.

Dépréciation de la valeur des actifs

Le Groupe évalue et détermine les pertes et les reprises des pertes en raison de la dépréciation de la valeur des immobilisations corporelles conformément aux critères mentionnés au paragraphe j).

Les Administrateurs de la Société mère considèrent que la valeur comptable des actifs ne dépasse pas leur valeur récupérable, en calculant celle-ci en fonction des flux de caisse futurs que génèrent ces actifs (Note 3.j).

j) Détérioration de la valeur des actifs non financiers assujettis à amortissement ou dépréciation-

Le Groupe applique le critère d'évaluer l'existence d'indices permettant de mettre en évidence la détérioration potentielle de valeur des actifs non financiers assujettis à amortissement ou dépréciation, dans le but de vérifier si la valeur comptable des actifs mentionnés dépasse la valeur récupérable.

En outre, et indépendamment de l'existence d'un quelconque indice de dépréciation, le Groupe vérifie, au moins avec une périodicité annuelle, la potentielle dépréciation de la valeur qui pourrait affecter le fonds de commerce et les actifs incorporels avec une durée de vie indéfinie.

La valeur récupérable des actifs est constituée par la valeur la plus élevée entre leur juste valeur moins les coûts de vente et leur valeur d'usage.

Le calcul de la valeur d'usage de l'actif est effectué en fonction des flux de trésorerie futurs attendus qui

dériveront de l'utilisation de l'actif, des attentes relatives à d'éventuels ajustements dans le montant ou la distribution temporelle des flux, de la valeur temporelle de l'argent, du prix à payer pour supporter l'incertitude associée à l'actif, et en fonction d'autres facteurs dont les acteurs du marché tiendraient compte lors de l'évaluation des flux de trésorerie futurs associés à cet actif.

Lorsque le montant récupérable est inférieur à la valeur nette comptable de l'actif, la perte correspondante pour dépréciation est enregistrée en charge de la rubrique « Amortissements, dépréciation et dotations aux provisions » du compte de résultats consolidés ci-joint.

À chaque clôture d'exercice le Groupe évalue s'il existe un quelconque indice que la perte pour dépréciation de la valeur comptabilisée dans des exercices antérieurs n'existe plus ou a diminué. Les pertes pour dépréciation de la valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Les pertes pour dépréciation du reste des actifs ne sont compensées que s'il s'est produit un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur récupérable de l'actif.

k) Locations-

Identification des locations

Le Groupe évalue au début du contrat si celui-ci inclut une location. Un contrat constitue une location ou en contient une lorsqu'il accorde le droit de contrôler l'utilisation de l'actif identifié pendant une certaine période en échange d'une contrepartie. La période pendant laquelle le Groupe utilise un actif inclut les périodes consécutives et non consécutives. Le Groupe ne procède à revoir les conditions que lorsqu'une modification est introduite dans le contrat.

Comptabilité du preneur

Dans les contrats comprenant un ou plusieurs composants de location et des composants de non-location, le Groupe considère tous ces composants comme un seul et unique composant de location.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer les méthodes comptables indiquées ci-après aux locations à court terme ni à celles dont l'actif sous-jacent présente une valeur inférieure à cinq mille euros, soit principalement les locations de machines utilisées dans le cadre de travaux car il est estimé que leur durée est inférieure à ou proche d'un an, étant donné qu'en raison de l'activité à laquelle ils sont destinés, ils sont loués pour la durée des travaux. Le 31 décembre 2020, la rubrique Actif au titre du droit d'utilisation correspond principalement à la location des locaux et des terrains sur lesquels sont situés les parcs éoliens.

Pour ce type de contrat, le Groupe comptabilise les paiements de manière linéaire au cours de la durée de location.

Le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif de location au commencement de la location. L'actif au titre du droit d'utilisation est composé du montant du passif de location, de tout paiement de la location effectué à la date de commencement ou antérieurement, moins les avantages reçus, les coûts directs de départ engagés et une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état à assumer, en fonction de ce qui figure dans la politique comptable relative aux provisions.

Le Groupe évalue le passif de location à la valeur actuelle des paiements de location dus à la date de commencement. Le Groupe déduit les paiements de location au taux d'emprunt marginal correspondant, à moins de pouvoir établir de manière fiable le taux d'intérêt implicite du bailleur. À cet égard, pour la mesure initiale du passif de location le taux d'emprunt marginal a été utilisé, lequel représente le taux d'intérêt qu'un preneur devrait payer pour emprunter, pendant une période de temps similaire et avec une garantie semblable, les fonds nécessaires pour obtenir un actif d'une valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un contexte économique semblable. Le Groupe utilise différents taux d'escompte pour chaque pays et en fonction des périodes de location restantes. Les taux d'escompte appliqués vont de 0,70 % à 4,95 % pour les locations en Espagne en fonction de la durée des contrats, la majorité des contrats de location soumis à cette norme étant localisés dans ce pays.

Les paiements de location dus sont composés des paiements fixes, moins tout avantage à recouvrer, des paiements variables dépendant d'un indice ou taux, évalué lors de sa comptabilisation initiale selon l'indice ou taux applicable à la date de commencement, des montants dont le paiement est attendu aux titres de garanties de valeur résiduelle, du prix de l'exercice de l'option d'achat lorsque celui-ci est raisonnablement sûr et des paiements à titre d'indemnisation pour l'annulation de contrat, à condition que la durée du contrat de location reflète l'exercice de l'option d'annulation.

Le Groupe évalue les actifs au titre du droit d'utilisation au coût moins les amortissements et pertes cumulées pour dépréciation, ajustées à l'aide de toutes les éventuelles réestimations du passif de location.

Si le contrat transfère la propriété de l'actif au Groupe à la fin du contrat de location ou si l'actif au titre du droit d'utilisation inclut le prix de l'option d'achat, les critères d'amortissement indiqués dans la section sur les immobilisations corporelles sont appliqués entre la date de commencement de la location et la fin de la durée de vie de l'actif. Dans le cas contraire, le Groupe amortit

l'actif au titre du droit d'utilisation entre la date de commencement et la date la plus ancienne entre la fin de la durée de vie du droit ou la fin du contrat de location.

Le Groupe évalue le passif de location en l'augmentant de la charge financière générée et en y soustrayant les paiements réalisés et en réestimant la valeur comptable au titre des modifications de la location ou pour refléter les mises à jour des paiements fixes en substance.

Le Groupe enregistre les réestimations du passif en tant qu'ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation, jusqu'à ce que ce dernier soit réduit à zéro, et il les enregistre par la suite dans les résultats.

Le Groupe réestime le passif de location en déduisant les paiements de location à un taux actualisé, si un changement s'est produit dans la période de location ou dans les attentes concernant l'exercice de l'option d'achat de l'actif sous-jacent.

Le Groupe réestime le passif de location en cas de changement dans les montants dont le paiement est attendu au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou de changement dans l'indice ou le taux utilisé pour déterminer les paiements, y compris un changement pour refléter les variations dans les loyers du marché après la révision de ces derniers.

Toutefois, le Groupe a appliqué la simplification pratique prévue dans la norme afin de ne pas avoir à évaluer si les allègements accordés dans les paiements de loyers découlant du COVID-19 constituent une modification des locations. En conséquence, le Groupe comptabilise tous les changements dans les loyers au titre des allègements accordés en raison du COVID-19 de manière cohérente avec les changements ne constituant pas des modifications, c'est à dire comme les paiements variables indiqués précédemment. Le Groupe a appliqué de manière cohérente la simplification pratique aux contrats aux caractéristiques semblables et dans des circonstances du même type.

1) Instruments financiers-

Comptabilisation et classification des instruments financiers

Les instruments financiers sont classés au moment de leur reconnaissance initiale comme un actif financier, un passif financier ou un instrument des capitaux propres, en conformité avec le fonds économique de l'accord contractuel et les définitions de l'actif financier, du passif financier ou de l'instrument des capitaux propres, conformément aux dispositions de l'IAS 32 « Instruments financiers : présentation ».

Les instruments financiers sont comptabilisés quand le Groupe devient une partie obligée du contrat ou d'une relation conformément aux dispositions de celle-ci.

Aux fins de leur évaluation, le Groupe classe les instruments financiers dans les catégories d'actifs et passifs financiers à la juste valeur avec des variations dans les résultats, en séparant ceux désignés initialement de ceux détenus pour négociation ou évalués obligatoirement à la juste valeur avec des changements dans les résultats, les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers évalués à la juste valeur avec des changements dans « Autres éléments du résultat global », en séparant les instruments de capitaux propres désignés en tant que tels du reste des actifs financiers. Le Groupe classe les actifs financiers, distincts de ceux désignés à la juste valeur avec des variations dans les résultats, et les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur avec des variations dans « Autres éléments du résultat global », conformément au modèle d'activité et aux caractéristiques des flux contractuels. Le Groupe classe les passifs financiers comme étant évalués au coût amorti, sauf ceux désignés à la juste valeur avec des changements dans les résultats et ceux détenus pour la négociation.

Le Groupe classe un actif financier au coût amorti, s'il est détenu dans le cadre d'un modèle d'activité dont l'objectif est de détenir des actifs financiers pour obtenir des flux de trésorerie contractuels et les conditions contractuelles de l'actif donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui sont uniquement paiement du principal et des intérêts (SPPI) sur le montant du principal en attente.

Le Groupe classe un actif financier à la juste valeur avec des changements dans « Autres éléments du résultat global » s'il est détenu dans le cadre d'un modèle d'activité dont l'objectif est atteint en obtenant des flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers et les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui sont des SPPI.

Le modèle d'activité est déterminé par le personnel clé du Groupe et à un niveau qui reflète la façon dont il gère conjointement des groupes d'actifs financiers pour atteindre un objectif d'activité concret. Le modèle d'activité du Groupe représente la façon dont ce dernier gère ses actifs financiers pour générer des flux de trésorerie.

Les actifs financiers qui font partie d'un modèle d'activité dont l'objectif est de détenir des actifs pour percevoir des flux de trésorerie contractuels sont gérés pour générer des flux de trésorerie sous la forme de recouvrements contractuels pendant la durée de vie de l'instrument. Le Groupe gère les actifs détenus dans le portefeuille pour percevoir ces flux de trésorerie contractuels concrets. Pour déterminer si les flux de trésorerie sont obtenus au moyen

de la perception de flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, le Groupe tient compte de la fréquence, de la valeur et du calendrier des ventes durant les exercices antérieurs, des motifs de ces ventes et des attentes en relation avec l'activité de ventes future. Cependant, les ventes en elles-mêmes ne déterminent pas le modèle d'activité et, pour cela, elles ne peuvent pas être prises en compte de façon isolée. Au lieu de cela, ce sont les informations sur les ventes passées et sur les attentes de ventes futures qui offrent les données indicatives sur la façon d'atteindre l'objectif déclaré du Groupe pour ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et, plus spécifiquement, sur la façon dont les flux de trésorerie sont obtenus. Le Groupe tient compte des informations sur les ventes passées dans le contexte des motifs de ces ventes et des conditions qui existaient à ce moment-là en comparaison avec les conditions actuelles. À ces effets, le Groupe considère que les créances commerciales et autres comptes à recouvrer qui vont faire l'objet d'une cession à des tiers et qui ne vont pas représenter la sortie de ceux-ci sont détenus dans ce modèle d'activité.

Bien que l'objectif du modèle d'activité du Groupe est de détenir des actifs financiers pour percevoir des flux de trésorerie contractuels, le Groupe ne détient pas pour autant tous les instruments jusqu'à leur échéance. Pour cette raison, le Groupe a pour modèle d'activité le maintien d'actifs financiers pour percevoir des flux de trésorerie contractuels même lorsqu'il s'est produit, ou il est prévu qu'il se produise à l'avenir, des ventes de ces actifs. Le Groupe considère que cette condition est remplie, à condition que les ventes se produisent pour une augmentation du risque de crédit des actifs financiers. Dans les autres cas, au niveau individuel et agrégé, les ventes doivent être peu significatives bien qu'elles soient fréquentes, ou peu fréquentes dans le cas où elles seraient significatives.

Les flux de trésorerie contractuels qui sont des SPPI sont cohérents avec un accord de prêt de base. Dans un accord de prêt de base, les éléments les plus significatifs de l'intérêt sont généralement la contrepartie pour la valeur temporaire de l'argent et le risque de crédit. Toutefois, dans un accord de ce type, l'intérêt inclut également la contrepartie pour d'autres risques, comme celui de liquidité et des coûts, comme les coûts administratifs d'un prêt de base associés au maintien de l'actif financier pendant une période déterminée. En outre, l'intérêt peut inclure une marge de bénéfice cohérente avec un accord de prêt de base.

Le Groupe désigne un passif financier au moment initial à la juste valeur avec des changements dans les résultats, si en procédant ainsi il élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou dans la reconnaissance qui surgirait d'une autre façon, si l'évaluation des actifs ou passifs ou la reconnaissance des résultats de ces derniers étaient effectuées sur des bases différentes ou un groupe

de passifs financiers ou d'actifs financiers et de passifs financiers est géré, et son rendement est évalué, sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie d'investissement ou de gestion du risque documentée, et des informations sont fournies au niveau interne en relation avec ce groupe sur cette même base au personnel clé de la direction du Groupe.

Le Groupe classe le reste des passifs financiers, sauf les contrats de garantie financière, les engagements d'octroi d'un prêt à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché et les passifs financiers résultant d'un transfert d'actifs financiers qui ne remplissent pas les conditions pour leur sortie des comptes ou qui sont comptabilisés en utilisant l'approche de l'implication continue, en tant que passifs au coût amorti.

Catégorie d'instruments financiers à juste valeur

Nous donnons ci-après une analyse des instruments financiers qui sont évalués aux 31 décembre 2020 et 2019 à la juste valeur après leur reconnaissance initiale,

	Juste valeur au 31 décembre 2020			
	Milliers d'euros			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers non courants				
Instruments financiers dérivés (Note 18)	-	180	-	180
Actifs financiers courants				
Instruments financiers dérivés (Note 18)	-	830	-	830
Passif non courant				
Instruments financiers dérivés (Note 18)	-	(10 676)	-	(10 676)
Passif courant				
Instruments financiers dérivés (Note 18)	-	(7 455)	-	(7 455)
	-	(17 121)	-	(17 121)

	Juste valeur au 31 décembre 2019			
	Milliers d'euros			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers non courants				
Instruments financiers dérivés (Note 18)	-	24	-	24
Actifs financiers courants				
Instruments financiers dérivés (Note 18)	-	3 873	-	3 873
Passif non courant				
Instruments financiers dérivés (Note 18)	-	(14 132)	-	(14 132)
Passif courant				
Instruments financiers dérivés (Note 18)	-	(5 722)	-	(5 722)
	-	(15 957)	-	(15 957)

regroupés par niveau du 1 au 3, selon le système de calcul de la juste valeur :

- Niveau 1 : leur juste valeur est obtenue par l'observation directe de leur cours sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 : leur juste valeur est déterminée par l'observation sur le marché d'inputs différents des prix inclus dans la catégorie 1, qui sont observés pour les actifs et passifs, soit directement (prix) ou indirectement (c'est-à-dire, obtenus des prix).
- Niveau 3 : leur juste valeur est déterminée par des techniques d'évaluation qui incluent des inputs pour les actifs et passifs non observés directement sur les marchés.

Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs et passifs évalués au coût amorti sont reconnus initialement à leur juste valeur, en incluant ou soustrayant les coûts de transaction encourus. Ils sont évalués postérieurement au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs financiers évalués au coût

Les investissements dans des instruments de capitaux propres pour lesquels il n'existe pas d'informations suffisantes pour être évalués, ou ceux dans lesquels il existe une ample fourchette d'évaluations et les instruments dérivés qui leur sont liés et qui doivent être liquidés pour remise de ces investissements, sont évalués au coût. Néanmoins, si le Groupe peut disposer à tout moment d'une évaluation fiable de l'actif ou du contrat, ceux-ci sont reconnus à ce moment-là à la juste valeur, en enregistrant les bénéfices ou pertes dans les résultats ou dans « Autres éléments du résultat global », si l'instrument est désigné à la juste valeur avec des changements dans Autres éléments du résultat global.

Dépréciation de la valeur

Le Groupe reconnaît dans les résultats une correction de valeur pour pertes de crédit attendues des actifs financiers évalués au coût amorti, à la juste valeur avec des changements dans autres éléments du résultat global, comptes à recouvrer pour locations-financements, actifs pour contrat, engagements de prêt et garanties financières.

Pour les actifs financiers évalués à la juste valeur avec des changements dans Autres éléments du résultat global, la perte de crédit attendue est inscrite dans « Autres éléments du résultat global » et ne réduit pas la juste valeur des actifs.

Le Groupe évalue à chaque clôture l'ajustement de valeur à un montant égal aux pertes de crédit attendues au cours des douze mois suivants, pour les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la date de reconnaissance initiale ou lorsqu'il estime que le risque de crédit d'un actif financier n'a pas augmenté significativement.

En évaluant s'il existe une augmentation significative du risque de crédit, le Groupe tient compte de toutes les informations prospectives raisonnables et supportables, en particulier :

- Notations de risque de crédit internes et externes ;
- Changements adverses actuels ou attendus dans l'activité, conditions financières ou économiques

pouvant provoquer un changement significatif dans la capacité du prestataire pour accomplir ses obligations ;

- Changements significatifs actuels ou attendus dans le résultat d'exploitation du prestataire ;
- Augmentations significatives du risque de crédit dans d'autres instruments financiers du même prestataire ;
- Changements significatifs dans la valeur de la garantie qui supporte l'obligation ou dans la qualité des garanties ou améliorations de crédit d'un tiers ;

Nonobstant ce qui précède, le Groupe inscrit la perte de crédit attendue durant toute la durée de vie de l'instrument pour créances commerciales ou actifs pour contrat.

Intérêts et dividendes

Le Groupe comptabilise les intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit le taux de mise à jour qui ajuste la valeur comptable d'un instrument financier sur les flux de trésorerie estimés tout au long de la durée de vie attendue de l'instrument, en fonction de ses conditions contractuelles et sans tenir compte des pertes ultérieures pour risques de crédit, sauf pour les actifs financiers acquis ou générés avec des pertes encourues.

Les produits de dividendes provenant d'investissements dans des instruments de capitaux propres sont comptabilisés dans les résultats à la naissance des droits pour le Groupe de les percevoir, quand il est probable qu'il reçoive les bénéfices économiques et le montant peut être estimé de façon fiable.

Sorties et modifications de passifs financiers

Le Groupe annule un passif financier ou une partie de ce dernier lorsqu'elle a accompli l'obligation contenue dans le passif, ou qu'elle est légalement exemptée de la responsabilité principale contenue dans le passif, que ce soit en vertu d'un procès judiciaire ou par le créancier.

L'échange d'instruments de dette entre le Groupe et la contrepartie, ou les modifications substantielles des passifs reconnus initialement, sont comptabilisés comme une annulation du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier, à condition que les instruments aient des conditions sensiblement différentes.

Le Groupe considère que les conditions sont sensiblement différentes si la valeur actuelle des flux de trésorerie escomptés selon les nouvelles conditions, y compris toute commission payée nette de toute commission reçue, et en utilisant pour effectuer l'escompte le taux d'intérêt effectif

initial, diffère d'au moins 10% de la valeur actuelle escomptée des flux de trésorerie restants du passif financier initial.

Si l'échange est enregistré en tant qu'une annulation du passif financier initial, les coûts ou commissions sont comptabilisés dans les résultats comme faisant partie du résultat de celle-ci. Dans le cas contraire, les flux modifiés sont escomptés au taux d'intérêt effectif initial, en comptabilisant tout écart avec la valeur comptable préalable dans les résultats. Par ailleurs, les frais ou commissions ajustent la valeur comptable du passif et sont amortis selon la méthode du coût amorti sur la durée résiduelle du passif modifié.

Le Groupe comptabilise l'écart entre la valeur comptable du passif financier ou d'une partie de celui-ci annulé ou cédé à un tiers et la contrepartie payée, y compris tout actif cédé différent de la trésorerie ou du passif assumé dans les résultats.

Le Groupe a souscrit auprès de divers établissements financiers des contrats d'opérations de confirming pour la gestion des paiements aux fournisseurs. Le Groupe applique les critères antérieurs pour évaluer s'il doit décomptabiliser le passif initial avec les créanciers commerciaux et comptabiliser un nouveau passif avec les établissements financiers. Les passifs commerciaux dont la liquidation est gérée par les établissements financiers figurent au poste « Dettes commerciales et autres comptes à payer », dans la mesure où le Groupe n'ait cédé que la gestion des paiements aux établissements financiers, en se maintenant en tant qu'obligé primaire au paiement des dettes face aux créanciers commerciaux.

En outre, les dettes maintenues auprès des établissements financiers en conséquence de la vente des passifs commerciaux sont inscrites à titre de dettes commerciales pour opérations de confirming, du poste Dettes commerciales et autres comptes à payer de l'état de situation financière consolidé.

m) Comptabilité des opérations de couverture-

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés selon les critères exposés antérieurement pour les actifs et passifs financiers. Les instruments financiers dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture décrits ci-dessous sont classés et évalués en tant qu'actifs ou passifs financiers à la juste valeur, avec des changements dans les résultats. Les instruments financiers dérivés, qui remplissent les critères de la comptabilité de couverture, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, plus, le cas échéant, les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur contrat, ou moins, le cas échéant, les coûts de

transaction qui sont directement attribuables à leur émission. Toutefois, les coûts de transaction sont inscrits postérieurement dans les résultats, dans la mesure où ils ne font pas partie de l'ajustement effectif de la couverture.

Au début de la couverture le Groupe désigne et documente formellement les opérations de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie qu'il assume par rapport à ces dernières. La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, le poste couvert, la nature du risque couvert et la façon dont le Groupe mesure l'efficacité de la couverture.

La comptabilisation des opérations de couverture n'est applicable que lorsqu'il existe une relation économique entre le poste couvert et l'instrument de couverture, le risque de crédit n'a pas un effet dominant sur les changements de valeur résultant de cette relation économique et le ratio de couverture est le même que celui qui résulte du montant du poste couvert que le Groupe utilise réellement pour couvrir ce montant du poste couvert. Cependant, cette désignation ne doit pas refléter un déséquilibre entre les pondérations du poste couvert et de l'instrument de couverture susceptible de générer une inefficacité de couverture, indépendamment du fait qu'il soit comptabilisé ou non, pouvant donner lieu à un résultat comptable contraire à la finalité de la comptabilité de couvertures.

De la même façon, dans les couvertures des flux de trésorerie des transactions prévues ou d'une composante de ces dernières, le Groupe évalue si ces transactions sont hautement probables ou si elles présentent une exposition aux variations des flux de trésorerie qui pourraient finalement avoir un impact sur le résultat de l'exercice.

Le Groupe évalue au début de la relation de couverture et de façon continue si la relation remplit les conditions de l'efficacité de façon prospective. Le Groupe évalue l'efficacité à chaque clôture comptable ou lorsqu'il se produit des changements significatifs affectant les conditions de l'efficacité.

Le Groupe effectue une évaluation qualitative de l'efficacité, pour autant que les conditions fondamentales de l'instrument et du poste couvert coïncident. Lorsque les conditions fondamentales ne coïncident pas pleinement, le Groupe utilise un dérivé hypothétique avec des conditions fondamentales équivalant au poste couvert pour évaluer et mesurer l'inefficacité.

Le Groupe désigne uniquement comme postes couverts les actifs, passifs, engagements fermes et les transactions prévues hautement probables. Le poste couvert peut être un poste individuel ou un groupe de postes.

Le Groupe uniquement désigne comme postes couverts ceux qui impliquent une partie externe au Groupe.

Le Groupe désigne des instruments financiers dérivés, essentiellement des contrats à terme et des options en monnaie étrangère et des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les différents risques.

Couvertures des flux de trésorerie

Le Groupe inscrit dans « Autres éléments du résultat global » les pertes ou gains provenant de l'évaluation à la juste valeur de l'instrument de couverture qui correspondent à la partie qui a été identifiée comme couverture efficace. La partie de la couverture qui est considérée inefficace, ainsi que la composante spécifique de la perte ou du gain ou des flux de trésorerie liés à l'instrument de couverture, exclus de l'évaluation de l'efficacité de la couverture, sont inscrites au débit ou au crédit des comptes de frais et charges financiers.

Dans les couvertures de transactions prévues donnant lieu à la reconnaissance d'un actif ou passif financier, les pertes ou gains associés qui ont été reconnus dans « Autres éléments du résultat global » sont reclassés dans les résultats dans le ou les mêmes exercices durant lesquels l'actif acquis ou le passif assumé ont un impact sur le résultat et dans le même poste du compte de résultats consolidés.

Interruption de la comptabilité de couvertures

Si la relation de couverture ne remplit plus les conditions d'efficacité liées au ratio de couverture, mais l'objectif de gestion du risque est toujours le même pour cette relation, le Groupe ajuste le ratio de couverture afin que les critères des relations de couverture soient toujours remplis (rééquilibré). Ce rééquilibré se réfère aux ajustements effectués dans les montants désignés du poste couvert ou de l'instrument de couverture d'une relation existante dans le but de maintenir le ratio de couverture qui remplit les conditions de l'efficacité des couvertures. Le Groupe comptabilise le rééquilibré comme une continuation de la relation de couverture. À la date du rééquilibré, le Groupe détermine l'inefficacité de la relation et comptabilise toute inefficacité dans les résultats.

Le Groupe n'interrompt le ratio de couverture de façon prospective que lorsque toute ou une partie de la relation de couverture cesse de remplir les conditions qualifiées. Cela inclut les situations dans lesquelles l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, a pris fin ou a été exercé. À ces effets, le remplacement ou renouvellement d'un instrument de couverture n'est pas une expiration ou une fin, pour autant que l'opération soit cohérente avec l'objectif documenté de gestion du risque du Groupe.

Dans les couvertures des flux de trésorerie le montant cumulé dans « Autres éléments du résultat global » n'est comptabilisé dans les résultats que lorsque la transaction prévue se produit. Nonobstant ce qui précède, les montants cumulés dans « Autres éléments du résultat global » sont reclassés comme produits ou charges financiers au moment où le Groupe ne s'attend pas à ce que la transaction prévue se produise.

n) Émission et acquisition d'instruments de capitaux propres et comptabilisation de dividendes-

L'acquisition par le Groupe d'instruments de capitaux propres de la Société mère est présentée au coût d'acquisition de façon séparée comme une diminution des capitaux propres dans l'état de situation financière consolidé, indépendamment du motif qui a justifié leur acquisition. Dans les transactions réalisées avec des instruments de capitaux propres aucun résultat n'est comptabilisé.

L'amortissement postérieur des instruments de la Société mère donne lieu à une réduction du capital social pour le montant de la valeur nominale de ces actions, et la différence positive ou négative entre le prix d'acquisition et la valeur nominale des actions est débitée ou créditée dans les comptes de réserve.

Les dividendes, que ce soit en espèces ou en nature, sont comptabilisés en tant qu'une réduction des capitaux propres au moment où ils sont approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires.

o) Bénéfices par action-

Le bénéfice de base par action est calculé comme le quotient de la division du bénéfice net de la période attribuable à Elecno, S.A. par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant cette période, sans inclure le nombre moyen d'actions d'Elecno, S.A. en portefeuille.

De son côté, le bénéfice par action dilué est calculé comme le quotient de la division du résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période, ajusté par la moyenne pondérée des actions ordinaires qui seraient émises si toutes les actions ordinaires potentielles étaient converties en actions ordinaires de la société.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le bénéfice de base par action coïncide avec le dilué, puisqu'il n'y a pas eu d'actions potentielles en circulation durant cet exercice.

p) Stocks-

Cette rubrique de l'état de situation financière consolidé reprend les actifs que Groupe Elecno :

- A en cours de production, de construction ou de développement dans ce but sauf en ce qui concerne les travaux en cours, pour lesquels la reconnaissance de produits est réalisée comme indiqué au paragraphe u.1 ; ou
- Prévoit de les consommer dans le processus de production ou dans la prestation de services.

Les stocks sont évalués à la plus petite des deux valeurs suivantes : leur coût et leur valeur nette réalisable. Le coût inclut toutes les charges dérivées de leur acquisition et de leur transformation, y compris celles encourues pour les placer dans leurs conditions et leur emplacement actuels.

Si les stocks sont des produits qui ne sont pas normalement interchangeables entre eux, leur coût est établi spécifiquement, tandis que pour le reste on utilise la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette réalisable est le prix estimé de vente moins les coûts estimés pour achever leur production et ceux nécessaires pour effectuer la vente.

La composition de la rubrique « Stocks » du Groupe Elecno pour les exercices 2020 et 2019 est la suivante :

	Milliers d'euros	
	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières et autres approvisionnements	3 294	3 547
Stocks commerciaux	957	529
Produits semi-finis et finis	1 641	1 683
	5 892	5 759

q) Trésorerie et équivalents de trésorerie-

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts bancaires à vue auprès des établissements de crédit. Sont également inclus à ce titre les autres investissements à court terme très liquides, à condition qu'ils soient facilement convertibles en montants en numéraire et que le risque de changement de la valeur auquel ils sont exposés soit insignifiant. Sont compris à cet effet, les investissements dont l'échéance est inférieure à trois mois à partir de la date d'acquisition.

Le Groupe classe les flux de trésorerie correspondant aux intérêts reçus et payés et aux dividendes reçus et payés en tant qu'activités de financement et d'investissement.

r) Subventions officielles d'Administrations publiques-

Les subventions officielles d'Administrations publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable de l'accomplissement des conditions associées à leur octroi et à l'encaissement de ces dernières.

Subventions de capital

Les subventions de capital accordées sous la forme d'actifs monétaires sont comptabilisées en les portant au crédit de la rubrique « Passif non courants – subventions officielles » de l'état de situation financière consolidé, et sont imputées dans la rubrique « Autres produits » au fur et à mesure que les actifs financiers correspondants sont amortis.

Au 31 décembre 2020, le Groupe Elecno a reçu des subventions de capital pour un montant de 5 218 milliers d'euros (6 448 milliers d'euros en 2019), non encore imputées aux résultats. Le montant des subventions officielles de capital imputé au résultat dans l'exercice 2020 a été de 786 milliers d'euros environ (484 milliers d'euros en 2019) et sont enregistrés à la rubrique « Autres produits d'exploitation » du compte de résultats consolidés ci-joint.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont imputées aux résultats dans l'exercice au cours duquel se produisent les charges subventionnées correspondantes, en les portant au crédit du poste « Autres produits d'exploitation ».

La rubrique « Autres produits d'exploitation » des comptes de résultats consolidés correspondant aux exercices 2020 et 2019 inclut respectivement à ce titre des montants d'environ 3 774 milliers d'euros et 3 241 milliers d'euros, respectivement. La plupart des subventions d'exploitation reçues par le Groupe Elecno dans les exercices 2020 et 2019 se rapportent aux coûts supportés par Deimos Space, S.L.U. et ses filiales dans le développement de leurs activités.

s) Provisions-

La politique du Groupe est celle de constituer des provisions pour le montant estimé nécessaire pour faire face efficacement aux responsabilités, légales ou implicites, probables ou certaines, issues de contingences, de litiges en cours ou d'obligations, qui surgissent comme

résultat d'événements passés, à condition que soit probable le fait de se défaire de ressources et qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de leur montant. Leur dotation est effectuée à la naissance de la responsabilité ou de l'obligation (Note 19) en charge de la rubrique du compte de résultats correspondante selon la nature de l'obligation pour la valeur présente de la provision quand l'effet de l'actualisation de l'obligation est significatif.

Les montants comptabilisés dans l'état de situation financière consolidé correspondent à la meilleure estimation à la date de clôture des déboursments nécessaire pour annuler l'obligation présente, après avoir tenu compte des risques et incertitudes liés à la provision.

Les provisions sont annulées dans les résultats lorsqu'une sortie de ressources pour annuler ladite obligation n'est pas probable. La reprise est effectuée dans le poste de résultats où la charge correspondante a été enregistrée et l'excédent, le cas échéant, est comptabilisé dans le poste « Autres produits ».

Par ailleurs, les passifs contingents ne sont pas comptabilisés s'ils correspondent à des obligations possibles (qui dépendent du fait que se produisent ou non des événements futurs incertains) ou à des obligations présentes qui ne remplissent pas la condition de reconnaissance de provision (parce qu'elles ne sont pas probables ou parce que leur montant ne peut être quantifié avec fiabilité)(Notes 19 et 23).

Provisions pour démantèlement

Les provisions auxquelles il est fait référence dans ce paragraphe sont comptabilisées selon les critères généraux de comptabilisation des provisions et sont enregistrées en tant que valeur la plus élevée du coût des éléments des immobilisations corporelles avec lesquels elles sont associées (voir le paragraphe i)).

t) Indemnités de licenciement-

Les indemnités de licenciement sont comptabilisées à la date antérieure entre celle où le Groupe ne peut plus retirer son offre et celle où sont comptabilisés les coûts d'une restructuration que représente le versement d'indemnités de licenciement.

Dans le cas des indemnités de licenciement découlant de la décision des employés d'accepter une offre, il est considéré que le Groupe ne peut plus retirer son offre à la date antérieure entre celle où le Groupe ne peut plus retirer son offre et celle où prend effet une restriction sur la capacité du Groupe à retirer son offre.

Dans le cas des indemnités de licenciement involontaire, il est considéré que le Groupe ne peut plus retirer son offre quand il a communiqué le plan aux employés concernés ou aux représentants syndicaux, et les actions nécessaires afin de le compléter indiquent qu'il est improbable qu'il se produise des changements significatifs dans ce plan, et quand le nombre d'employés qui vont être licenciés a été identifié, ainsi que la catégorie de l'emploi ou des fonctions et le lieu de travail et la date de licenciement prévue, le Groupe établissant alors les indemnités de licenciements que les employés vont percevoir, avec suffisamment de détails afin que les employés puissent déterminer le type et le montant des rétributions qu'ils recevront au moment du licenciement.

u) Reconnaissance de produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients-

u.1 Produits pour la vente de contrats de construction

Le Groupe exécute divers projets de construction pour des clients. Les projets sont considérés comme une unique obligation d'exécution satisfaite au fil du temps. Cela se doit au fait que les projets sont conçus spécifiquement pour les clients et qu'il s'agit de projets avec un niveau élevé d'intégration. Les produits des projets sont comptabilisés au fil du temps du fait que l'exécution de la part du Groupe produit un actif contrôlé par les clients et, de plus, sans usage alternatif pour le Groupe, qui a droit à l'encaissement pour l'exécution complète jusqu'à la clôture de l'exercice.

Le Groupe inscrit le produit des contrats par la méthode des ressources basée sur les coûts encourus sur les coûts totaux attendus.

Le Groupe ajuste la mesure de la progression en fonction de la modification des circonstances et enregistre l'impact comme un changement d'estimation de façon prospective.

Le produit comptabilisé pour la mesure de la progression est comptabilisé comme un actif pour contrat, dans la mesure où le montant n'est pas exigible, et comme un compte à recouvrer, s'il existe un droit inconditionnel d'encaissement. Si l'encaissement reçu pour le client est supérieur au produit comptabilisé, un passif pour contrat est comptabilisé. Si la période de temps écoulé entre l'exigibilité du produit et la date prévue de recouvrement est supérieure à douze mois, le Groupe comptabilise le produit pour la valeur actuelle attendue du montant à recouvrer, escompté à un taux d'intérêt reflétant le risque de crédit du client. Par la suite, le Groupe comptabilise un produit financier. Si la période de temps écoulé entre le recouvrement du montant du client et l'enregistrement du produit pour la mesure de la progression est supérieure

à douze mois, le Groupe inscrit une charge financière au crédit du passif dès le moment où l'avance est encaissée jusqu'à ce que le produit soit inscrit. Le taux d'intérêt utilisé pour comptabiliser la charge financière est déterminé par le taux d'emprunt marginal du Groupe.

u.2 Prestation de services

Les produits ordinaires dérivés de la prestation de services sont comptabilisés en tenant compte tenu du degré de réalisation de la prestation à la date de clôture lorsque le résultat de la transaction peut être estimé de manière fiable. Cette circonstance se produit lorsque le montant des produits, le degré de réalisation, les coûts déjà encourus et ceux en attente d'être encourus peuvent être évalués avec fiabilité et qu'il est probable que les bénéfices économiques dérivés de la prestation du service soient reçus.

u.3 Modifications contractuelles

Le Groupe inscrit les modifications contractuelles lorsqu'elles ont été approuvées par les parties.

Le Groupe inscrit une modification contractuelle comme un contrat séparé lorsque :

- a) La portée du contrat augmente en raison de l'ajout de biens ou services qui sont différents et
- b) Le prix du contrat augmente d'un montant reflétant le prix individuel des biens ou services additionnels, plus tout ajustement pour refléter les circonstances particulières du contrat.

S'il n'existe pas de contrat séparé, il existe une fin du contrat original, dans la mesure où les biens ou services résiduels sont distincts de ceux qui ont préalablement été remis. Dans ce cas, le Groupe inscrit la contrepartie résiduelle et la nouvelle, de façon prospective avec les obligations ou biens ou services distincts dans une obligation, en attente de remise.

Dans le cas contraire, le montant de la modification est assigné à toutes les obligations, y compris celles qui peuvent avoir été remises préalablement, en inscrivant un ajustement dans les produits exigibles jusqu'à cette date.

Le Groupe assigne les changements dans le prix de la transaction aux obligations du contrat de la même façon qu'au début du contrat, raison pour laquelle le Groupe ne réassigne pas le prix de la transaction pour refléter les changements dans les prix de vente indépendants depuis le début du contrat. Les montants assignés aux obligations satisfaites sont inscrits comme produit ou réduction du produit lorsque la modification intervient. Le Groupe enregistre un changement dans le prix de la transaction,

en appliquant les critères antérieurs sur les modifications contractuelles.

Cependant, en cas de changement dans le prix de la transaction intervenu postérieurement à une modification contractuelle, le Groupe assigne l'effet du changement aux obligations identifiées antérieurement à la modification, dans la mesure où le changement du prix est attribuable à un montant de contrepartie variable promis antérieurement à la modification, et la modification n'est pas comptabilisée comme un contrat séparé mais comme une fin du contrat initial. Dans les autres cas où la modification n'est pas comptabilisée comme un contrat séparé, le Groupe assigne le changement du prix de la transaction aux obligations du contrat modifié, c'est-à-dire, aux obligations qui étaient en attente d'exécution ou partiellement en attente d'exécution après la modification.

Dans les modifications contractuelles acceptées par les parties, mais dans lesquelles il manque l'approbation du prix de la transaction, le Groupe inscrit la modification pour le montant dont il est attendu qu'il est hautement probable qu'il ne se produise pas une réversion significative du produit. Le Groupe ajuste les estimations du prix de la transaction à chaque clôture comptable.

v) Impôt sur les bénéfices-

La charge ou le produit au titre d'impôt sur les bénéfices comprend tant l'impôt courant que l'impôt différé.

L'impôt courant est le montant à payer ou à récupérer de l'impôt sur les bénéfices, celui-ci étant lié au gain ou à la perte fiscale consolidée de l'exercice. Les actifs ou passifs liés à l'impôt courant sur les bénéfices sont évalués d'après les montants dont on prévoit qu'ils seront à verser ou à récupérer auprès des autorités fiscales, en utilisant la législation et aux taux d'imposition approuvés et en attente d'être approuvés à la date de clôture de l'exercice.

Les passifs pour impôt différé sont les montants à payer à l'avenir à titre d'impôt sur les sociétés qui sont liés à des différences temporaires imposables, tandis que les actifs pour impôt différé sont les montants à récupérer au titre de l'impôt sur les sociétés en raison de l'existence de différences temporaires déductibles, d'assiettes imposables négatives compensables ou de déductions en attente d'application. À ces effets, l'on entend par différence temporaire la différence existant entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur assiette fiscale.

L'impôt courant ou différé sur les bénéfices est inscrit aux résultats, sauf s'il découle d'une transaction ou événement économique inscrit dans le même exercice ou un autre exercice différent, dans la valeur nette ou un regroupement d'entreprises.

Comptabilisation de passifs pour impôt différé

Le Groupe comptabilise les passifs pour impôt différé dans tous les cas sauf :

- lorsqu'ils découlent de la comptabilisation initiale du fonds de commerce ou d'un actif ou passif d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'a pas de conséquences sur les résultats comptables ni sur l'assiette imposable à la date de la transaction ;
- lorsqu'ils correspondent à des différences liées à des investissements dans des sociétés dépendantes, liées et des coentreprises et que le Groupe a la capacité de contrôler le moment de leur reprise et qu'il n'est pas probable que cette dernière se produise dans un avenir proche.

Comptabilisation d'actifs pour impôt différé

Le Groupe comptabilise tous les actifs pour impôt différé hormis si :

- il est probable qu'il existe des bénéfices imposables dans l'avenir suffisants pour les compenser ou lorsque la législation fiscale prévoit la possibilité d'une conversion future d'actifs pour impôt différé en un crédit exigible face à l'Administration publique. Toutefois, les actifs découlant de la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs issus d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'a pas de conséquences sur les résultats comptables et sur l'assiette imposable à la date de la transaction, ne sont pas comptabilisés ;
- ils correspondent à des différences temporaires liées à des investissements dans des sociétés dépendantes, associées et des coentreprises, dans la mesure où les différences temporelles seront inversées dans un avenir prévisible et que des bénéfices imposables sont attendus à l'avenir pour compenser les différences.

Il est considéré probable que le Groupe dispose de bénéfices imposables suffisants pour récupérer les actifs pour impôt différé pourvu qu'il existe des différences temporaires imposables en quantité suffisante auprès de la même autorité fiscale et pour le même contribuable dont la reprise est attendue dans le même exercice fiscal que celui lors duquel il est prévu que soit repris les différences temporelles déductibles, ou pour les exercices lors desquels une perte fiscale, due à une différence temporaire déductible, peut être compensée par des bénéfices antérieurs ou postérieurs.

Afin de déterminer les bénéfices imposables futurs, le Groupe tient compte des possibilités de planification

fiscale, à condition qu'il ait l'intention de les adopter ou qu'il est probable qu'il va les adopter.

Évaluation des actifs et des passifs pour impôt différé

Les actifs et passifs pour impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt à appliquer lors des exercices au cours desquels il est prévu de réaliser les actifs ou payer les passifs, conformément à la réglementation et aux taux en vigueur ou approuvés et en attente d'être publiés et après avoir pris en compte les conséquences fiscales découlant de la façon dont le Groupe pense récupérer les actifs ou régler les passifs. À cet effet, le Groupe a considéré l'abattement pour reprise de mesures temporelles développé dans la trente-septième disposition transitoire de la loi 27/2014, du 27 novembre 2014, relative aux impôts sur les sociétés, comme une régularisation au taux d'imposition applicable à la différence temporaire déductible associée à la non-déductibilité des amortissements effectués pendant les exercices 2013 et 2014 et à la mise à jour des comptes de résultat de la Loi 16/2012, du 27 décembre 2012.

Le Groupe révisé, à la date de clôture de l'exercice, la valeur comptable des actifs pour impôt différé dans le but de réduire cette valeur dans la mesure où il n'est pas probable qu'il existera des assiettes imposables positives futures suffisantes pour les compenser.

Les actifs pour impôt différé qui ne remplissent pas les conditions antérieures ne sont pas comptabilisés dans l'état de situation financière consolidé. Le Groupe révisé de nouveau, à la clôture de l'exercice, si les conditions sont remplies pour comptabiliser les actifs pour impôt différé qui n'avaient préalablement pas été comptabilisés.

Incertitudes relatives aux traitements fiscaux

Un traitement fiscal incertain est tout traitement fiscal appliqué par une entité lorsqu'il existe une incertitude quant au fait qu'une telle approche sera acceptée par l'autorité fiscale. L'interprétation analyse :

- Comment déterminer l'unité de compte appropriée, et que chaque traitement fiscal incertain doit être considéré séparément ou dans son ensemble, selon l'approche qui prédit le mieux la résolution de l'incertitude.
- Que l'entité doit assumer qu'une autorité fiscale examinera les traitements fiscaux incertains et aura pleine connaissance de toutes les informations liées, c'est-à-dire, il faut ignorer le risque de détection.

- Que l'entité doit refléter l'effet de l'incertitude dans sa comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'il n'est pas probable que les autorités fiscales acceptent le traitement.
- Que l'impact de l'incertitude doit être évalué en utilisant la méthode du montant le plus probable ou la valeur attendue, en fonction de quelle méthode prédit le mieux la résolution de l'incertitude, et que les jugements et estimations effectués doivent être de nouveau évalués dans tous les cas où les circonstances ont changé ou il existe de nouvelles informations affectant les jugements.

Si le Groupe estime qu'il n'est pas probable que les autorités fiscales acceptent un traitement fiscal incertain ou un groupe de traitements fiscaux incertains, elle évalue cette incertitude dans la détermination de l'assiette de l'impôt, les bases imposables, les crédits pour bases imposables négatives, déductions ou taux d'imposition. Le Groupe évalue l'effet de l'incertitude dans la déclaration de l'impôt sur les sociétés via la méthode du montant attendu, lorsque le spectre des résultats possibles est très ample ou via la méthode du résultat le plus probable lorsque le résultats est binaire ou concentré sur une valeur. Dans les cas où l'actif ou le passif par impôt calculé selon ces critères est supérieur au montant présenté dans les déclarations, celui-ci est présenté comme courant ou non courant dans l'état de situation financière consolidé en fonction de la date attendue pour la récupération ou liquidation, en tenant compte, le cas échéant, du montant des intérêts de retard correspondants sur le passif au fur et à mesure qu'ils sont dus dans le compte de résultat. Le Groupe enregistre les changements dans les faits et circonstances sur les incertitudes relatives aux traitements fiscaux en tant que changement d'estimation.

Le Groupe inscrit et présente les sanctions conformément à la politique comptable relative aux provisions indiquée.

Classification

Les actifs et passifs pour impôt différé sont comptabilisés dans l'état de situation financière consolidé en tant qu'actifs ou passifs non courants, quelle que soit leur date attendue de réalisation ou liquidation.

w) État des flux de trésorerie-

Le Groupe présente l'état des flux de trésorerie par la méthode indirecte, en utilisant les expressions suivantes dans les sens suivants :

- Flux de trésorerie. Entrées et sorties d'argent liquide et de ses équivalents, ceux-ci étant entendus comme les investissements à court terme de grande liquidité et sans risque significatif d'altération de leur valeur.
- Activités d'exploitation. Activités typiques des entités qui forment le Groupe Elecnor, et autres activités qui ne peuvent pas être qualifiées d'investissement ou de financement. Le Groupe présente les activités de confirmant de dettes commerciales comme une activité d'exploitation.
- Activités d'investissement. Celles d'acquisition, cession ou disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non inclus dans la trésorerie et ses équivalents. Le Groupe classe les intérêts et les dividendes perçus comme activités d'investissement.
- Activités de financement. Activités qui produisent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation des exercices 2020 et 2019 correspondent aux opérations courantes du Groupe et s'inscrivent dans la ligne de ceux de l'exercice précédent. Par ailleurs, en ce qui concerne cette même rubrique, la Société mère ne conserve aucun solde utilisé dans ses lignes de factoring, ni à la clôture de l'exercice 2020 ni à celle de l'exercice 2019.

Les flux nets de trésorerie de l'activité d'investissement des exercices 2020 et 2019 sont principalement liés aux nouveaux investissements en immobilisations corporelles (voir Note 11), ainsi qu'aux flux nets de trésorerie découlant de certaines opérations d'entreprise réalisées lors de ces deux exercices, tel que décrit aux Notes 2.f et 7.

Enfin, les principaux mouvements dans les flux de trésorerie des activités de financement aussi bien lors de l'exercice 2020 que lors de l'exercice 2019 correspondent aux nouvelles émissions et amortissements de billets à ordre émis sur le Marché alternatif des revenus fixes, au financement obtenu pour les nouveaux projets éoliens en Espagne et au Brésil, ainsi qu'à une plus grande disponibilité de la tranche crédit de la dette syndiquée de la Société mère.

x) Informations financières par segment-

Un segment d'exploitation et une composante du Groupe qui réalise des activités qui peuvent fournir des produits ordinaires et entraîner des dépenses, dont les résultats d'exploitation sont révisés régulièrement par la plus haute autorité en matière de prises de décision portant sur l'exploitation du Groupe, afin de se prononcer sur les ressources qui doivent être assignées au segment, évaluer ses performances et pour lequel des informations financières distinctes sont disponibles.

y) Environnement-

Le Groupe effectue des opérations dans le but principal de prévenir, réduire ou réparer les dégâts susceptibles d'être provoqués par ses activités sur l'environnement.

Les charges liées aux activités environnementales sont inscrites en tant qu'Autres charges d'exploitation durant l'exercice où elles sont encourues.

Les éléments des immobilisations corporelles acquis dans le but d'être utilisés de façon durable durant son activité et dont la finalité principale est de minimiser l'impact environnemental et de protéger et améliorer l'environnement, y compris la réduction ou élimination de la pollution future des opérations du Groupe, sont inscrits en tant qu'actifs au moyen de l'application de critères d'évaluation, présentation et ventilation cohérents avec ceux qui sont mentionnés au paragraphe i).

4. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe Elecnor est exposée à certains risques financiers qu'il gère moyennant le regroupement de systèmes d'identification, mesure, limitation de concentration et supervision. La gestion et la limitation des risques financiers s'effectuent de manière coordonnée entre la Direction Corporative et les différentes Unités d'Activité et Filiales qui composent le Groupe. Les opérations relatives à la gestion des risques financiers sont approuvées au plus haut niveau de décision et conformément aux normes, aux politiques et aux procédures établies.

Risque de taux de change-

Le risque de marché concernant le taux de change est la conséquence des opérations que mène le Groupe sur les marchés internationaux dans le cours de ses opérations. Une part des produits et charges d'approvisionnements est exprimée en monnaies distinctes de la monnaie fonctionnelle. C'est pourquoi pourrait exister le risque que les fluctuations dans les taux de change de ces monnaies par rapport à la monnaie fonctionnelle puissent affecter les résultats du Groupe.

Pour gérer et minimiser ce risque Elecnor utilise des stratégies de couverture, puisque l'objectif est de générer des bénéfices uniquement à travers le développement des activités ordinaires qu'elle mène et non pas à travers la spéculation sur les fluctuations du taux de change.

Les instruments utilisés pour obtenir cette couverture sont essentiellement l'endettement référencé à la devise de recouvrement du contrat, les assurances de change et les opérations de swap au moyen desquels Elecnor et l'entité financière échangent les courants d'un prêt exprimé en euros pour les courants d'un autre prêt exprimé dans une autre devise, ainsi que l'utilisation de « panier de monnaies » pour couvrir des financements mixtes indexés à différentes devises.

Au 31 décembre 2020, si l'euro s'était déprécié/ apprécié de 10% par rapport au dollar américain, et si le reste des variables constantes s'était maintenu, le bénéfice consolidé après impôts aurait été supérieur et inférieur de 5 861 milliers d'euros et de 4 795 milliers d'euros, respectivement (4 305 milliers d'euros et 3 522 milliers d'euros, respectivement, en 2019), en raison principalement de la conversion de la rubrique de créances commerciales et comptes à payer.

Le Groupe est principalement exposé à un risque de taux de change du dollar pour des opérations avec cette devise.

Les principales expositions du Groupe au risque de taux de change au 31 décembre 2020 et 2019 sont détaillées ci-dessous : Les tableaux ci-joints reflètent la valeur comptable des instruments financiers ou des classes d'instruments financiers du Groupe libellés en devise étrangère :

Exercice 2020

Milliers d'euros	Crédits à entreprises du Groupe à long terme	Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dettes commerciales et autres comptes à payer
MXN	-	322	333	1
EUR	-	3 116	2 524	(11 076)
USD	7 994	86 362	63 584	(33 612)
DZD	-	16 132	107	(10 339)
GBP	-	96	38	(28)
HTG	-	12 744	-	(2 897)
JOD	-	5 226	86	(2 986)
OMR	-	28 607	3 789	(21 885)
AOA	-	39 807	529	(3 046)
NOK	-	9 719	3 308	(5 302)
DOP	-	11 223	4 719	(9 865)
XAF	-	11 087	857	488
MAD	-	297	3 898	(93)
MRO	-	5 649	178	(925)
VES	-	1	1	(341)
GHS	-	7 203	242	(1 013)
HNL	-	2 344	856	(597)
XOF	-	1 125	-	(1 056)
Autres	-	7 866	834	(3 352)
Total	7 994	248 926	85 883	(107 924)

Exercice 2019

Milliers d'euros	Crédits à entreprises du Groupe à long terme	Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dettes commerciales et autres comptes à payer
MXN	-	567	809	-
EUR	-	1 500	1 178	(2 350)
USD	10 561	54 884	107 365	(16 138)
DZD	-	19 741	294	(17 012)
GBP	-	54	8	(14)
HTG	-	12 921	-	(2 601)
JOD	-	8 695	163	(5 082)
OMR	-	13 380	791	(786)
AOA	-	14 229	1 974	-
NOK	-	7 394	6 003	(4 158)
DOP	-	26 355	4 862	(11 429)
XAF	-	4 813	3 578	-
MAD	-	302	3 970	-
MRO	-	11 056	701	(2 048)
VES	-	-	-	(766)
GHS	-	5 778	239	(1 596)
HNL	-	4 195	611	(446)
XOF	-	3 028	865	(2 095)
Autres	-	4 768	1 224	(3 332)
Total	10 561	193 660	134 635	(69 853)

Risque de taux d'intérêt-

Les variations dans les taux d'intérêt modifient la juste valeur des actifs et passifs qui produisent un intérêt à taux fixe ainsi que les flux futurs des actifs et passifs référencés à un taux d'intérêt variable. Elecnor bénéficie d'un financement externe pour la réalisation de ses opérations, en rapport essentiellement avec la promotion, la construction et l'exploitation des parcs éoliens, et qui sont réalisés sous la modalité de « Project financing ». Ce type de contrats requiert que soient clos contractuellement les Risques d'Intérêt moyennant des contrats d'instrument de couverture de taux.

Tant pour les financements de type « Project Financing » que pour les financements de l'entreprise, la plupart de l'endettement est établi contractuellement à un taux d'intérêt variable, en utilisant, s'il y a lieu, des instruments de couverture pour minimiser le risque d'intérêt du financement. Les instruments de couverture qui sont spécifiquement assignés à de dette financière et qui ont au maximum les mêmes montants nominaux et les mêmes dates d'échéance que les éléments couverts, et sont essentiellement des « swaps » des taux d'intérêts (IRS), dont la finalité est d'avoir un taux d'intérêt fixe pour les financements concertés à l'origine à des taux d'intérêt variables. Quoi qu'il en soit, les couvertures de taux d'intérêt sont contractées selon un critère d'efficacité comptable.

Si les taux d'intérêt au 31 décembre 2020 avaient été supérieurs ou inférieurs de 5 points de base en maintenant les autres variables constantes, le bénéfice consolidé avant impôts aurait été de 1 771 milliers d'euros et de 1 771 milliers d'euros supérieur/inférieur respectivement, en raison principalement d'une charge financière supérieure/inférieure pour les dettes à taux variable (2 241 milliers d'euros et 2 241 milliers d'euros supérieur/inférieur respectivement en 2019).

Autres risques de prix-

De même, le Groupe est exposé au risque que ses flux de caisse et ses résultats soient affectés, entre autres, par l'évolution du prix de l'énergie et du prix du pétrole. Dans ce sens, pour gérer et minimiser ces risques, le Groupe utilise ponctuellement des stratégies de couverture.

Risque de liquidité-

Le risque de liquidité est mitigé par la politique consistant à maintenir la trésorerie et les instruments hautement liquides et non spéculatifs à court terme, comme l'acquisition temporaire de bons du Trésor avec condition de rachat non optionnel et impositions en dollars à très court terme à travers des entités de crédit de premier ordre afin de pouvoir honorer ses engagements futurs, ainsi

que les contrats de facilités de crédit engagées pour un montant suffisant pour affronter les besoins prévus.

Les échéances des passifs financiers sont détaillées dans la Note 17.

En mars 2020, il devient évident que la pandémie va affecter avec une gravité imprévisible, mais en tout cas importante, l'évolution de l'économie à l'échelle mondiale, principalement de la manière suivante :

1. Impact sur les volumes de production à l'échelle mondiale.
2. Perturbations importantes dans les chaînes d'approvisionnement et de distribution.
3. Impact financier sur les entreprises, tous les secteurs étant affectés à des degrés divers :
 - Tensions de trésorerie en cas de liquidité insuffisante.
 - Augmentation du risque perçu et du coût de financement.

Dans le domaine financier, la situation et les scénarios possibles ont été analysés, avec le soutien permanent de conseillers et d'analystes d'établissements financiers. Les principales conclusions ont été les suivantes :

- Suite à l'annonce des mesures des différents gouvernements et de la BCE, à savoir principalement le Programme d'achat d'urgence face à la pandémie de 750 mille millions d'euros, un effondrement du système financier susceptible d'aboutir à une défaillance bancaire généralisée ou à l'application des clauses de « Rupture de marché » a été qualifié de très improbable.
- Au vu du consensus sur le marché concernant l'importance de disposer d'une trésorerie élevée pour affronter les périodes de grande incertitude, Elecnor a analysé les différentes solutions pour élargir les plafonds de financement.

Il a été conclu que les plafonds de financement devraient être suffisantes pour faire face aux différents scénarios, même les plus défavorables, concernant les prévisions de trésorerie, une fois celles-ci mises à jour en incluant les possibles effets du COVID-19.

Malgré tout, il fallait tenir compte du fait que les sources de financement incluent les billets à ordre émis sur le MARF, et qu'il n'était pas alors possible de se prononcer sur leur éventuel renouvellement. C'est pourquoi le recours à de nouvelles lignes de crédit bilatérales a été décidé.

Finalement, le MARF a continué à fournir un financement, et même si de nombreux émetteurs rencontrent des difficultés à émettre sur ce marché, ce n'est pas le cas d'Elecnor. En conséquence, les plafonds de financement actuels dépassent les prévisions et le risque d'illiquidité est minime.

Au 31 décembre 2020, le Groupe Elecnor conserve une position solide de liquidité avec suffisamment de trésorerie et de lignes disponibles pour respecter aisément les exigences en la matière, même en cas de contraction des marchés.

Risque de crédit-

Le principal Risque de Crédit est attribuable à des comptes à recouvrer pour des opérations commerciales, dans la mesure où une contrepartie ou un client n'honore pas ses engagements contractuels. Pour mitiger ce risque, on opère avec des clients présentant un historique de crédit approprié ; en outre, vu l'activité et les secteurs dans lesquels opère le Groupe, Elecnor dispose de clients de haute qualité de crédit. Toutefois, dans des ventes internationales à des clients non récurrents, on utilise des mécanismes tels que les avances, la lettre de crédit irrévocable et couverture de polices d'assurance pour garantir le recouvrement. Une analyse de la solvabilité financière du client est par ailleurs réalisée et des conditions spécifiques sont incluses dans le contrat afin de garantir le recouvrement.

Dans le cas des parcs d'éoliennes nationaux, l'énergie produite selon le cadre réglementaire électrique en vigueur, est vendue sur le Marché Ibérique d'Électricité (MIBEL), en recouvrant les produits de l'opérateur du marché OMIE, avec un système de garantie de paiements et de la Commission espagnole des marchés et de la concurrence (CNMC), entité régulatrice des marchés énergétiques en Espagne, dépendant du ministère espagnol de l'Industrie. Par ailleurs, le 1er juin, le contrat de vente d'énergie à long terme conclu entre le parc éolien P.E. Cofrentes et CEPSA est entré en vigueur. Pour leur part, Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral Energia, S.A. et Ventos dos Índios Energia, S.A. (Rio Grande do Sul, Brésil) ont signé des contrats de vente de l'énergie électrique qu'elles produisent pour une période de 20 ans par le biais de contrats à long terme conclus avec les compagnies de distribution électrique brésiliennes correspondantes. De plus, les parcs du complexe de São Fernando récemment construits dans le nord-est du Brésil vendent une partie de l'énergie produite sur le marché à court terme (MCP) et dans le cadre d'un nombre réduit de contrats bilatéraux à court terme signés avec des entreprises, jusqu'à l'entrée en vigueur des contrats de vente d'énergie électrique à long terme (la plupart sur 20 ans) à compter de 2022. De la même façon, Éoliennes de l'Érable a signé un contrat de vente avec la compagnie électrique canadienne Hydro-Québec, qui porte sur l'énergie électrique qu'elle générera durant une période de 20 ans.

En outre, en ce qui concerne les lignes de transmission pour lesquelles le Groupe fournit ses services au Brésil selon un régime de concession, l'Opérateur national des systèmes électriques (Operador Nacional do Sistema Elétrico - ONS) est chargé de coordonner les recouvrements et les paiements du système et indique tous les mois à la société concessionnaire les entreprises qui doivent la payer : productrices, grands consommateurs et entreprises de distribution connectés au système. Ces sociétés ont déposé avant même de se connecter au système une garantie qui est exécutée en cas de défaut de paiement, suite à quoi elles sont immédiatement déconnectées du système, puis l'obligation de paiement est répartie automatiquement entre le reste des utilisateurs du système. Ainsi, la société concessionnaire voit ses paiements garantis par le système électrique national, aucun défaut de paiement de la part de ses usagers ne s'étant produit.

Concernant les lignes de transmission du Chili, les actifs actuellement exploités appartiennent au système national de transmission dans lequel le Coordinateur Électrique National (CEN) est responsable de la coordination des flux de paiements aux sociétés de transmission. Le régime dans lequel les responsables d'effectuer le paiement aux entreprises de transmission sont les entreprises de génération était appliqué jusqu'en décembre 2018. À partir de l'année 2019, les entreprises de distribution sont intégrées comme les responsables d'effectuer le paiement, raison pour laquelle à partir de cette date il existe un portefeuille plus robuste de responsables du paiement. La garantie de paiement du système national de transmission se base sur une procédure du CEN qui établit que, face à de possibles défauts de paiement de la part d'une entreprise coordonnée (assujettie à la coordination du CEN), ce défaillant sera déconnecté du système et l'obligation de paiement sera répartie entre les entreprises coordonnées restantes.

De plus, nous construisons actuellement au Chili certains actifs du système de transmission par zone, segment composé de lignes et sous-stations électriques destinées à l'approvisionnement de clients réglementés d'une zone géographique particulière. En l'espèce, comme dans le cas des actifs du système national de transmission, leur rétribution est garantie par la procédure de recouvrement du CEN.

Elecnor tente toujours de prendre toutes les mesures possibles pour mitiger ce risque et procède à des analyses périodiques de son exposition au risque de crédit, en dotant les corrections opportunes de la valeur dues à la dépréciation. La Note 15.a) inclut les détails du montant échu des « Créances commerciales et autres comptes à recouvrer » et du montant déprécié aux 31 décembre 2020 et 2019.

Risque régulateur-

Quant au risque régulateur et, en particulier, celui qui est lié aux énergies renouvelables, Elecnor mène un suivi détaillé afin de recueillir de façon adéquate son impact dans le compte de résultats consolidés.

En 2020, l'arrêté ministériel TED/668/2020 du 17 juillet a été publié, revoyant les rétributions des investissements des années 2018 et 2019. Cette révision s'inscrit dans le cadre du Décret-loi royal 15/2018, qui exonérait l'électricité de l'impôt sur la valeur de la production (7 %) pendant le dernier trimestre 2018 et le premier trimestre 2019, cette exonération n'ayant pas été précédemment prise en compte par le gouvernement dans le calcul des paramètres de rétribution.

En ce qui concerne les parcs situés à l'étranger, les parcs éoliens au Brésil conservent des contrats d'achat d'énergie électrique à long terme (20 ans) auprès de différents acheteurs (Eletrobras, la Chambre de commercialisation de l'énergie électrique - CCEE, Cemig et entreprises de distribution), ces contrats ayant été signés dans le cadre mis en place par le gouvernement fédéral et par le biais d'enchères privées. Par ailleurs, le premier projet 100 % hors contrat a été lancé au Brésil (24,2 MW) pour la vente d'énergie sur le marché libre. Le parc du Canada a signé un contrat d'achat avec Hydro-Québec pour une période de 20 ans.

Autres risques-

En plus des risques décrits précédemment, le Groupe Elecnor est exposé à différents facteurs de risque (risques de gouvernance, stratégie, planification et environnement, opérationnels, de reporting et de conformité) liés aussi bien aux secteurs dans lesquels il intervient qu'au grand nombre de pays dans lesquels il exerce son activité, que ce soit de manière stable ou dans le cadre de projets ponctuels. Grâce à son système de gestion des risques, le Groupe mène une gestion continue et préventive de ces risques, de manière à réduire à des niveaux acceptables la probabilité qu'ils se réalisent et leur impact potentiel, le cas échéant, en termes de chiffre d'affaires, rendement et efficacité, réputation et durabilité. Les piliers de ce système de gestion des risques sont l'identification et l'évaluation continue des risques auxquels le Groupe est exposé, l'amélioration des mécanismes et des outils de gestion liés et la supervision et le suivi permanents de tout le processus.

Le Groupe ne prévoit pas que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) puisse avoir d'impact significatif sur ses états financiers consolidés, étant donné que l'activité du Groupe dans ledit pays n'est pas importante au vu de ses chiffres consolidés, étant estimé que, le cas échéant, le principal impact sera lié aux écarts de taux de change.

Les moyens utilisés pour affronter le télétravail de manière sûre pendant les mois de pandémie ont été essentiellement ceux détaillés ci-dessous : le surdimensionnement des communications, la distribution immédiate d'ordinateurs portables répartis dans plusieurs sièges, les technologies VPN sûres et robustes, la sécurisation des postes de travail à l'aide d'antivirus nouvelle génération, le double facteur d'authentification, la formation des employés en matière de cybersécurité et, surtout, le facteur humain.

5. DISTRIBUTION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat de 2020 de la Société mère en vue de sa présentation à l'Assemblée générale des actionnaires est exposée ci-dessous :

	Euros
Bases de l'affectation	
Bénéfices de l'exercice	31 632 749,89
Réserves libres	1 249 867,75
Total	32 882 617,64
Distribution	
Réserves libres	2 759 499,61
Réserve capitalisation Loi 27/2014	1 249 867,75
Acompte sur dividende	4 986 840,00
Dividende complémentaire	23 886 410,28
Total	32 882 617,64

La répartition des bénéfices et réserves de la Société mère de l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuvée par l'assemblée générale des actionnaires le 20 mai 2020 a été la suivante :

	Euros
Bases de l'affectation	
Bénéfices de l'exercice	30 123 118,03
Réserves libres	2 150 562,05
Total	32 273 680,08
Distribution	
Réserves libres	1 249 867,75
Réserve capitalisation Loi 27/2014	2 150 562,05
Acompte sur dividende	4 986 840,00
Dividende complémentaire	23 886 410,28
Total	32 273 680,08

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2020 il a été approuvé de distribuer un dividende complémentaire, pour un montant de 23 886 milliers d'euros, correspondant à un dividende par action de 0,33 euros compte tenu de l'acompte sur dividende de l'exercice 2019 versé en décembre 2019 pour un montant de 4 987 milliers d'euros.

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé à sa réunion du 28 octobre 2020 la distribution d'un acompte sur dividende de l'exercice 2020 pour un montant de 4 987 milliers d'euros (4 987 milliers d'euros en 2019), lequel a été enregistré en diminuant les capitaux propres à la rubrique « Acompte sur dividende de l'exercice » du passif du bilan ci-joint, qui a été versé le 9 décembre 2020.

Ces montants à distribuer ne dépassaient pas les résultats obtenus depuis la fin du dernier exercice par la Société, après avoir déduit l'estimation de l'impôt sur les sociétés à payer sur ces résultats, conformément aux dispositions de l'article 277 du texte remanié de la Loi espagnole sur les sociétés de capitaux.

L'état comptable prévisionnel présenté conformément aux exigences légales antérieures, qui mettait en évidence l'existence de suffisamment de liquidités pour distribuer le dividende susmentionné, était le suivant :

SITUATION DU CIRCULANT AU 30 septembre 2020

(À l'exclusion des Stocks et Comptes de régularisation)

	Milliers d'euros
Valeurs réalisables -	
Clients	769 111
Autres comptes	136 472
	905 583
Dettes à court terme-	
Fournisseurs	285 906
Prêts à court terme	307 860
Autres comptes	176 108
	769 874
Total circulant	135 709
Disponibilités de la trésorerie :	
Comptes de caisse/banques	167 685
(y compris monnaie étrangère)	
Total disponibilités de la trésorerie	167 685
Acompte sur dividende brut proposé-	
(0,05732 euros pour 87.000.000 actions)	4 987
% sur le bénéfice net à cette date	93,17%
% sur le solde circulant + trésorerie	1,64%

6. INFORMATIONS FINANCIÈRES PAR SEGMENT

L'IFRS 8 requiert que les segments opérationnels soient identifiés d'après l'information que la gérance de l'entité utilise pour prendre des décisions au sujet de questions concernant les opérations. Dans ce sens, les Administrateurs de la Société mère considèrent que les segments dont ils doivent donner l'information parce qu'ils constituent la base sur laquelle le Groupe prend ses décisions pour assigner des ressources et dont les résultats d'opération sont révisés régulièrement par la première autorité pour évaluer leur rendement, sont les segments des Infrastructures et Concessions. Par ailleurs, sur chacun de ces marchés sont obtenus des produits correspondant aux différentes activités que mène le Groupe.

Le segment des concessions englobe aussi bien les activités de concessions que celle d'exploitation des parcs éoliens étant donné que l'évolution et le suivi des résultats produits par les deux sont mesurés et gérés conjointement ; ainsi que la prise de décisions stratégiques de l'entreprise.

a) Information sur les segments d'activité-

Les actifs et passifs d'usage général, ainsi que les résultats générés par eux n'ont pas fait l'objet d'une assignation aux autres segments. De même, les postes de conciliation qui surgissent de la comparaison du résultat de l'intégration des états financiers des différents segments d'opération (qui sont dressés selon des critères de gestion) avec les états financiers consolidés du Groupe Elecnor n'ont pas fait non plus l'objet d'une assignation. Dans l'information donnée ci-après ces éléments apparaissent sous la rubrique de « Corporatifs ».

L'information relative aux segments d'opération est détaillée ci-après :

a) Le détail des rubriques du compte de résultat par segment aux 31 décembre 2020 et 2019 est le suivant :

Exercice 2020

Milliers d'euros	Infrastructures	Concessions	Corporatifs	Intersegments	Total au 31/12/2020
Compte de résultat					
Montant net du chiffre d'affaires	2 352 471	145 232	-	(41 751)	2 455 952
Résultat d'exploitation	110 800	65 842	(23 485)	(6 589)	146 568
Produits financiers	7 720	595	-	-	8 315
Charges financières	(11 206)	(24 410)	(570)	-	(36 186)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	203	-	-	-	203
Écarts de change	3 171	2 247	-	-	5 418
Dépréciation et résultats pour cession des immobilisations financières	1 623	(9)	-	-	1 614
Impôt sur les bénéfices	(40 815)	(8 795)	4 240	2 220	(43 150)
Résultats minoritaires	21	(4 500)	-	-	(4 479)
Résultat consolidé Société mère	71 517	30 970	(19 815)	(4 369)	78 303
EBITDA	161 708	112 791	(21 394)	(7 303)	245 802

Exercice 2019

Milliers d'euros	Infrastructures	Concessions	Corporatifs	Intersegments	Total au 31/12/2019
Compte de résultat					
Montant net du chiffre d'affaires	2 279 501	190 769	-	(16 544)	2 453 726
Résultat d'exploitation	119 585	87 474	38 978	(6 361)	239 676
Produits financiers	6 392	2 946	-	-	9 338
Charges financières	(17 837)	(36 723)	-	-	(54 560)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(3)	413	-	-	410
Écarts de change	(2 484)	(68)	-	-	(2 552)
Dépréciation et résultats pour cession des immobilisations financières	(655)	(1 580)	-	-	(2 235)
Impôt sur les bénéfices	(38 385)	(11 543)	(9 418)	(66)	(59 412)
Résultats minoritaires	(94)	(4 194)	-	-	(4 288)
Résultat consolidé Société mère	66 519	36 726	29 560	(6 428)	126 377
EBITDA	176 717	144 712	72 637	(7 070)	386 996

b) Le détail des actifs et passifs par segment aux 31 décembre 2020 et 2019 est le suivant :

Exercice 2020

Milliers d'euros	Infrastructures	Concessions	Corporatifs	Intersegments	Total au 31/12/2020
Actif-					
Immobilisations corporelles	152 889	614 652	-	(11 706)	755 835
Actifs incorporels	28 667	12 524	-	-	41 191
Actifs au titre du droit d'utilisation	35 054	14 848	-	-	49 902
Impôts différés actifs	61 014	15 792	-	3 749	80 555
Stocks	5 654	238	-	-	5 892
Créances	796 042	20 221	134	28 870	845 267
Actifs pour contrats conclus avec clients	338 880	-	-	-	338 880
Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence	19 690	460 280	-	-	479 970
Actifs financiers non courants	15 205	26 068	5 367	-	46 640
Actifs non courants détenus en vue de la vente	306	-	-	-	306
Autres actifs(*)	357 000	45 052	141	-	402 193
Total actif	1 810 401	1 209 675	5 642	20 913	3 046 631
Passif et capitaux propres-					
Passifs financiers non courants	61 777	386 560	361 133	-	809 470
Provisions pour risques et charges	9 803	21 187	22 335	-	53 325
Produits différés et subventions	3 654	1 564	-	-	5 218
Passifs non courants pour location	27 170	16 314	-	-	43 484
Autres passifs non courants	4 399	9 944	-	-	14 343
Impôts différés passifs	9 174	16 731	476	-	26 381
Provisions à court terme	62 982	13 773	-	-	76 755
Dette financière courante	82 922	42 400	1 528	-	126 850
Passifs courants pour locations	9 831	2 259	-	-	12 090
Dettes non financières courantes	1 230 422	20 530	27 825	-	1 278 777
Passifs associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-
Autres passifs(*)	42 758	27 012	541 316	(11 148)	599 938
Total Passif	1 544 892	558 274	954 613	(11 148)	3 046 631

(*) Il inclut essentiellement la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Exercice 2019

Milliers d'euros	Infrastructures	Concessions	Corporatifs	Intersegments	Total au 31/12/2019
Actif-					
Immobilisations corporelles	143 121	582 390	-	(9 776)	715 735
Actifs incorporels	29 692	12 628	-	-	42 320
Actifs au titre du droit d'utilisation	19 284	15 882	-	-	35 166
Impôts différés actifs	69 924	13 421	17 085	2 997	103 427
Stocks	5 647	112	-	-	5 759
Créances	737 648	21 480	15 119	(368)	773 879
Actifs pour contrats conclus avec clients	306 129	-	-	-	306 129
Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence	20 015	560 552	-	-	580 567
Actifs financiers non courants	17 710	19 301	4 984	-	41 995
Actifs non courants détenus en vue de la vente	5 747	32 974	-	-	38 721
Autres actifs(*)	267 084	68 326	128	8	335 546
Total actif	1 622 001	1 327 066	37 316	(7 139)	2 979 244
Passif et capitaux propres-					
Passifs financiers non courants	26 231	355 009	276 948	-	658 188
Provisions pour risques et charges	7 819	18 220	20 350	-	46 389
Produits différés et subventions	4 683	1 765	-	-	6 448
Passifs non courants pour location	15 378	17 332	-	-	32 710
Autres passifs non courants	6 292	13 342	-	-	19 634
Impôts différés passifs	6 909	13 079	618	-	20 606
Provisions à court terme	60 062	4 356	-	-	64 418
Dette financière courante	141 762	34 184	1 738	-	177 684
Passifs courants pour locations	5 208	2 202	-	-	7 410
Dettes non financières courantes	1 108 554	45 592	31 406	(272)	1 185 280
Passifs associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	23 157	-	-	23 157
Autres passifs	53 627	109 899	587 515	(13 721)	737 320
Total Passif	1 436 525	638 137	918 575	(13 993)	2 979 244

(*) Il inclut essentiellement la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

b) Information relative aux produits et services-

Les secteurs dans lesquels le Groupe Elecnor mène ses activités sont :

- Électricité
- Génération d'énergie
- Télécommunications et spatiale
- Construction, environnement et eau
- Maintenance
- Installations
- Gaz
- Chemins de fer

La génération d'énergie électrique (dans le secteur de Génération d'énergie) à travers les parcs éoliens et centrales

thermo-solaires, principalement, est une des activités du Groupe Elecnor réalisée à travers du sous-groupe Enerfin, en ce qui concerne les parcs éoliens, et Celeo Termosolar, S.L. (sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones), en ce qui concerne les centrales thermo-solaires. Ces deux activités font partie du segment des concessions.

L'activité de génération électrique des sociétés dépendantes espagnoles intégrées dans le Groupe Elecnor est régie par la Loi 24/2013, du 26 décembre, qu'abroge la Loi 54/1997, du 27 novembre, du secteur électrique, ainsi que par les dispositions réglementaires postérieures qui la développent.

Le 28 décembre 2012 a été promulguée la Loi 15/2012, du 27 décembre, de mesures fiscales pour la durabilité

énergétique, qui établit un nouvel impôt à la valeur de la production d'énergie électrique qui frappe la réalisation d'activités de production et l'incorporation au système électrique d'énergie électrique dans le système électrique espagnol. La base imposable de l'impôt est donc constituée par le montant total qu'il correspond de toucher au contribuable pour la production et l'incorporation au système d'énergie électrique dans la période d'imposition, qui coïncide avec l'année naturelle, le taux d'imposition étant de 7% sur cette base.

Par ailleurs, cette loi établit, dans sa première disposition finale, un amendement à la Loi 54/1997, en vertu duquel l'énergie électrique imputable à l'utilisation d'un combustible dans une installation de génération qui utilise comme énergie primaire l'une des énergies renouvelables non consommables, ne fera pas l'objet d'un régime économique primé, aspect qui pourrait affecter les centrales thermosolaires actuellement exploitées par le Groupe.

Le 2 février 2013 a été publié le Décret-loi royal 2/2013, du 1er février, de mesures urgentes dans le système électrique et dans le secteur financier qui prévoit, entre autres, les questions suivantes :

- À partir du 1er janvier 2013, l'actualisation des rétributions, des tarifs et des primes que touchent les sujets du système électrique et qui, jusqu'à l'entrée en vigueur de ce Décret-loi royal, était calculée conformément à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), sera calculée en vertu de l'Indice des Prix à la Consommation à impôts constants sans les aliments non élaborés ni les produits énergétiques.
- Par ailleurs, le Décret royal 661/2007, du 25 mai, qui régit l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial a été modifié, de sorte qu'est établie une formule unique de rétribution aux installations de régime spécial : cette rétribution est réalisée selon la formule de tarif régulé, sauf si le titulaire de l'installation décide de ne toucher que le prix de marché (sans prime). L'option « pool » plus prime, système utilisé habituellement dans ce type d'installations, est donc éliminé.

Le 13 juillet 2013 a été publié le Décret-loi royal 9/2013, du 12 juillet, portant adoption de mesures urgentes afin de garantir la stabilité financière du système électrique, qui contemple, entre autres questions, les suivantes :

- Il est annoncé que le Gouvernement est habilité afin d'approuver un nouveau régime juridique et économique des installations de production d'énergie électrique existantes à partir de sources d'énergie renouvelable, de cogénération et de déchets. De la sorte, l'article 30.4 de

la Loi 54/1997, du 27 novembre, sur le secteur électrique, est modifié afin d'introduire les principes concrets qui constitueront la base de ce régime, dans le but de définir les marges d'action du Gouvernement dans le cadre du développement des régimes de rétribution de ces installations. Ce régime se basera sur la perception de produits dérivant de la participation sur le marché, avec une rétribution complémentaire qui, si elle était nécessaire, couvrira les coûts d'investissements qu'une entreprise efficiente et bien gérée ne récupérerait pas sur le marché. Dans ce sens, conformément à la jurisprudence communautaire, il sera estimé qu'une entreprise efficiente et bien gérée est celle qui est dotée des moyens nécessaires pour développer son activité, dont les coûts sont ceux d'une entreprise efficiente dans cette activité et en tenant compte des produits correspondants et d'un bénéfice raisonnable pour la réalisation de ses fonctions.

- Pour calculer la rétribution spécifique il sera tenu compte, pour une installation type, des produits de la vente de l'énergie générée évaluée au prix du marché de production, des coûts d'exploitation moyens nécessaires pour réaliser l'activité et de la valeur de l'investissement initial de l'installation type, tout cela pour une entreprise efficiente et bien gérée. Ainsi, un régime de rétribution est implanté sur des paramètres standards en fonction des différentes installations type qui seront établies.

- Pour mettre en place ce nouveau régime il est procédé à l'abrogation de l'article 4 du Décret-loi royal 6/2009, du 30 avril, portant adoption de certaines mesures dans le secteur énergétique et approuvant le tarif social, du Décret royal 661/2007, du 25 mai, régulant l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial, et du Décret royal 1578/2008, du 26 septembre, sur la rétribution de l'activité de production d'énergie électrique au moyen de technologie solaire photovoltaïque pour des installations postérieures à la date limite de maintien de la rétribution du Décret royal 661/2007, du 25 mai, pour cette technologie. Cependant, dans le but de maintenir tant les flux de rétribution aux installations que le reste des procédures, droits et obligations, il est disposé que ce qui est visé dans les normes citées sera appliqué, à l'exception de certains cas, avec un caractère transitoire jusqu'à ce que le développement réglementaire du présent Décret-loi royal ait été promulgué.

- De cette façon, les installations feront l'objet, le cas échéant, d'un acompte de liquidation en vertu de ce régime transitoire et, par la suite, une fois que les dispositions réglementaires nécessaires auront été approuvées afin d'appliquer le nouveau régime économique, elles se soumettront à la régularisation correspondant aux droits de recouvrement ou aux obligations de paiement résultant de l'application de la nouvelle méthodologie, avec effet à partir de l'entrée en vigueur du présent Décret-loi royal.

- Par conséquent, bien que l'effectivité des dispositions réglementaires de rétribution qui seront approuvées avec effet à partir de l'entrée en vigueur du présent Décret-loi royal soit stipulée, la réglementation accorde la nécessaire prévisibilité aux agents dans la mesure où elle établit le mécanisme de rétribution, avec la participation sur le marché et la perception d'une rétribution des investissements, et détermine en outre le taux de rentabilité raisonnable d'une installation type.
- Par ailleurs, dans le cas des installations qui au moment de l'entrée en vigueur de l'actuel Décret-loi royal avaient droit au régime économique primé, une rentabilité est déterminée, avant impôts, qui pourra être révisée au bout de six ans.

De même, le RD 403/2014 du 6 juin 2014, publié le 10 juin 2014, régit l'activité de production d'énergie électrique à partir de sources d'énergie renouvelables, de résidus et en cogénération. Par la suite, l'arrêté ministériel IET/1045/2014 du 16 juin, publié le 21 juin 2014, porte approbation des paramètres de rétribution des installations type applicables à certaines installations de production d'énergie électrique à partir de sources d'énergie renouvelable, de cogénération et de déchets.

Selon ce qui est exposé ci-dessus, et compte tenu du fait que l'objectif du Gouvernement était de réduire les primes au secteur des énergies renouvelables, le Groupe Elecnor a effectué une réévaluation des flux futurs de tous les actifs liés à cette réglementation, du fait qu'il estime que celle-ci pourrait constituer un indice de dépréciation de ces derniers.

À cet égard, la réglementation du secteur a subi des modifications tout au long de l'année 2014, les réformes entamées durant l'exercice 2013 ayant été consolidées. En conséquence, les principales normes réglementant ce secteur sont :

- Loi 24/2013 relative au secteur électrique, du 26 décembre. Cette loi abroge la Loi 54/1997, du 27 novembre, relative au secteur électrique, à l'exception des sixième, septième, vingt et unième et vingt-troisième dispositions additionnelles, ainsi que les articles 3 et 4 du Décret-loi royal 2/2013.
- Décret royal 413/2014 en juin et arrêté des paramètres associé IET/1045/2014 mis à jour pour la période 2017-2019 par l'arrêté ministériel ETU/130/2017, du 17 février, et pour la période 2020-2022 par l'arrêté ministériel TED/171/2020 du 24 février, qui établissent définitivement ce qui avait été avancé dans le Décret-loi royal 9/2013, et les installations commencent à opérer sur le marché, certaines d'entre elles recevant par ailleurs un régime de rétribution fixe spécifique annuel en fonction

de leur nature, ancienneté et rentabilité (rétribution à l'investissement et rétribution à l'opération). Les réformes intervenues au sein du secteur électrique au cours des années 2013 et 2014 n'ont pas altéré la Loi 15/2012, du 27 décembre, dans laquelle le Gouvernement espagnol a approuvé un impôt général de 7% sur la génération d'électricité, ainsi que de nouveaux impôts sur l'énergie nucléaire et hydroélectrique à grande échelle, en sus d'une nouvelle taxe sur le charbon. L'impôt appliqué à compter de janvier 2013, hormis pour la période allant du 01/10/2018 au 31/03/2019 pendant laquelle il avait été supprimé par le gouvernement (Décret-loi royal 15/2018 du 5 octobre).

Par ailleurs, en 2019, le Décret-loi royal 17/2019, portant adoption de mesures urgentes en vue de la nécessaire adaptation des paramètres de rétribution affectant le système électrique a été approuvé. Ce dernier stipule un rendement raisonnable de 7,09 % applicable pendant la seconde période réglementaire (2020-2025) pour les installations de renouvelables, cogénération et déchets. Toutefois, il est permis aux installations renouvelables, de cogénération et de déchets ayant une rétribution à l'entrée du Décret-loi royal 9/2013 et sous certaines circonstances, de conserver pendant la deuxième et troisième période de réglementation (2020-2031) la rentabilité raisonnable de 7,398 % fixée pour la première période de réglementation. Les parcs éoliens du sous-groupe Enerfin conservent cette rentabilité raisonnable pendant cette période.

Enfin, en 2020, l'arrêté ministériel TED/668/2020 du 17 juillet a été publié, revoyant les rétributions des investissements des années 2018 et 2019. Cette révision s'inscrit dans le cadre du Décret-loi royal 15/2018 mentionné ci-avant, qui exonérait l'électricité de l'impôt sur la valeur de la production (7 %) pendant le dernier trimestre 2018 et le premier trimestre 2019, cette exonération n'ayant pas été précédemment prise en compte par le gouvernement dans le calcul des paramètres de rétribution.

Pendant le dernier semestre de l'année, le gouvernement a approuvé une nouvelle réglementation en vue du développement ordonné et de la promotion des énergies renouvelables, et notamment :

- Le Décret-loi royal 23/2020 portant réglementation avec le Décret royal 1183/2020 et la circulaire 1/2021 de l'octroi et la durée des permis d'accès et connexion et établissement des délais d'obtention de certaines formalités administratives qui faute d'être satisfaites entraînent la perte de connexion et d'exécution des garanties. La réglementation prévoit une prorogation des délais pour la présentation de nouvelles demandes d'accès et connexion qui sera maintenue jusqu'à ce que les gestionnaires du réseau publient la capacité de leurs nœuds. Ce délai sera défini dans une prochaine décision de la CNMC.

De même, ce décret-loi royal 23/2020 approuve les fonctions d'hybridation et de stockage, ce qui encouragera le développement de nouvelles installations hybrides multi-technologies.

La réglementation en vue de l'octroi du régime économie d'énergies renouvelables pour la période 2020-2025 (Décret royal 960/2020 et arrêté ministériel TED/1161/2020), établissant les règles d'enchères prévues par ledit régime ainsi que le calendrier de sa mise en œuvre. Tout particulièrement, au mois de décembre, le secrétariat d'État à l'énergie a lancé la première enchère, qui sera tenue le 26 janvier 2021, dont la conception a été modifiée par rapport aux précédentes, le produit mis aux enchères étant la puissance installée et la variable à offrir étant le prix de vente de l'énergie.

En ce qui concerne les parcs situés à l'étranger, les parcs éoliens au Brésil conservent des contrats d'achat d'énergie électrique à long terme (20 ans) auprès de différents acheteurs (Eletrobras, la Chambre de commercialisation de l'énergie électrique - CCEE, Cemig et entreprises de distribution), ces contrats ayant été signés dans le cadre mis en place par le gouvernement fédéral et par le biais d'enchères privées. Par ailleurs, le premier projet 100 % hors contrat a été lancé au Brésil (24,2 MW) pour la vente d'énergie sur le marché libre. Le parc du Canada a signé un contrat d'achat avec Hydro-Québec pour une période de 20 ans.

Les Administrateurs considèrent qu'il n'existe pas d'autres réglementations sur les énergies renouvelables pouvant avoir un impact significatif dans les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2020.

c) Information géographique-

Ci-après les produits ordinaires provenant de clients externes pour les principaux pays et les actifs non courants n'étant pas des instruments financiers, aux 31 décembre 2020 et 2019 :

Produits des activités ordinaires

Milliers d'euros		
Pays	2020	2019
Espagne	1 238 600	1 168 656
Brésil	262 041	417 275
Angola	77 623	42 048
USA	226 946	205 373
Australie	22 065	32 114
Chili	67 313	83 247
Mexique	51 391	45 874
Panama	34 057	70 886
République Dominicaine	63 747	50 858
Italie	50 322	43 158
Ghana	41 696	12 232
Oman	39 898	1 590
Royaume-Uni	38 095	31 736
Autres	242 158	248 679
	2 455 952	2 453 726

Actifs non courants

Milliers d'euros				
2020				
Pays	Immobilisations incorporelles	Fonds de commerce	Immobilisations corporelles	Actifs au titre du droit d'utilisation
Canada	-	-	152 941	2 964
Brésil	64	-	335 076	2 388
Chili	-	-	2 183	-
Royaume-Uni	-	5 690	447	1 707
Équateur	84	1 377	28 094	93
USA	434	288	12 497	14 010
Oman	-	-	3 506	-
Espagne	15 676	17 498	213 387	28 448
Autres	80	-	7 704	292
	16 338	24 853	755 835	49 902

Actifs non courants

Milliers d'euros				
2019				
Pays	Immobilisations incorporelles	Fonds de commerce	Immobilisations corporelles	Actifs au titre du droit d'utilisation
Canada	-	-	173 484	3 379
Brésil	34	-	289 719	2 821
Chili	-	-	1 190	-
Pérou	-	-	1 404	-
Royaume-Uni	-	5 690	307	1 157
Équateur	-	1 377	29 472	-
USA	773	313	10 986	-
Espagne	16 234	17 076	205 584	27 656
Autres	401	422	3 589	153
	17 442	24 878	715 735	35 166

7. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 31 juillet 2019, le Groupe, à travers la société Celeo Termosolar, S.L., a réalisé une prise de participation de 42,57 % et 44,30 % dans les sociétés Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L., respectivement. À ladite date, le Groupe détenait une participation ne donnant pas le contrôle dans les deux sociétés (voir Note 13). Les sociétés ont toutes deux leur siège à Madrid et leur activité principale est la construction et l'exploitation de trois centrales thermo-solaires à technologie cylindro-parabolique en Estrémadure et à Castille-la-Manche.

En 2019, l'entreprise acquise a généré pour le Groupe des produits ordinaires et des résultats consolidés pendant la période allant de la date d'acquisition à la clôture de l'exercice 2019 à hauteur de 35 053 milliers d'euros et 1 418 milliers d'euros de pertes, respectivement.

Si l'acquisition s'était produite le 1er janvier 2019, les produits ordinaires du Groupe et le résultat consolidé de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2019 auraient été supérieurs de 55 505 milliers d'euros et 5 750 milliers d'euros, respectivement.

Le détail de la contrepartie versée, la juste valeur des actifs nets acquis et l'excédent d'actifs nets acquis sur le coût du regroupement a été le suivant :

Milliers d'euros		
	Dioxipe Solar, S.L.	Aries Solar Termoeléctrica, S.L.
Contrepartie remise	3 403	10 846
Espèces versées		
Total de la contrepartie remise	3 403	10 846
Participations ne donnant pas le contrôle	735	-
Juste valeur de l'investissement préalable dans le groupe	12 910	24 169
Juste valeur des actifs nets acquis	23 473	43 392
Excédent d'actifs nets acquis sur le coût d'acquisition	6 425	8 377

Le montant de l'excédent d'actifs nets acquis sur le coût d'acquisition a été comptabilisé dans le poste « Écarts négatifs de regroupements d'entreprise » du compte de résultat consolidé de l'exercice 2019 ci-joint.

L'évaluation à sa juste valeur de 55 % et 55,7 % de la participation préalable conservée dans les entreprises acquises (Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L., respectivement), s'élevant à 46 332 milliers d'euros, a entraîné la comptabilisation d'un résultat négatif à hauteur d'un montant total de 9 253 milliers d'euros, qui a été comptabilisé dans le poste « Résultats des entités intégrées dans l'activité ordinaire par la méthode de la mise en équivalence » du compte de résultat consolidé de l'exercice 2019.

En outre, le transfert au compte de résultat des ajustements pour changement de valeur que le Groupe Elecnor conservait dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle, associés aux participations dans ces sociétés, ont impliqué la comptabilisation d'un résultat négatif à hauteur de 47 445 milliers d'euros, qui a été comptabilisé dans le poste « Résultats des entités intégrées dans l'activité ordinaire par la méthode de la mise en équivalence » du compte de résultat consolidé de l'exercice 2019.

La juste valeur des principaux actifs acquis figure ci-dessous :

Milliers d'euros	Dioxipe Solar, S.L.	Aries Solar Termoeléctrica, S.L.
Actifs		
Actifs au titre du droit d'utilisation (Note 12)	-	19 159
Immobilisations corporelles (Note 11)	214 191	410 083
Actif circulant	15 901	31 958
Autres actifs (Note 14)	4 358	125
Actifs liés à l'impôt différé sur les bénéfices (Note 21)	26 928	53 823
Passifs		
Dettes à long terme et dérivés	215 967	420 020
Passif circulant	15 346	27 009
Autres passifs	2 773	8 596
Passifs liés à l'impôt différé sur les bénéfices (Note 21)	3 819	16 131
Total actifs nets	23 473	43 3922
Montant payé en espèces	3 403	10 846
Trésorerie et équivalents de trésorerie de la société acquise	6 220	12 155
Effet de l'acquisition sur la trésorerie	(2 817)	(1 309)

Le critère de calcul des principaux actifs et passifs existants à la date de prise de contrôle figure ci-dessous :

- Licence : elles ont été évaluées via l'utilisation de la méthode Multi Excess Earnings Method (MEEM) qui calcule la valeur de l'actif en tant que somme de l'excédent de bénéfices futurs déduits à leur valeur actuelle après avoir tenu compte des actifs contributifs. Les paramètres clés utilisés dans l'évaluation de cet actif incorporel ont été l'EBITDA et un taux d'escompte de 6,52 %. Cet actif a été évalué à 20 millions d'euros et il a été enregistré avec les immobilisations corporelles.
- Immobilisations corporelles : leur évaluation a été réalisée en utilisant la méthode du coût de remplacement net d'amortissement.

- Actifs différés : ils ont été évalués en fonction de la meilleure estimation des bénéfices imposables futurs et conformément à la réglementation fiscale en vigueur à la date de prise de contrôle.

8. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe a classé au 31 décembre 2019 les actifs et passifs des stations d'épuration comme détenus en vue de leur vente sur la base d'accords de vente conclus le 11 juillet 2019 (Note 2 f). Les transactions de vente ont été efficaces le 30 juillet 2020, après obtention de toutes les autorisations pertinentes, et elles ont représenté une plus-value d'environ 805 milliers d'euros.

Le groupe d'éléments destinés à être cédés était composé d'actifs d'une valeur nette comptable de 38 332 milliers d'euros et de passifs à hauteur de 23 157 milliers d'euros. Étant donné que la juste valeur moins les coûts de vente du groupe d'éléments destinés à être cédés était supérieure à la valeur nette comptable au 31 décembre 2019, il n'a pas été nécessaire d'enregistrer de perte pour dépréciation de la valeur.

Le détail des actifs et passifs détenus en vue de leur vente et de l'autre résultat global liés aux stations d'épuration au 31 décembre 2019 était le suivant :

Milliers d'euros	
Actifs non courants détenus en vue de la vente :	
Autres actifs incorporels (Note 10)	24 607
Autres actifs financiers non courants (Note 14)	1 584
Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence (Note 13)	3 522
Actifs pour impôt différé (Note 21)	2 097
Autres actifs courants	683
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 839
Total actifs	38 332
Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente :	
Passifs financiers auprès des entités de crédit (Note 17)	21 329
Autres passifs non courants	1 350
Dettes commerciales et autres comptes à payer	478
Total passifs	23 157
Autres éléments du résultat global	1 302

9. FONDS DE COMMERCE

Le détail du solde de la rubrique « Actif incorporel - Fonds de commerce » des états de situation financière consolidés des exercices 2020 et 2019, en fonction des sociétés qui le génèrent, ainsi que le mouvement enregistré durant ces exercices, sont les suivants :

Exercice 2020

Milliers d'euros	Solde au 31/12/2019	Dépréciation (Note 24)	Écarts de conversion	Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.f)	Solde au 31/12/2020
Sociétés consolidées par intégration globale (UGE)					
Parcs éoliens :					
- Galicia Vento, S.L.	8 702	-	-	-	8 702
- Aerogeneradores del Sur, S.A.	3 630	-	-	-	3 630
- Parque Eólico Montañas, S.L.	10	-	-	-	10
Autres activités :					
- Deimos Space, S.L.U.	158	-	-	-	158
- Ehisa Construcciones y Obras, S.A.	1 932	-	-	-	1 932
- Hidroambiente, S.A.U.	388	-	-	-	388
- Instalaciones y Proyectos de Gas, S.A.U. - société fusionnée avec Elecnor, S.A.	1 031	-	-	-	1 031
- Jomar Seguridad, S.L.U.	1 647	-	-	-	1 647
- Belco Elecnor Electric, Inc.	313	-	(25)	-	288
- IQA Operations Group Limited	5 690	-	-	-	5 690
- Wayraenergy, S.A.	1 377	-	-	-	1 377
	24 878	-	(25)	-	24 853

Exercice 2019

Milliers d'euros	Solde au 01/01/2019	Dépréciation (Note 24)	Entrées	Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.f)	Solde au 31/12/2019
Sociétés consolidées par intégration globale (UGE)					
Parcs éoliens :					
- Galicia Vento, S.L.	8 702	-	-	-	8 702
- Aerogeneradores del Sur, S.A.	3 630	-	-	-	3 630
- Parque Eólico Montañas, S.L.	-	-	10	-	10
Autres activités :					
- Deimos Space, S.L.U.	158	-	-	-	158
- Deimos Engenharia, S.A.	4 227	(4 227)	-	-	-
- Ehisa Construcciones y Obras, S.A.	1 932	-	-	-	1 932
- Hidroambiente, S.A.U.	388	-	-	-	388
- Instalaciones y Proyectos de Gas, S.A.U. - société fusionnée avec Elecnor, S.A.	1 031	-	-	-	1 031
- Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U.	1 125	-	-	(1 125)	-
- Jomar Seguridad, S.L.U.	1 647	-	-	-	1 647
- Belco Elecnor Electric, Inc.	310	-	3	-	313
- IQA Operations Group Limited	5 690	-	-	-	5 690
- Wayraenergy, S.A.	-	-	1 377	-	1 377
	28 840	(4 227)	1 390	(1 125)	24 878

Comme indiqué à la Note 3.j le Groupe évalue annuellement la dépréciation de ses fonds de commerce.

Les unités génératrices de trésorerie considérées aux effets des tests de dépréciation correspondants des fonds de commerce inclus dans le tableau précédent sont identifiées aux sociétés auxquelles ils ont été assignés puisque, en règle générale, ces sociétés sont configurées comme des entités mono-projet.

Le montant récupérable est la valeur la plus grande entre la juste valeur, diminuée des coûts de vente, et la valeur d'usage, cette dernière étant entendue comme la valeur actuelle des flux de caisse futurs estimés, approuvés par la Direction et considérés raisonnables. Pour calculer la valeur d'usage, les hypothèses utilisées incluent les taux d'escompte, les taux de croissance et de change attendus dans les prix de vente et dans les coûts. Les Administrateurs de la Société mère estiment les taux d'escompte qui reprennent la valeur de l'argent dans le temps et les risques associés à l'unité génératrice de trésorerie.

En particulier, en ce qui concerne les tests de dépréciation des fonds de commerce assignés aux parcs ou projets éoliens sis en Espagne, qui sont réalisés en considérant leur valeur conjointement avec la valeur enregistrée des actifs immobilisés correspondants, qui s'élève à 45 millions d'euros (53 millions d'euros en 2019), les estimations relatives au chiffre d'affaires sont faites en tenant compte des prévisions sectorielles concernant le prix pool et de la législation applicable (Note 6.b), en considérant des augmentations annuelles conformes à une estimation prudente de l'évolution de l'indice des prix, ainsi qu'aux niveaux de production moyens obtenus dans des exercices antérieurs ou estimés d'après les études menées à cet effet. Les principales hypothèses utilisées par les Administrateurs de la Société mère dans la réalisation

des tests de dépréciation dans l'exercice 2020 ont été les suivantes :

- Produits : sur la base d'estimations internes et, le cas échéant, de sources externes. Le prix pool utilisé pour l'année 2021 a été estimé à 42,90 €/MWh.
- Taux d'escompte : 5,54 % (*)
- Période des projections : en fonction de la durée de vie restante des immobilisations (Note 3.i).

(*) Taux après impôts étant donné que dans ce genre de projet la composante fiscale est très importante et une variable fondamentale au moment de décider d'investir. Des flux nets d'impôt ont été utilisés pour réaliser ces tests.

Les résultats obtenus à l'issue de ces tests et les analyses de sensibilité réalisées par la Direction incluant des variations en fonction des déviations enregistrées pour les principales estimations de l'exercice précédent ne montrent aucune dépréciation.

Par ailleurs, en ce qui concerne les tests de dépréciation des autres fonds de commerce, les taux d'escompte employés se situent entre 7 % et 9 % et en vue de l'estimation d'un revenu perpétuel, une croissance de 0,5 % à 1 % est prise en compte, aucune dépréciation n'ayant été reflétée.

Pendant l'exercice 2019, le Groupe a déprécié le fonds de commerce de Deimos Engenharia, S.A. à hauteur de 4 227 milliers d'euros, sur la base du test de dépréciation réalisé lors du présent exercice et, en tenant compte de la réduction de 5 % des flux d'exploitation par rapport à l'exercice 2018, et du fait que le Groupe n'estime pas de croissance à court terme.

10. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le mouvement enregistré à ce chapitre de l'état de situation financière consolidé dans les exercices 2020 et 2019 a été le suivant :

Milliers d'euros	Charges de développement	Propriété industrielle	Applications informatiques	Concessions administratives	Autres actifs incorporels	Total
Solde au 01/01/2019	1 656	3 149	15 162	51 630	27 501	99 098
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.f)	(1)	-	(59)	-	-	(60)
Entrées	313	-	3 281	21	-	3 615
Sorties	-	-	(471)	-	-	(471)
Transferts aux actifs non courants détenus en vue de la vente (Note 8)	-	-	-	(51 218)	-	(51 218)
Écarts de conversion	(1)	9	(248)	(3)	-	(243)
Solde au 31/12/2019	1 967	3 158	17 665	430	27 501	50 721
Entrées	101	-	3 951	-	-	4 052
Sorties	(2)	(140)	(121)	-	-	(263)
Transferts	(1 441)	-	1 441	-	-	-
Écarts de conversion	-	(71)	(233)	(6)	-	(310)
Saldo al 31.12.20	625	2.947	22.703	424	27.501	54.200
Amortissement cumulé Solde au 01/01/2019	1 196	2 710	10 547	24 177	14 693	53 323
Variación en el perímetro de consolidación (Nota 2.f.)	-	-	(21)	-	-	(21)
Dotaciones (Nota 24)	46	89	2.393	2.582	1.972	7.082
Retiros	-	-	(253)	-	-	(253)
Traspasos a activos no corrientes mantenidos para la venta (Nota 8)	-	-	-	(26.611)	-	(26.611)
Diferencias de conversión	-	3	(246)	-	2	(241)
Solde au 31/12/2019	1 242	2 802	12 420	148	16 667	33 279
Dotations (Note 24)	46	88	2 928	30	1 972	5 064
Sorties	-	(140)	(141)	-	-	(281)
Transferts	(1 140)	-	1 140	-	-	-
Écarts de conversion	-	(48)	(152)	-	-	(200)
Solde au 31/12/2020	148	2 702	16 195	178	18 639	37 862
Coût net 31/12/2020	477	245	6 508	246	8 862	16 338

Le chapitre « Autres actifs incorporels » du tableau précédent inclut un montant brut de 27 501 milliers d'euros correspondant à la juste valeur estimée des contrats avec les administrations publiques pour la maintenance et l'entretien de routes de la société dépendante Audeca, S.L.U. à la date de son acquisition par le Groupe Elecnor, qui a eu lieu en 2010. Le Groupe amortit cet actif sur une période de 15 ans, qui est la période moyenne de durée

estimée desdits contrats, d'après l'expérience historique, et compte tenu des renouvellements correspondants. L'amortissement des exercices 2020 et 2019 pour ce concept s'est élevé à 1 972 milliers d'euros environ et respectivement.

Au chapitre des « Concessions administratives » étaient enregistrés au 1er janvier 2019 pour un montant

net d'environ 27 160 milliers d'euros, correspondant à l'estimation de leur juste valeur (estimée selon la juste valeur de la contrepartie versée, c'est-à-dire la construction), net des amortissements correspondants, les investissements réalisés dans diverses stations d'épuration dont la construction et l'exploitation ont été réalisées en régime de concession en vertu des concessions administratives correspondantes accordées par l'Institut Aragonais de l'Eau. À travers ces concessions, le Groupe Elecnor exploitait ces stations d'épuration en obtenant des produits en fonction du volume d'eau épurée en m³. Pendant l'exercice 2019, ces actifs ont été transférés aux actifs non courants détenus en vue de leur vente sur la base des contrats de vente signés pendant ledit exercice. Les transactions de vente ont été efficaces le 30 juillet 2020, après obtention de toutes les autorisations pertinentes.

Dans l'exercice 2020, les produits générés par ces concessions se sont élevés à 3 812 milliers d'euros (6 303 milliers d'euros dans l'exercice 2019), environ, enregistrés à la rubrique « Montant net du chiffre d'affaires » du compte de résultats consolidés ci-joint.

Le coût des actifs incorporels en exploitation totalement amortis aux 31 décembre 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
Charges de développement	26	1 030
Propriété industrielle	2 125	2 265
Applications informatiques	11 792	8 220
	13 943	11 515

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le mouvement enregistré à ce chapitre de l'état de situation financière consolidé dans les exercices 2020 et 2019 a été le suivant :

Milliers d'euros	Constructions, installations techniques et machines		Outils	Mobiliers et objets	Équipements pour le traitement de l'information	Éléments de transport	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
	Terrains								
COÛT :									
Solde au 1er janvier 2019	29 719	1 173 916	18 786	9 742	15 645	39 415	12 867	1 019	1 301 109
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.f)	(39)	(663 094)	-	(262)	(118)	-	-	-	(663 513)
Regroupement d'entreprises (Note 7)	-	624 274	-	-	-	-	-	-	624 274
Entrées	10	31 162	4 563	957	1 874	5 696	7 328	96 984	148 574
Sorties	(6)	(23 734)	(5 549)	(287)	(348)	(2 211)	(967)	(467)	(33 569)
Transferts	-	341	21	-	2	1 348	-	(1 714)	(2)
Écarts de conversion	(2 105)	(21 016)	(67)	(841)	(766)	(14 170)	(66)	(1 724)	(40 755)
Solde au 31/12/2019	27 579	1 121 849	17 754	9 309	16 289	30 078	19 162	94 098	1 336 118
Entrées	-	8 128	5 697	718	2 345	5 985	14 957	170 040	207 870
Sorties	-	(6 568)	(3 600)	(119)	(3 118)	(454)	(1 572)	(263)	(15 694)
Transferts	-	183 995	-	(11)	31	647	19	(178 880)	5 801
Écarts de conversion	(53)	(131 395)	(294)	(489)	(483)	(2 336)	(1 072)	(16 953)	(153 075)
Solde au 31/12/2020	27 526	1 176 009	19 557	9 408	15 064	33 920	31 494	68 042	1 381 020
AMORTISSEMENT CUMULÉ :									
Solde au 1er janvier 2019	-	548 615	5 335	7 278	11 465	29 486	6 427	-	608 606
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.f)	-	(19 059)	-	(103)	(80)	-	-	-	(19 242)
Dotations (Note 24)	-	62 922	1 072	534	1 802	3 222	3 727	-	73 279
Sorties	-	(16 447)	(765)	(239)	(334)	(1 929)	(668)	-	(20 382)
Transferts	-	3 057	(2)	-	-	(13)	(20)	-	3 022
Écarts de conversion	-	(16 442)	(48)	(801)	(727)	(13 733)	(9)	-	(31 760)
Solde au 31 décembre 2019	-	562 646	5 592	6 669	12 126	17 033	9 457	-	613 523
Dotations (Note 24)	-	42 828	1 615	475	1 953	3 632	5 409	-	55 912
Sorties	-	(6 299)	(12)	(116)	(2 626)	(757)	(1 546)	-	(11 356)
Transferts	-	7 034	2	(63)	(21)	(25)	(1 132)	-	5 795
Écarts de conversion	-	(43 535)	(210)	(267)	(250)	(1 194)	(101)	-	(45 557)
Solde au 31 décembre 2020	-	562 674	6 987	6 698	11 182	18 689	12 087	-	618 317
DÉPRÉCIATION :									
Solde au 1er janvier 2019	1 433	1 712	-	-	-	-	-	-	3 145
Pertes pour dépréciation	3 506	1 765	-	-	-	-	-	-	5 271
Pertes irréversibles pour dépréciation	-	(1 556)	-	-	-	-	-	-	(1 556)
Solde au 31 décembre 2019	4 939	1 921	-	-	-	-	-	-	6 860
Pertes pour dépréciation	8	-	-	-	-	-	-	-	8
Pertes irréversibles pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2020	4 947	1 921	-	-	-	-	-	-	6 868
Coût net, au 31 décembre 2020	22 579	611 414	12 570	2 710	3 882	15 231	19 407	68 042	755 835

La rubrique « Constructions, installations techniques et machines » inclut au 31 décembre 2020 principalement les actifs dans les parcs éoliens exploités par le Groupe au Brésil et en Espagne pour une valeur de 1 005 697 milliers d'euros en coût (937 881 milliers d'euros au 31 décembre 2019).

Au 31 décembre 2020, la rubrique « Immobilisations en cours » du tableau précédent correspond principalement aux investissements réalisés lors de l'exercice en vue de l'aménagement et la mise en marche des parcs éoliens au Brésil pour une valeur de 63 314 milliers d'euros (15 125 milliers d'euros pour la mise en marche de puits destinés à l'exploitation pétrolière et 77 786 milliers d'euros pour des investissements dans des parcs éoliens le 31 décembre 2019). La rubrique « Autres passifs courants » inclut au 31 décembre 2020 un montant de 10 118 milliers d'euros correspondant à des fournisseurs d'immobilisations dans le cadre d'investissements effectués durant 2019 dans des puits pétroliers (19 824 milliers d'euros au 31 décembre 2019).

Les principales entrées d'immobilisations corporelles de l'exercice 2020 et 2019 correspondent à des investissements dans des parcs éoliens au Brésil et en Espagne, (lors de l'exercice 2019 également dans des puits en vue de leur exploitation pétrolière).

Le montant des actifs corporels affectés comme garantie du remboursement de certains prêts bancaires s'élève au 31 décembre 2020 à 109 686 milliers d'euros (147 096 milliers d'euros en 2019) environ, dérivés pour la plupart des projets éoliens abordés par les sociétés du Groupe (note 17).

Les bureaux utilisés par le Groupe dans le déroulement de son activité, sauf ceux acquis dans l'exercice 2007 moyennant le contrat de leasing, correspondent pour la plupart à des locaux loués.

Le coût des éléments des immobilisations corporelles du Groupe qui au 31 décembre 2020 et 2019 est totalement amorti et en usage est le suivant :

Milliers d'euros		
	2020	2019
Constructions, installations techniques et machines	71 125	60 379
Mobilier et objets	3 648	3 360
Équipements pour le traitement de l'information	6 183	6 531
Éléments de transport	11 745	5 674
	92 701	75 944

La politique du Groupe est de signer des polices d'assurance pour couvrir les risques possibles auxquels sont exposés les divers éléments de ses immobilisations corporelles, ainsi que les réclamations possibles qui peuvent être présentées pour l'exercice de son activité, étant entendu que ces polices couvrent suffisamment les risques auxquels elles sont soumises.

12. ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION ET PASSIFS DE LOCATION

Les détails et les mouvements par classes d'actifs au titre du droit d'utilisation au cours des exercices 2020 et 2019 ont été les suivants :

a) Nature des contrats de location-

Exercice 2020

Milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations	Éléments de transport	Autres	Total
Solde au 1er janvier 2020	26 880	26 860	-	1 858	2 074	57 672
Entrées	793	4 825	1 213	19 195	167	26 193
Sorties	(6)	(2 383)	-	(860)	-	(3 249)
Ajustements de valeur	-	258	-	2	-	260
Transferts	(2 165)	2 165	-	-	-	-
Écarts de conversion	(535)	(95)	19	224	-	(387)
Solde au 31 décembre 2020	24 967	31 630	1 232	20 419	2 241	80 489
Amortissement cumulé au 1er janvier 2020	10 321	10 537	-	815	833	22 506
Dotations (Note 24)	1 138	3 784	624	5 034	540	11 120
Transferts	(206)	206	-	-	-	-
Sorties	-	(2 353)	-	(686)	-	(3 039)
Amortissement cumulé au 31 décembre 2020	11 253	12 174	624	5 163	1 373	30 587
Coût net au 31 décembre 2020	13 714	19 456	608	15 256	868	49 902

Exercice 2019

Milliers d'euros	Terrains	Constructions	Éléments de transport	Autres	Total
Solde au 1er janvier 2019	21 796	23 940	1 785	3 312	50 833
Entrées	6 657	5 226	1 102	128	13 113
Sorties	-	(2 430)	(1 068)	-	(3 498)
Ajustements de valeur	15	66	39	2	122
Regroupement d'entreprises (Note 7)	19 159	-	-	-	19 159
Écarts de conversion	(71)	58	-	-	(13)
Sorties dans le périmètre de consolidation (Note 2.f)	(20 676)	-	-	(1 368)	(22 044)
Solde au 31 décembre 2019	26 880	26 860	1 858	2 074	57 672
Amortissement cumulé au 1er janvier 2019	9 623	9 625	976	859	21 083
Dotations (Note 24)	1 477	3 317	846	722	6 362
Sorties	-	(2 405)	(1 007)	-	(3 412)
Sorties dans le périmètre de consolidation (Note 2.f)	(779)	-	-	(748)	(1 527)
Amortissement cumulé au 31 décembre 2019	10 321	10 537	815	833	22 506
Coût net au 31 décembre sur 2019	16 559	16 323	1 043	1 241	35 166

Il existe des actifs loués dans le cadre de contrats de location non concernés par l'IFRS 16 car s'agissant de locations à court terme ou de contrats renouvelés annuellement. Chaque contrat de location est analysé, notamment de manière à évaluer si sa signature est raisonnablement sûre. Au 31 décembre 2020, les sommes dues au titre desdits actifs sont reconnues comme charge dans la rubrique « Autres charges d'exploitation » de l'état des résultats consolidés, à hauteur de 68 790 milliers d'euros (contre 71 721 milliers d'euros au 31 décembre 2019).

b) Détail des paiements et passifs de location-

Le mouvement des passifs de location durant l'exercice 2020 a été le suivant :

2020	Milliers d'euros
Solde au 1er janvier	40 120
Entrées	26 453
Sorties	(171)
Charges financières	3 069
Paiements	(13 897)
Solde au 31 décembre	55 574

L'analyse de l'échéance contractuelle des passifs de location, y compris des futurs intérêts à payer aux 31 décembre 2020 et 2019, est la suivante :

2020	Milliers d'euros
Jusqu'à six mois	6 045
De six mois à un an	6 045
D'un à deux ans	4 904
De deux à trois ans	4 499
De trois à quatre ans	4 235
Plus de quatre ans	29 846
	55 574

2019	Milliers d'euros
Jusqu'à six mois	3 761
De six mois à un an	3 649
D'un à deux ans	3 379
De deux à trois ans	2 919
De trois à quatre ans	2 563
Plus de quatre ans	23 849
	40 120

13. INVESTISSEMENTS COMPTABILISÉS PAR LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Aux 31 décembre 2020 et 2019, les participations dans des entreprises associées et des coentreprises du Groupe Elecnor qui ont été évaluées par la méthode de la mise en équivalence (Note 3.c) sont les suivantes :

Milliers d'euros	2020	2019
Société		
Woolsthorpe Holding TRUST	(35)	(140)
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	1	46
Parque Eólico Gaviota, S.A.	54	68
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. de C.V.	19 364	19 666
Morelos O&M, SAPI de C.V.	291	261
Morelos EPC, SAPI de C.V.	77	87
Sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones (Note 2.f)	460 260	560 624
Autres	(42)	(45)
	479 970	580 567

L'Annexe III ci-jointe reprend les principaux résultats des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Tel qu'expliqué dans la note 2 f) du 17 décembre 2019, le Groupe Elecnor a pris le contrôle conjoint avec APG du sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones, ce qui a impliqué que le Groupe Elecnor procède à une sortie de l'investissement comptabilisé par la méthode de la mise en équivalence dans le sous-groupe Celeo Redes pour une valeur de 266 733 milliers d'euros (avec le reste des actifs et passifs dudit sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones) et que la participation retenue dans le sous-groupe Celeo Concesiones et Inversiones soit comptabilisée à sa juste valeur, à savoir 560 624 milliers d'euros.

Pendant l'exercice 2020, le Groupe Elecnor a conclu l'assignation de la juste valeur (conne sous le nom de « Purchase Price Allocation » ou le sigle anglais PPA) correspondant à la participation retenue dans le sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones en suivant les principes de l'IFRS 3. Cette affectation a été réalisée internement par la Direction du Groupe et les impacts principaux ont été l'affectation aux immobilisations incorporelles pour permis et licences, aux actifs financiers correspondants aux concessions de lignes de transmission d'énergie électrique au Brésil et à la dette financière cotée nette d'impôts. La juste valeur des principaux actifs et passifs au 1er janvier 2020 figure ci-dessous figure ci-dessous :

Milliers d'euros	
Actifs	
Autres actifs incorporels	588 356
Actifs au titre du droit d'utilisation	25 406
Immobilisations corporelles	1 121 666
Investissements comptabilisés en appliquant la méthode de la mise en équivalence	227 158
Actifs financiers non courants	890 367
Actifs liés à l'impôt différé sur les bénéfices	102 606
Actif circulant	304 938
Passifs	
Participations ne donnant pas le contrôle	104 440
Provisions pour risques et charges	381
Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables	749 944
Dettes envers les établissements de crédit non courante et courante	820 537
Instruments financiers dérivés non courants et courants	99 101
Passifs courants et non courants pour location	28 884
Autres passifs non courants	12 613
Reste passif circulant	80 854
Passifs pour impôt différé sur les bénéfices	264 480
Total actifs nets	1 099 263
Juste valeur de la participation retenue (51 %)	560 624

Le Groupe Elecnor n'a pas retraité les chiffres de l'exercice 2019, étant donné que la date de perte de contrôle sur le sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones était le 17 décembre 2019 et que l'impact sur le compte de résultat, principalement, en raison de l'effet de l'amortissement plus important des actifs fixes entre le 17 décembre 2019 et le 31 décembre 2019, n'est pas significatif.

Le critère de calcul de la juste valeur des principaux actifs et passifs existants à la date d'évaluation figure ci-dessous :

- Immobilisations incorporelles (Permis et licences) : elles ont été évaluées via l'utilisation de la méthode Multi Excess Earnings Method (MEEM) qui calcule la valeur de l'actif en tant que somme de l'excédent de bénéfices futurs déduits à leur valeur actuelle après avoir tenu compte des actifs contributifs. Les paramètres clés utilisés dans l'évaluation de ces immobilisations incorporelles ont été l'EBITDA et des taux d'escompte de 7,04 % pour les actifs situés au Chili, de 12,82 % pour les actifs situés au Brésil et de 7,36 % pour les actifs situés en Espagne.

- Immobilisations corporelles : Leur évaluation a été déterminée en utilisant la méthode du coût de remplacement net d'amortissement, en l'augmentant de l'IPC USA à compter de la date d'entrée en fonctionnement.
- Actifs financiers non courants : L'actif financier relatif aux concessions de lignes de transmission d'énergie électrique au Brésil a été évalué comme la somme des flux de la contrepartie reçue au titre des services de construction mise à jour à la valeur actuelle en utilisant un certain taux de marché, et au titre des concessions de lignes de transmission d'énergie électrique en construction, en déduisant les coûts de la construction en attente d'être encourus. Les taux d'escompte appliqués vont de 11,06 % à 11,89 %.
- Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables : ils ont été évalués aussi bien pour la tranche en USD que pour la tranche en UF comme la somme des flux de service de la dette escomptés à leur valeur actuelle. Le taux d'escompte utilisé est le cours de l'obligation à la clôture 2019, soit 4,437 % pour la tranche USD et 1,35 % pour la tranche UF.
- Actifs pour impôts différés : ils ont été évalués en utilisant les règles comptables applicables en fonction de la meilleure estimation des bénéfices imposables à venir.
- Passifs d'impôts différés : Ils ont été évalués en fonction des ajustements PPA et des taux d'impôt applicables dans chaque pays (Brésil, Chili et Espagne).

Pendant l'exercice 2019, suite à la prise de contrôle des sociétés Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L datant du 31 juillet 2019, le Groupe Elecnor a procédé à la sortie de ces investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence (voir note 7), la valeur totale de ces derniers à ladite date étant de 46 332 milliers d'euros.

Enfin, suite aux accords conclus lors de l'exercice 2019 en vue de la vente de l'investissement dans Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A., le Groupe Elecnor a procédé à transférer son investissement comptabilisé via la méthode de la mise en équivalence dans les actifs non courants détenus en vue de leur vente, étant donné qu'il était estimé que la vente allait survenir pendant l'exercice 2020. Finalement, la transaction s'est produite le 30 juillet 2020, après obtention de toutes les autorisations pertinentes (voir note 8).

Les mouvements qui se sont produits dans les exercices 2020 et 2019 à cette rubrique de l'état de situation financière consolidé ont été les suivants :

Milliers d'euros	2020	2019
Solde initial	580 567	339 718
Augmentation du capital	2 192	7 926
Réductions du capital	-	(818)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente (Note 8)	(250)	(3 522)
Sorties dans le périmètre de consolidation (Note 2.f. et 7.)	-	(313 065)
Entrées dans le périmètre de consolidation (Note 2.f)	-	560 624
Participation aux bénéfices/(pertes)	16 639	10 430
Pertes pour dépréciation de la valeur	-	(1 166)
Écarts de conversion	(104 729)	(7 504)
Dividendes perçus	-	(1 476)
Participation dans autres éléments du résultat global	(11 705)	(7 547)
Impact d'IFRS 16	-	(1 190)
Autres mouvements	(2 744)	(1 843)
Solde final	479 970	580 567

Les écarts de conversion correspondent principalement à l'évolution négative du réal brésilien face à l'euro, étant passé de 4,6 RBS/€ au 31 décembre 2019 à 6,4 RBS/€ au 31 décembre 2020.

Au vu de l'importance du sous-groupe Celeo Concesiones e Inversiones, sont présentées ci-dessous les informations de certaines valeurs de ce sous-groupe non reflétées dans le bilan consolidé ni dans le compte de résultat consolidé du Groupe Elecnor, en raison de la consolidation via la méthode de la mise en équivalence, comme la dette des projets ou leur EBITDA :

	Milliers d'euros		% participation
	EBITDA(*)	Dette	
Brésil :			
Celeo Redes Transmissão de Energia, S.A.	1 108	67 523	51 %
Pedras Transmissora de Energia, S.A.	2 063	3 354	51 %
Coqueiros Transmissora de Energia, S.A.	901	1 000	51 %
Encruzo Novo Transmissora de Energia, S.A.	1 984	3 914	51 %
Linha de Transmissão Corumbá, S.A.	3 614	7 999	51 %
Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A.	5 088	12 364	26,01 %
Caiuá Transmissora de Energia, S.A.	2 975	7 885	26,01 %
Cantareira Transmissora de Energia, S.A.	16 759	83 329	26,01 %
Serra De Ibiapa Transmissora de Energia, S.A. - SITE	1 118	98 824	51 %
Grupo Celeo São João do Piauí	9 367	58 547	51 %
Jauru Transmissora de Energia, S.A.	9 035	26 168	66,67 %
Brilhante Transmissora de Energia SA	5 732	29 654	25,5 %
Brilhante II Transmissora de Energia SA	616	-	25,5 %
Cachoeira Paulista Transmissora de Energia, S.A.	8 663	12 300	25,5 %
Chili :			
Celeo Redes Operaciones Chile, S.A.	23 935	460 012	51 %
CRC Transmisión, SPA	4 955	90 084	25,5 %
Espagne :			
Celeo Fotovoltaico, S.L.U.	4 650	33 801	51 %
Dioxipe Solar, S.L.	17 372	212 009	49,76 %
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	36 491	385 382	51 %
	156 426	1 594 149	

(*) EBITDA compte non tenu des normes IFRS ni de l'impact de l'IFRIC 12, s'agissant de la meilleure manière de refléter la capacité de génération de trésorerie de chaque projet.

14. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Le classement des actifs financiers non courants par catégories et classes est le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
Actifs financiers à la juste valeur		
Instruments de capitaux propres	1 971	1 744
Dérivés de couverture (note 18)	180	24
Total actifs financiers à la juste valeur	2 151	1 768
Actifs financiers au coût amorti		
Prêts à long terme (Note 29)	7 994	10 561
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	-	30
Autres actifs non courants	36 495	29 636
Total actifs financiers au coût amorti	44 489	40 227
Total actifs financiers non courants	46 640	41 995

a) Prêts à long terme-

Le chapitre « Prêts à long terme » du tableau précédent, aux 31 décembre 2020 et 2019, inclut principalement divers prêts accordés à des entreprises associées au Groupe Elecnor.

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe a effectué plusieurs apports dans l'entreprise associée Gasoducto de Morelos, S. A. P. I. de C. V. au titre de futures augmentations de capital, pour un montant total d'environ 33 483 milliers de dollars, en instrumentalisant une partie d'entre eux à travers divers prêts, dont le solde aux 31 décembre 2020 et 2019 s'élève à 7 994 milliers d'euros et 10 561 milliers d'euros, respectivement (8 963 milliers de dollars et 11 801 milliers de dollars, respectivement), et qui produisent un intérêt annuel de 7,5%. Durant l'exercice 2020 le Groupe a encaissé environ 1,7 millions d'euros en relation avec ces prêts (5,8 millions d'euros en 2019).

b) Créances commerciales et autres comptes à recouvrer-

Le 31 janvier 2017, Consorcio Constructor Ductos del Sur, client de la société dépendante Elecnor Perú, S.A.C., a notifié à cette dernière l'expiration du contrat de construction suite à la fin du contrat Gasoducto Sur Peruano que le client avait signé avec le gouvernement

péruvien. La société dépendante a alors engagé toutes les démarches nécessaires à recouvrer les dettes échues. À cet effet, la société dépendante a présenté une demande d'arbitrage face à Consorcio Constructor Ductos del Sur et, à la moitié de l'exercice 2018, les deux parties ont conclu un accord selon lequel Consorcio Constructor Ductos del Sur reconnaissait la dette à payer à la société Elecnor Perú S.A.C. et acceptait un échéancier de paiements. Cette dette porte un taux d'intérêt annuel correspondant au taux Libor 30 jours + 1,5%. À l'issue de l'accord mentionné, conclu pendant l'exercice 2018, l'année 2021 est établie comme échéance principale, Odebrecht (membre dudit consortium) étant tenu d'honorer la dette pour une valeur de 25 millions d'euros. Pendant l'exercice 2019, et en raison de la mauvaise situation économique d'Odebrecht, le Groupe n'a pas jugé probable la récupération de ce solde et a procédé à enregistrer une dépréciation sur celui-ci..

c) Autres actifs non courants-

La composition du chapitre solde « Autres actifs non courants » du tableau précédent est la suivante :

Milliers d'euros	2020	2019
Compte de réserve du service de la dette	16 161	12 461
Cautions	4 445	4 067
Autres	15 889	13 108
	36 495	29 636

Le chapitre « Compte de réserve du service de la dette » aux 31 décembre 2020 et 2019 correspond dans sa totalité aux montants que les sociétés dépendantes espagnoles et brésiliennes dédiées à l'exploitation de parcs éoliens doivent maintenir dans des dépôts bancaires en vertu des contrats de financement souscrits par celles-ci (note 17).

Ces dépôts produisent un taux d'intérêt de marché.

Par ailleurs, au 31 décembre 2020, Elecnor, S.A. maintient des cautions et des dépôts, principalement pour locations, d'un montant d'environ 4 400 milliers d'euros (4 022 milliers d'euros au 31 décembre 2019).

Les actifs financiers non courants aux 31 décembre 2020 et 2019 sont comptabilisés selon leur coût amorti, hormis pour les dérivés qui sont comptabilisés selon leur juste valeur.

15. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

a) Créances commerciales et autres comptes à recouvrer-

Le chapitre « Créances commerciales et autres comptes à recouvrer » de l'actif courant de l'état de situation financière reprend les comptes à recouvrer qu'a le Groupe comme conséquence des opérations réalisées avec des tiers.

Les montants correspondant aux retenues dans les paiements effectués par les clients s'élèvent respectivement à 29 635 milliers et 26 313 milliers d'euros, pour les exercices 2020 et 2019, et sont repris à la rubrique « Créances commerciales et autres comptes à recouvrer » de l'actif courant de l'état de situation financière consolidé ci-joint.

Par ailleurs, aux 31 décembre 2020 et 2019, le Groupe n'est soumis à aucun contrat de travaux dont les pertes estimées pourraient être significatives (voir Note 19).

Aux 31 décembre 2020 et 2019, il existait des comptes à recouvrer échus non dépréciés pour un montant,

respectivement, de 182 676 milliers d'euros et 112 605 milliers d'euros.

Le solde enregistré dans la rubrique « Créances commerciales et autres comptes à recouvrer » est ventilé tel que suit par ancienneté :

Milliers d'euros	2020	2019
Description		
Soldes non échus	560 608	569 563
Jusqu'à 6 mois	108 472	48 295
Entre 6 et 12 mois	27 781	40 298
Plus de 12 mois	46 423	24 012
Total	743 284	682 168

Par ailleurs, le Group dote une provision pour couvrir les dettes en situation irrégulière pour arriérés de paiement, suspension de paiements, insolvabilité ou autres causes, après une étude individualisée de leur possibilité de recouvrement. Les dotations sont réalisées en fonction des meilleures estimations des flux de caisse futurs à la clôture de l'exercice.

Le mouvement enregistré durant les exercices 2020 et 2019 et la composition de la rubrique « Dépréciation des comptes à recouvrer » aux 31 décembre 2020 et 2019, sont les suivants :

Milliers d'euros	31 décembre 2019	Dotation (Note 24)	Application	Reprises (Note 24)	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2020
Dépréciation	90 432	17 149	(6 401)	(4 774)	145	(192)	96 359

Milliers d'euros	01/01/2019	Dotation (Note 24)	Application	Reprises (Note 24)	Reclassements	Écarts de conversion	31 décembre 2019
Dépréciation	98 421	23 471	(30 532)	(774)	-	(154)	90 432

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie-

La composition de ce chapitre de l'état de situation financière consolidé ci-joint est la suivante :

Milliers d'euros	2020	2019
Équivalents de trésorerie	73 877	131 485
Trésorerie	317 751	193 631
	391 628	325 116

Le solde de la rubrique « Équivalents de trésorerie » au 31 décembre 2020 comprend principalement les titres à revenu fixe et les dépôts à terme souscrits par des sociétés Elecnor Chile, S.A. et Elecnor do Brasil, S.A. dont l'échéance est inférieure à trois mois et produisent des intérêts conformes au marché.

Au 31 décembre 2020, cette rubrique inclut un montant de 33 755 milliers d'euros apportés principalement par les parcs éoliens (contre 48 millions d'euros au 31 décembre 2019 apportés par les parcs éoliens et photovoltaïques).

Au 31 décembre 2020 et 2019, le Groupe ne possède pas de soldes de trésorerie et autres équivalents de trésorerie non disponibles pour être utilisés.

16. CAPITAUX PROPRES

a) Capital social-

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le capital social d'Elecnor, S.A. est représenté par 87 000 000 d'actions représentées par des inscriptions en compte d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions d'Elecnor, S.A. sont cotées sur le marché continu espagnol.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la composition de l'actionariat de la Société mère, ainsi que sa participation, était la suivante :

	% Participación	
	2020	2019
Cantiles XXI, S.L.	52,76 %	52,76 %
Santander Asset Management, S.A., SGIIC	3,09 %	3,09 %
Autres (*)	44,15 %	44,15 %
	100,00 %	100,00 %

(*) Tous avec un % de participation inférieur à 3%.

b) Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation-

Le mouvement produit dans cette rubrique durant les exercices 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	Retraité 31/12/18	Variation dans la valeur de marché	Liquidation de dérivés	Regroupement d'entreprises (Note 7)	Sorties du périmètre (Note 2.f) 31/12/19	Variation dans la valeur de marché	Liquidation de dérivés	Sorties du périmètre (Note 2.f) 31/12/20
Par intégration globale-								
Couverture de flux de trésorerie :								
Swaps de taux d'intérêt-IRS (Note 18)	(9 676)	(1 387)	3 380	-	(3 720)	(11 403)	(5 180)	2 216
Assurances de taux de change (Note 18)	(3 597)	(7 195)	-	-	-	(10 792)	7 097	76
Prix de l'énergie	(3 729)	3 489	3 729	-	-	3 489	(2 370)	(3 489)
Autres	475	593	-	-	492	1 560	-	-
	(16 527)	(4 500)	7 109	-	(3 228)	(17 146)	(453)	(1 197)
Impuestos diferidos por ajustes en patrimonio por valoración (Nota 21)	4.398	1.906	(781)	-	-	5.523	26	241
Impôts différés pour ajustements dans les capitaux propres pour évaluation (Note 21)	4 398	1 906	(781)	-	-	5 523	26	241
Sociétés mises en équivalence	(39 835)	(7 093)	(455)	47 445	(2 111)	(2 049)	(12 024)	662
Minoritaires	247	(144)	-	-	-	103	(263)	-
Total ajustements dans les capitaux propres pour évaluation	(51 717)	(9 831)	5 873	47 445	(5 339)	(13 569)	(12 714)	(294)

c) Autres réserves-

Au 31 décembre, les montants des réserves non distribuables de la société mère sont les suivants :

Milliers d'euros	2020	2019
Réserve légale	1 743	1 743
Réserve fonds de commerce	516	619
Réserve capitalisation	6 559	4 408
Réserve de reconversion à l'euro	15	15
Total	8 833	6 785

Réserve légale

Conformément à l'article 274 du Texte Remanié de la Loi sur les sociétés de capitaux espagnole, un montant égal à 10% du bénéfice de l'exercice doit être destiné à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins 20% du capital social, limite qui est atteinte.

La réserve légale pourra être utilisée pour augmenter le capital dans la part de son solde qui dépasse 10% du capital une fois augmenté. Sauf aux fins mentionnées antérieurement, et tant qu'elle ne dépassera pas les 20% du capital social, cette réserve ne pourra pas être destinée qu'à la compensation de pertes, à condition qu'il n'y ait pas d'autres réserves disponibles suffisantes à cette fin.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société mère a pourvu cette réserve conformément au montant minimum établi par le Texte Remanié de la Loi sur les sociétés de capitaux

Réserve fonds de commerce

La réserve pour fonds de commerce était pourvue conformément à l'article 273.4 du Texte Remanié de la Loi sur les sociétés de capitaux qui établit qu'en toute hypothèse il était obligatoire de pourvoir une réserve non disponible équivalente au fonds de commerce du balance, et qu'un montant minimum de 5 % du bénéfice qu'il représente doit être destiné à ce fonds de commerce. En cas d'absence de bénéfices, ou si ceux-ci sont insuffisants, les réserves disponibles devaient être utilisées à cette fin. Cette réserve est disponible depuis le 1er janvier 2016 pour le montant dépassant la valeur nette comptable du fonds de commerce qui figure dans le compte de résultat de la Société mère.

Réserve capitalisation

La réserve de capitalisation a été pourvue conformément à l'article 25 de la Loi relative à l'impôt sur les sociétés, qui établit que la réserve doit être pourvue à hauteur du montant du droit d'abattement associé à la base imposable de l'exercice. Le droit d'abattement sur la base imposable s'élève à 10 % de l'augmentation des fonds propres, telles que définies dans l'article cité, sans pouvoir en aucun cas être supérieur au montant équivalent à 10 % de la base imposable positive pour la période d'imposition antérieure à la réduction et à l'intégration à laquelle fait référence l'alinéa 12 de l'article 11 de la loi et à la compensation des bases imposables négatives. Cependant, si la base imposable n'est pas suffisante pour appliquer l'abattement, ce dernier peut être appliqué aux reliquats lors des périodes d'imposition qui se terminent au cours des deux années suivantes à la clôture de la période d'imposition lors de laquelle est né le droit à l'abattement en question, conjointement avec l'abattement qui pourrait être appliqué lors de cet exercice et dans les limites indiquées. La réserve n'est pas disponible et assujettie au maintien de l'augmentation des capitaux propres pendant une période de 5 ans à compter de la clôture de la période d'imposition à laquelle correspond l'abattement, hormis en cas de pertes comptables.

d) Actions propres-

Selon le procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2017, le Conseil d'administration a été autorisé à effectuer l'acquisition d'actions propres de la Société mère, de la part de celle-ci ou des sociétés dépendantes, en l'autorisant à acquérir, au maximum, le nombre d'actions prévu à tout moment par la loi et/ou les dispositions légales obligatoires, et qui à l'heure actuelle n'excède pas de plus de 10% de leur capital social, avec un prix d'acquisition minimum équivalant à la valeur nominale des actions, et un prix maximum n'excédant pas de plus de 30% de leur valeur cotée en bourse et pour un terme de cinq ans, en laissant sans effet l'autorisation accordée lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2012.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société mère détient des actions propres pour un montant qui s'élève à 21 899 milliers d'euros et 21 963 milliers d'euros, respectivement, qui sont comptabilisés dans la rubrique « Actions propres » des capitaux propres de l'état de situation financière consolidé.

Le détail et le mouvement des actions propres durant les exercices 2020 et 2019 sont les suivants :

	N° d'actions
Actions propres au 1 décembre 2019	2 336 496
Acquisition d'actions propres	104 509
Vente d'actions propres	(120 196)
Actions propres au 31 décembre 2019	2 320 809
Acquisition d'actions propres	175 097
Vente d'actions propres	(174 964)
Actions propres au 31 décembre 2020	2 320 942

Au 31 décembre 2020, la vente et l'achat des actions propres ont respectivement représenté des montants de 1 588 milliers d'euros et 1 569 milliers d'euros (environ 1 213 milliers d'euros et 1 323 milliers d'euros, respectivement, au 31 décembre 2019), avec une perte de 83 milliers d'euros qui a été enregistrée directement à la rubrique « Réserves » (contre une plus-value de 189 milliers d'euros en 2019).

La totalité des actions propres que possédait la Société mère aux 31 décembre 2020 et 2019 représentent 2,67 % du total d'actions qui composent le capital social d'Elecnor S.A. à ces dates.

e) Participations ne donnant pas le contrôle-

La composition de la rubrique « Capitaux propres - Participations ne donnant pas le contrôle » du passif de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2020 et 2019 est la suivante :

Milliers d'euros	2020	2019
Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A.	-	1 496
Ventos do Sul Energia, S.A.	2 101	253
Parque Eólico Malpica, S.A.	450	485
Galicia Vento, S.L.	675	916
Páramo de Poza, S.A.	1 778	2 484
Parques Eólicos Palmares, S.A.	4 208	5 621
Ventos do Litoral Energia, S.A.	3 964	4 863
Ventos da Lagoa, S.A.	3 948	4 935
Éoliennes de l'Érable, SEC.	4 264	6 603
Ventos dos Índios Energia, S.A.	2 515	3 600
Betonor, Ltda.	70	103
Grupo Elecnor Angola	28	46
Autres	(146)	303
	23 855	31 708

Le mouvement enregistré durant les exercices 2020 et 2019 à cette rubrique de l'état de situation financière consolidé, est détaillé ci-dessous :

	Milliers d'euros
Solde au 1er janvier 2019	47 469
- Participation aux bénéfiques/(pertes)	4 288
- Variation de la valeur de marché des instruments de couverture	70
- Dividendes distribués	(16 222)
- Écarts de conversion	4 365
- Réductions du capital	(9 360)
- Autres	1 098
Solde au 31 décembre 2019	31 708
- Participation aux bénéfiques/(pertes)	4 479
- Variation de la valeur de marché des instruments de couverture	39
- Variation dans le périmètre	(1 737)
- Dividendes distribués	(4 740)
- Écarts de conversion	(5 288)
- Réductions du capital	(56)
- Autres	(550)
Solde au 31 décembre 2020	23 855

L'information relative aux parts sociales non dominantes significatives dans des sociétés dépendantes aux 31 décembre 2020 et 2019 est présentée ci-après (l'information financière est ventilée avant de réaliser les suppressions intragroupe) :

Milliers d'euros	2020	2019
	Éoliennes de l'Érable	Eoliennes de L'Érable
Actif courant	7 499	7 822
Actif non courant	157 111	176 822
Passif courant	14 480	20 124
Passif non courant	141 397	151 013
Produits des activités ordinaires	28 376	29 684
Résultat de l'exercice	2 055	2 449
Résultat global total	2 361	2 036

f) Écarts de conversion-

Les écarts de conversion cumulés des capitaux propres aux 31 décembre 2020 et 2019 pour chaque monnaie importante sont les suivants :

Milliers d'euros		
Écarts de conversion	2020	2019 (retraité)
Brésil	(260 115)	(120 714)
Canada	(8 043)	(7 674)
Chili	(24 181)	(4 296)
États-Unis	(1 720)	1 543
Argentine	(5 401)	(4 696)
Venezuela	(42 748)	(42 717)
Autres	(3 749)	(1 259)
Total	(345 957)	(179 813)

Le Groupe conservant des investissements dans des affaires libellées en réal brésilien, les variations produites dans le taux de change de cette monnaie par rapport à l'euro ont l'impact correspondant sur le poste Écarts de conversion. Étant donné la nature de ces actifs, la récupération de ces investissements ainsi que les produits des affaires associées sont également conditionnés par les taux d'inflation locaux, dont il est prévu qu'ils compenseront à long terme l'impact de ces variations sur le taux de la monnaie.

17. DETTE FINANCIÈRE

Comme part essentielle de sa stratégie, le Groupe suit une politique de prudence financière maximum. La structure de capital objectif est définie par cet engagement de solvabilité et l'objectif de maximiser la rentabilité de l'actionnaire.

Toutefois, certains projets, principalement ceux construction et exploitation de parcs éoliens, sont pour la plupart financés par des prêts syndiqués en régime de « Project financing ». En vertu de ces prêts, les sociétés dépendantes titulaires de ces projets assument certaines contraintes à la distribution de dividendes, qui est soumise à certaines conditions, comme la constitution d'un compte de réserve pour le service de la dette. Par ailleurs,

ces sociétés dépendantes devront maintenir un ratio Fonds Externes/Ressources Propres et une structure de ressources propres déterminées.

La quantification de la structure de capital objectif, hormis l'effet des projets financés par financement sans recours, s'établit comme un rapport entre le financement net et ceux des capitaux propres, selon la formule :

Dettes financières nettes + Capitaux propres		
Milliers d'euros	2020	2019
Passif non courant - Dette financière	413 551	284 147
Passif courant - Dette financière	83 225	138 849
Actifs financiers courants - Autres investissements financiers	(8 963)	(10 161)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(357 873)	(277 163)
Dettes financières nettes de l'entreprise	129.940	135.672

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la rubrique « Passifs non courants et courants - Dette financière » correspond principalement au total de la rubrique Dettes financières et dérivés du tableau ci-dessous, à l'exclusion de la totalité des Prêts syndiqués parcs éoliens, Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables parcs éoliens, intérêts échus associés à des parcs éoliens, Dérivés associés à des parcs éoliens, photovoltaïques et concessions, Dérivés associés à la couverture de taux de change (Note 18), Autres dettes relatives aux contrats de forfaiting de la Société mère, en ajoutant 4,4 millions d'euros de prêts accordés par des entités publiques qui produisent un taux d'intérêt et qui sont enregistrés à la rubrique « Autres passifs non courants (3,3 millions d'euros) et courants (1,1 million d'euros) » de l'état de situation financière consolidé ci-joint (5,2 millions en 2019 dont 4,2 millions étaient enregistrés dans les passifs non courants et 1,1 million dans les courants).

Au 31 décembre 2020, la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » correspond au total de Trésorerie et équivalents de trésorerie de l'état de situation financière consolidé ci-joint, hormis la trésorerie des projets financés par un financement sans recours pour un montant d'environ 33 755 milliers d'euros (contre 48 millions d'euros au 31 décembre 2019) (voir Note 15.b).

Au 31 décembre 2020, la rubrique « Actifs financiers courants - Autres investissements financiers » correspond au total des investissements dans des sociétés liées, à court terme, Autres investissements financiers à court terme et Instruments financiers dérivés à court terme de l'état de situation financière consolidé ci-joint, hors

montant des autres investissements financiers à court terme des projets faisant l'objet d'un financement sans recours pour un montant de 1 602 milliers d'euros.

L'analyse et l'évolution de ce ratio sont faits de manière continue, avec en plus des estimations à futur comme facteur clé et limitatif dans la stratégie d'investissements et dans la politique de dividendes du Groupe.

La composition des rubriques « Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables, Passifs financiers auprès des entités de crédit et Instruments financiers dérivés » du passif non courant et du passif courant des états de situation financière consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019 ci-joints est la suivante :

Milliers d'euros	2020		2019	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Prêts et crédits syndiqués	358 346	-	258 638	-
Prêts syndiqués parcs éoliens-	350 937	24 152	294 257	23 879
Prêts avec garantie personnelle	746	2 491	1 240	6 524
Prêts avec garantie hypothécaire	4 435	707	5 825	980
Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables-billets à ordre	-	69 969	-	69 989
Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables- parcs éoliens	32 331	8 049	60 122	5 009
Autres dettes	13 303	1 600	15 948	1 713
Lignes de crédits	29 328	1 101	-	51 544
Effets en attente d'échéance	-	30	-	30
Intérêts produits non payés :				
Parcs éoliens	-	7 157	-	8 747
Autres	-	1 097	-	1 301
Dettes pour contrats de location-financement (Note 11)	9 368	3 042	8 026	2 246
Instruments dérivés de couverture (Note 18)				
Parcs éoliens	3 293	1	630	2
Autres	7 383	7 454	13 502	5 720
Total	809 470	126 850	658 188	177 684

Aux 31 décembre 2020 et 2019 la totalité des passifs financiers du Groupe correspond à des passifs financiers au coût amorti, à l'exception des dérivés de couverture qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les principales caractéristiques des passifs financiers pour émission d'obligations et de valeurs négociables et des passifs financiers auprès des entités de crédit les plus importants aux 31 décembre 2020 et 2019 sont les suivantes :

		2020					
Taux	Société	Monnaie	Taux d'intérêt	Année échéance	Valeur nominale	Courant	Non courant
Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables							
	Elecnor, S.A.	EUR	-	2021	300 000	69 969	-
	Ventos do Sul, S.A.	BRL	70 % au CDI + 0,75 % 30 % à l'IPCH + 3,25 %	31/12/2025	71 172	8 049	32 331
Dettes envers les établissements de crédit							
Prêts et crédits syndiqués							
	Elecnor, S.A. (*)	EUR	EURIBOR + différentiel	19/07/2024	334 200	-	329 598
	Elecnor, S.A. (*)	USD	Libor + différentiel	19/07/2024	75 000	-	7 414
	Electrificaciones del Ecuador, S.A. (*)	USD	Libor + différentiel	19/07/2024	75 000	-	21 334
Prêts syndiqués parcs éoliens							
	Parque Eólico Malpica, S.A.	EUR	Euribor + 2%	24/06/2024	11 950	759	6 811
	Ventos do Litoral Energia, S.A.	BRL	TJLP +2,34 %	15/07/2029	16 538	1 888	11 548
	Ventos dos Índios Energia, S.A.	BRL	TJLP + 2,45 %	15/02/2032	19 931	1 961	13 955
	Parque Eólico Palmares, S.A.	BRL	TJLP + 2,34 %	31/07/2029	17 613	1 617	11 293
	Ventos do Lagoa, S.A.	BRL	TJLP + 2,34 %	15/02/2029	16 846	2 003	11 633
	Parc Éoliennes de l'Érable, SEC	CAD	5,015 %	31/03/2033	161 672	7 662	104 167
	Parc Éoliennes de l'Érable, SEC	CAD	7,123 %	18/04/2033	22 620	701	19 169
	Galicia Vento, S.L.	EUR	1,75% + Euribor	31/12/2024	38 500	6 219	18 844
	Aerogeneradores del Sur, S.A.	EUR	1,75% + Euribor	31/12/2024	16 500	2 665	8 092
	Parque Eólico Cofrentes, S.L.U.	EUR	Euribor + 2,25 %	30/06/2038	35 775	1 996	32 722
	Ventos de São Fernando I Energia	BRL	IPCH + 2,18 %	31/12/2039	42 029	1 491	39 443
	Ventos de São Fernando II Energia	BRL	IPCH + 1,94 %	15/07/2043	34 906	-	33 692
	Ventos de São Fernando III Energia	BRL	IPCH + 1,24 %	15/11/2036	10 873	-	9 676
	Ventos de São Fernando IV Energia	BRL	IPCH + 0,79 %	31/12/2040	29 858	-	29 858
						106 980	741 580

(*) Font référence au même prêt. Voir prêts et crédits syndiqués.

		2019					
Taux	Société	Monnaie	Taux d'intérêt	Année échéance	Valeur nominale	Courant	Non courant
Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables							
	Elecnor, S.A.	EUR	-	2020	300 000	69 989	-
	Ventos do Sul, S.A.	BRL	70 % au prix du CDI + 0,75 % 30 % sur l'IPCH + 3,25 %	31/12/2025	71 172	5 009	60 122
Dettes envers les établissements de crédit							
Prêts et crédits syndiqués							
	Elecnor, S.A. (*)	EUR	EURIBOR + différentiel	19/07/2024	334 200	-	223 557
	Elecnor, S.A. (*)	USD	Libor + différentiel	19/07/2024	75 000	-	26 848
	Electrificaciones del Ecuador, S.A. (*)	USD	Libor + différentiel	19/07/2024	75 000	-	8 233
Prêts syndiqués parcs éoliens							
	Parque Eólico Malpica, S.A.	EUR	Euribor + 2%	24/06/2024	11 950	1 018	8 027
	Ventos do Litoral Energia, S.A.	BRL	TJLP +2,34 %	15/07/2029	23 083	2 040	17 188
	Ventos dos Índios Energia, S.A.	BRL	TJLP + 2,45 %	15/02/2032	23 059	1 964	21 095
	Parque Eólico Palmares, S.A.	BRL	TJLP + 2,34 %	31/07/2029	24 583	2 274	18 017
	Ventos do Lagoa, S.A.	BRL	TJLP + 2,34 %	15/02/2029	23 512	2 126	17 364
	Parc Éoliennes de l'Érable, SEC	CAD	5,015 %	31/03/2033	169 929	7 594	117 697
	Parc Éoliennes de l'Érable, SEC	CAD	7,123 %	18/04/2033	23 790	734	20 593
	Galicia Vento, S.L.	EUR	1,75% + Euribor	31/12/2024	38 500	6 515	24 979
	Aerogeneradores del Sur, S.A.	EUR	1,75% + Euribor	31/12/2024	16 500	2 793	10 706
	Ventos de São Fernando I Energia	BRL	IPCH + 2,1851 %	15/01/2039	24 941	-	24 941
	Parque Eólico Cofrentes, S.L.U.	EUR	Euribor	30/06/2038	35 775	-	13 650
						102 056	613 017

(*) Font référence au même prêt. Voir prêts et crédits syndiqués.

Le détail par échéances de la dette antérieure est le suivant pour les exercices 2020 et 2019 :

Dettes dont l'échéance est en	Milliers d'euros 31/12/2020
2022	87 210
2023	106 999
2024	339 026
2025 et années suivantes	276 235
Total	809 470

Dettes dont l'échéance est en	Milliers d'euros 31/12/2019
2021	60 031
2022	79 814
2023	74 773
2024 et années suivantes	443 570
Total	658 188

Prêts et crédits syndiqués-

Le 21 juillet 2014, Elecnor a signé un contrat de financement syndiqué pour un montant de 600 millions d'euros avec un groupe de 19 établissements financiers, lequel a remplacé les 401 millions d'euros utilisés à cette date dans la financement syndiqué signé en 2012. Ce financement est structuré en deux tranches : une tranche-prêt, d'un montant de trois cents millions d'euros avec amortissements partiels, et une tranche de crédit revolving, d'un plafond de trois cents millions d'euros arrivant à échéance en juillet 2019.

Le 27 juin 2019, Elecnor a signé une cinquième novation de ce contrat qui a été souscrite par les 14 établissements prêteurs. Dans le cadre de cette novation, il a été convenu de l'adhésion en tant qu'accréditée supplémentaire d'Electrificaciones del Ecuador (Elecdor), la division de la tranche crédit (tranche B) en deux sous-tranches, une sous-tranche (sous-tranche B1) avec un plafond de 134,2 millions d'euros disponibles uniquement pour Elecnor et une sous-tranche (sous-tranche B2) avec un plafond de 75 millions de dollars disponibles aussi bien pour Elecnor que pour Elecdor.

Après avoir analysé si les conditions ont été modifiées de manière importante, la Société est arrivée à la conclusion qu'il ne s'est produit d'extinction des passifs originaux dans aucun exercice.

En ce qui concerne la couverture du risque de taux d'intérêt, la novation de 2019 n'a pas impliqué de changement dans le calendrier de financement, aucun autre notionnel supplémentaire soumis à un risque d'intérêt n'étant donc apparu. Avant la novation il existait des swaps liés couvrant 70% du calendrier de crédit issu de la novation de l'année 2018. En juin 2019, il a été décidé de couvrir le risque de taux d'intérêt du 30 % restant, 8 nouveaux swaps de type IRS ayant ainsi été souscrits, totalisant un notionnel initial de 1,5 millions et un notionnel maximum de 54 millions d'euros, et une nouveau basis swap avec un notionnel initial de 1,5 millions et un notionnel maximum de 54 millions d'euros. Au 31 décembre 2019 il existe 39 swaps de type IRS et 5 basis swap assignés en grande partie à la couverture du risque d'intérêt au financement syndiqué et, dans une moindre mesure, à la couverture du risque d'intérêt des émissions de billets à ordre sur le Marché alternatif de revenus fixes (MARF). Les échéances des swaps, ainsi que les dates de liquidation des intérêts, coïncident avec celles des contrats de financement auxquels elles sont assignées.

Au cours de l'exercice 2020, Elecnor n'a pas signé de nouvelle novation de prêt syndiqué, le calendrier de financement restant donc le même. Aucun nouveau swap associé au prêt n'a été signé (étant donné que le calendrier reste le même).

Cette financement syndiqué produit un taux d'intérêt indexé sur l'Euribor ou Libor (en fonction de si les dispositions sont en euros ou en USD) du délai de la période d'intérêt choisie par l'accrédité (1, 3 ou 6 mois) plus un différentiel, lequel est indexé au niveau du ratio Dette Financière Nette/ (EBITDA + Dividendes des projets). La Société s'est engagée à accomplir pendant la durée du contrat de financement bancaire différents ratios (Dette financière nette/EBITDA), (EBITDA/Charges financières nettes) et (Dette financière nette/Fonds propres), qui sont calculés en se basant sur les chiffres consolidés correspondants du Groupe Elecnor. Le non-respect pourrait constituer une cause de rescision du contrat, bien qu'au 31 décembre 2020, ils sont tous respectés.

Au 31 décembre 2020, le solde utilisé du contrat de financement syndiqué s'élève à 362 millions d'euros et correspond à 200 millions d'euros de la tranche prêt, 134 millions d'euros de la tranche crédit en euros, 7 millions d'euros de la tranche crédit en dollars utilisée par Elecnor, S.A. et 21 millions d'euros de la tranche crédit en dollars utilisée par Elecdor (265 millions d'euros au 31 décembre 2019, 200 millions d'euros de la tranche crédit, 30 millions d'euros de la tranche crédit en euros, 27 millions d'euros de la tranche crédit en dollars utilisée par Elecnor, S.A. et 8 millions d'euros de la tranche crédit en dollars utilisée par Elecdor).

Le contrat de financement syndiqué mentionné précédemment (tranche prêt et tranche crédit) a produit pendant l'année 2020 un taux d'intérêt moyen de 1,99 %, soit 5 104 milliers d'euros à titre d'intérêts, compte tenu de l'effet des couvertures d'une valeur de 1 852 milliers d'euros que le Groupe avait constaté dans la rubrique « Charges financières » du compte de résultat consolidé de l'exercice 2020 ci-joint (contre 5 182 milliers d'euros d'intérêts lors de l'exercice 2019, incluant la charge financière pour couvertures de 2 273 milliers d'euros).

En outre, au 31 décembre 2020 la tranche crédit a porté au titre de commissions pour disponibilité des charges financières pour un montant de 479 milliers d'euros (690 milliers d'euros en 2019).

Prêts parcs éoliens-

Pour les prêts obtenus en réseaux brésiliens par les sociétés Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A. y Ventos dos Índios, S.A. auprès de la BNDES (Banque nationale de développement économique et social), le taux d'intérêt applicable est le résultat de l'ajout d'une marge au taux d'intérêt variable à long terme (« T. J. L. P. »). Il existe dans ces prêts l'obligation de maintenir des ratios de couverture pour le service de la dette dans certaines limites, ainsi que de

déposer sur un compte de réserve un montant couvrant au moins trois mois de paiement du principal et des intérêts. De l'avis des Administrateurs de la Société mère, aucun problème n'a surgi en ce qui concerne l'accomplissement des covenants.

Quant à lui, le prêt au profit de la société dépendante Éoliennes de l'Érable, SEC produit un taux d'intérêt indexé sur le cours de l'obligation canadienne. Pour ce prêt syndiqué en régime de « Project financing », le ratio de couverture annuelle du service de la dette principale (R.C.S.D.P.) doit être, tel que cela figure dans les actes de prêt de financement, supérieur à un certain coefficient durant toute la durée du prêt. Par ailleurs, la société canadienne a signé un troisième contrat de prêt à titre subordonné au financement senior décrit précédemment.

En garantie des prêts des sociétés dépendantes P.E. Malpica S.A. Aerogeneradores del Sur S.A. Et Galicia Vento S.L., un droit réel de gage sur les actions des sociétés dépendantes correspondantes a été constitué, ainsi que sur les indemnités, les compensations et/ou les pénalisations qu'il pourrait générer en sa faveur, en ce qui concerne les contrats d'exécution des travaux (dans le cas de P.E. Malpica, S.A.), d'exploitation et maintenance et de gestion de l'exploitation et sur tous les comptes de trésorerie de ces sociétés.

En outre, lors de l'exercice 2019, le Groupe a conclu de nouveaux prêts pour le financement des projets en cours au Brésil (Complejo Ventos de São Fernando) et en Espagne (P.E. Cofrentes). Le taux d'intérêt applicable des prêts obtenus en réseaux brésiliens auprès du BNB (Banco do Nordeste do Brasil) est calculé en ajoutant une marge au taux d'inflation du Brésil (« I.P.C.A. ») Ce financement a été totalement versé en 2020 et il existe l'obligation de maintenir des ratios de couverture pour le service de la dette dans certaines limites, ainsi que de déposer sur un compte de réserve. Il a été nécessaire d'établir une garantie bancaire auprès de Bradesco en garantie de ce financement. Le financement obtenu pour le parc éolien Cofrentes dispose quant à lui à titre de garantie d'un droit réel de gage sur les actions de la société dépendante correspondante ainsi que sur les indemnités, les compensations et/ou les pénalisations qui pourraient être générées en faveur de cette société, en ce qui concerne les contrats d'exécution des travaux et de gestion de l'exploitation et sur tous les comptes de trésorerie de ladite société.

Par ailleurs, les sociétés dépendantes ont assumé, en vertu de ces prêts, diverses contraintes à la liberté de cession de leurs immobilisations corporelles et de distribution de dividendes. Ces restrictions sont soumises à l'accomplissement de certaines conditions, telles que

la maintenance du Ratio de Couverture de la Dette stipulé dans les actes des prêts de financement et la constitution du compte de réserve pour le service de la dette (Note 14).

Les Administrateurs considèrent que toutes les sociétés ont satisfait les conditions fixées dans les prêts et que le financement en régime de « Project financing » sera assuré normalement par les produits générés par l'activité de chaque projet.

Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables -billets à ordre-

De son côté, Elecnor, S.A a commencé l'exercice 2020 avec un solde émis en billets à ordre sur le Marché alternatif obligataire (MARF) de 70 millions d'euros (contre 155 millions d'euros en 2019). De nouvelles émissions ont été réalisées pendant l'exercice 2020 pour un total de 996 millions d'euros et les échéances ont représenté 996 millions d'euros, l'encours étant au 31 décembre 2020 de 70 millions d'euros (700 titres d'une valeur nominale unitaire de 100 milliers euros).

Elecnor, S.A a commencé l'exercice 2019 avec un solde émis en billets à ordre sur le Marché alternatif obligataire (MARF) de 155 millions d'euros. De nouvelles émissions ont été réalisées pendant l'exercice 2019 pour un total de 1 601 millions d'euros et les échéances ont représenté 1 686 millions d'euros, l'encours étant au 31 décembre 2019 de 70 millions d'euros (700 titres d'une valeur nominale unitaire de 100 milliers euros).

Les programmes de billets à ordre en vigueur au cours des exercices 2020 et 2019 prévoient une limite d'émission d'encours permanente, de 300 millions d'euros.

Ces billets à ordre ont porté durant l'exercice 2020 au titre de la somme des intérêts et commissions 829 milliers d'euros (1 161 milliers d'euros dans l'exercice 2019), que le Groupe a comptabilisés à la rubrique « Charges financières » du compte de résultats consolidés ci-joint.

Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables- parcs éoliens

Pendant l'exercice 2019, la société dépendante Ventos do Sul Energia, S.A. a émis des obligations à hauteur de 325 millions de R\$ en 2 tranches ; une tranche indexée sur le CDI plus une marge de marché à hauteur de 227 millions de R\$ et une autre tranche indexée sur l'IPCH plus une marge de marché à hauteur de 98 millions de R\$. Ce financement a servi à annuler le financement précédent et le solde utilisé au 31 décembre 2020 s'élève à 40 millions d'euros (contre 65 millions d'euros lors de l'exercice 2019).

Cette émission dont l'échéance est en décembre 2025 (émission sur 6,5 ans) dispose de garantie de projet et a été destinée à des fins commerciales de la société d'émission ou de ses associés.

Financement avec garantie personnelle-

Au 31 décembre 2020, le Groupe conserve un financement avec garantie personnelle pour la société Dunor Energia S.A.P.I de C.V. pour une valeur de 1,5 millions d'euros (contre 4 millions d'euros lors de l'exercice 2019).

Autres dettes-

La rubrique « Autres dettes » inclut un contrat de financement de 9 200 millions d'euros formalisé en date du 18 août 2017 avec le fonds European Energy Efficiency Fund, S.A., SICAV-SIF, avec une échéance durant l'exercice 2031 liée à la cession de droits de crédit futurs de la Société. Le montant à rembourser au 31 décembre 2020 s'élève à 7 780 millions d'euros (8 350 millions d'euros au 31 décembre 2019).

En outre, en date du 13 mars 2018 la Société mère a formalisé un contrat de financement au moyen d'une police de cession de droits de crédits avec le fonds Efficiency Solutions pour un montant de 11 500 millions d'euros et une échéance finale en juin 2027. Le montant à rembourser au 31 décembre 2020 s'élève à 8 168 millions d'euros (9 311 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Les intérêts dus pendant l'exercice 2020 au titre de ces dettes ont atteint 744 millions d'euros (contre 818 millions d'euros en 2019).

Autres financements-

Le Groupe Elecnor a souscrit dans l'exercice 2007 un prêt à garantie hypothécaire pour l'acquisition d'un bâtiment industriel à Valence, pour mener son activité de fabrication de modules solaires (Note 11). Le solde en attente d'échéance de ce prêt s'élève à environ 5 106 millions d'euros au 31 décembre 2020 (5 842 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Aux 31 décembre 2020, Elecnor, S.A. dispose, en excluant la tranche B du financement syndiqué, de 14 lignes de crédit auprès de différents établissements (contre 7 lignes de crédit en 2019) pour un montant maximum total de 221 millions d'euros, le montant utilisé étant de 31 millions d'euros et de 50 millions d'euros, respectivement. Les lignes bilatérales de crédit sont assorties d'un taux d'intérêt variable indexé sur l'Euribor/Libor plus un différentiel de

marché, la plupart de ces lignes ayant une échéance d'un an, et certaines de jusqu'à trois ans, avec des renouvellements tacites annuels.

Toutes les lignes de financement antérieures comptent avec une garantie personnelle.

Au cours de l'exercice 2020, ce financement bancaire a porté des intérêts d'un montant de 462 millions d'euros environ, que le Groupe a comptabilisés à la rubrique « Charges financières » du compte de résultats consolidés ci-joint (380 millions d'euros environ en 2019).

Enfin, la société mère a constitué lors de l'exercice 2020 un fonds de titrisation sous le nom d'« Elecnor Eficiencia Energética 2020, Fondo de Titulización », auquel ont été cédés les droits de créance découlant des contrats de gestion de services énergétiques et entretien d'installations d'éclairage public que la société mère exécute pour 43 communes et entités publiques espagnoles. Par le biais de cette nouvelle structure, le Groupe obtient un financement pour les investissements dans les contrats cédés pour une valeur de 50 millions d'euros. Le fonds de titrisation a émis des obligations à hauteur de 50 millions d'euros avec une échéance de sept ans, lesquelles seront souscrites et versées dans leur totalité, et cotées sur le Marché alternatif des revenus fixes espagnol (MARF). Le Groupe n'a pas utilisé ce financement au 31 décembre 2020.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Groupe Elecnor ne dispose pas de dette avec des entités de crédit référencée à un taux d'intérêt fixe d'un montant significatif, sauf pour l'effet des opérations de couverture décrites à la Note 18.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe Elecnor utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques auxquels sont exposées ses activités, ses opérations et ses flux de trésorerie futurs dérivés des variations des taux de change et des taux d'intérêt, lesquels affectent les résultats du Groupe. Les détails des compositions des soldes qui reprennent l'évaluation de dérivés des états de situation financière consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019 sont les suivants :

Milliers d'euros	2020				2019			
	Actif non courant (Note 14)	Actif courant	Passif non courant (Note 17)	Passif courant (Note 17)	Actif non courant (Note 14)	Actif courant	Passif non courant (Note 17)	Passif courant (Note 17)
COUVERTURE DE TAUX D'INTÉRÊT								
Couverture de flux de trésorerie :								
Taux d'intérêt swap	180	-	10 230	3 680	-	292	6 873	1 512
COUVERTURE DE TAUX DE CHANGE								
Couverture de flux de trésorerie :								
Assurances de change	-	391	446	3 775	24	92	7 259	4 210
COUVERTURE DE PRIX ÉNERGIE	-	439	-	-	-	3 489	-	-
	180	830	10 676	7 455	24	3 873	14 132	5 722

Taux de change-

Le Groupe Elecnor utilise des instruments de couverture de taux de change, principalement pour mitiger l'effet négatif possible que les variations des taux de change pourraient entraîner dans les flux de caisse futurs correspondant à deux types de transactions :

- Paiements correspondant à des contrats de travaux et fourniture exprimés dans une monnaie distincte de la monnaie fonctionnelle.
- Recouvrements correspondant à des contrats de travaux exprimés dans une monnaie distincte de la monnaie fonctionnelle.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la valeur nominale totale objet de couverture de taux de change est la suivante :

Monnaies	31.12.2020	31.12.2019
Milliers de dollars américains (*)	7.961	15.256
Milliers de pesos chiliens (*)	64 810 643	81 544 070
Milliers de livres sterling (*)	-	120

(*) Données exprimées dans la devise correspondante.

Du total de nominaux couverts au 31 décembre 2020 :

- 6 558 millions d'euros correspondent à des assurances de ventes de dollars américains pour couvrir des flux futurs de paiements aux fournisseurs en dollars,

- 72 655 millions d'euros correspondent à des achats de pesos chiliens contre des dollars américaines pour couvrir le risque de paiements à des fournisseurs en pesos chiliens.

Du total de nominaux couverts au 31 décembre 2019 :

- 12 151 millions d'euros correspondaient à des assurances de ventes de dollars américains pour couvrir des flux futurs de paiements aux fournisseurs en dollars,
- 95 608 millions d'euros correspondaient à des achats de pesos chiliens contre des dollars américaines pour couvrir le risque de paiements à des fournisseurs en pesos chiliens,
- 1 502 millions d'euros correspondaient aux achats de dollars américains pour couvrir les recouvrements futurs dans cette devise,
- 144 millions d'euros correspondaient aux achats de livres sterling pour couvrir les recouvrements futurs dans cette devise.

Le montant de la contrepartie en euros de la valeur nominale objet de couverture de taux de change au 31 décembre 2020 s'élève à environ 79 213 millions d'euros (environ 109 405 millions d'euros en 2019).

Il est prévu que l'échéance de ces assurances de change coïncide avec le flux programmé des paiements et des recouvrements qu'elles couvrent, le risque de variations des flux de trésorerie attendus étant faible.

Le détail des échéances des nominaux objet de couverture des instruments financiers dérivés du taux de change au 31 décembre 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	Échéance 31/12/2020					Total
	2021	2022	2023	2024	2025 et années suivantes	
Couverture de taux de change :						
Vente d'USD(*)	7 961	-	-	-	-	7 961
Achat de pesos chiliens(*)	40 710 643	24 100 000	-	-	-	64 810 643

(*) Données exprimées dans la devise correspondante.

Milliers d'euros	Échéance 31/12/2019					Total
	2020	2021	2022	2023	2024 et années suivantes	
Couverture de taux de change :						
Vente d'USD(*)	12 078	1 500	-	-	-	13 578
Achat de pesos chiliens(*)	24 537 131	32 906 939	24 100 000	-	-	81 544 070
Achat de livres sterling(*)	120	-	-	-	-	120
Achat d'USD(*)	1 678	-	-	-	-	1 678

(*) Données exprimées dans la devise correspondante.

Taux d'intérêt-

Le Groupe ElecnoR réalise des opérations de couverture de taux d'intérêt conformément à sa politique de gestion de risques. Ces opérations ont pour objet de mitiger l'effet que la variation des taux d'intérêt peut avoir sur les flux de caisse futurs de certains crédits et prêts à long terme référencés à taux d'intérêt variable, associés au financement corporatif de la Société mère et aux

financements des projets. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la valeur nominale totale des passifs objets de couverture de taux d'intérêt est, respectivement, de 267 847 milliers d'euros et 337 776 milliers d'euros.

L'échéance des nominaux des divers instruments financiers dérivés des taux d'intérêt décrits antérieurement est la suivante :

Milliers d'euros	Échéance 31/12/2020					Total
	2021	2022	2023	2024	2025 et années suivantes	
Couverture de taux d'intérêt	34 036	29 158	39 390	162 893	2 370	267 847

Milliers d'euros	Échéance 31/12/2019					Total
	2020	2021	2022	2023	2024 et années suivantes	
Couverture de taux d'intérêt	56 506	40 690	30 315	40 586	169 679	337 776

Les swaps de taux d'intérêt ont, au maximum, un nominal égal ou inférieur à celui des principaux vifs des prêts couverts et la même échéance et mêmes dates de liquidation que les prêts qu'ils couvrent.

En ce qui concerne les couvertures de taux de change et de taux d'intérêt, il ne s'est produit dans les exercices 2020 et 2019 aucune circonstance qui oblige à modifier la politique de comptabilité de couvertures, lors de la comptabilisation des dérivés, initialement adoptée. Au cours des exercices 2020 et 2019, le Groupe ElecnoR n'a pas conservé de produits dérivés ne respectant pas les conditions permettant de les considérer comme couverture comptable.

Évaluation-

La valeur de marché des différents instruments financiers est calculée selon les procédures suivantes :

- La valeur de marché des dérivés cotés sur un marché organisé est leur cours à la clôture de l'exercice.
- Dans le cas des dérivés non négociables sur des marchés organisés, le Groupe ElecnoR utilise pour les évaluer des évaluations transmises par les entités financières, des hypothèses basées sur les conditions de marché à la date de clôture de l'exercice. Concrètement, la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt est calculée moyennant l'actualisation au taux d'intérêt de marché

de la différence de taux du swap, tandis que la valeur de marché des contrats de taux de change futurs est déterminée en déduisant les flux futurs estimés en utilisant les taux de change futurs existants à la clôture de l'exercice.

Cette procédure est utilisée également pour évaluer au taux de marché les prêts et crédits existants en vertu des opérations de permutation financière dénommées « cross currency swaps », moyennant lesquelles le Groupe et la banque s'échangent les courants d'un prêt exprimé en euros par les courants d'un autre prêt exprimé en dollars (canadiens/américains) ou livres, la différence résultante étant liquidée à l'échéance. À la clôture de l'exercice, le Groupe convertit le prêt en dollars (plus les intérêts produits) au taux de change de clôture et le compare au prêt en euros (plus les intérêts produits), en enregistrant la valeur nette (la différence) aux rubriques « Autres actifs courants », « Actifs financiers non courants » ou « Dette financière », selon le solde débiteur ou créditeur et son échéance, en générant comme contrepartie un produit ou une charge pour écarts de change.

Au 31 décembre 2020 et 2019, il n'existe pas de contrats de cross currency swaps en vigueur.

19. PROVISIONS

Le détail de la rubrique « Provisions pour risques et charges », ainsi que sa classification entre courante et non courante aux 31 décembre 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	2020		2019	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Litiges et responsabilités	18 926	27 641	15 785	22 257
Démantèlement	11 976	377	9 889	275
Autres	22 423	48 737	20 715	41 886
Total	53 325	76 755	46 389	64 418

Le mouvement et la composition des rubriques « Provisions pour risques et charges » de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2020 et 2019 sont les suivants :

Milliers d'euros	Litiges et responsabilités	Démantèlement	Autres	Total
Solde au 1er janvier 2019	40 771	15 621	41 551	97 943
Dotations en charge des résultats (Note 24)	9 800	4 641	44 318	58 759
Reclassement	300	-	(186)	114
Écarts de conversion	(538)	136	(95)	(497)
Application	(4 001)	-	(10 861)	(14 862)
Reprises (Note 24)	(8 290)	(10 234)	(12 126)	(30 650)
Solde au 31 décembre 2019	38.042	10.164	62.601	110.807
Dotations en charge des résultats (Note 24)	14 722	3 866	24 249	42 837
Reclassement	8 226	-	-	8 226
Écarts de conversion	(3 069)	(1 509)	(998)	(5 576)
Application	-	-	(12 256)	(12 256)
Reprises (Note 24)	(11 354)	(168)	(2 436)	(13 958)
Solde au 31 décembre 2020	46 567	12 353	71 160	130 080

Le Groupe procède à une estimation de la valeur des passifs générés pour litiges et similaires. À l'exception de certains éléments du passif dans lesquels le Groupe peut estimer que la sortie des flux se produira à court terme, le Groupe ne peut pas estimer de façon fiable le moment exact de la sortie des flux et, par conséquent, n'inclut pas l'effet de la mise à jour dans ces passifs.

Compte tenu de ses activités, le Groupe est exposé à de nombreuses réclamations et litiges. La rubrique « Provisions pour litiges et responsabilités » du tableau précédent présente la meilleure estimation du Groupe sur les éventuelles pénalisations et autres éventualités relatives à l'exécution des différents projets mis en œuvre principalement à l'étranger. Les Administrateurs ont estimé que la provision dotée couvre raisonnablement les futurs déboursements probables qui auront lieu, dérivés de faits passés.

En date du 31 mai 2017, la Commission espagnole des marchés et de la concurrence (CNMC) a notifié à la Société mère et à 15 autres entreprises, l'ouverture d'une procédure de sanction pour une possible infraction dans le domaine de la construction et de la maintenance de systèmes d'électrification et des équipements électromécaniques de lignes ferroviaires. Le Conseil de la CNMC a émis le 14 mars 2019 une décision établissant la réduction de la sanction prévue dans la proposition de décision du 31 août 2018 à 20,4 millions d'euros. La société a interjeté au mois de mai

2019 un appel qui a été admis en vue de son traitement, et le 16 juillet 2019, l'Audiencia Nacional, tribunal de compétence nationale, a prononcé la suspension de l'exécution de la décision de la CNMC du 14 mars 2019, à condition de présenter des garanties, et plus précisément des garanties bancaires.

Le 26 septembre 2019, la Société mère a reçu une citation à comparaître de la part de l'Audiencia Nacional, l'invitant à engager son action, le mémoire en demande correspondant ayant ainsi été présenté en bonne et due forme le 11 novembre 2019.

Au vu de ces faits et d'après les évaluations des conseillers juridiques de la Société mère, bien qu'ils considèrent qu'il existe encore des arguments solides pour contester l'inspection réalisée par la CNMC, suite aux récents événements dans le cadre d'autres recours contre cette décision, ainsi qu'au déroulement d'autres procédures de l'Audiencia Nacional au cours de ces 12 derniers mois, soldées par le rejet des arguments présentés par les parties et de la confirmation de la décision de la CNMC, les administrateurs de la Société mère ont procédé à comptabiliser en 2019 une provision pour couvrir ce risque à hauteur de 20,4 millions d'euros, après avoir estimé que les probabilités qu'il soit fait droit au recours sont inférieures à 50 %.

La catégorie « Autres » inclut les provisions pour marges négatives de travaux pour un valeur totale de 23 673 milliers d'euros (contre 25 897 milliers d'euros au 31 décembre 2019), la plus significative étant celle enregistrée lors de l'exercice 2019 relative au projet « Mataquito Transmisora de Energía » développé au Chili pour une valeur de 11 487 milliers d'euros au 31 décembre 2020 (contre 12 523 milliers d'euros en 2019).

Les reprises de l'exercice 2020 et 2019 correspondent aux pénalisations et autres éventualités concernant l'exécution des différents projets conclus au cours de l'exercice 2020-2019, respectivement, et qui se sont terminés de manière favorable pour le Groupe.

Les provisions pour démantèlement au 31 décembre 2020 et 2019 correspondent à la provision pour le parc éolien que le Groupe possède au Canada et celle des parcs au Brésil. Les provisions pour démantèlement au 31 décembre 2018 comprenaient celle pour le parc éolien que le Groupe possède au Canada et la provision pour le démantèlement d'Elecnor Perú, S.A.C. relative aux coûts estimés nécessaires à recomposer les terrains et les voies affectés dans le cadre du développement du projet de construction du gazoduc au sud du Pérou, qui a été reprise lors de l'exercice 2019 sur la base de l'analyse réalisée par la Direction de la société en collaboration avec ses conseillers juridiques, concluant que la société Elecnor Perú, S.A.C. se serait acquitté de ses obligations contractuelles comprises dans l'accord avec Consorcio Constructor Ductos del Sur.

20. ACOMPTES CLIENTS

Les avances de clients correspondent essentiellement aux montants versés en acompte par les clients avant le début de l'exécution des contrats respectifs. Ces avances sont déduites de la facturation au cours du développement de ces contrats.

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2020 reflète un acompte reçu de la Société mère en lien avec des travaux dont l'exécution va être partagée avec un autre associé à l'étranger pour un montant de 36 310 milliers d'euros. La Société mère a reçu 100 % de cet acompte, pour une valeur de 72 620 milliers d'euros, car elle avait présenté toutes les garanties (les siennes et celles de l'autre partie) et la Société mère prévoit qu'elle remettra sa part audit partenaire pendant l'exercice 2021 lorsque ce dernier aura présenté les garanties correspondantes, cette part étant comptabilisée comme Autres passifs courants.

21. ACTIFS ET PASSIFS POUR IMPÔT DIFFÉRÉ

Le mouvement et la composition des rubriques « Actifs pour impôts différés » et « Passifs pour impôts différés » de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2020 et 2019 sont les suivants :

	31/12/18	Transferts	Crédit / débit au compte de résultat	Crédit / débit à la réserve d'évaluation des actifs et passifs	Écarts de conversion	Regroupement d'entreprises (Note 7)	Transfert aux actifs non courants détenus en vue de la vente (Note 8)	Variations dans le périmètre (Note 2.f)
Impôts différés actifs :								
Évaluation des instruments financiers dérivés (Note 18)	4 726	297	(1 873)	(2 207)	(278)	28 512	(484)	(23 067)
Immobilisations corporelles / incorporelles	7 431	(119)	(386)	294	-	5 528	(1 526)	(5 872)
Crédits fiscaux	30 604	98	249	-	(53)	36 293	(87)	(36 293)
Déductions et allègements en attente d'application	5 523	375	(1 829)	-	(1)	-	-	(172)
Pertes succursales extérieur	(18)	-	-	-	-	-	-	-
Provisions non déductibles (note 19)	36 956	(479)	14 409	-	(1 332)	-	-	-
Autres impôts différés actifs	10 604	(193)	1 079	-	(682)	10 418	-	(13 018)
	95 826	(21)	11 649	(1 913)	(2 346)	80 751	(2 097)	(78 422)
Impôts différés passifs								
Immobilisations corporelles / incorporelles	13 534	-	(733)	-	(186)	13 100	-	(14 657)
Fonds de commerce	1 773	-	(934)	-	-	-	-	-
Évaluation des instruments financiers dérivés (Note 18)	328	-	-	(222)	(3)	-	-	-
Autres impôts différés passifs	6 462	(1 368)	4 026	(199)	6	6 850	-	(7 171)
	22 097	(1 368)	2 359	(421)	(183)	19 950	-	(21 828)

	31/12/19	Transferts	Crédit / débit au compte de résultat	Crédit / débit à la réserve d'évaluation des actifs et passifs	Écarts de conversion	31/12/20
Impôts différés actifs :						
Évaluation des instruments financiers dérivés (Note 18)	5 626	1 365	-	(2 096)	(170)	4 725
Immobilisations corporelles / incorporelles	5 350	(247)	819	-	-	5 922
Crédits fiscaux	30 811	(2 679)	(3 551)	-	(694)	23 887
Déductions et allègements en attente d'application	3 896	677	(1 043)	-	(9)	3 521
Pertes succursales extérieur	(18)	-	-	-	-	(18)
Provisions non déductibles (note 19)	49 554	(3 123)	(8 382)	-	(3 713)	34 336
Autres impôts différés actifs	8 208	27	(240)	-	187	8 182
	103 427	(3 980)	(12 397)	(2 096)	(4 399)	80 555
Impôts différés passifs						
Immobilisations corporelles / incorporelles	11 058	5 523	(431)	-	(1 577)	14 573
Fonds de commerce	839	251	(497)	-	-	593
Évaluation des instruments financiers dérivés (Note 18)	103	343	74	(21)	-	499
Autres impôts différés passifs	8 606	(585)	2 730	-	(35)	10 716
	20 606	5 532	1 876	(21)	(1 612)	26 381

Les actifs et passifs pour impôts différés dont le délai de réalisation ou compensation est inférieur à 12 mois sont peu significatifs.

Les chapitres « Impôts différés actifs – Immobilisations corporelles/incorporelles » et « Impôts différés passifs – Immobilisations corporelles/incorporelles » du tableau précédent incluent principalement les différences temporaires dues aux écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des différents éléments des immobilisations corporelles et des actifs incorporels ainsi que les différences temporaires dérivées des écarts entre l'amortissement comptable et fiscal de ces éléments de l'actif non courant.

Les chapitres « Impôts différés actifs – Crédits fiscaux » et « Impôts différés actifs – Déductions et allègements en attente d'application » du tableau précédent incluent respectivement les crédits fiscaux pour bases imposables

négatives et pour déductions en attente de compensation par diverses sociétés dépendantes du Groupe, qui ont été activés car les Administrateurs de la Société mère ont considéré qu'ils seront récupérables moyennant les produits prévus qui en seront tirés dans les prochains exercices.

Le chapitre « Impôts différés actifs – Provisions non déductibles » du tableau précédent comprend principalement l'impact fiscal des ajustements sur le résultat comptable en conséquence des diverses provisions qui n'ont pas été considérées déductibles au moment de leur enregistrement comptable (Notes 15.a et 19).

Aux 31 décembre 2020 et 2019, les crédits fiscaux pour bases imposables négatives activées ainsi que le total des actifs et passifs pour impôts différés par des entités/ sous-groupes sont indiqués ci-après :

Milliers d'euros	2020		
	Crédits fiscaux	Actifs pour impôt différé	Passifs d'impôts différés
Elecnor, S.A.	13 673	37 968	6 455
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.A.	2 389	3 465	74
Sous-groupe Enerfín	3 140	18 777	16 732
Audeca, S.L.U.	-	122	2 516
Elecnor do Brasil, Ltda	-	8 854	-
Elecnor Chile, S.A.	-	4 804	-
Elecnor, Inc.	3 946	3 946	-
Autres	739	2 619	604
Total	23 887	80 555	26 381

Milliers d'euros	2019		
	Crédits fiscaux	Actifs pour impôt différé	Passifs d'impôts différés
Elecnor, S.A.	15 133	42 211	3 766
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.A.	3 421	4 492	-
Sous-groupe Enerfín	6 696	15 871	13 079
Audeca, S.L.U.	-	87	2 946
Elecnor do Brasil, Ltda	-	10 224	-
Elecnor Chile, S.A.	-	12 459	-
Elecnor, Inc.	5 546	-	-
Autres	15	18 083	815
Total	30 811	103 427	20 606

Aux 31 décembre 2020 et 2019, les détails des bases imposables négatives non activées des entités/groupes fiscaux les plus importants ainsi que leur date de validité sont (en milliers d'euros) :

2020	Bases imposables négatives en attente de et non activées	Année de validité
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.A.	4 430	à échéance indéterminée
Deimos Engineering and Systems, S.L.U.	2 744	à échéance indéterminée
Eólica Páramo de Poza, S.A.	9 881	à échéance indéterminée
Enerfín Enervento, S.L.U.	4 003	à échéance indéterminée
Montelecnor, S.A.	7 910	2021
IQA Operations Group, Ltd	2 320	à échéance indéterminée
Elecnor South Africa, Ltd	2 266	à échéance indéterminée
Dunor Energía, SAPI de CV	17 258	2029-2030
	50 812	

2019	Bases imposables négatives en attente de et non activées	Année de validité
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.A.	4 430	à échéance indéterminée
Deimos Engineering and Systems, S.L.U.	1 217	à échéance indéterminée
Eólica Páramo de Poza, S.A.	7 432	à échéance indéterminée
Enerfín Enervento, S.L.U.	4 003	à échéance indéterminée
Montelecnor, S.A.	13 627	2020 - 2021
IQA Operations Group, Ltd	5 896	à échéance indéterminée
Elecnor South Africa, Ltd	2 463	à échéance indéterminée
Dunor Energía, SAPI de CV	15 212	2029
	54 280	

22. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Les exercices suivants de la Société mère sont en attente d'un contrôle de la part des autorités fiscales en relation avec les principaux impôts qui leur sont applicables :

Impôt	Exercices soumis à inspection
Impôt sur les sociétés (*)	2014 - 2019
Taxe sur la valeur ajoutée	2015 - 2020
Impôt sur le revenu des personnes physiques	2015 - 2020
Sécurité sociale	2015 - 2020
Revenus des capitaux mobiliers	2015 - 2020
Non-résidents	2015 - 2020

(*) Le délai de présentation de l'impôt sur les sociétés est de 25 jours calendrier à compter des six mois postérieurs à la conclusion de la période d'imposition, raison pour laquelle l'impôt sur les sociétés correspondant à l'exercice 2020 ne sera pas le cas échéant soumis à inspection avant le dimanche 25 juillet 2021.

Le 10 février 2021, la Société mère, en réponse à sa demande du 28 décembre 2020, a reçu un courrier de l'administration des impôts l'informant de son passage au régime de consolidation fiscale à compter du 1er janvier 2021, avec le reste des sociétés nationales redevables en vertu de cette réglementation nationale.

Les inspections menées par la Délégation centrale des grands contribuables du Bureau des impôts sur la Société mère, dont l'ouverture s'est produite au moyen d'une notification datée du 1er juillet 2016, avaient pris fin au cours de l'exercice 2018.

Ces inspections avaient porté sur les impôts et périodes suivants :

- Impôt sur les sociétés des exercices 2011 à 2013,
- Taxe sur la valeur ajoutée des périodes d'imposition du 06/2012 au 12/2014,
- Retenues à la source et versements anticipés au titre des revenus du travail personnel et des activités professionnelles des périodes d'imposition allant du 06/2012 au 12/2014,
- Retenues à la source et versements anticipés au titre des revenus du capital mobilier des périodes d'imposition allant du 06/2012 au 12/2014,

- Retenues à la source et versements anticipés au titre des revenus du capital immobilier des périodes d'imposition allant du 06/2012 au 12/2014, et

- Retenues à la source au titre de l'imposition des non-résidents des périodes d'imposition allant du 06/2012 au 12/2014.

Les inspections mentionnées précédemment ont conclu pendant l'exercice 2018 avec la signature en conformité de rapports d'inspection qui a impliqué le paiement total de 10 915 milliers d'euros au titre d'impôts, d'intérêts de retard et, le cas échéant, de sanctions, dont la charge a été inscrite dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2018, ainsi que suite à la signature en non-conformité de rapports d'inspection dont les accords de liquidation représentent une obligation de paiement pour un montant total de 14 208 milliers d'euros.

La Société mère a présenté le 28 décembre 2018 des réclamations économiques et administratives contre les accords de liquidation liés aux rapports signés devant le tribunal économique et administratif central, lesquels ont été suspendus pendant le traitement des procédures. Le 23 novembre 2020, la Société mère a été informée de l'ouverture des dossiers et de la présentation des mémoires, ceux-ci ayant été présentés le 17 décembre 2020.

Face à cette situation, les administrateurs de la Société mère, en partenariat avec leurs conseillers fiscaux, bien que considérant qu'il existe des arguments de poids pour soutenir le positionnement de la Société mère, ont décidé d'enregistrer dans l'exercice 2019 une provision à hauteur des sommes réclamées dans les accords de liquidation visés par le recours relatifs aux divergences dans l'interprétation en matière d'opérations liées, pour une valeur de 7 559 milliers d'euros, ceux-ci ayant considéré que pendant l'exercice 2019 la voie de la rétroaction d'inspection était écartée, et donc qu'il existait une plus grande probabilité que les organes de révision valident le point de vue de l'administration fiscale, ainsi qu'en raison de l'impact sur le reste des années ouvertes à inspection, en tenant compte de la possibilité que l'administration applique le même critère pour les exercices ouverts à inspection.

En plus de ce qui a été exposé précédemment, le 29 octobre 2019, la Société dominante a reçu une communication sur le lancement d'inspections relatives aux impôts et exercices suivants :

- Impôt sur les sociétés des exercices 2014 à 2016,
- Taxe sur la valeur ajoutée des périodes d'imposition du 09/2015 au 12/2016,
- Retenues à la source et versements anticipés au titre des revenus du travail personnel et des activités professionnelles des périodes d'imposition allant du 09/2015 au 12/2016,
- Retenues à la source et versements anticipés au titre des revenus du capital mobilier des périodes d'imposition allant du 09/2015 au 12/2016,
- Retenues à la source et versements anticipés au titre des revenus du capital immobilier des périodes d'imposition allant du 09/2015 au 12/2016, et
- Retenues à la source au titre de l'imposition des non-résidents des périodes d'imposition allant du 09/2015 au 12/2016.

Toutefois, le droit de l'Administration de vérifier ou d'examiner les assiettes fiscales négatives compensées ou en attente de compensation, les abattements pour double imposition et les abattements pour promouvoir la réalisation de certaines activités, appliqués ou en attente d'application, se prescrivent par 10 ans à compter du lendemain du jour où le délai imparti prend fin pour présenter la liquidation ou l'autoliquidation correspondant à la période d'imposition durant laquelle le droit à leur compensation ou application a été généré. Une fois ce délai écoulé, le Groupe devra apporter la preuve des assiettes imposables négatives ou des abattements au moyen de la présentation de la liquidation ou autoliquidation et de la comptabilité, en accréditant qu'elles ont été déposées dans ledit délai au Registre du commerce.

Le tableau suivant établit la détermination de la charge générée par l'impôt sur les gains dans les bénéfices 2020 et 2019, à savoir :

Milliers d'euros	2020	2019
Résultat consolidé avant impôts	125 932	190 077
Charges non déductibles	13 509	66 539
Produits non imposables (**)	(7 039)	(205 796)
Résultat de sociétés intégrées dans l'activité ordinaire par la méthode de mise en équivalence (Note 13)	(16 639)	46 268
Autres	2 140	(513)
Réserve capitalisation	84	(351)
Crédits fiscaux appliqués	(9 878)	(8 133)
Bases imposables négatives non activées (***)	18 864	32 408
Résultat comptable ajusté	126 973	120 499
Impôt brut calculé au taux d'imposition en vigueur dans chaque pays (*)	42 659	42 682
Déductions du montant pour stimulants fiscaux et autres	(545)	(472)
Régularisation de la charge pour Impôt sur les Sociétés de l'exercice antérieur	(638)	1 836
Effet changement taux d'imposition sur les impôts différés	-	(484)
Autres ajustements	1 674	15 850
Charge produite par les Impôts sur les bénéfices	43 150	59 412

(*) Les différentes succursales et sociétés étrangères dépendantes consolidées par la méthode de l'intégration globale calculent la charge pour l'impôt sur les Sociétés, ainsi que les montants résultant des différents impôts qui lui sont applicables, conformément à leurs législations correspondantes et aux taux d'imposition en vigueur dans chaque pays.

(**) Les produits non imposables correspondant aux exercices 2020 et 2019 incluent principalement les ajustements sur le résultat comptable en raison des produits obtenus des ventes de participations financières exonérées d'impôts (Notes 2.f).

(***) Correspond en 2020 principalement aux sociétés Dunor Energia S.A.P.I. de C.V. pour une valeur de 6,8 millions d'euros et sous-groupe Enerfin pour une valeur de 4,1 millions d'euros (Dunor Energia S.A.P.I de C.V. pour une valeur de 18 millions d'euros et sous-groupe Enerfin pour une valeur de 6,9 millions d'euros en 2019).

Les principales composantes de la charge générée par l'impôt sur les bénéfices dans les exercices 2020 et 2019 sont :

Milliers d'euros	2020	2019
Impôt courant		
de l'exercice	27 841	51 016
Ajustements des exercices antérieurs	(638)	1 836
Autres ajustements	1 674	15 850
Impôt différé		
Montant de la charge (produit) pour impôts différés relative à la naissance et la reprise de différences temporaires	14 273	(9 290)
Charge produite par les Impôts sur les bénéfices	43 150	59 412

Le détail du montant et de la date de validité des différences temporaires déductibles, des pertes ou des crédits fiscaux pour lesquels des actifs pour impôts différés n'ont pas été comptabilisés dans l'état de situation financière consolidé aux 31 décembre 2020 et 2019, les administrateurs ayant considéré leur récupération future comme non probable (en milliers d'euros), est le suivant :

Bases imposables négatives en attente de compensation	31/12/2020
Année de validité	
2021	8 194
2022	658
2023	2 142
2024	360
2025	62
2029	8 696
2030	8 562
2031	683
à échéance indéterminée	31 259
Total	60 616

Bases imposables négatives en attente de compensation	31/12/2019
Année de validité	
2020	4 087
2021	9 731
2022	920
2023	1 753
2024	97
2028	263
2029	15 212
à échéance indéterminée	20 004
Total	52 067

Crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application	31/12/2020
Année de validité	
2027	589
2028	890
2029	451
2030	124
2031	141
2050	18
à échéance indéterminée	1 330
Total	3 543

Crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application	31/12/2019
Année de validité	
2027	592
2028	890
2029	451
2030	124
2031	141
à échéance indéterminée	1 909
Total	4 107

Les bases imposables négatives en attente de compensation et les crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application décrits antérieurement ont été générés par diverses sociétés appartenant au Groupe Elecnor et leur future récupération est conditionnée à l'obtention de bases imposables positives suffisantes par les sociétés qui les ont générés.

Comme conséquence des différentes interprétations qui peuvent être faites des normes fiscales en vigueur, il pourrait exister certains passifs de caractère contingent non susceptibles de quantification objective. Toutefois, de l'avis des Administrateurs de la Société mère, la possibilité que se matérialisent ces passifs contingentes dans les sociétés du Groupe lors de futures inspections est peu probable et, quoi qu'il en soit, la dette tributaire qui pourrait en dériver n'affecterait pas significativement les comptes annuels consolidés du Groupe Elecnor.

23. GARANTIES ENGAGÉES VIS-À-VIS DE TIERS ET CONTINGENCES

Garanties engagées vis-à-vis de tiers-

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le risque pour sûretés reçues et cautions de licitation, de bonne exécution ou de garantie de travaux, correspondant principalement à la Société mère, et son détail est le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
D'exécution de travaux	1 038 296	665 788
D'avances de contrats :		
En vigueur	362 303	213 881
En attente d'annulation	-	47
En garantie de travaux	237 153	193 060
De licitation de travaux	65 488	63 129
Autres	22 446	39 181
Total	1 725 686	1 175 086

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société mère avait accordé des garanties au client Empresa de Transmisión Energía pour une valeur de 67 millions d'euros et 33 millions d'euros, respectivement. Celle-ci avait à son tour accordé des garanties au client Toabré pour une valeur de 26 millions d'euros dans les deux exercices.

À titre supplémentaire, pendant l'exercice 2020, elle a accordé des garanties au profit des clients AB Lietuvos Gelezinkeliu, Mataquito Transmisora de Energía y Nesf à hauteur de 84 millions d'euros, 65 millions d'euros et 74 millions d'euros, respectivement.

Le montant restant des garanties aux 31 décembre 2020 et 2019 est formé par de nombreuses garanties d'un montant peu significatif individuellement.

Les Administrateurs de la Société mère estiment que les passifs que pourraient générer les sûretés accordées, le cas échéant, ne représenteraient pas des pertes significatives dans les états financiers consolidés ci-joints.

Contingences-

Le 17 janvier 2020, le tribunal central d'instruction n° 5 a rendu une ordonnance décrétant l'ouverture du procès concernant un ancien employé du Groupe et la société Deimos Space, S.L., au motif supposé de sa responsabilité pénale en tant que personne morale pour de possibles délits de corruption dans les transactions commerciales internationales et blanchiment de capitaux, une caution de 1 460 milliers d'euros lui étant exigée à titre de responsabilité civile, ainsi que des cautions supplémentaires de 10 240 milliers d'euros et 2 625 milliers d'euros, pour faire face à de possibles responsabilités financières et confiscations.

Le Groupe a présenté les actions qu'il possède sur le groupe Deimos pour couvrir la caution susmentionnée.

Le Groupe désapprouve totalement ladite décision judiciaire et il exerce ses droits dans le cadre de la procédure, en faisant appel de la caution prononcée et en demandant son acquittement, tout comme l'ancien employé du Groupe via ses propres avocats, et le Groupe considère qu'il n'existe dans ladite procédure aucun élément de preuve laissant prévoir avec un degré de certitude suffisamment important, au-delà de tout doute raisonnable, la condamnation de la société Deimos Space, S.L. ni de son ancien employé. En conséquence, les administrateurs de la Société mère, tel qu'exposé dans le mémoire en défense présenté, considèrent que le résultat probable du procès sera l'acquittement, et donc l'absence d'exigence en matière de responsabilité pénale et civile.

Sur cette base, les administrateurs de la société mère n'estiment pas que ce fait puisse causer un quelconque impact sur la valeur récupérable des actifs nets apportée par le Groupe Deimos, pour une valeur de 11 millions d'euros.

PRODUITS ET CHARGES

Montant net du chiffre d'affaires-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
Contrats de construction et de prestation de services	2 317 140	2 283 979
Ventes de bien et énergie	138 812	169 747
Total	2 455 952	2 453 726

La ventilation du chiffre d'affaires du Groupe correspondant aux exercices 2020 et 2019, tant par zones géographiques que par produits, figurent ci-dessous :

Milliers d'euros	2020	2019
Par zone géographique		
National	1 238 600	1 168 656
Extérieur	1 217 352	1 285 070
Total	2 455 952	2 453 726

Par activités

Électricité	982 949	908 347
Génération d'énergie	470 708	573 375
Télécommunications et spatiale	233 301	247 719
Construction, environnement et eau	237 677	181 276
Maintenance	170 770	171 830
Installations	213 434	215 105
Gaz	92 572	106 793
Chemins de fer	54 541	49 281
Total	2 455 952	2 453 726

Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Le mouvement des actifs et passifs dans le cadre de contrats avec des clients pendant les exercices 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	Actifs	Passifs
Au 1er janvier 2020	306 129	(357 009)
Produits reconnus	(2 317 140)	(2 440 230)
Reclassés comme produits	2 359 482	2 359 482
Écarts de conversion	(9 591)	6 783
Au 31 décembre 2020	338 880	(430 974)

Milliers d'euros	Actifs	Passifs
Au 1er janvier 2019	258 756	(320 310)
Produits reconnus	2 377 252	2 377 252
Reclassés comme produits	(2 325 392)	(2 419 727)
Écarts de conversion	(4 487)	5 776
Au 31 décembre 2019	306 129	(357 009)

Approvisionnements-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
Achats de matières premières et autres approvisionnements	811 516	759 959
Travaux réalisés par d'autres entreprises	424 255	432 762
Variation des stocks commerciaux, de matières premières et autres stocks	2 464	2 292
Total	1 238 235	1 195 013

Autres charges d'exploitation-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
Location	68 790	71 721
Réparation et conservation	27 658	23 963
Services professionnels indépendants	89 293	122 005
Transports	7 365	6 622
Primes d'assurance	11 531	9 482
Services bancaires	11 772	10 740
Publicité et informations publicitaires	1 090	1 677
Fournitures	34 975	41 702
Impôts et contributions	24 492	28 414
Autres charges	64 276	65 605
Total	341 242	381 931

Charges de personnel-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
Traitements et salaires	531 650	503 473
Indemnités	5 076	7 033
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	120 641	110 746
Autres charges sociales	51 204	47 766
Total	708 571	669 018

Au 31 décembre 2020 la rubrique « Autres passifs courants » inclut un montant d'environ 29 millions d'euros correspondant à des rémunérations en attente de paiement (29 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Amortissements et provisions-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
Dotations pour amortissements d'immobilisations corporelles (Note 11)	55 912	73 279
Dotations pour amortissements d'actifs incorporels (Note 10)	5 064	7 082
Variation des provisions pour risques et charges sans démantèlement (Note 19)	28 879	33 702
Dépréciation d'actifs fixes (Note 11)	-	5 271
Dotations pour amortissements d'actifs au titre du droit d'utilisation (Note 12)	11 120	6 362
Variation des dépréciations des comptes à recouvrer (Notes 14.b et 15)	14 291	47 755
Dépréciation des fonds de commerce (Note 9)	-	4 227
Autres	(16 026)	(15 556)
Total	99 240	162 122

La rubrique « Autres » aux 31 décembre 2020 et 2019 correspond principalement aux applications des provisions que le Groupe enregistre dans cette rubrique en inscrivant les charges pour les paiements provisionnés aux 31 décembre 2020 et 2019 par leur nature dans le compte de résultats consolidés ci-joint.

Produits financiers-

Les produits financiers correspondent à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif aux actifs financiers dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti.

Charges financières-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2020 et 2019 est le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
Charges financières pour émission d'obligations et autres valeurs négociables	4 249	5 307
Charges financières avec des entités de crédit (*)	23 438	41 277
Charges financières de passifs de location	3 069	3 085
Autres charges financières	5 430	4 891
Total	36 186	54 560

(*) Dérivés principalement des « Project finance » des parcs éoliens, des prêts syndiqués d'Elecnor, S.A. et des Swaps de taux d'intérêt (IRS)(Notes 17 et 18).

Les charges financières correspondent dans leur quasi-totalité à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif aux passifs financiers dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût amorti.

Milliers d'euros	2020	2019	PASSIF	2020	2019
ACTIF					
Immobilisations incorporelles	64	124	Résultat de l'exercice	363	(23 069)
Immobilisations corporelles	29 666	31 242	Dettes long terme	14 810	3 359
Immobilisations financières	1 336	1 589	Créditeurs et dettes à court terme	129 667	167 280
Stocks	4 836	2 399			
Créances	68 579	78 535			
Investissements financiers temporaires	160	1 083			
Trésorerie	40 158	32 074			
Compte de régularisation	41	424			
Total	144 840	147 570	Total	144 840	147 570

25. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

Dans les exercices 2020 et 2019, le bilan de situation et le compte de résultat des Unions Temporaires d'Entreprises dont fait partie Elecnor, S.A. ou ses sociétés dépendantes, sont intégrés en fonction de leur participation à chaque opération conjointe conformément aux dispositions de l'IFRS 11.

La liste des Unions Temporaires d'Entreprises (UTE), le pourcentage de participation du Groupe, aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que le montant de travaux exécuté en 2020 et 2019 et le carnet de commandes à la clôture est incluse à l'Annexe II de ces comptes annuels consolidés.

L'apport des coentreprises aux différentes rubriques de l'état de situation financière et du compte de résultat (consolidés) ci-joints aux 31 décembre 2020 et 2019 a été le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
Compte de résultats		
Montant net chiffre d'affaires	112 116	130 786
Approvisionnements	(81 183)	(90 589)
Produits accessoires	290	1 213
Charges de personnel	(11 041)	(11 849)
Services extérieurs	(14 882)	(24 212)
Impôts et contributions	(962)	(1 902)
Pertes, dépréciation et variation des provisions pour opérations commerciales	(1 794)	(8 066)
Autres charges de gestion	(514)	(371)
Dotations à l'amortissement	(2 578)	(3 788)
Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations	620	(2)
Excès de provisions	149	-
Produits financiers	608	1 847
Charges financières	(2 265)	(6 901)
Écarts de change	2 658	(8 275)
Impôts étrangers	(859)	(960)
Total	363	(23 069)

26. CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes en attente d'exécution aux 31 décembre 2020 et 2019 par la Société mère, hormis les Unions Temporaires d'Entreprises (Note 25), détaillé par ligne d'activité, est le suivant :

Milliers d'euros	2020	2019
Par zone géographique		
National	511 726	460 249
Extérieur	1 007 279	1 128 920
Total	1 519 005	1 589 169
Par activités		
Électricité	809 423	632 051
Génération d'énergie	171 438	288 748
Télécommunications	123 936	169 774
Construction, environnement et eau	197 310	314 918
Maintenance	26 238	28 559
Installations	85 068	64 056
Gaz	12 915	24 754
Chemins de fer	92 677	66 309
Total	1 519 005	1 589 169

En outre, au 31 décembre 2020 le carnet des commandes en attente d'exécution par les sociétés dépendantes s'élève à 754 076 milliers d'euros (635 498 milliers en 2019), en rapport essentiellement avec celles réalisées pour des sociétés du secteur électrique.

27. INFORMATION SUR LE DÉLAI MOYEN DE PAIEMENT AUX FOURNISSEURS DEUXIÈME DISPOSITION FINALE DE LA LOI 31/2014, DU 3 DÉCEMBRE

Les informations sur les reports de paiement accordés aux fournisseurs par les sociétés consolidées espagnoles sont les suivantes :

	2020	2019
Jours		
Délai moyen de paiement aux fournisseurs	59	63
Ratio des opérations payées	65	70
Ratio des opérations en attente de paiement	38	44

Montant en milliers d'euros

Total des paiements effectués	991 441	861 025
Total des paiements en attente	254 974	248 389

Les données présentées dans le tableau ci-dessus sur des paiements aux fournisseurs font référence à des créanciers commerciaux pour des dette avec les fournisseurs de biens et de services, de sorte qu'elles incluent les données relatives aux rubriques « Dettes commerciales et autres comptes à payer - Dettes pour achats ou prestations de services ».

28. INFORMATIONS SUR LES EMPLOYÉS

Le nombre moyen de personnes employées durant les exercices 2020 et 2019, distribué par catégories sans inclure les coentreprises, est le suivant :

Catégories	Nombre moyen d'employés	
	2020	2019
Direction	170	178
Exécutif	1 227	1 081
Techniciens	3 524	3 010
Base	11 844	10 284
Total	16 765	14 553

Des effectifs moyens du Groupe durant 2020 et 2019, 6.314 et 5.709 employés avaient des contrats à caractère temporaire.

De plus, la distribution par sexe à la fin des exercices 2020 et 2019, détaillée par catégories, du personnel et des Administrateurs, sans inclure les coentreprises, est la suivante :

Catégories	31/12/2020		31/12/2019	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Administrateurs	13	2	13	2
Direction	145	21	145	19
Exécutif	1 102	231	897	201
Techniciens	2 502	1 326	2 125	1 120
Base	12 305	571	9 895	453
Total	16 067	2 151	13 075	1 795

Le nombre moyen de personnes dont le handicap est égal ou supérieur à 33%, décomposé par catégorie, est le suivant :

Catégories	2020	2019
Exécutif	5	6
Techniciens	8	7
Base	35	34
Total	48	47

Elecnor, S.A. a clos l'exercice 2020 avec des effectifs de 9 387 salariés en Espagne (8 374 en 2019), dont 51 sont handicapés, ce qui représente 0,54% des effectifs en Espagne (0,56 % en 2019). L'exceptionnalité a été accordée à Elecnor, S.A. par le biais de mesures alternatives. Les contrats conclus au Centre spécial d'emploi et certifiés durant l'exercice 2020 s'élevaient à 4 020 milliers d'euros (3 458 milliers d'euros en 2019), ce qui équivaldrait à une embauche supplémentaire de 55 % de personnel handicapé (31 % de personnel handicapé en 2019). On aboutirait ainsi à un total de 2,34 %, supérieur au quota obligatoire (2,62 % en 2019).

29. SOLDES ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

29.1. Soldes et transactions du Groupe avec des parties liées

Les conditions des transactions avec les parties liées sont équivalentes à celles établies pour les transactions

Exercice 2020

Milliers d'euros	Ventes et autres produits d'exploitation		Produits financiers
Par la méthode de la mise en équivalence :			
Gasoducto de Morelos, S.A.	88		813
Groupe Celeo Concesiones e Inversiones :			
Dioxipe Solar, S.L.	5 948		-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	8 274		-
Celeo Redes Chile, LTDA	209		-
Celeo Fotovoltaico, S.L.U.	332		-
Celeo Apolo Fv S.L.	-		1
Casablanca Transmisora de Energía, S.A.	12 114		-
Mataquito Transmisora de Energía, S.A.	20 922		-
Diego de Almagro Transmisora de Energía, S.A.	670		-
Celeo São João do Piauí FV I, S.A. (7 sociétés)	18 567		-
Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A.	15		-
Caiuá Transmissora de Energia, S.A.	1 811		2 120
Parintins Amazonas Transmissora de Energia, S.A.	21 338		-
Serra De Ibiapa Transmissora de Energia, S.A.	68 567		-
Total	158 855		2 934

Exercice 2019

Milliers d'euros	Ventes et autres produits d'exploitation		Produits financiers
Par la méthode de la mise en équivalence :			
Celeo Concesiones e Inversiones, S.L.U.	1		25
Gasoducto de Morelos, SAPI de CV	89		1 382
Groupe Celeo Concesiones e Inversiones :			
Celeo Termosolar, S.L.	60		-
Dioxipe Solar, S.L.	5 602		-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	9 421		-
Celeo Redes Chile, LTDA	965		-
Celeo Fotovoltaico, S.L.U.	317		-
Casablanca Transmisora de Energía, S.A.	5 009		-
Mataquito Transmisora de Energía, S.A.	12 938		-
Diego de Almagro Transmisora de Energía, S.A.	28 382		-
Celeo São João do Piauí FV I, S.A. (7 sociétés)	127 901		-
Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A.	159		-
Pedras Transmissora de Energia, S.A.	274		-
Serra De Ibiapa Transmissora de Energia, S.A.	54 517		-
Total	245 635		1 407

faites dans des conditions de marché. Les transactions réalisées par le Groupe avec les sociétés dépendantes non consolidées par intégration globale ou proportionnelle et avec les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation durant les exercices 2020 et 2019 sont les suivantes :

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la composition des soldes à recouvrer et à payer à ces sociétés dépendantes non consolidées par intégration globale ou proportionnelle et avec les sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation, dérivés des opérations antérieures, est la suivante :

Milliers d'euros	2020			2019		
	Comptes à recouvrer		Dettes	Comptes à recouvrer		Dettes
	Autres investissements financiers (Note 14)	Créances commerciales, sociétés liées	Dettes commerciales, sociétés associées et liées	Autres investissements financiers (Note 14)	Créances commerciales, sociétés liées	Dettes commerciales, sociétés associées et liées
Par la méthode de la mise en équivalence :						
Dioxipe Solar, S.L.	-	2 136	-	-	2 289	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	-	2 101	-	-	2 387	-
Diego de Almagro Transmisora de Energía, S.A.	-	1 172	-	-	-	-
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. de C.V.	7 994	174	-	10 561	379	-
Casablanca Transmisora de Energía, S.A.	-	5 746	-	-	-	-
Mataquito Transmisora de Energía, S.A.	-	3 209	-	-	-	-
Parintins Amazonas Transmissora de Energía, S.A.	-	3 848	-	-	-	-
Serra De Ibiapa Transmissora de Energía, S.A. - SITE	-	-	-	-	2 223	-
São João do Piauí	-	13 041	-	-	6 314	-
Autres	-	890	2	-	1 527	60
	7 994	32 317	2	10 561	15 119	60

En outre, le 31 décembre 2020 et 2019, la Société mère conserve un compte courant à payer aux administrateurs pour un montant de 2 415 milliers d'euros et 2 438 milliers d'euros, respectivement.

29.2. Rétributions au Conseil d'Administration

a) Rétributions et autres prestations au Conseil d'Administration-

Durant l'exercice 2020, il a correspondu aux membres du Conseil d'Administration de la Société mère des rétributions d'un montant de 4 938,1 milliers d'euros à tous les titres (5 199,6 milliers d'euros dans l'exercice 2019). Ces rétributions incluent celles dérivées de la qualité du personnel dirigeant.

La Société mère a versé un montant de 13,1 milliers d'euros, environ, à titre d'assurances vie souscrites en faveur

des membres anciens et actuels du Conseil d'administration dans l'exercice 2020 (4,1 milliers d'euros dans l'exercice 2019).

Par ailleurs, aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société mère n'avait pas d'obligations en matière de pensions ni de garanties avec les membres anciens ou actuels de cet organe d'administration, ni aucun acompte ni crédit accordé.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Conseil d'administration de la Société mère est composé de 15 membres, respectivement, dont deux femmes à chaque exercice.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le montant versé par la Société mère à titre de prime d'assurance de responsabilité civile pour tous les administrateurs ou pour certains d'entre eux pour des dommages causés par des actions

ou omissions dans l'exercice de leurs fonctions, n'est pas significatif.

En outre, dans la droite ligne des mesures mises en place pour les employés du Groupe, les membres du Conseil d'administration ont convenu de réduire volontairement leurs rémunérations au cours de cette période.

b) Situation de conflit d'intérêt des Administrateurs-

Les membres du Conseil d'Administration de Elecnor, S.A. et les personnes liées à ces derniers ne se sont trouvées dans aucune situation de conflit d'intérêt ayant dû faire l'objet d'une communication conformément aux dispositions de l'article 229 du texte révisé de la Loi sur les sociétés de capitaux.

c) Transactions ne faisant pas partie des activités ordinaires ou réalisées dans des conditions de marché différentes par les administrateurs-

Au cours des exercices 2020 et 2019, les administrateurs de la Société mère n'ont réalisé, avec cette société ni avec aucune autre société du Groupe, aucune opération ne faisant pas partie des activités ordinaires ou dans des conditions autres que celles de marché.

29.3. Rémunération de l'équipe de direction

Pendant l'exercice 2020, la rémunération de l'équipe de direction du Groupe Elecnor s'est élevée à 5 728 milliers d'euros (4 661 milliers d'euros pendant l'exercice 2019).

La rémunération totale indiquée comprend la rémunération fixe, la rémunération variable annuelle, ainsi que la rémunération variable visée dans le Plan stratégique 2017-2019.

Par ailleurs, aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société mère n'avait pas d'obligations significatives en matière de pensions ni de garanties à l'égard de l'équipe de direction, ni aucun acompte ni crédit accordé.

Et il y a lieu de souligner que l'équipe de direction a volontairement décidé de réduire son salaire fixe de 30 % pendant la durée des dossiers d'ajustement temporaire de l'emploi avec réduction de la journée de travail ouverts par le Groupe pour lutter contre la crise du COVID-19 (du 13 avril au 31 mai 2020), dans une volonté de solidarité avec le reste des effectifs.

30. HONORAIRES POUR SERVICES PRÊTÉS PAR LES AUDITEURS AUX COMPTES

Le cabinet d'audit (KPMG Auditores, S.L.) des comptes annuels du Groupe a facturé, au cours des exercices clos aux 31 décembre 2020 et 2019, les honoraires nets détaillés ci-dessous pour des services professionnels :

Milliers d'euros		
Description	2020	2019
Pour des services d'audit	320	334
Pour d'autres services de vérification comptable	101	98
Pour d'autres services	11	12
Total	432	444

Les montants indiqués incluent la totalité des honoraires concernant les services réalisés au cours des exercices 2020 et 2019, indépendamment de la date de facturation de ces services.

Les autres services de vérification comptable correspondent à la révision limitée d'états financiers intermédiaires et de procédures dont il a été convenu en relation avec le SCIIF (système espagnol de contrôle interne sur les informations financières), fournis par KPMG Auditores, S.L. à Elecnor, S.A. au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Les autres services correspondent à des rapports de procédure dont il a été convenu en relation avec le respect de covenants et rapports d'autres procédures dont il a été convenu, fournis par KPMG Auditores, S.L. à Elecnor, S.A. au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Par ailleurs, d'autres entités affiliées à KPMG International ont facturé au Groupe, durant les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, les honoraires nets pour des services professionnels détaillés ci-dessous :

Milliers d'euros		
Description	2020	2019
Pour des services d'audit	165	170
Pour d'autres services de vérification	15	38
Pour des services de conseil fiscal	-	4
Pour d'autres services	1 108	1 356
Total	1 288	1 568

Par ailleurs, d'autres cabinets d'audit ont facturé au Groupe, durant les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, les honoraires nets pour des services professionnels détaillés ci-dessous :

Milliers d'euros		
Description	2020	2019
Services d'audit	554	563
Pour d'autres services de vérification comptable	-	80
Services d'assistance fiscale	-	54
Autres services	12	541
Total	566	1 238

31. BÉNÉFICES PAR ACTION

Les bénéfices de base par action correspondant aux exercices 2020 et 2019 sont les suivants :

	2020	2019
Bénéfice net attribuable (milliers d'euros)	78 303	126 377
Nombre total d'actions en circulation	87 000 000	87 000 000
Moins - Actions propres (note 16.d)	(2 320 942)	(2 320 809)
Nombre moyen d'actions en circulation	84 679 058	84 679 191
Bénéfices de base par action (euros)	0,92	1,49

Aux 31 décembre 2020 et 2019, Elecno, S.A., Société mère du Groupe Elecno, n'a pas émis d'instruments financiers ni d'autres contrats qui donnent droit à leur propriétaire de recevoir des actions ordinaires de la Société. Par conséquent, les bénéfices dilués par action coïncident avec les bénéfices de base par action.

32. INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Le respect de l'environnement et la durabilité font partie de la culture et des valeurs fondamentales d'Elecno. La Société maintient un engagement responsable envers la protection du milieu naturel et de l'efficacité de la consommation de ressources énergétiques.

Ainsi, le déploiement des activités d'Elecno s'inscrit dans le cadre de son Système de gestion environnemental et son Système de gestion énergétique, respectivement certifiés selon les normes ISO 14001 et ISO 50001, ainsi que dans le cadre de sa Stratégie en matière de changement climatique. Le Système de gestion environnemental permet d'établir des mécanismes de contrôle efficaces visant à minimiser les impacts les plus forts sur l'environnement des différentes activités du Groupe, comme la production de déchets, l'impact sur le cadre naturel, l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques et l'impact sur la flore et la faune.

Au cours de l'exercice 2020, les audits d'AENOR de certification Multisite ont été réalisés selon les normes ISO 9001 ; 2015 et ISO 14001:2015. Il s'agit d'une certification unique pour toutes les organisations d'Elecno Infraestructuras qui englobe toutes les branches des différentes activités et tous les centres de travail, lesquels étaient certifiés de manière individuelle auparavant.

Le Certificat pour la gestion de la qualité (RE-0096/1995) et pour la gestion environnementale (GA-2000/0294) inclut les divisions suivantes du Groupe :

- Sous-direction générale Grands réseaux
- Sous-direction générale Énergie
- Sous-direction générale Ingénierie
- Sous-direction générale Installations et Réseaux : Direction Centre et Délégations Nord ; Direction Nord-Est ; Direction Est ; Direction Sud ; Elecno Medio Ambiente ; Elecno Seguridad ; Área 3, Equipamiento, Diseño e Interiorismo ; Elecno Infrastrutture S.R.L. (Italie) ; Ehis Construcciones y Obras ; Aplicaciones Técnicas de la Energía et Jomar Seguridad.
- Elecno Chile

En outre, les certifications de gestion environnementale des filiales suivantes sont maintenues :

- Audeca
- Deimos
- Hidroambiente
- Enerfín
- Elecno Mexique
- Elecno do Brasil
- Elecno Argentine
- IQA
- Montelecno

Elecno a renouvelé pour la sixième année d'affilée le certificat AENOR Environnement CO₂ Vérifié selon la norme ISO 14064-1, attestant de la quantité de gaz à effet de serre émis dans le cadre de ses activités ; et elle a adapté le Système de gestion énergétique à la nouvelle norme UNE-EN ISO 50001 de 2018, lequel a été certifié par AENOR. Dans le cadre du processus d'enregistrement de l'empreinte carbone, compensation et projet d'absorption de CO₂ établis par le ministère de la Transition écologique (MITECO), le label « Calculo y Reduzco » (Je calcule et je réduis) lui a été décerné par l'Office espagnol du changement climatique (OECC).

En outre, en 2018, la Stratégie en matière de changement climatique 2030 a été mise en place, avec deux objectifs principaux et trois lignes d'action, créant ainsi le cadre dans lequel toutes les actions du Groupe seront intégrées afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de s'adapter aux impacts du changement climatique et de tirer parti des opportunités associées.

Enfin, pour la troisième année d'affilée, Elecno a participé au classement international en matière de durabilité CDP (Carbon Disclosure Project), en présentant volontairement un rapport sur le changement climatique. En 2020, Elecno est parvenue à améliorer la note de l'année précédente, en obtenant la note A- (contre B en 2019), ce qui en fait une entreprise de référence dans la lutte contre le changement climatique. L'inclusion d'Elecno dans ce classement international reconnu par clients, investisseurs et actionnaires s'inscrit dans le cadre de sa Stratégie en matière de changement climatique.

33. DIVERS

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'état de pandémie suite à l'explosion dans le monde entier de l'épidémie de Coronavirus COVID-19, avec plus de 150 pays affectés. La plupart des gouvernements ont pris des mesures restrictives de contention de la propagation, avec notamment des isolements, confinements, quarantaines et restriction de la libre circulation des personnes, fermetures d'établissements publics et privés, hormis ceux de première nécessité et sanitaires, fermeture des frontières et réduction drastique du transport aérien, maritime, ferroviaire et terrestre. En Espagne, le gouvernement a adopté le Décret royal 463/2020 du 14 mars, déclarant l'état d'alerte en vue de gérer la situation de crise sanitaire provoquée par le COVID-19.

Cette situation affecte fortement l'économie mondiale, avec l'interruption ou le ralentissement des chaînes d'approvisionnement et l'augmentation significative de l'incertitude économique, reflétée par une hausse de la volatilité du prix des actifs, des taux de change et la diminution des taux d'intérêt à long terme.

Dans ce contexte difficile, le Groupe a introduit progressivement une série de mesures de modération des coûts et de flexibilisation de l'emploi permettant de réduire les risques auxquels nous sommes soumis. Grâce à ce plan, le personnel a pu redevenir totalement opérationnel, au fur et à mesure du rétablissement d'une certaine normalité de l'activité économique.

Notre priorité est de garantir la sécurité de nos employés, clients et fournisseurs, et de renforcer la solidité financière du Groupe. À cet effet, Elecno a développé et développe actuellement quelques initiatives en accord avec les recommandations des autorités : la création d'un comité de suivi COVID-19 ayant élaboré un plan d'intervention pour garantir la protection de la santé ; la création d'un plan spécial d'urgence définissant également la sphère d'action d'Elecno et de ses travailleurs en tant que fournisseur essentiel des opérateurs critiques du système ; et la « Procédure d'intervention pour les services de prévention des risques professionnels face à l'exposition au SARS-CoV-2 » a été lancée, destinée à une série de collectifs vulnérables et de travailleurs tout spécialement sensibles,

1- Estimations comptables

Les estimations comptables réalisées par le Groupe Elecno sont présentées ci-dessous, sur la base de la meilleure information disponible.

Dépréciation des actifs non financiers

À la date d'émission des présents états financiers consolidés, il n'existe pas d'indice laissant penser que la pandémie de COVID-19 affectera les performances des activités à long terme. L'évaluation des actifs non financiers de l'entreprise n'a pas été affectée de manière significative.

Dépréciation des actifs financiers

Bien que le risque de crédit général ait augmenté suite au COVID-19, il n'a pas été nécessaire d'augmenter la perte de crédit attendue servant au calcul des provisions pour créance douteuses. À la date des présents états financiers, aucun indice de changement significatif dans les conditions de crédit des clients ou dans la capacité de ces derniers de payer les factures arrivées à échéance n'a été identifié.

Mais si aucun indice de changements significatifs dans le risque de crédit, différents de ceux figurant dans les présents états financiers consolidés, n'a été identifié, le Groupe Elecno a malgré tout l'intention de réaliser un suivi du risque de crédit de ses actifs financiers au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles informations permettant de calculer plus précisément la perte attendue.

Provisions, passifs éventuels et contrats à titre onéreux

À la date d'émission de ces états financiers consolidés, aucune responsabilité supplémentaire découlant du COVID-19, liée à des contrats en vigueur et susceptible d'impliquer des provisions supplémentaires n'a été mise au jour au 31 décembre 2020.

Contrats avec les clients

Pendant l'exercice 2020, aucune modification significative ni annulation des contrats conclus avec des clients imputable au COVID 19 et aucune incapacité d'un client de respecter les conditions établies dans les contrats n'ont été identifiées, mais des retards ponctuels se sont produits dans certains projets, dont il est attendu qu'ils soient rattrapés au cours des mois à venir. En outre, aucune mise à jour des estimations clés en lien avec la pandémie n'a été considérée comme nécessaire pour comptabiliser les produits via la méthode du degré de réalisation. Mais les marges de certains contrats se sont vues affectées par

les mesures prises par le Groupe afin de garantir la sécurité de ses employés, clients et fournisseurs.

2- Impacts sur les états financiers consolidés ci-joints

À la date de présentation des états financiers consolidés, les impacts provoqués par cette crise ont été modérés, tant au niveau des produits que des coûts, le taux d'insolvabilité n'ayant pas subi de hausse et la position de trésorerie étant bonne en raison de l'augmentation des lignes de financement, tel que décrit dans le rapport de gestion consolidé.

Les mesures prises par le Groupe Elecno en matière de travail sont tout spécialement significatives en Espagne. Pendant cette crise, les employés du Groupe ont fait l'objet de mesures visant à adapter leur temps de travail et leur coût à la situation des projets en cours d'exécution. À cet effet, il convient de faire la différence entre le personnel de structure et de chantier.

Personnel de structure :

100 % du personnel de structure s'est vu affecté. Plus concrètement :

- Cadres dirigeants : réduction volontaire du salaire pendant une période allant du 13 avril au 31 mai 2020.
- Reste du personnel : accord passé avec la commission de négociation (formée par des membres des différents organismes de représentation légale des travailleurs) en vue de l'ouverture d'un dossier d'ajustement temporaire de l'emploi avec réduction de la journée de travail. Ce dossier a eu la même durée que les mesures destinées aux cadres dirigeants indiquées précédemment.

Personnel de chantier :

- Dossier d'ajustement temporaire de l'emploi pour cause de force majeure : Approuvé par les autorités du travail, il a affecté 658 travailleurs qui fournissaient leurs services dans le cadre de l'une des activités légalement interdites en raison de la situation sanitaire. Les suspensions de journées ont commencé le 20 mars ; les derniers travailleurs à être touchés par cette mesure l'ont été le 31 mai. Bien que les conditions légales l'y aient autorisé, l'entreprise a fait le choix de ne pas profiter des allègements de cotisations à la Sécurité sociale.
- Dossier d'ajustement temporaire de l'emploi pour des causes objectives (production) : Pour le reste des activités, l'entreprise a convenu avec la Commission

de négociation de prononcer des suspensions d'un maximum de 52 jours calendaires, du 13 avril au 1^{er} juillet. Le nombre de journées de suspension a été notablement plus bas que le nombre maximum qui avait été préalablement défini.

Dans les centres de travail que possède le Groupe hors d'Espagne, les mesures autorisées par la loi dans les différents pays ont été prises, en suivant le schéma décrit ci-dessus pour l'Espagne.

En outre, dans la droite ligne des mesures mises en place pour les employés du Groupe, les membres du Conseil d'administration ont convenu de réduire volontairement leurs rémunérations au cours de cette période.

Par ailleurs, tous les coûts du Groupe ont fait l'objet d'une surveillance, d'importantes économies ayant ainsi été faites dans différents domaines.

Elecno n'est pas concernée par l'interdiction de distribuer des acomptes sur dividendes pour l'exercice 2020 prévue dans le Décret-loi royal 18/2020 du 12 mai sur les mesures sociales au profit de l'emploi, étant donné que la Société a préalablement procédé au versement des cotisations de sécurité sociale dont elle aurait été exonérée dans le cadre d'une procédure d'ajustement temporaire de l'emploi réglementée à l'article 1 dudit Décret-loi royal.

3- Risque de taux d'intérêt

Le Groupe Elecno est soumis au niveau structurel à des risques financiers qu'il contrôle en permanence, en suivant l'évolution des différents marchés financiers sur lesquels il intervient, en respectant les limites de risque définies dans ses Politiques de risques et en anticipant des situations de risque sur les marchés, telles que celle produite avec le COVID-19.

Risque de liquidité

Lors des premiers effets du COVID-19, avant que les banques centrales commencent à mettre en place des mesures d'injection de liquidités visant à stabiliser les marchés, des situations de restriction de liquidité ont été constatées, ayant principalement affecté les établissements bancaires les moins bien notés.

Avant la situation du COVID-19, le Groupe Elecno affichait une situation solide de liquidité garantissant que le respect des engagements du Groupe ne serait pas compromis, même dans un scénario de fermeture totale des marchés.

Toutefois, dans le but de garantir la liquidité en cas de baisse supplémentaire de la génération de trésorerie des

activités, les plafonds de financement ont été augmentés, et il a été constaté que même dans un environnement de faible liquidité, le Groupe Elecno recevait le soutien aussi bien des investisseurs à revenu fixe que des établissements bancaires, à des prix compétitifs.

Au 31 décembre 2020, le Groupe Elecno conserve une position solide de liquidité avec suffisamment de trésorerie et de lignes disponibles pour satisfaire sans difficulté les exigences en la matière, même en cas de contraction plus forte des marchés.

Elecno n'a pris aucun engagement qui impliquerait des restrictions dans les décisions d'utilisation de la trésorerie de la Société, par exemple concernant le versement de dividendes, et il n'est pas prévu qu'elle le fasse par la suite.

Risque de taux d'intérêt

Parmi les mesures prises par les banques centrales, la baisse des taux d'intérêts officiels a été l'un des principaux leviers de reprise de l'économie.

Par ailleurs, la situation d'incertitude actuelle laisse prévoir un scénario où les taux restent bas, réduisant le risque de taux d'intérêt à court et moyen terme.

Risque de taux de change

Le COVID-19 a provoqué une forte instabilité sur les marchés des devises, encore plus marquée sur les marchés émergents. Concrètement, concernant les marchés émergents sur lesquels le Groupe intervient, la dépréciation du réal brésilien a été la plus prononcée.

Malgré ce scénario, l'effet de cette dépréciation sur le résultat du Groupe a fait l'objet d'un suivi permanent, et son impact sur les états financiers du Groupe est resté modéré.

Par ailleurs, la diversification géographique du Groupe et le poids important de ses activités dans des monnaies fortes comme l'euro et le dollar américain constituent des éléments d'atténuation des impacts, jouant un rôle important dans la stabilité des résultats du Groupe.

Le Groupe mise résolument sur l'amélioration de la sécurité et de la santé. La preuve en est qu'en Espagne, pour le développement de toutes les activités dans ce domaine en 2020, un budget de plus de 11 millions d'euros a été alloué, augmenté par la suite de 5,7 millions d'euros supplémentaires pour affronter les investissements en lien avec la pandémie de COVID-19.

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2020	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Méthode de consolidation - intégration globale	ELECNOR, S.A.	Andes Solares, SAS	COLOMBIE	-	Promotion et exploitation des sources d'énergie renouvelables	100,00 %
		Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.L.U. (ATERSA)	ESPAGNE	Deloitte	Énergie solaire	100,00 %
		Área 3 Equipamiento y Diseño Interiorismo, S.L.U.	ESPAGNE	-	Travaux de conception d'intérieur	100,00 %
		Audeca, S.L.U.	ESPAGNE	KPMG	Restauration et reboisement du milieu naturel et exploitation de routes	100,00 %
		Corporación Electrade, S.A.	VENEZUELA	-	Construction et montage	100,00 %
		Deimos Space, S.L.U.	ESPAGNE	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00 %
		Ehisa Construcciones y Obras, S.A.U.	ESPAGNE	Jose Francisco Villamonte Fernando	Construction et montage	100,00 %
		Elecdal, URL	ALGÉRIE	-	Construction et montage	100,00 %
		Elecdor, S.A.	ÉQUATEUR	Seel & Company, S.A.	Construction et montage	100,00 %
		Elecen, S.A.	HONDURAS	-	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Argentina, S.A.	ARGENTINE	SMS	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Australia PTY, Ltd.	AUSTRALIE	ESV	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Elecnor Cameroun Société Anonyme	CAMEROUN	Mazars	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Chile, S.A.	CHILI	KPMG	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Côte D'Ivoire, S.A.	CÔTE D'IVOIRE	-	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor de Mexico, S.A.	MEXIQUE	KPMG	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor do Brasil, Ltda	BRÉSIL	KPMG	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Energie & BAU, GmbH	ALLEMAGNE	-	Les plus amples activités commerciales d'ingénierie, projection, construction, montage, réparation, mouvement et conservation de tout type, en particulier d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	100,00 %
		Elecnor Infrastrutture e Aerospaziale, S.R.L.	ITALIE	-	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Infrastrutture, LLC	OMAN	BDO	Construction et maintenance	70,00 %
	Elecnor Perú, S.A.C.	PÉROU	-	Construction et montage	100,00 %	

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2020	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
		Elecnor Seguridad, S.L.U.	ESPAGNE	-	Installation et maintenance de systèmes de sécurité contre les incendies	100,00 %
		Elecnor Senegal, SASU	SÉNÉGAL	AC Corporate	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Servicios y Proyectos, S.A.U.	ESPAGNE	-	Les plus amples activités commerciales	100,00 %
		Elecnor South Africa (PTY), Ltd.	AFRIQUE DU SUD	-	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor, Inc.	USA	RP&B	Installations	100,00 %
		Electrolíneas del Ecuador, S.A.	ÉQUATEUR	Seel & Company, S.A.	Construction et montage	100,00 %
		Elecven Construcciones, S.A.	VENEZUELA	Deloitte	Construction et montage	99,88 %
		Eledepa, S.A.	PANAMA	Ernst & Young		100,00 %
		Enertel, S.A. de C.V.	MEXIQUE	KPMG	Construction et montage	99,99 %
		Eresma Solar, S.L.U.	ESPAGNE	-	Promotion, construction et exploitation des sociétés liées aux énergies renouvelables	100,00 %
		Grupo Elecnor Angola	ANGOLA	-	Activités en matière de travaux publics et génie civil	55,00 %
		Hidroambiente, S.A.U.	ESPAGNE	KPMG	Activités environnementales	100,00 %
		IDDE, S.A.U.	ESPAGNE	-	Commercial	100,00 %
		IQA Operations Group, Ltd.	ÉCOSSE	KPMG	Installations électriques	100,00 %
		Jomar Seguridad, S.L.U.	ESPAGNE	-	Vente, installation et maintenance de systèmes de lutte contre les incendies et de sécurité	100,00 %
		Montelecnor, S.A.	URUGUAY	Ernst & Young	Construction et montage	100,00 %
		Omninstal Electricidade, S.A.	PORTUGAL	KPMG	Construction et montage	100,00 %
		Parque Eólico Montañés, SLU	ESPAGNE	-	Construction et exploitation du parc éolien	100,00 %
		Parque Solar Porton, SAS	COLOMBIE	-	Génération d'énergie	100,00 %
		Stonewood Desarrollos, S.L.	ESPAGNE	-	Commercial	100,00 %
		Yariguies Solar, SAS	COLOMBIE	-	Promotion et exploitation des sources d'énergie renouvelables	100,00 %
	DEIMOS SPACE, S.L.U.	Deimos Engenharia, S.A.	PORTUGAL	-	Prestation de services en matière de télécommunications, énergie, aéronautique et spatiale	100,00 %
		Deimos Engineering and Systems, S.L.U.	ESPAGNE	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie et assistance technique en matière de télédétection	100,00 %
		Deimos Space UK, Limited	ROYAUME-UNI	James Cowper Kreston	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00 %
		S.C. Deimos Space, S.R.L.	ROUMANIE	-	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2020	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
		ELECNOR AUSTRALIA				
		Green Light Contractors PTY, LTD	AUSTRALIE	ESV	Construction d'un parc photovoltaïque	100,00 %
		ELECNOR INC				
		Belco Elecnor Electric, INC	USA	RP&B	Installations électriques	100,00 %
		Elecnor Hawkeye, LLC	USA	RP&B	Installations électriques	100,00 %
		ELECTROL,S.A				
		Zogu,S.A.	ÉQUATEUR	Seel & Company, S.A	Construction et montage	100,00 %
		ENERFIN ENERGY COMPANY OF CANADA, INC				
		Investissements Éoliennes de l'Érable, INC.	CANADA	-	Administration et assistance	100,00 %
		Investissements Éoliennes de l'Érable, SEC.	CANADA	-	Administration et assistance	100,00 %
		Lambton Enerwind General Partner Inc (Gp)	CANADA	-	Administration et assistance	100,00 %
		Lambton Enerwind Limited Partnership (Sec)	CANADA	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		ENERFIN ENERVENTO EXTERIOR,S.L.U.				
		Gran Sul Geração de Energia	BRÉSIL	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Guajira Eólica II, S.A.S.	COLOMBIE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Moose Mountain Wind Projet GP	CANADA	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Moose Mountain Wind Projet LP	CANADA	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Rio Grande Energias Renováveis LTDA	BRÉSIL	-	Promotion, construction et génération d'énergie électrique	100,00 %
		Rio Norte I Energia, LTDA	BRÉSIL	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Rio Norte II Energia, LTDA	BRÉSIL	Deloitte, S.L.	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Rio Sul 1 Energia, Ltda	BRÉSIL	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Rio Sul 2 Energia, Ltda	BRÉSIL	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		SEC Éoliennes des Prairies (LP)	CANADA	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Vientos de Panabá, S.A. de CV	MEXIQUE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		ENERFIN ENERVENTO, S.L.U.				
		Aerogeneradores del Sur, S.A.	ESPAGNE	Deloitte	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	100,00 %
		Eólica Montes de Cierzo, S.L.	ESPAGNE	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00 %
		Eólica Páramo de Poza, S.A.	ESPAGNE	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	70,00 %
		Galicia Vento, S.L.	ESPAGNE	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	90,60 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2020	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
		Parque Eólico Cofrentes, S.L.U.	ESPAGNE	-	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00 %
		Parque Eólico Malpica, S.A.	ESPAGNE	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	95,55 %
	ENERFIN SOCIEDAD DE ENERGÍA, S.L.					
		Enerfera, S.R.L.	ITALIE	-	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	100,00 %
		Enerfin Developments British Columbia, Inc	CANADA	-	Promotion et direction d'activités éoliennes	0,00 %
		Enerfin do Brasil Sociedad de Energia LTDA	BRÉSIL	-	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00 %
		Enerfin Energy Company INC	USA	-	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00 %
		Enerfin Energy Company of Canada, INC	CANADA	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Enerfin Energy Services, Pty Ltda	AUSTRALIE	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Enerfin Enervento Exterior, S.L.U.	ESPAGNE	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Enerfin Enervento, S.L.U.	ESPAGNE	-	Administration et assistance	100,00 %
		Enerfin Québec Services, INC	CANADA	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Enerfin Renovables II, S.L.U.	ESPAGNE	-	Génération d'énergie renouvelable	100,00 %
		Enerfin Renovables IV, S.L.	ESPAGNE	-	Génération d'énergie renouvelable	100,00 %
		Enerfin Renovables V, S.L.	ESPAGNE	-	Génération d'énergie renouvelable	100,00 %
		Enerfin Renovables, S.L.U.	ESPAGNE	-	Génération d'énergie renouvelable	100,00 %
		Enerfin Servicios, S.A.S.	COLOMBIE	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Enerfin Sociedad de Energía, S.L.U.	ESPAGNE	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Enermex Gestión, S.A. de C.V.	MEXIQUE	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Eólica Alta Guajira, S.A.S.	COLOMBIE	-	Promotion, construction et génération d'énergie électrique	100,00 %
		Eólica la Vela	COLOMBIE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Eólica Los Lagos	CHILI	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Eólica Musichi	COLOMBIE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Guajira Eólica I, S.A.S.	COLOMBIE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Parque Eólico Cernégula, S.L.U.	ESPAGNE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Vientos de Sucilá, S.A. de CV	MEXIQUE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Vientos de Yucatán S.A. de CV	MEXIQUE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2020	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
		EOLIENNES DE L'ERABLE COMMANDITAIRE				
		Éoliennes de l'Érable, SEC.	CANADA	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00 %
		Éoliennes de l'Érable Commandite Inc	CANADA	-	Administration et assistance	100,00 %
		INVESTISSEMENTS EOLIENNES DE L'ÉRABLE SEC				
		Éoliennes de l'Érable Commanditaire Inc	CANADA	-	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00 %
		RIO NORTE I ENERGIA, LTDA				
		Ventos de São Fernando I Energia	BRÉSIL	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Ventos de São Fernando II Energia	BRÉSIL	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Ventos de São Fernando III Energia	BRÉSIL	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		RIO NORTE II ENERGIA, LTDA				
		Ventos de São Fernando IV Energia, S.A.	BRÉSIL	Deloitte, S.L.	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		RIO SUL 1 ENERGIA, LTDA				
		Parques Eólicos Palmares, S.A.	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	80,00 %
		Ventos da Lagoa, S.A.	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00 %
		Ventos do Litoral Energia, S.A.	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00 %
		Ventos do Sul, S.A.	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00 %
		Ventos dos Índios Energia, S.A.	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00 %
		Méthode de la en équivalence (Note 13)				
		ELECNOR, S.A.				
		Cosemel Ingenieria, Aie	ESPAGNE	-	Promotion, construction et développement d'installations et électrifications ferroviaires à grande vitesse	33,33 %
		Dunor Energía, SAPI de CV	MEXIQUE	KPMG	Construction du projet de la centrale 313 CC Empalme II	50,00 %
		GASODUCTO DE MORELOS, S.A.P.I. (Sdad Anónima Promotora de Inversión) DE C.V.	MEXIQUE	Deloitte	Exploitation et maintenance du gazoduc Morelos	50,00 %
		Morelos Epc S.A.P.I. de Cv	MEXIQUE	-	Construction, ingénierie et fourniture au gazoduc Morelos	50,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2020	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
CELEO CONCESIONES E INVERSIONES, S.L.U.		Morelos O&M, Sapi, Cv	MEXIQUE	-	Maintenance du gazoduc Morelos	50,00 %
		Celeo Energia S.L.	ESPAGNE	-	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	51,00 %
		Celeo Redes, SLU	ESPAGNE	KPMG	Administration et gestion des entreprises	51,00 %
		Celeo Termosolar, S.L.	ESPAGNE	KPMG	Construction et exploitation postérieure de centrales thermo-solaires	51,00 %
CELEO ENERGIA, SLU		Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U.	ESPAGNE	-	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	51,00 %
		Celeo Energia Brasil, LTDA	BRÉSIL	-	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	51,00 %
		Celeo Energia Chile, SPA	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	51,00 %
CELEO REDES BRASIL, S.A.		Celeo Luz de Mexicali I, S.A. de C.V.	MEXIQUE	-	Promotion et génération d'énergie	51,00 %
		Celeo Luz de Mexicali II, S.A. de C.V.	MEXIQUE	-	Promotion et génération d'énergie	51,00 %
		Brilhante II Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	25,50 %
		Brilhante Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	25,50 %
		Cachoeira Paulista Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Caiuá Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01 %
		Cantareira Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01 %
		Celeo Redes Expansões, S.A.	BRÉSIL	-	Participation dans d'autres sociétés nationales ou étrangères et participer à des consortiums	51,00 %
		Celeo Redes Transmissão de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Participation dans d'autres sociétés nationales ou étrangères et participer à des consortiums	51,00 %
		Celeo Redes Transmissao e Renovaveis, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Commercialisation d'énergie d'origine solaire et maintenance de lignes de transmission	51,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2020	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
CELEO REDES CHILE LTDA		Coqueiros Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Encruzo Novo Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01 %
		Linha de Transmissão Corumbá, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Parintins Amazonas Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	-	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,50 %
		Pedras Transmissora De Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Serra De Ibiapa Transmissora de Energia, S.A. - SITE	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Celeo Redes Operación Chile, S.A.	CHILI	KPMG	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00 %
		CRC Transmisión, SPA	CHILI	KPMG	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00 %
		Jauru Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
CELEO REDES OPERACIÓN CHILE, S.A.		Alto Jahuel Transmisora de Energia, S.A.	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,01 %
		Charrúa Transmisora de Energia, S.A.	CHILI	KPMG	Montage, installation et exploitation de la nouvelle ligne 2 x 5 00 Charrúa - Ancoa	51,01 %
CELEO REDES T. DE ENERGIA, S.A.		Lt Triangulo, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2020	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
		Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
	CELEO REDES T. E RENOVAVEIS, S.A.					
		Celeo São João do Piauí FV I, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
		Celeo São João do Piauí FV II, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
		Celeo São João do Piauí FV III, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
		Celeo São João do Piauí FV IV, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
		Celeo São João do Piauí FV V, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
		Celeo São João do Piauí FV VI, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
	CELEO REDES, S.L.					
		Celeo Redes Brasil, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00 %
		Celeo Redes Chile Ltda	CHILI	KPMG	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00 %
	CELEO TERMOSOLAR					
		Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	ESPAGNE	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	51,00 %
		Dioxipe Solar, S.L.	ESPAGNE	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	49,76 %
		Solar Renewables Spain, S.A R.L.	LUXEMBOURG	-	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	51,00 %
	HELIOS INVERSION					
		Celeo Fotovoltaico, S.L.U.	ESPAGNE	KPMG	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	51,00 %
	CRC TRANSMISION, SPA					
		Casablanca Transmisora de Energia, S.A.	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00 %
		Diego de Almagro Transmisora de Energia, S.A.	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00 %
		Mataquito Transmisora de Energia, S.A.	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00 %
	ELECTRIFICACIONES DEL NORTE, ELECNOR, S.A.					
		WAYRA ENERGY, S.A.	ÉQUATEUR	-	Extraction pétrolière et gazière	50,00 %
	ENERFIN ENERVENTO EXTERIOR, S.L.U.					
		Woolsthorpe Holding Trust	AUSTRALIE	-	Administration et gestion des entreprises	50,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2020	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
		ENERFIN ENERVENTO, S.L.U.				
		Parque Eólico La Gaviota, S.A.	ESPAGNE	Ernst & Young	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	37,33 %
		ENERFIN SOCIEDAD DE ENERGÍA, S.L.				
		Gestión de Evacuación La Serna, S.L. (Gelaserna)	ESPAGNE	-	Promotion de parcs éoliens	15,00 %
		WOOLSTHORPE ASSET PTY, LTD				
		Woolsthorpe Development PTY	AUSTRALIE	-	Administration et gestion des entreprises	50,00 %
		WOOLSTHORPE HOLDING TRUST				
		Woolsthorpe Asset Trust	AUSTRALIE	-	Promotion de parcs éoliens	50,00 %

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2019	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Méthode de consolidation						
Intégration globale						
ELECNOR, S.A.						
		Andes Solares, SAS	COLOMBIE	-	Promotion et exploitation des sources d'énergie renouvelables	100,00 %
		Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.L.U. (ATERSA)	ESPAGNE	Deloitte	Énergie solaire	100,00 %
		Área 3 Equipamiento y Diseño Interiorismo, S.L.U.	ESPAGNE	-	Travaux de conception d'intérieur	100,00 %
		Audeca, S.L.U.	ESPAGNE	KPMG	Restauration et reboisement du milieu naturel et exploitation de routes	100,00 %
		Corporación Electrade, S.A.	VENEZUELA	-	Construction et montage	100,00 %
		Deimos Space, S.L.U.	ESPAGNE	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00 %
		Ehisa Construcciones y Obras, S.A.U.	ESPAGNE	Jose Francisco Villamonte Fernando	Construction et montage	100,00 %
		Elecdal, URL	ALGÉRIE	-	Construction et montage	100,00 %
		Elecdor, S.A.	ÉQUATEUR	Seel & Company, S.A.	Construction et montage	100,00 %
		Elecen, S.A.	HONDURAS	-	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Argentina, S.A.	ARGENTINE	SMS	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Australia PTY, Ltd.	AUSTRALIE	ESV	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Elecnor Cameroun Société Anonyme	CAMEROUN	-	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Chile, S.A.	CHILI	KPMG	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor de Mexico, S.A.	MEXIQUE	KPMG	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor do Brasil, Ltda	BRÉSIL	KPMG	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Energie & BAU, GmbH	ALLEMAGNE	-	Les plus amples activités commerciales d'ingénierie, projection, construction, montage, réparation, mouvement et conservation de tout type, en particulier d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	100,00 %
		Elecnor Infrastrutture e Aerospaziale, S.R.L.	ITALIE	-	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor Infrastrutture, LLC	OMAN	-	Construction et maintenance	70,00 %
		Elecnor Perú, S.A.C.	PÉROU	Portal Vega & Asociados	Construction et montage	100,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2019	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
		Elecnor Seguridad, S.L.U.	ESPAGNE	-	Installation et maintenance de systèmes de sécurité contre les incendies	100,00 %
		Elecnor South Africa (PTY), Ltd.	AFRIQUE DU SUD	-	Construction et montage	100,00 %
		Elecnor, Inc.	USA	RP&B	Installations	100,00 %
		Electrificaciones Del Norte, S.A.	ESPAGNE	-	Les plus amples activités commerciales	100,00 %
		Electrolíneas del Ecuador, S.A.	ÉQUATEUR	Seel & Company, S.A.	Construction et montage	100,00 %
		Elecven Construcciones, S.A.	VENEZUELA	Deloitte	Construction et montage	100,00 %
		Enertel, S.A. de C.V.	MEXIQUE	KPMG	Construction et montage	99,99 %
		Eresma Solar, S.L.U.	ESPAGNE	-	Promotion, construction et exploitation des sociétés liées aux énergies renouvelables	100,00 %
		Grupo Elecnor Angola	ANGOLA	-	Activités en matière de travaux publics et génie civil	55,00 %
		Hidroambiente, S.A.U.	ESPAGNE	KPMG	Activités environnementales	100,00 %
		IDDE, S.A.U.	ESPAGNE	-	Commercial	100,00 %
		IQA Operations Group, Ltd.	ÉCOSSE	KPMG	Installations électriques	100,00 %
		Jomar Seguridad, S.L.U.	ESPAGNE	-	Vente, installation et maintenance de systèmes de lutte contre les incendies et de sécurité	100,00 %
		Montelecnor, S.A.	URUGUAY	Ernst & Young	Construction et montage	100,00 %
		Omninstal Electricidade, S.A.	PORTUGAL	KPMG	Construction et montage	100,00 %
		Parque Eólico Montañés, SLU	ESPAGNE	-	Construction et exploitation du parc éolien	100,00 %
		Parque Solar Porton, SAS	COLOMBIE	-	Génération d'énergie	100,00 %
		Stonewood Desarrollos, S.L.	ESPAGNE	-	Commercial	100,00 %
		Yariguies Solar, SAS	COLOMBIE	-	Promotion et exploitation des sources d'énergie renouvelables	100,00 %
		CORPORACION ELECTRADE				
		Electrade Investment, Ltda	BARBADOS	-	Vente de matériels	100,00 %
		DEIMOS SPACE, S.L.U.				
		Deimos Atlantic Launchers, S.A.	ITALIE	-	Transport spatial, lancement de satellites et de véhicules spatiaux	100,00 %
		Deimos Engenharia, S.A.	PORTUGAL	ESAC Espirito Santo & Associados	Prestation de services en matière de télécommunications, énergie, aéronautique et spatiale	100,00 %
		Deimos Engineering and Systems, S.L.U.	ESPAGNE	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie et assistance technique en matière de télédétection	100,00 %
		Deimos Space UK, Limited	ROYAUME-UNI	James Cowper Kreston	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2019	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
		S.C. Deimos Space, S.R.L.	ROUMANIE	-	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00 %
	ELECNOR AUSTRALIA					
		Green Light Contractors PTY, LTD	AUSTRALIE	ESV	Construction d'un parc photovoltaïque	100,00 %
	ELECNOR, INC					
		Belco Elecnor Electric, INC	USA	RP&B	Installations électriques	100,00 %
		Elecnor Hawkeye, LLC	USA	RP&B	Installations électriques	100,00 %
	ELECTRIFICACIONES DEL NORTE, ELECNOR, S.A.					
		WAYRA ENERGY, S.A.	ÉQUATEUR		Extraction pétrolière et gazière	50,00 %
		Zogu, S.A.	ÉQUATEUR	Seel & Company, S.A.	Construction et montage	100,00 %
	ENERFIN ENERGY CO OF CANADA					
		Lambton Enerwind General Partner Inc (Gp)	CANADA	-	Administration et assistance	100,00 %
		Lambton Enerwind Limited Partnership (Sec)	CANADA	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
	ENERFIN ENERGY COMPANY OF CANADA, INC					
		Investissements Éoliennes de l'Érable, INC.	CANADA	-	Administration et assistance	100,00 %
		Investissements Éoliennes de l'Érable, SEC.	CANADA	-	Administration et assistance	100,00 %
	ENERFIN ENERVENTO EXTERIOR, S.L					
		Gran Sul Geração de Energia	BRÉSIL	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Guajira Eólica II, S.A.S.	COLOMBIE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Prairie Winds General Partner	CANADA	-	Administration et gestion des entreprises	70,00 %
		Prairie Winds Limited Partner	CANADA	-	Promotion de parcs éoliens	25,00 %
		Rio Norte I Energia	BRÉSIL	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Rio Sul 1 Energia, Ltda	BRÉSIL	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Rio Sul 2 Energia, Ltda	BRÉSIL	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Vientos de Panabá, S.A. de CV	MEXIQUE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
	ENERFIN ENERVENTO, S.L.U.					
		Aerogeneradores del Sur, S.A.	ESPAGNE	Deloitte	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	100,00 %
		Eólica Montes de Cierzo, S.L.	ESPAGNE	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2019	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
		Eólica Páramo de Poza S.A.	ESPAGNE	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	70,00 %
		Galicia Vento, S.L.	ESPAGNE	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	90,60 %
		Parque Eólico Malpica, S.A.	ESPAGNE	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	95,55 %
	ENERFIN SOCIEDAD DE ENERGÍA, S.L.					
		Enerfera, S.R.L.	ITALIE	-	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	100,00 %
		Enerfin Developments British Columbia, Inc	CANADA	-	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00 %
		Enerfin do Brasil Sociedad de Energia LTDA	BRÉSIL	-	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00 %
		Enerfin Energy Company INC	USA	-	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00 %
		Enerfin Energy Company of Canada, INC	CANADA	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Enerfin Enervento Exterior, S.L.	ESPAGNE	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Enerfin Enervento, S.L.U.	ESPAGNE	-	Administration et assistance	100,00 %
		Enerfin Québec Services, INC	CANADA	-	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Enerfin Sociedad de Energía, S.L.U.	ESPAGNE	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100,00 %
		Eólica la Vela	COLOMBIE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Eólica Los Lagos	CHILI	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Eólica Musichi	COLOMBIE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Guajira Eólica I, S.A.S.	COLOMBIE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Parque Eólico Cofrentes, S.L.U.	ESPAGNE	-	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00 %
		Vientos de Sucilá, S.A. de CV	MEXIQUE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Vientos de Yucatán S.A. de CV	MEXIQUE	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
	EOLIENNES DE L'ÉRABLE COMMANDITAIRE					
		Éoliennes de l'Érable, SEC.	CANADA	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00 %
		Éoliennes de l'Érable Commandite Inc	CANADA	-	Administration et assistance	100,00 %
	INVESTISSEMENTS EOLIENNES DE L'ÉRABLE SEC					
		Éoliennes de l'Érable Commanditaire Inc	CANADA	-	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2019	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
RIO NORTE I ENERGÍA, LTDA						
		Ventos de São Fernando I Energia	BRÉSIL	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Ventos de São Fernando II Energia	BRÉSIL	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
		Ventos de São Fernando III Energia	BRÉSIL	-	Promotion de parcs éoliens	100,00 %
RIO SUL 1 ENERGÍA, Ltda						
		Parques Eólicos Palmares, S.A.	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	80,00 %
		Ventos da Lagoa, S.A.	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00 %
		Ventos do Litoral Energia, S.A.	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00 %
		Ventos do Sul, S.A.	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00 %
		Ventos dos Índios Energia, S.A.	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00 %
Méthode de la mise en équivalence (Note 13)						
ELECNOR, S.A.						
		Cosemel Ingeniería, Aie	ESPAGNE	-	Promotion, construction et développement d'installations et électrifications ferroviaires à grande vitesse	33,33 %
		Dunor Energía, SAPI de CV	MEXIQUE	KPMG	Construction du projet de la centrale 313 CC Empalme II	50,00 %
		GASODUCTO DE MORELOS, S.A.P.I. (Sdad Anónima Promotora de Inversión) DE C.V.	MEXIQUE	Deloitte	Exploitation et maintenance du gazoduc Morelos	50,00 %
		Morelos Epc S.A.P.I. de Cv	MEXIQUE	Deloitte	Construction, ingénierie et fourniture au gazoduc Morelos	50,00 %
		Morelos O&M, Sapi, Cv	MEXIQUE	-	Maintenance du gazoduc Morelos	50,00 %
CELEO CONCESIONES E INVERSIONES, S.L.U.						
		Celeo Energía S.L.	ESPAGNE	-	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	51,00 %
		Celeo Redes, SLU	ESPAGNE	KPMG	Administration et gestion des entreprises	51,00 %
		Celeo Termosolar, S.L.	ESPAGNE	KPMG	Construction et exploitation postérieure de centrales thermo-solaires	51,00 %
		Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U.	ESPAGNE	-	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	51,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2019	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
CELEO ENERGÍA, SLU						
		Celeo Energia Brasil, LTDA	BRÉSIL	-	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	51,00 %
		Celeo Energia Chile, SPA	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	51,00 %
		Celeo Luz de Mexicali I, S.A. de C.V.	MEXIQUE	-	Promotion et génération d'énergie	51,00 %
		Celeo Luz de Mexicali II, S.A. de C.V.	MEXIQUE	-	Promotion et génération d'énergie	51,00 %
CELEO REDES BRASIL, S.A.						
		Brilhante II Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	25,50 %
		Brilhante Transmissora de Energia S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	25,50 %
		Cachoeira Paulista Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Caiuá Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01 %
		Cantareira Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01 %
		Celeo Redes Expansões, S.A.	BRÉSIL	-	Participation dans d'autres sociétés nationales ou étrangères et participer à des consortiums	51,00 %
		Celeo Redes Transmissão de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Participation dans d'autres sociétés nationales ou étrangères et participer à des consortiums	51,00 %
		Celeo Redes Transmissão e Renováveis, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Commercialisation d'énergie d'origine solaire et maintenance de lignes de transmission	51,00 %
		Coqueiros Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Encruzo Novo Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01 %
		Linha de Transmissão Corumbá, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Parintins Amazonas Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	-	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Pedras Transmissora De Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Serra De Ibiapa Transmissora de Energia, S.A. - SITE	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2019	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
CELEO REDES CHILE LTDA.						
		Celeo Redes Operación Chile, S.A.	CHILI	KPMG	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00 %
		CRC Transmisión, SPA	CHILI	KPMG	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00 %
CELEO REDES EXPANSOES, S.A.						
		Jauru Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
CELEO REDES OPERACIÓN CHILE, S.A.						
		Alto Jahuel Transmisora de Energía, S.A.	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,01 %
		Charrúa Transmisora de Energía, S.A.	CHILI	KPMG	Montage, installation et exploitation de la nouvelle ligne 2 x 5 00 Charrúa - Ancoa	51,01 %
CELEO REDES T. DE ENERGÍA, S.A.						
		Lt Triangulo, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
		Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00 %
CELEO REDES T.E RENOVAVEIS, S.A.						
		Celeo São João do Piauí FV I, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
		Celeo São João do Piauí FV II, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
		Celeo São João do Piauí FV III, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
		Celeo São João do Piauí FV IV, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
		Celeo São João do Piauí FV V, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
		Celeo São João do Piauí FV VI, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Génération et commercialisation de l'énergie solaire	51,00 %
CELEO REDES, S.L.						
		Celeo Redes Brasil, S.A.	BRÉSIL	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00 %
		Celeo Redes Chile Ltda	CHILI	KPMG	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00 %
CELEO TERMOSOLAR						
		Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	ESPAGNE	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	51,00 %
		Dioxípe Solar, S.L.	ESPAGNE	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	49,76 %
		Solar Renewables Spain, S.A R.L.	LUXEMBOURG	-	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	51,00 %

Suite à la page suivante

ANNEXE I: DONNÉES DES ENTREPRISES

(MILLIERS D'EUROS)

EXERCICE 2019	Société mère	Société	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
CRC TRANSMISION, SPA						
		Casablanca Transmisora de Energia, S.A.	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00 %
		Diego de Almagro Transmisora de Energia, S.A.	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00 %
		Mataquito Transmisora de Energia, S.A.	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00 %
ENERFIN ENERVENTO EXTERIOR, S.L						
		Woolsthorpe Holding Pty Ltd	AUSTRALIE	-	Administration et gestion des entreprises	50,00 %
		Woolsthorpe Holding Trust	AUSTRALIE	-	Administration et gestion des entreprises	50,00 %
ENERFIN ENERVENTO, S.L.U.						
		Parque Eólico La Gaviota, S.A.	ESPAGNE	Ernst & Young	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	37,33 %
ENERFIN SOCIEDAD DE ENERGÍA, S.L.						
		Gestión de Evacuación La Serna, S.L.(Gelaserna)	ESPAGNE	-	Promotion de parcs éoliens	15,00 %
HELIOS INVERSION						
		Celeo Fotovoltaico, S.L.U.	ESPAGNE	KPMG	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	51,00 %

ANNEXE II : LISTE UTES INTÉGRÉES

Milliers d'euros (*)	Pourcentage de participation	2020		2019	
		Production réalisée	Portefeuille sans production	Production réalisée	Portefeuille sans production
UTE PUENTE MAYORGA	50,00 %	--	--	--	--
UTE ELNR-CONSTUCSA E. HIDROGENO	50,00 %	--	--	--	--
UTE PARQUESUR OCIO	90,00 %	--	--	--	--
UTE INSTALACIONES ELECTRICAS SINCROTRON ALBA	50,00 %	--	--	--	--
UTE ROTA HIGH SCHOOL	50,00 %	--	--	--	--
UTE EXPLOTACION ZONA 07-A	60,00 %	569	--	961	--
CONSORCIO ELECNOR-DYNATEC	100,00 %	2 200	2 514	7 498	5 068
UTE ZONA P-2	50,00 %	--	--	--	--
UTE SUBESTACION JUNCARIL	50,00 %	--	--	--	--
UTE CASA DE LAS ARTES	50,00 %	--	--	--	--
UTE CENTRO DE PROSPECTIVA RURAL	100,00 %	--	--	--	--
UTE CENTRO MAYORES BAENA	100,00 %	--	--	--	--
UTE TERMINAL DE CARGA	50,00 %	--	--	--	--
UTE LED MOLLET	70,00 %	--	--	--	--
UTE GALINDO	100,00 %	--	--	--	--
UTE EXPLOTACION ZONA P2	50,00 %	395	--	616	34
UTE AS SOMOZAS	50,00 %	--	--	--	--
UTE JARDINES MOGAN	100,00 %	--	--	(2)	--
UTE URBANIZACION PEDRO III	100,00 %	--	--	--	--
UTE ELECNOR-ONDOAN SERVICIOS	50,00 %	712	700	758	142
UTE ELECNOR - DEIMOS SIPA	100,00 %	--	--	--	--
UTE PATRIMONIO SEGURIDAD	66,66 %	--	5	--	500
UTE PLAZAS COMERCIALES T4	100,00 %	--	--	--	--
UTE TRANVIA OUARGLA	49,50 %	--	--	2 595	--
UTE ENERGIA GALICIA	20,00 %	885	19 725	7 841	20 610
UTE AEROPUERTO DE PALMA	100,00 %	(1)	--	1	--
GROUPEMENT INTERNATIONAL SANTÉ POUR HAÏTI	100,00 %	785	--	4 824	--
UTE ENERGIA GRANADA	33,34 %	--	--	126	230
UTE MOBILIARIO HUCA	100,00 %	--	--	--	--
UTE ANILLO GALINDO	25,00 %	--	--	--	--
CONSORCIO NUEVA POLICLÍNICA DE CHITRÉ	100,00 %	51	13	771	64
CONSORCIO NUEVA POLICLÍNICA DE CHEPO	100,00 %	358	--	500	--
UTE ADEC LOCALES CERCANIAS	100,00 %	--	--	--	--
UTE CAMPO DE VUELO TF NORTE	100,00 %	--	--	--	--
UTE VOPI4-ELNR CA L'ALIER	50,00 %	39	359	42	398
UTE MANTENIMIENTO AVE ENERGIA	12,37 %	16 321	70 511	16 169	86 833
UTE ASEGOP IBIZA	65,00 %	6	17	15	23
UTE ELECNOR BUTEC BELLARA	60,00 %	5 799	--	27 227	188
UTE EDARES SEGOVIA	70,00 %	--	--	54	--
UTE SICA	100,00 %	9	227	189	236
UTE MANTENIMIENTO AEROPUERTO DE PALMA	50,00 %	18	--	326	11
UTE CUETO DEL MORO	25,00 %	8	3	--	--
UTE ELECNOR ALGHANIM	60,00 %	739	1 860	468	--
UTE MANTENIMIENTO VALEBU	50,00 %	72	1 627	388	1 699

Suite à la page suivante

ANNEXE II : LISTE UTES INTÉGRÉES

Milliers d'euros (*)	Pourcentage de participation	2020		2019	
		Production réalisée	Portefeuille sans production	Production réalisée	Portefeuille sans production
UTE EMBARQUE DESEMBARQUE T4	100,00 %	--	--	--	--
UTE CONTAR	100,00 %	118	--	118	--
UTE INST. RECERCA SANT PAU	50,00 %	10	50	28	254
UTE INST. MERCAT DE SANT ANTONI	60,00 %	--	56	343	56
UTE TUNELES ABDALAJIS	100,00 %	468	55	476	35
UTE TORRENTE - XATIVA	50,00 %	--	--	--	--
UTE EMPALME II	50,00 %	76	--	(4 264)	--
UTE CENTRO LOG. IBEREBRO	41,90 %	--	--	--	--
UTE AEROPUERTO TERUEL	50,00 %	--	--	--	--
UTE NAVE SESTAO	50,00 %	--	--	--	--
UTE ENERGIA GALICIA MANTENIMIENTO	20,00 %	2 128	27 875	1 622	30 004
UTE TERMINAL DE CARGA TF NORTE	50,00 %	--	--	--	--
UTE URBANIZADORA RIODEL	50,00 %	--	--	--	--
UTE FIRA PAVELLO 2	70,00 %	--	--	--	--
ELECNOR TARGET LLC, JV	60,00 %	62 780	115 910	1 887	191 882
UTE LINEA 1	20,00 %	--	--	--	--
UTE TERMINAL E	50,00 %	(75)	96	144	--
UTE HERNANI-IRUN	50,00 %	779	--	1 998	--
UTE ACTUAC ETAPS CYII LOTE2	50,00 %	--	--	80	80
UTE CARPIO Y POLLOS	50,00 %	126	--	138	--
UTE CAMPO DE VUELOS ASTURIAS	100,00 %	12	320	536	332
UTE BIOMASA HUERTA DEL REY	50,00 %	--	85	30	85
UTE MOPAEL	80,00 %	5 355	--	3 864	--
UTE OFICINAS GENCAT	60,00 %	62	--	1 025	--
UTE UYUNI-YUNCHARA	49,00 %	--	--	--	--
UTE MEGAFONIA AENA	70,00 %	--	--	--	--
UTE MANTENIMIENTO SIGMA AENA	100,00 %	197	15	198	51
UTE RENFE AGENTE UNICO	100,00 %	318	963	217	1 281
UTE RENFE CCTV	100,00 %	2 242	195	1 879	2 437
UTE UCA	100,00 %	261	94	419	94
UTE SIPA AENA	100,00 %	1 252	--	558	81
JV ELECNOR AL OWN	70,00 %	491	--	1 046	313
UTE BILBOPORTUA	50,00 %	408	--	522	--
UTE BIZKAIKO ARGIAK	23,00 %	--	--	--	--
ELECNOR AND RAY, J.V. JV	60,00 %	--	--	(664)	--
UTE MANTENIMIENTO LOTE 1	50,00 %	1 344	--	1 530	--
UTE ELECNOR - EIFFAGE	50,00 %	8 507	170	10 859	4 597
UTE TIL TIL	100,00 %	--	--	--	--
UTE EDAR LAGUNA DE NEGRILLOS	80,00 %	--	--	171	--
UTE PORTUKO ARGIAK	23,00 %	35	298	167	333
UTE E&C M.I. BUSTURIA AUXILIAR	51,00 %	--	--	120	601
UTE URBANITZACIÓ MERCAT DE SANT ANTONI	60,00 %	5	93	(1)	98
UTE ING PUY DU FOU	50,00 %	--	224	50	224
UTE SICA 2018-2021	100,00 %	397	--	16	--

Suite à la page suivante

ANNEXE II : LISTE UTES INTÉGRÉES

Milliers d'euros (*)	Pourcentage de participation	2020		2019	
		Production réalisée	Portefeuille sans production	Production réalisée	Portefeuille sans production
UTE ELECTRIFICACIÓN VILAFRANCA	90,00 %	1 038	1 605	351	2 642
UTE TREBALLS PREVIS 1 CAMP NOU	45,00 %	98	196	5 273	--
UTE CLINICA EUGIN BALMES	50,00 %	387	58	4 826	--
UTE SALAS VIP AEROP BCN	100,00 %	--	--	7 876	--
JV TAFILAH	70,00 %	222	4 153	13 956	4 859
UTE ACCESOS BANCO DE ESPAÑA	100,00 %	--	3	616	3
VARIANTE PAJARES UTE	20,00 %	4 577	--	2 080	--
CONSORCIO CHIELEC DOMINICANA	100,00 %	1 458	232	9 177	--
UTE CASETAS AEROPUERTO DE MALAGA	100,00 %	--	--	492	224
UTE AMPLIACIÓN TRANVÍA VITORIA	50,00 %	189	20	326	209
ELECNO - EIFFAGE JV	50,00 %	1 906	1 374	1 514	427
UTE MANTENIMIENTO AEROPUERTO DE PALMA II	50,00 %	1 718	811	1 756	2 529
UTE MONTETORRERO	100,00 %	23 271	--	2 259	22 693
UTE MONLORA	100,00 %	6 439	--	40 496	5 692
UTE MONCAYO	50,00 %	16 748	--	3 208	16 250
SEP ELECNO-EIFFAGE GUINEA CONAKRY	50,00 %	3 519	11 343	4 708	2 965
UTE ALSTOM RENOVABLES-ELECNO II	25,64 %	--	--	--	--
SEP ELECNO-EIFFAGE GUINEA BISSAU	50,00 %	3 677	5 172	4 440	2 406
UTE PEDRALBA-OURENSE	50,00 %	14 183	6 911	5 800	21 093
UTE EDIFICIO LA PEDROSA	50,00 %	6 481	1 340	3 168	7 669
UTE BOMBEOS BAKIO-GANDIAS	50,00 %	67	72	157	139
UTE ELECTRIFICACIÓN RECOLETOS	50,00 %	--	370	4 017	370
UTE PRESA DE L'ALBAGÉS	50,00 %	2 674	--	552	--
UTE LIMPIEZA AEROPUERTO DE PALMA	50,00 %	254	331	186	585
UTE SICA 2020-2022	100,00 %	--	--	--	--
UTE SEG ESTACIONES MADRID	100,00 %	--	--	--	--
UTE NOVA ESCOLA BRESSOL	100,00 %	1 215	598	--	1 813
UTE MANT MERCAT DE SANT ANTONI	60,00 %	206	237	17	443
UTE LINEA 4	20,00 %	6 524	37	--	6 561
UTE INSTAL. TUNEL GLORIES	40,00 %	3 711	16 971	--	--
UTE EDAR ARRIANDI	50,00 %	121	1 439	--	1 560
UTE SIPA 2020-2022	100,00 %	--	12 700	--	--
UTE UCA 2020-2022	100,00 %	--	12 200	--	--
UTE REGADIO VALORIA FASE I	50,00 %	1 140	883	--	--
UTE PALMEROLA	56,68 %	501	24 212	--	--
UTE GALILEO	100,00 %	260	1 087	--	--
UTE COMEDOR BANCO DE ESPAÑA	100,00 %	--	80	--	--
UTE M.I. MUNDACA GERNIKA	51,00 %	613	186	--	--
UTE LA ESCOCESA	50,00 %	4 566	5 403	--	--
UTE SEURETAT L'AMPOLLA	100,00 %	--	528	--	--
UTE MANTENIMIENTO NORESTE	50,00 %	382	44 947	--	--
UTE MANTENIMIENTO CENTRO	50,00 %	216	27 568	--	--
UTE ENERGÍA LÍNEA 9	20,00 %	1 659	--	2 606	--
S.E.I. UTE (ELECNO, S.A.-TERRES)	50,00 %	--	--	--	--

Suite à la page suivante

ANNEXE II : LISTE UTES INTÉGRÉES

Milliers d'euros (*)	Pourcentage de participation	2020		2019	
		Production réalisée	Portefeuille sans production	Production réalisée	Portefeuille sans production
UTE REMOLAR	23,51 %	--	--	--	--
UTE SERRANO - ELECNO CANSALADES	40,00 %	--	--	112	1
UTE ELECNO GONZALEZ SOTO	50,00 %	9	43	37	--
TERMINAL ALICANTE, UTE	20,00 %	--	--	--	--
UTE VILLAGONZALO, Z - 3	35,00 %	--	--	--	--
UTE TARAGUILLA	25,00 %	--	--	--	--
WAYRA	50,00 %	16 456	14 244	12 236	15 165
UTE AERONAVE TIERRA	20,00 %	--	--	2	--
UTE MELIALABS	55,00 %	7	--	16	--
UTE DEIMOS-IECISA	50,00 %	2 141	--	2 745	--
UTE NAVENTO DEIMOS, Expediente 2017-02371	27,46 %	188	--	232	--
AUCOSTA CONSERVACION UTE	50,00 %	--	--	907	--
CONSERVACIÓN MAQUEDA UTE	50,00 %	(15)	--	1 609	--
CORDOBA NORTE II UTE	50,00 %	427	--	945	327
PARQUE PATERNA UTE	50,00 %	--	--	1 122	--
HUELVA SURESTE II UTE	50,00 %	--	--	924	--
MANZANARES UTE	60,00 %	--	--	--	--
MANZANARES II UTE	50,00 %	2 447	1 973	2 272	4 420
PONTESUR UTE	50,00 %	1 553	623	1 784	2 176
PONTENORTE UTE	50,00 %	940	1 419	959	2 359
TALAVERA UTE	50,00 %	2 198	3 364	2 249	5 562
LEÓN-3 UTE	80,00 %	310	--	4 803	310
UTE MURCIA-SAN JAVIER	50,00 %	--	--	--	--
SMA OLVEGA UTE	60,00 %	762	3 500	713	3 428
GUADIX-BAZA UTE	51,00 %	559	966	533	472
UTE SIERRA ESPUÑA	65,00 %	--	--	(3)	--
UTE SIERRA BURETE	65,00 %	--	--	--	--
UTE HOSPITAL REINA SOFIA	20,00 %	508	921	475	1 429
C.S. ANTONIO GARCÍA	20,00 %	--	--	56	--
SEVILLA A66 UTE	50,00 %	1 795	3 736	1 942	5 531
BURGUILLO UTE	50,00 %	--	--	--	--
SAN CIPRIANO UTE	70,00 %	3 723	5 881	757	9 019
MAQUEDA II UTE	50,00 %	2 713	1 909	634	2 026
UTE CIRCUNVALACION LUCENTUM	50,00 %	1 621	2 604	549	4 225
UTE AUDECA CIVISGLOBAL SECTOR O-03	70,00 %	2 767	10 026	45	12 793
UTE MADRID SURESTE	67,00 %	2 954	4 725	--	--
UTE SANTA ELENA	60,00 %	1 173	6 400	--	--
UTE PONTENORTE II	50,00 %	21	1 177	--	--
UTE LA CAMPANETA	50,00 %	116	503	--	--
ACCIONA INFRAESTRUCTURAS-ELECNO HOSPITAL DAVID, S.A.	25,00 %	1 636	--	952	--
PROYECTOS ELECTRICOS AQUAPRIETA, SAPI DE CV	50,00 %	--	--	14 898	--
DUNOR ENERGIA	50,00 %	(10 657)	--	19 142	--
ELECNO - EIFFAGE JV	50,00 %	1 906	1 374	1 514	427
UTE MONTERORRERO	25,00 %	23 271	--	2 259	22 693

Suite à la page suivante

ANNEXE II : LISTE UTES INTÉGRÉES

Milliers d'euros (*)	Pourcentage de participation	2020		2019	
		Production réalisée	Portefeuille sans production	Production réalisée	Portefeuille sans production
UTE ELECNOR-EIFFAGE GUINEA BISSAU	50,00 %	3 677	5 172	4 440	2 406
UTE ELECTRIFICACIÓN RECOLETOS	50,00 %	--	370	4 017	370
UTE MANTENIMIENTO NOROESTE	50,00 %	382	44 947	--	--
UTE ENERGÍA LÍNEA 9	20,00 %	1 659	--	2 606	--
S.E.I. UTE (ELECNOR, S.A. - TERRES)	50,00 %	--	--	--	--
UTE SERRANO - ELECNOR CANSALADES	40,00 %	--	--	112	1
UTE VILLAGONZALO, Z - 3	35,00 %	--	--	--	--

(*) Information fournie à 100% et sans tenir compte des éliminations.

ANNEXE III: ELECNOR, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE 31 DÉCEMBRE (EXPRIMÉES EN MILLIERS D'EUROS)

2020	Gasoducto de Morelos, S.A. Promotora de Inversión de C.V.	Sous-groupe Celeo Concesiones
Informations relatives à l'état de la situation financière		
Actifs non courants	229 902	2 638 081
Passifs non courants	185 287	1 712 579
Passifs financiers non courants	113 496	1 459 155
Total actifs nets non courants	44 615	925 502
Actifs courants	18 966	227 625
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 947	120 307
Passifs courants	24 852	168 599
Passifs financiers courants	12 184	69 868
Total actifs nets courants	(5 886)	59 026
Actifs nets	38 729	902 374
Pourcentage de participation	0,50	0,51
Participations dans des actifs nets	19 365	460 211
Valeur comptable de la participation	19 364	460 260
Informations relatives au compte de résultat		
Produits des activités ordinaires	37 654	258 456
Dépréciation et amortissement	(12 929)	(66 763)
Produits d'intérêts	-	85 156
Charges d'intérêts	(9 442)	(72 885)
Charge/(produit) par les impôts sur les bénéfices	(3 759)	(25 114)
Résultat de l'exercice des activités continues	6 497	28 003
Résultat de l'exercice	6 456	28 003
Autres éléments du résultat global	(7 059)	(246 730)
Résultat global total	(603)	(218 727)
Dividendes reçus	-	-

Suite à la page suivante

ANNEXE III: ELECNOR, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE 31 DÉCEMBRE (EXPRIMÉES EN MILLIERS D'EUROS)

2019	Gasoducto de Morelos, S.A. Promotora de Inversión de C.V.	Sous-groupe Celeo Concesiones
Informations relatives à l'état de la situation financière		
Actifs non courants	259 738	2 800 000
Passifs non courants	156 037	1 696 015
Passifs financiers non courants	127 690	1 605 950
Total actifs nets non courants	103 701	1 103 985
Actifs courants	23 825	272 413
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 782	158 718
Passifs courants	88 194	148 439
Passifs financiers courants	7 557	73 634
Total actifs nets courants	(64 369)	123 974
Actifs nets	39 332	1 227 959
Pourcentage de participation	0,50	0,51
Participations dans des actifs nets	19 666	626 259
Valeur comptable de la participation	19 666	560 624
Informations relatives au compte de résultat		
Produits des activités ordinaires	37 164	44 254
Dépréciation et amortissement	(13 147)	(16 187)
Charges d'intérêts	(11 606)	(9 962)
Charge/(produit) par les impôts sur les bénéfices	(4 023)	(2 657)
Résultat de l'exercice des activités continues	6 497	227 197
Résultat de l'exercice	6 497	227 197
Autres éléments du résultat global	(2 982)	-
Résultat global total	3 515	227 197
Dividendes reçus	-	8 587

RAPPORT DE GESTION 2020 GROUPE ELECNOR

INDEX

1.	OBJET, VISION ET MODÈLE D'AFFAIRES	138			
2.	CONTEXTE ÉCONOMIQUE	138			
3.	PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES LORS DE LA PÉRIODE	140			
3.1.	Évolution des activités	140			
3.2.	Principaux résultats consolidés de l'exercice	142			
3.3.	Situation financière	143			
3.4.	Changements significatifs dans les méthodes comptables	144			
3.5.	Résultat de la Société mère du Groupe, Elecno, S.A.	145			
3.6.	Délai moyen de paiement	145			
3.7.	Chiffre d'affaires par Activités	145			
4.	INFORMATIONS BOURSIÈRES	146			
5.	POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL	146			
6.	POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS	146			
6.1.	Risques de taux de change	146			
6.2.	Risque de taux d'intérêt	147			
6.3.	Autres risques de prix	147			
6.4.	Risque de liquidité	147			
6.5.	Risque de crédit	148			
6.6.	Risque régulateur	148			
6.7.	Autres risques	149			
7.	ENVIRONNEMENT	149			
8.	RESSOURCES HUMAINES	150			
			9.	R&D&I	150
			10.	ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	151
			11.	PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2021	151
			11.1.	Contexte économique	151
			11.2.	Groupe Elecno	151
			12.	CAPITAL SOCIAL ET ACQUISITION D'ACTIONS PROPRES	151
			13.	OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	152
			14.	RAPPORT ANNUEL DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	152
			15.	INFORMATION NON FINANCIÈRE	152
			15.1.	Sur ce rapport	152
			15.2.	Modèle d'entreprise	156
			15.3.	Nos personnes, notre meilleur atout	157
			15.4.	Nous prenons soin des personnes	178
			15.5.	Excellence opérationnelle	185
			15.6.	Engagement pour l'environnement	187
			15.7.	Technologie et innovation	198
			15.8.	Gestion responsable	204
			15.9.	Impact social	221
				Annexe I	237
				Annexe II	241
				ANNEXE MESURES ALTERNATIVES DE RÉSULTAT	247

1. OBJET, VISION ET MODÈLE D'AFFAIRES

Elecnor est une société espagnole présente dans plus de 50 pays. Elle a pour objet la promotion du changement et du progrès, en dotant d'infrastructures, d'énergie et de services des territoires du monde entier, leur permettant ainsi de développer leur potentiel. Le Groupe Elecnor met l'ingénierie et la technologie au service du bien-être des personnes.

Il s'agit d'une entreprise internationale qui met en œuvre son objet dans le cadre d'un modèle d'affaires basé sur les personnes et qui a à cœur la création de valeur partagée et la durabilité.

Ce modèle d'affaires se développe par l'intermédiaire de deux branches d'activité clés qui se complètent et se renforcent mutuellement :

- **Infrastructures** : réalisation de projets d'ingénierie, la construction et les services, notamment dans les secteurs de l'électricité, de la production d'énergie, des télécommunications et des systèmes, des chemins de fer, de la maintenance, des installations, de la construction, de l'eau, de l'environnement et de l'espace.
- **Concession** : promotion, financement extérieur, construction, investissement et gestion de l'énergie.

L'efficacité, la diversification et la solidité sont les leviers de la croissance et de l'expansion du Groupe Elecnor.

2. ECONTEXTÉ ÉCONOMIQUE ¹

L'exercice 2020 a été fortement marqué par la situation économique dérivée de la pandémie de COVID-19. Bien que le degré d'incertitude reste élevé en raison des éventuelles mutations du virus, les prévisions de croissance de l'économie mondiale sont de 5,5 % en 2021 et de 4,2 % en 2022. Ces taux de croissance attendus s'expliquent par le redressement de l'activité lors de la dernière partie de l'année grâce aux vaccins et l'augmentation des politiques d'aide dans certaines grandes économies.

Toutefois, d'après les experts, le redressement de l'économie mondiale sera long, inégal et incertain. D'ailleurs, par rapport aux prévisions de juin 2020, les perspectives ont empiré dans certaines économies des marchés émergents et en voie de développement encore frappées par une augmentation rapide des cas. Ces inégalités dans le redressement, selon les régions, aggravent de manière significative les perspectives de convergence mondiale des revenus.

En ce qui concerne les dernières prévisions sur la clôture de l'année 2020, le FMI s'attend à ce que les économies les plus performantes (les États-Unis, les quatre principaux pays de la zone euro, le Japon, le Royaume-Uni, le Canada, entre autres) enregistrent une baisse de PIB de -4,9 %, alors que les économies émergentes et en voie de développement affichent une baisse de -2,4 %, avec de fortes différences selon le pays (par exemple la Chine estime une croissance de 2,3 %, alors que le Brésil et le Mexique annoncent des récessions de -4,5 % et -8,5 %, respectivement).

Dans l'ensemble, selon les prévisions du FMI, la solidité du redressement variera considérablement d'un pays à l'autre, en fonction de l'accès à la santé, de l'efficacité des politiques d'aide, de l'exposition à des répercussions économiques transfrontalières et des caractéristiques structurelles de chaque économie lorsque la crise a commencé. Il est prévu qu'en 2021, le taux de croissance des économies avancées progresse jusqu'à atteindre 4,3 % et 3,1 % en 2022, alors que pour les économies émergentes et en voie de développement, les chiffres prévus par l'organisme international s'élèvent à +6,3 % en 2021 (l'Inde en tête, avec une estimation de +11,5 %) et 5 % en 2022 (l'Inde dominant également, avec +6,8 %).

Les politiques économiques doivent être axées sur la stimulation du PIB, la garantie d'une croissance participative profitable pour tous, et l'accélération de la transition vers une économie décarbonée. Dans le rapport d'octobre 2020 Perspectives de l'économie mondiale (rapport WEO), il est considéré que la stimulation de l'investissement vert, alliée à une augmentation d'abord modérée mais constante des prix des émissions de carbone, consoliderait le redressement après la récession provoquée par la pandémie.

Les pays subiront une augmentation de leurs charges financières, et les niveaux de dette souveraine grimperont de manière significative, à un moment auquel la contraction du PIB implique une réduction de l'assiette fiscale susceptible d'entraver le service de la dette. Les taux d'intérêt resteront très bas, facilitant ainsi le refinancement des déficits public et privés. Le FMI estime probable l'endurcissement des politiques fiscales, qui augmentera la progressivité de l'impôt et fixera des taux minimums d'imposition pour les entreprises.

En Espagne, un redressement relativement intense est prévu au cours des trois prochaines années. Selon les estimations de la Banque d'Espagne (datant de décembre 2020), la chute du PIB en 2020 serait de 10,7 %, 11,1 % et 11,6 % selon des scénarios respectivement optimiste, modéré et pessimiste de la crise en cours. L'intensité de la reprise de l'année 2021 variera notablement en fonction du scénario épidémiologique pris en compte (6,8 % pour scénario modéré, 8,6 % pour le scénario optimiste et 4,2 % pour le scénario pessimiste). Le retour au niveau de PIB existant avant le COVID-19 serait repoussé jusqu'à la mi-2023 dans le scénario modéré (incluant le recours de la part de notre pays aux fonds européens du programme Next Generation EU -NGEU-). Le taux de chômage afficherait pour sa part une augmentation significative en cette année 2020, et malgré une tendance à la baisse à compter de la seconde moitié de 2021, il serait encore légèrement supérieur à 14 % fin 2023 selon le scénario modéré, soit un niveau un peu plus élevé que celui pré-pandémie.

Funcas prévoit tout spécialement que la consommation privée repartira, la propension à dépenser s'affirmant au fur et à mesure que l'incertitude concernant l'évolution de la pandémie se dissipe. Les investissements gagneront également du terrain, et notamment l'investissement public avec une croissance de près de 40 % (en partant de niveaux très bas, il est vrai).

En ce qui concerne des secteurs concrets, selon l'Institut espagnol d'études économiques (IEE), la construction peut contribuer « de manière considérable » à l'économie et être l'un des catalyseurs de l'économie espagnole en 2021, à condition que la pandémie n'entraîne pas de nouvelles restrictions. Avec l'exportation, cette activité sera celle qui connaîtra la plus grande croissance l'année prochaine. Le secteur de l'énergie résistera mieux à l'impact de la pandémie que d'autres activités, grâce aux énergies renouvelables et au déploiement de réseaux de distribution. Les perspectives pour les entreprises du secteur sont stables en 2021, selon un rapport dressé par Moody's.

D'après les toutes dernières prévisions du FMI pour 2021, à l'international, il est prévu que le taux de croissance des économies avancées augmente à 4,3 %, et le PIB de ce groupe pour 2021 sera inférieur d'environ 2 % à celui enregistré en 2019. Il est prévu que l'économie des États-Unis soit ralentie de -3,4 % et connaisse une croissance de 5,1 % en 2021. Une contraction plus profonde de l'économie est prévue pour l'Eurozone, à hauteur de -7,2 % en 2020, étant donné que le ralentissement du premier semestre 2020 y a été plus prononcé qu'aux États-Unis. En conséquence, la reprise de la croissance, estimée à 4,2 % pour 2021 et 3,6 % pour 2022, est un peu plus forte, celle-ci partant de plus bas.

Selon le FMI, en Amérique latine, où la plupart des pays luttent encore pour contenir la propagation du virus, il est

prévu que les deux économies les plus importantes, à savoir le Brésil et le Mexique, subissent respectivement des contractions de -4,5 % et -8,5 % en 2020. Dans le cas du Brésil, l'OCDE estime que les fortes mesures prises en matière de politique fiscale et monétaire sont parvenues à éviter une contraction économique plus grave.

Selon les chiffres de la Banque Mondiale pour 2021, au Brésil, l'amélioration de la confiance des consommateurs et les conditions de crédit moins strictes contribueront à une reprise de la consommation et des investissements privés, permettant une hausse du PIB à 3 %.

Après la chute de 2020, la prévision d'un redressement au Mexique est principalement fondée sur une amélioration des exportations au fur et à mesure de la reprise de l'économie américaine et la dissipation de l'incertitude commerciale après la prise d'effet de l'accord entre les États-Unis, le Mexique et le Canada à la mi-2020. Il est prévu que, cette année, la croissance soit rétablie et atteigne 3,7 % pendant l'année en cours.

En Afrique subsaharienne, confrontée à une crise économique et sanitaire sans précédent, les pays ont agi rapidement pour protéger leurs sociétés de la crise. Une contraction de leurs économies à hauteur de 3 % est malgré tout à craindre. Il est attendu qu'en 2021, la croissance soit rétablie à des taux avoisinant 3,1 %, avec toutefois des risques liés à la pandémie de COVID-19 concernant les systèmes de santé de la région et la disponibilité du financement externe.

En Australie, l'OCDE (dans son rapport de décembre) estimait une chute du PIB de 3,8 % suivie d'un redressement de l'activité économique de 3,2 % en 2021 et 3,1 % en 2022. Le PIB de ce pays avait enregistré presque 30 ans de croissance consécutive, et ceci même pendant la crise financière internationale. Le Bureau de la Statistique australienne a indiqué qu'en réponse à l'impact de la crise du coronavirus sur les ménages et les entreprises, le pays a destiné une dépense publique sans précédent au secteur privé (notamment des programmes salariaux, de soutien aux chômeurs et de stimulation financière pour un total équivalent à 13,3 % du PIB). À l'horizon 2021, l'Australie affiche une amélioration dans les prévisions du budget, car le redressement de l'économie nationale s'avère plus rapide que prévu, sous l'influence d'une amélioration inattendue dans les prix du minerai de fer.

Groupe Elecnor

Dès l'apparition de la pandémie, le Groupe Elecnor a mis en place des protocoles d'intervention conformes aux recommandations du ministère de la Santé et des autorités compétentes en Espagne et sur tous les marchés sur lesquels elle est présente, en ayant toujours pour priorité

(1) Sources :

- Fonds monétaire international (FMI). Perspectives de l'économie mondiale. Janvier 2021

- World Economic Outlook (WEO). Rapport janvier 2021

de protéger la sécurité et la santé de ses travailleurs, clients et fournisseurs, ainsi que des autres parties intéressées.

Le Groupe Elecnor a fait face à cette situation exceptionnelle en réorganisant son activité de production de manière à garantir le maintien des infrastructures critiques dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, de l'eau, du gaz et du transport, en fournissant un service essentiel pour toutes les utilities.

Dans ce contexte difficile, le Groupe a introduit une série de mesures de modération des coûts et de flexibilisation de l'emploi permettant actuellement de réduire les risques auxquels nous sommes soumis. Grâce à ce plan, le personnel est peu à peu redevenu totalement opérationnel.

La priorité du Groupe pendant tout l'exercice a été de garantir la sécurité de ses employés, clients et fournisseurs. À cet effet, Elecnor a développé quelques initiatives en accord avec les recommandations des autorités : la création d'un Comité de suivi COVID-19 ayant élaboré un Plan d'intervention pour garantir la protection de la santé ; la création d'un Plan spécial d'urgence définissant également la sphère d'action d'Elecnor et de ses travailleurs en tant que

fournisseur essentiel des opérateurs critiques du système ; et pour une série de collectifs vulnérables et de travailleurs tout spécialement sensibles, la « Procédure d'intervention pour les services de prévention des risques professionnels face à l'exposition au SARS-CoV-2 » a été lancée.

3. PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES LORS DE LA PÉRIODE

3.1. Évolution des activités

La marche des affaires du Groupe pendant la crise reflète le caractère essentiel de ses activités. Leur résultat accuse l'impact de la crise du COVID-19 depuis la mi-mars, atténué par la diversification géographique et des affaires du Groupe. Au cours du second semestre de l'année, un meilleur déroulement des activités exercées par le Groupe a été constaté, ayant permis que le bénéfice net consolidé de l'activité Infrastructures et Concessions atteigne les niveaux de l'exercice précédent.

Bénéfice net consolidé de l'activité

(milliers d'euros)	2020	2019	Var.(%)
Activités Infrastructures	71 517	66 519	7,5 %
Activités des Concessions	30 970	36 726	-15,7 %
Bénéfice net consolidé de l'activité	102 487	103 245	-0,7%

Activités Infrastructures

Les **activités Infrastructures** correspondent à un vaste éventail de services qui se sont vus affectés pendant le premier semestre de l'exercice, mais qui étant donné leur caractère essentiel, ont été rétablis au second semestre. Le Groupe réalise par ailleurs des projets clé en main dans différents secteurs et pays, et notamment dans le domaine de l'énergie, au sein duquel les investissements se sont poursuivis, en raison leur caractère stratégique.

(milliers d'euros)	2020	2019	Var.(%)
Chiffre d'affaires	2 352 471	2 279 501	3,2 %
EBITDA	161 708	176 717	-8,5 %
Bénéfice avant impôts	112 311	104 998	7,0 %
Bénéfice net attribuable	71 517	66 519	7,5 %

Les **activités Infrastructures** atteignent un chiffre de ventes de 2 353,5 millions d'euros, soit une hausse de 3,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice après impôts des **activités Infrastructures** s'élevait à 71,5 millions d'euros, c'est à dire une croissance de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Sur le **marché national**, des taux positifs de croissance ont été atteints grâce à l'implication des principaux clients de services, lesquels ont conservé ou même avancé leurs plans d'investissement, en anticipant les opportunités s'inscrivant dans le cadre du Plan national intégré sur l'énergie et le climat (PNIEC) 2021-2030. En outre, pendant cette période, des travaux de construction de parcs éoliens ont été exécutés en Galice et à Saragosse, ainsi que des parcs solaires photovoltaïques à Ciudad Real et à Cáceres.

De cette manière, Elecnor maintient sa position de leadership sur le marché national des services aux grands opérateurs, principalement d'électricité et de télécommunications.

Par ailleurs, les projets de construction dans le secteur de l'énergie renouvelable, aussi bien photovoltaïque qu'éolienne, et les projets de rénovation et d'aménagement de bâtiments industriels, centres commerciaux, hôtels, etc., ont contribué à la croissance du résultat de l'activité de l'entreprise.

Sur le **marché international**, il convient de mettre en avant l'évolution favorable de la construction de lignes de transmission électrique au Brésil et au Chili, ainsi que des filiales américaines (Hawkeye et Belco).

Sur le **marché international**, où l'alerte a été donnée de manière échelonnée dans les pays dans lesquels le Groupe intervient, il y a lieu de signaler la contribution des projets de construction, aussi bien de parcs solaires photovoltaïques que de lignes de transmission électrique au Brésil, des projets de construction de lignes de transmission électrique, de sous-stations et d'installations d'éclairage public au Chili, et de parcs solaires photovoltaïques en République dominicaine.

Soulignons également l'évolution favorable aux États-Unis des filiales Hawkeye (ingénierie, construction

et entretien du secteur électrique et du gaz) et Belco (trafic), en Italie des activités de distribution d'énergie et télécommunications déployées par la succursale d'Elecnor, S.A., et au Royaume-Uni de l'activité déployée par la filiale IQA dans le secteur de l'électricité. En Norvège, ce sont les projets de tunnel ferroviaire qui contribuent à la croissance de l'activité.

Sans oublier les activités d'étude, construction et mise en marche des sous-stations et lignes de transmission en Angola, ainsi que les travaux de remise en état de centrales hydroélectriques et de construction du réseau d'approvisionnement en eau dans ce même pays. Ont également aidé à la croissance : l'étude, fourniture et installation de sous-stations et la construction de parcs solaires photovoltaïques au Ghana, et les travaux de construction de centrales hydroélectriques au Cameroun.

Le Groupe a commencé cette année les travaux d'électrification ferroviaire Vilnius-Klaipeda en Lituanie, dont les marchés avaient été attribués fin 2019. L'étude d'exécution et la construction du projet a une durée prévue de quatre ans.

En outre, Elecnor a commencé les travaux d'installation de la sous-station et la ligne électrique d'une centrale hybride solaire et éolienne à Port Augusta, Australie, ainsi que l'étude et la construction du parc solaire New England Solar Farm, dans le même pays. Elecnor a d'autre part été choisie dans le cadre d'une coentreprise formée à 50 % avec le groupe australien Clough en vue de la construction du projet Energy Connect incluant 700 kilomètres de lignes à haute tension et 4 sous-stations, d'une valeur de 917 millions d'euros, promu par l'opérateur australien TransGrid.

Activités des Concessions

L'impact sur les **activités Concessions** déployées par le Groupe via sa filiale Enerfin et sa société dépendante Celeo a été modéré, étant donné que la plupart des actifs se trouvent en cours d'exploitation. Les actifs ont eu un bon rendement, malgré l'impact produit par la dépréciation des monnaies impliquées sur le compte de résultat (dépréciation d'environ 33 % du réal brésilien et d'environ 2 % du dollar américain par rapport à l'euro). Les actifs de la phase de construction ont connu des retards dans certains cas, sans impact significatif attendu sur la rentabilité de l'activité.

(milliers d'euros)	2020	2019	Var.(%)
Chiffre d'affaires	145 232	190 769	-23,9 %
EBITDA	112 791	144 712	-22,1 %
Bénéfice avant impôts	44 265	52 457	-15,6 %
Bénéfice net attribuable	30 970	36 726	-15,7 %

Les **activités Concessions** englobent l'exploitation des parcs éoliens, photovoltaïques et thermosolaires, les lignes de transmission électrique et les stations de traitement de l'eau. Les ventes de ce segment ont baissé de 23,9 %. Cette baisse est imputable à l'opération signée avec APG lors de l'exercice 2019¹, à partir de laquelle, dans le cadre de la gestion conjointe de Celeo Concesiones e Inversiones, S.L., le résultat du sous-groupe Celeo est intégré en utilisant la méthode de mise en équivalence via la rubrique « Résultat des entités intégrant l'activité ordinaire via la méthode de la mise en équivalence » du compte de résultat, affectant la comparaison des valeurs du chiffre de ventes dans la rubrique « Montant net du chiffre d'affaires » et EBITDA.

Lors de l'exercice précédent, les sociétés Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L. ont également contribué au chiffre d'affaires, celles-ci ayant été contrôlées par le Groupe Elecnor pendant les cinq derniers mois de l'exercice. C'est aussi le cas du reste des sociétés du sous-groupe Celeo qui ont été consolidées en vertu de la méthode de l'intégration globale pendant toute l'année précédente. En l'absence de cette influence, l'évolution des ventes du segment par rapport à l'exercice précédent aurait été positive. En ce qui concerne le chiffre de vente des parcs éoliens à l'international (Brésil et Canada), l'augmentation des ressources éoliennes lors de cet exercice par rapport au précédent a permis de compenser la dépréciation des monnaies.

Le bénéfice après impôts des **activités Concessions** s'élève à 31 millions d'euros (contre 36,7 millions d'euros lors de l'exercice précédent). Au cours de l'exercice dernier, la marge obtenue au titre de la vente de promotions photovoltaïques (voir note 2.f des comptes annuels

d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes) était comprise dans le résultat, alors que cette année, aucune opération de cette envergure n'a été réalisée. En excluant le résultat obtenu l'année précédente au titre de ladite opération, l'évolution du bénéfice net attribuable à ce segment aurait été positif. En outre, le résultat de ce segment tient compte de la dépréciation du réal brésilien au cours de l'année.

Le Groupe exploite 5 740 km de lignes de transmission électrique au Chili et au Brésil. Il participe aux projets de construction de nouvelles lignes de transmission électrique dans ces pays, qui seront exploitées par les filiales du Groupe Celeo Redes Chili et Celeo Redes Brésil, respectivement. Le Groupe a construit six parcs photovoltaïques (179,8 MW) dans l'État de Piauí, au Brésil, dont la vente d'énergie a été attribuée en 2018 aux filiales brésiliennes dépendantes du Groupe Elecnor.

Par ailleurs, dans les résultats des projets éoliens gérés par sa filiale de développement et exploitation éolienne Enerfin, l'effet de la dépréciation des monnaies dans lesquelles le Groupe exploite ses actifs a été atténué, particulièrement au Brésil, grâce à l'augmentation des ressources éoliennes disponibles dans le pays au cours de l'exercice, et les résultats du reste des sociétés de cette activité sont restés stables. Le Groupe possède une puissance installée de 1 349 MW éoliens en cours d'exploitation et de construction en Espagne, au Brésil, au Canada, en Colombie et en Australie. Dans le cadre de cette branche d'activité, il faut souligner que le Groupe a mis en fonctionnement le parc éolien Cofrentes à Valence, lequel génèrera une production annuelle de 155 000 MWh d'énergie électrique, ainsi que les projets éoliens de São Fernando (256 MW).

3.2. Principaux résultats consolidés de l'exercice

En raison de tout ce qui a été expliqué au point précédent, les résultats suivants ont été atteints dans le compte de résultat consolidé, que nous comparons à celui de l'exercice précédent :

(1) Voir Note 2.f sur Regroupements d'entreprise de l'annexe des Comptes annuels d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes.

Principaux Résultats

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
Chiffre d'affaires	2 455 952	2 453 726	0,1 %
National	1 238 600	1 168 656	6,0 %
International	1 217 352	1 285 070	-5,3 %
EBITDA	245 802	265 350 ²	-7,4 %
Bénéfice avant impôts	125 932	190 077	-33,7 %
Bénéfice net consolidé attribuable	78 303	126 377	-38,0 %

(2) EBITDA net des opérations concernant les sociétés

Elecnor fait toujours figure d'entreprise de référence pour les secteurs du marché national sur lequel elle intervient et elle poursuit son processus d'internationalisation. Le Groupe a ainsi atteint un **chiffre d'affaires** de 2 455,9 millions d'euros, légèrement supérieur (+0,1 %) à celui de l'exercice précédent. Bien que le marché national ait enregistré une hausse de 6 % grâce au redressement du second semestre, le marché extérieur est soumis à un retard dans le lancement de projets qui seront exécutés en 2021, et à la dépréciation des monnaies de certaines des pays dans lesquels le Groupe est présent.

Au 31/12/20, le portefeuille de production avec une exécution prévue au cours des 12 mois à venir atteint 2 273,1 millions d'euros (contre 2 222,7 à la clôture de l'exercice précédent). La croissance du portefeuille (par rapport à la clôture de l'exercice précédent) atteint 2,3 %. 73 % du portefeuille correspond au marché extérieur.

Le **bénéfice net consolidé** du Groupe Elecnor lors de l'exercice 2020 s'est élevé à 78,3 millions d'euros. La comparaison avec le résultat de 126,4 millions d'euros obtenu lors de l'exercice précédent est principalement affectée par les impacts découlant de l'opération conclue fin 2019 avec APG (expliquée dans la note 2.f de l'annexe des Comptes annuels d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes) ; une prise de participation en juin 2019 de 42,47 % et de 44,30 % dans les sociétés Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L., respectivement, par le biais de la société Celeo Termosolar (expliquée dans la note 7 Regroupements d'entreprise de l'annexe des Comptes annuels d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes) ; ainsi que d'autres résultats non récurrents figurant également dans l'annexe des Comptes annuels de la société. Sans prendre en compte ces effets sur le résultat de l'exercice précédent, les résultats du Groupe atteignent des valeurs semblables à celles de l'année précédente, tel que cela peut être apprécié en consultant les résultats des différentes activités.

Dette financière nette

(milliers d'euros à la clôture de l'exercice)	2020	2019
Dette financière nette de l'entreprise	129 940	135 672
EBITDA net des opérations concernant les sociétés	245 802	265 350
Avec recours	144 591	122 633
Sans recours	101 211	142 717
Ratio dette/EBITDA avec recours + Div projets	0,83	0,92
Dette financière nette	536 649	494 133
Avec recours	129 940	135 672
Sans recours	406 709	358 461
EBITDA net des opérations concernant les sociétés	245 802	265 350
Ratio dette financière nette totale/EBITDA net des opérations concernant les sociétés	2,18	1,86

L'**EBITDA** net des opérations de la société atteint 245,8 millions d'euros, soit une baisse de -7,4 % de cette valeur par rapport à l'exercice précédent¹, principalement sous l'effet de la dépréciation des monnaies dans les pays dans lesquels le Groupe intervient.

Par ailleurs, le Groupe maintient une politique permanente de maîtrise et contrôle des coûts, qui est à l'heure actuelle renforcée par le développement de divers projets de numérisation visant à améliorer l'efficacité des processus d'activités, quelques-uns de ces projets ont été mis en marche au cours de l'exercice.

3.3. Situation financière

Pendant l'exercice 2020, le Groupe a réussi à générer dans le cadre de son activité d'exploitation un flux de trésorerie de 194 millions d'euros et il a réalisé un effort d'investissement net à hauteur de 209,6 millions d'euros.

La dette financière nette de l'entreprise (129,9 millions d'euros) a été réduite de 4,2 % par rapport à la clôture de l'exercice précédent (135,7 millions d'euros). Cela est dû principalement à l'évolution positive des affaires du Groupe en termes de génération de trésorerie, dans le cadre de ses activités d'exploitation.

À la clôture de l'exercice, le ratio d'endettement, calculé comme la dette financière nette de l'entreprise divisée par l'EBITDA avec recours atteint 0,83 (contre 0,92 à la clôture de l'exercice précédent). Ce ratio est à présent solidement établi en dessous de 1x et respecte donc largement le niveau de ratio de référence prévu dans le contrat de financement syndiqué.

Quant à la dette financière nette totale (536,6 millions d'euros), celle-ci augmente de 8,6 % par rapport à l'exercice précédent (494,2 millions d'euros), en raison des financements dans le cadre de la modalité de projet finance des projets de São Fernando au Brésil.

(1) Voir annexe des mesures alternatives de résultats.

Quant à la **stratégie financière** du Groupe, nous pouvons souligner les points suivants :

- Elecnor maintient un **contrat de financement syndiqué**, conclu en 2014 et qui a déjà fait l'objet de cinq novations en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019, ayant permis de prolonger le délai et d'améliorer les conditions de départ, et ayant reflété l'amortissement anticipé volontaire de 100 millions d'euros pendant l'année 2018. La limite du financement est de 400 millions, répartis en une tranche prêt de 200 millions et une tranche crédit de 200 millions d'euros. La tranche Crédit est sous-divisée en deux : une sous-tranche en USD avec un plafond de 75 millions d'USD et disponible pour Elecnor et sa filiale Elecdor et une sous-tranche en euros avec un plafond de 134 millions d'euros, disponible uniquement pour Elecnor. Cela permet à Elecdor de disposer de la capacité financière suffisante à affronter les projets que le Groupe est en train de déployer en Équateur dans le secteur du pétrole et du gaz.
- Elecnor poursuit sa stratégie de diversification de ses sources de financement à court terme/moyen terme, au-delà des sources bancaires traditionnelles, en publiant une nouvelle année un **Programme de billets à ordre sur le Marché alternatif des revenus fixes (MARF)**, qui lui permettra de se financer en euros avec des termes de jusqu'à 24 mois, en optimisant les coûts de financement du circulant. La contre-valeur en euros des encours d'émissions ne pourra pas dépasser le plafond de 300 millions d'euros. En vue de la prise de décision concernant le renouvellement du Programme, Elecnor a tenu compte de la souplesse des délais de financement et d'un coût inférieur à celui des sources de financement alternatives pour ces mêmes délais.
- Pendant l'exercice 2020, la société s'est dotée des **lignes de financement** suffisantes pour conserver une position de liquidité solide et pour respecter aisément ses engagements, y compris dans les scénarios incluant une contraction plus importante des marchés en raison du contexte du COVID-19 (voir note 6.4 Risque de liquidité de ce rapport, ainsi que la note 33 de l'annexe des comptes annuels d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes).
- Le 2 décembre 2020, Elecnor, S.A. a constitué un **fonds de titrisation** sous le nom d'« ELECENOR EFICIENCIA ENERGÉTICA 2020, Fondo de Titulización », auquel ont été cédés les droits de créance découlant des contrats de gestion de services énergétiques et entretien d'installations d'éclairage public qu'Elecnor exécute pour 43 communes et entités publiques espagnoles. Par le biais de cette structure, Elecnor obtient, dans des conditions avantageuses, un financement pour les investissements dans les contrats cédés pour une valeur de 50 millions d'euros au titre de la cession des droits de créance. Le

fonds de titrisation a émis des obligations à hauteur de ladite valeur, lesquelles seront souscrites et versées dans leur totalité, et cotées sur le Marché alternatif des revenus fixes espagnol (MARF). Ces obligations respectent les exigences établies par les « Green Bond Principles » et ont donc reçus la qualification d'obligations vertes de la part de G-advisory, cabinet de conseil du Groupe Garrigues. Les obligations émises par le fonds de titrisation se sont vu attribuer la note « A+ » par Axesor Rating, indiquant leur haute capacité de remplir leurs obligations de crédit. Il s'agit de la première opération de titrisation de cession de futurs droits de créances liés à des marchés avec l'administration publique ayant été réalisée en Espagne.

- Par l'intermédiaire de sa filiale de développement et d'exploitation d'énergie éolienne Enerfin, en 2019 Elecnor a conclu avec succès une **émission d'obligations** pour favoriser ses parcs éoliens au Brésil. Elle a ainsi émis des obligations sans recours aux actionnaires dans la Bourse du Brésil pour une valeur de 325 millions de réaux brésiliens (soit 73 millions d'euros) pour les parcs éoliens de Ventos do Sul (150 MW), situés dans l'État brésilien de Rio Grande do Sul. L'exploitation de ces parcs a démarré en 2006 et le financement souscrit en vue de sa construction avait été amorcé dans sa totalité avant cette émission d'obligations. Les fonds issus de cette opération seront destinés à des investissements dans des projets à venir. L'émission a été organisée en deux séries à différents coûts. 70 % ont été souscrites au prix du Certificats de dépôt interbancaire (CDI) brésilien avec une marge de 0,75 % alors que les 30 % restants étaient indexés sur l'indice d'inflation IPCH avec une marge de 3,25 %. De plus, les financements correspondants à la modalité du « Project Financing » pour la construction du parc éolien Cofrentes (Espagne) et du complexe São Fernando (Nord-Est du Brésil) ont été conclus et versés en 2020.

Le Groupe Elecnor aborde ses projets d'investissement en souscrivant des « Project Financing », tel qu'il est décrit au paragraphe 6.2 « Risque de taux d'intérêt » de ce rapport, tandis qu'il finance son Equity avec les ressources générées par les activités qui composent le Groupe.

3.4. Changements significatifs dans les méthodes comptables

Les conventions et méthodes comptables utilisées dans la préparation des comptes annuels consolidés de 2020 sont les mêmes que celles appliquées dans les comptes consolidés de l'exercice 2019. Il n'existe aucun principe comptable ou critère d'évaluation qui, ayant un effet significatif sur les comptes annuels consolidés ou individuels, n'ait pas été appliqué lors de leur élaboration.

3.5. Résultat de la Société mère du Groupe, Elecnor, S.A.

Principaux Résultats

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
Chiffre d'affaires	1 544 049	1 368 728	12,8 %
National	1 079 540	987 643	9,3 %
International	464 509	381 085	21,9 %
Résultat d'exploitation	20 752	(7 203)	-
EBITDA	45 412	18 160	150,1 %
Bénéfice avant impôts	46 765	54 659	-14,4 %
Bénéfice après impôts	31 633	30 122	5,0 %

Le Résultat d'exploitation de la Société mère du Groupe, Elecnor, S.A., est en hausse par rapport à l'exercice précédent, parce que les projets exécutés à l'étranger ayant le plus contribué au résultat consolidé ont été à la fois déployés via les filiales (au Brésil, au Chili, aux États-Unis, en Australie...) et par l'intermédiaire de succursales d'Elecnor, S.A. comme celles d'Angola, du Panama, de la République dominicaine, du Ghana, etc.

Le résultat avant impôts atteint 46,8 millions d'euros, soit un chiffre inférieur de 14,4 % à celui de l'exercice précédent, en raison d'une distribution de dividendes moins importantes des sociétés dépendantes d'Elecnor, S.A.

Chiffre d'affaires par activités

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
Électricité	982 949	908 347	8,2 %
Génération d'énergie	470 708	573 375	-17,9 %
Télécommunications et spatiale	233 301	247 719	-5,8 %
Installations	213 434	215 105	-0,8 %
Construction, eau et environnement	237 677	181 276	31,1 %
Maintenance	170 770	171 830	-0,6 %
Oil & Gas	92 572	106 793	-13,3 %
Chemins de fer	54 541	49 281	10,7 %
	2 455 952	2 453 726	0,1%

3.6. Délai moyen de paiement

Le délai moyen de paiement aux fournisseurs de la Société mère du Groupe, Elecnor, S.A., calculé conformément à la troisième disposition additionnelle de la Loi 15/2010, du 15 juillet, est de 60 jours. Le délai moyen de paiement aux fournisseurs du Groupe, calculé de la même manière, est de 59 jours.

3.7. Chiffre d'affaires par activités

Au 31 décembre de chaque année et en milliers d'euros.

Une année encore, l'activité principale en termes de chiffre d'affaires a été **Électricité**, avec 982,9 millions d'euros, soit 8,2 % en plus par rapport à 2019, grâce à la solidité du marché intérieur et aux filiales à l'extérieur (et notamment aux États-Unis) et aux succursales de République dominicaine, d'Angola, du Ghana, etc. Vient ensuite

l'activité **Génération d'énergie**, avec 470,7 millions d'euros, soit 17,9 % moins qu'en 2019 en raison de l'impact de la dévaluation du réal brésilien et de l'arrivée à terme de projets de grandes centrales de production d'énergie, essentiellement au Panama, en Jordanie, au Portugal, en Algérie et en Mauritanie. Par rapport à l'exercice précédent, il y a lieu de souligner l'augmentation de l'activité **Construction, eau et environnement**, grâce aux projets d'approvisionnement en eau en Angola et à Oman. L'activité **Ferroviaire**, comprenant les ventes issues du projet des tunnels ferroviaires de Norvège a augmenté de 10,7 %.

4. INFORMATIONS BOURSIÈRES

	2020	2019
Prix de l'action à la clôture (€)	11	10,95
Volume total des titres (en millions)	4,3	3,3
Total du volume d'échanges (en millions €)	39,8	37,7
Nombre d'actions (millions)	87	87
Capitalisation boursière (en millions €)	957	952,6
PER	12,2	7,5
Rendement des dividendes	3,1 %	2,4 %

Le 29 mai 2020, les **dividendes complémentaires imputés aux résultats de l'exercice 2019** ont été versés à hauteur d'un montant brut par action de 0,27455644 € (0,28208755 € en incluant le calcul au prorata des actions propres).

Le 9 décembre 2020, les **acomptes sur dividendes des résultats de l'exercice 2020** ont été versés à hauteur d'un montant brut par action de 0,05732 € (0,05889557 € en incluant le calcul au prorata des actions propres), soit le même montant d'acompte sur dividendes que celui distribué l'année précédente.

Elecno n'est pas concernée par l'interdiction de distribuer des acomptes sur dividendes pour l'exercice 2020 prévue dans le Décret-loi royal 18/2020 du 12 mai sur les mesures sociales au profit de l'emploi, étant donné que la Société a préalablement procédé au versement des cotisations de sécurité sociale dont elle aurait été exonérée dans le cadre d'une procédure d'ajustement temporaire de l'emploi réglementée à l'article 1 dudit Décret royal-loi.

Elecno n'a pris aucun engagement qui impliquerait des restrictions dans les décisions d'utilisation de la trésorerie de la société, par exemple concernant le versement de dividendes, et il n'est pas prévu qu'elle le fasse par la suite.

5. POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL

L'un des points essentiels de la stratégie d'Elecno est la prudence en matière de politique financière. La structure du capital est définie par l'engagement de solvabilité et l'objectif de maximiser la rentabilité de l'actionnaire.

6. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Elecno est exposée à certains risques financiers qu'elle gère moyennant le regroupement de systèmes d'identification, mesure, limitation de concentration et supervision. La gestion et la limitation des risques financiers s'effectuent de manière coordonnée entre la Direction Corporative et les différentes Unités d'Activité et Filiales qui composent le Groupe. Les opérations relatives à la gestion des risques financiers sont approuvées au plus haut niveau de décision et conformément aux normes, aux politiques et aux procédures établies.

6.1. Risques de taux de change

Le risque de marché concernant le taux de change est la conséquence des opérations que mène le Groupe sur les marchés internationaux dans le cours de ses opérations. Une part des produits et charges d'approvisionnements est exprimée en monnaies distinctes de la monnaie fonctionnelle. C'est pourquoi pourrait exister le risque que les fluctuations dans les taux de change de ces monnaies par rapport à la monnaie fonctionnelle puissent affecter les résultats du Groupe.

Pour gérer et minimiser ce risque Elecno utilise des stratégies de couverture, puisque l'objectif est de générer des bénéfices uniquement à travers le développement des activités ordinaires qu'elle mène et non pas à travers la spéculation sur les fluctuations du taux de change.

Les instruments utilisés pour obtenir cette couverture sont essentiellement l'endettement référencé à la devise de recouvrement du contrat, les assurances de change et les opérations de swap au moyen desquels Elecno et l'entité financière échangent les courants d'un prêt exprimé en euros pour les courants d'un autre prêt exprimé dans une autre devise, ainsi que l'utilisation de « panier de monnaies » pour couvrir des financements mixtes indexés à différentes devises.

6.2. Risque de taux d'intérêt

Les variations dans les taux d'intérêt modifient la juste valeur des actifs et passifs qui produisent un intérêt à taux fixe ainsi que les flux futurs des actifs et passifs référencés à un taux d'intérêt variable. Elecno bénéficie d'un financement externe pour la réalisation de ses opérations, en rapport essentiellement avec la promotion, la construction et l'exploitation des parcs éoliens, des projets solaires et des concessions d'infrastructures électriques, et qui sont réalisés sous la modalité de « Project financing ». Ce type de contrats requiert habituellement qu'une partie du Risque d'intérêt soit fixée contractuellement par le biais de contrats d'instrument de couverture de taux.

Tant pour les financements de type « Project Financing » que pour les financements de l'entreprise, la plupart de l'endettement est établi contractuellement à un taux d'intérêt variable, en utilisant, s'il y a lieu, des instruments de couverture pour minimiser le risque d'intérêt du financement. Les instruments de couverture qui sont spécifiquement assignés à de dette financière et qui ont au maximum les mêmes montants nominaux et les mêmes dates d'échéance que les éléments couverts, et sont essentiellement des « swaps » des taux d'intérêts (IRS), dont la finalité est d'avoir un taux d'intérêt fixe pour les financements concertés à l'origine à des taux d'intérêt variables. Quoi qu'il en soit, les couvertures de taux d'intérêt sont contractées selon un critère d'efficacité comptable.

6.3. Autres risques de prix

De même, le Groupe est exposé au risque que ses flux de caisse et ses résultats soient affectés, entre autres, par l'évolution du prix de l'énergie et du prix du pétrole. Dans ce sens, pour gérer et minimiser ces risques, le Groupe utilise ponctuellement des stratégies de couverture.

6.4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est mitigé par la politique consistant à maintenir la trésorerie et les instruments hautement liquides et non spéculatifs à court terme, comme l'acquisition temporaire de bons du Trésor avec condition de rachat non optionnel et impositions en dollars à très court terme à travers des entités de crédit de premier ordre afin de pouvoir honorer ses engagements futurs, ainsi que les contrats de facilités de crédit engagées pour un montant suffisant pour affronter les besoins prévus.

En mars 2020, il devient évident que la pandémie va affecter avec une gravité imprévisible, mais en tout cas importante, l'évolution de l'économie à l'échelle mondiale, principalement de la manière suivante :

- Impact sur les volumes de production à l'échelle mondiale.
- Perturbations importantes dans les chaînes d'approvisionnement et de distribution.
- Impact financier sur les entreprises, tous les secteurs étant affectés à des degrés divers :
 - Tensions de trésorerie en cas de liquidité insuffisante.
 - Augmentation du risque perçu et du coût de financement.

Dans le domaine financier, la situation et les scénarios possibles ont été analysés, avec le soutien permanent de conseillers et d'analystes d'établissements financiers. Les principales conclusions ont été les suivantes :

- Suite à l'annonce des mesures des différents gouvernements et de la BCE, à savoir principalement le Programme d'achat d'urgence face à la pandémie de 750 mille millions d'euros, un effondrement du système financier susceptible d'aboutir à une défaillance bancaire généralisée ou à l'application des clauses de « Rupture de marché » a été qualifié de très improbable.
- Au vu du consensus sur le marché concernant l'importance de disposer d'une trésorerie élevée pour affronter les périodes de grande incertitude, Elecno a analysé les différentes solutions pour élargir les plafonds de financement.

Il a été conclu que les plafonds de financement devraient être suffisantes pour faire face aux différents scénarios, même les plus défavorables, concernant les prévisions de trésorerie, une fois celles-ci mises à jour en incluant les possibles effets du COVID-19.

Malgré tout, il fallait tenir compte du fait que les sources de financement incluent les billets à ordre émis sur le MARF, et qu'il n'était pas alors possible de se prononcer sur leur éventuel renouvellement. C'est pourquoi le recours à de nouvelles lignes de crédit bilatérales a été décidé.

Finalement, le MARF a continué à fournir un financement, et même si de nombreux émetteurs rencontrent des difficultés à émettre sur ce marché, ce n'est pas le cas d'Elecno. En conséquence, les plafonds de financement actuels dépassent les prévisions et le risque d'illiquidité est minime.

Au 31 décembre 2020, le Groupe Elecno conserve une position solide de liquidité avec suffisamment de trésorerie et de lignes disponibles pour respecter aisément les exigences en la matière, même en cas de contraction des marchés.

6.5. Risque de crédit

Le principal Risque de Crédit est attribuable à des comptes à recouvrer pour des opérations commerciales, dans la mesure où une contrepartie ou un client n'honore pas ses engagements contractuels. Pour mitiger ce risque, on opère avec des clients présentant un historique de crédit approprié ; en outre, vu l'activité et les secteurs dans lesquels opère le Groupe, Elecnor dispose de clients de haute qualité de crédit. Toutefois, dans des ventes internationales à des clients non récurrents, on utilise des mécanismes tels que les avances, la lettre de crédit irrévocable et couverture de polices d'assurance pour garantir le recouvrement. Une analyse de la solvabilité financière du client est par ailleurs réalisée et des conditions spécifiques sont incluses dans le contrat afin de garantir le recouvrement.

Dans le cas des parcs d'éoliennes nationaux, l'énergie produite selon le cadre réglementaire électrique en vigueur, est vendue sur le Marché Ibérique d'Électricité (MIBEL), en recouvrant les produits de l'opérateur du marché OMIE, avec un système de garantie de paiements et de la Commission espagnole des marchés et de la concurrence (CNMC), entité régulatrice des marchés énergétiques en Espagne, dépendant du ministère espagnol de l'Industrie. Par ailleurs, le 1er juin, le contrat de vente d'énergie à long terme conclu entre le parc éolien P.E. Cofrentes et CEPESA est entré en vigueur. Pour leur part, Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral Energia, S.A. et Ventos dos Índios Energia, S.A. (Rio Grande do Sul, Brésil) ont signé des contrats de vente de l'énergie électrique qu'elles produisent pour une période de 20 ans par le biais de contrats à long terme conclus avec les compagnies de distribution électrique brésiliennes correspondantes. De plus, les parcs du complexe de São Fernando récemment construits dans le nord-est du Brésil vendent une partie de l'énergie produite sur le marché à court terme (MCP) et dans le cadre d'un nombre réduit de contrats bilatéraux à court terme signés avec des entreprises, jusqu'à l'entrée en vigueur des contrats de vente d'énergie électrique à long terme (la plupart sur 20 ans) à compter de 2022. De la même façon, Éoliennes de l'Érable a signé un contrat de vente avec la compagnie électrique canadienne Hydro-Québec, qui porte sur l'énergie électrique qu'elle générera durant une période de 20 ans.

En outre, en ce qui concerne les lignes de transmission pour lesquelles le Groupe fournit ses services au Brésil selon un régime de concession, l'Opérateur national des systèmes électriques (Operador Nacional do Sistema Elétrico - ONS) est chargé de coordonner les recouvrements et les paiements du système et indique tous les mois à la société concessionnaire les entreprises qui doivent la payer : productrices, grands consommateurs

et entreprises de distribution connectés au système. Ces sociétés ont déposé avant même de se connecter au système une garantie qui est exécutée en cas de défaut de paiement, suite à quoi elles sont immédiatement déconnectées du système, puis l'obligation de paiement est répartie automatiquement entre le reste des utilisateurs du système. Ainsi, la société concessionnaire voit ses paiements garantis par le système électrique national, aucun défaut de paiement de la part de ses usagers ne s'étant produit.

En ce qui concerne les lignes de transmission du Chili, les actifs actuellement exploités appartiennent au système national de transmission, en vertu duquel le Coordinateur électrique national (CEN) est responsable de la coordination des flux de paiements aux sociétés de transmission. Le régime dans lequel les responsables d'effectuer le paiement aux entreprises de transmission sont les entreprises de génération était appliqué jusqu'en décembre 2018. À partir de l'année 2019, les entreprises de distribution sont intégrées comme les responsables d'effectuer le paiement, raison pour laquelle à partir de cette date il existe un portefeuille plus robuste de responsables du paiement. La garantie de paiement du système national de transmission se base sur une procédure du CEN qui établit que, face à de possibles défauts de paiement de la part d'une entreprise coordonnée (assujettie à la coordination du CEN), ce défaillant sera déconnecté du système et l'obligation de paiement sera répartie entre les entreprises coordonnées restantes.

De plus, nous construisons actuellement au Chili certains actifs du système de transmission par zone, segment composé de lignes et sous-stations électriques destinées à l'approvisionnement de clients réglementés d'une zone géographique particulière. En l'espèce, comme dans le cas des actifs du système national de transmission, leur rétribution est garantie par la procédure de recouvrement du CEN.

Elecnor tente toujours de prendre toutes les mesures possibles pour mitiger ce risque et procède à des analyses périodiques de son exposition au risque de crédit, en dotant les corrections opportunes de la valeur dues à la dépréciation.

6.6. Risque régulateur

Quant au risque régulateur et, en particulier, celui qui est lié aux énergies renouvelables, Elecnor mène un suivi détaillé afin de recueillir de façon adéquate son impact dans le compte de résultats consolidés.

En 2020, l'arrêté ministériel TED/668/2020 du 17 juillet a été publié, revoyant les rétributions des investissements des années 2018 et 2019. Cette révision s'inscrit dans le

cadre du Décret-loi royal 15/2018, qui exonérait l'électricité de l'impôt sur la valeur de la production (7 %) pendant le dernier trimestre 2018 et le premier trimestre 2019, cette exonération n'ayant pas été précédemment prise en compte par le gouvernement dans le calcul des paramètres de rétribution.

En ce qui concerne les parcs situés à l'étranger, les parcs éoliens au Brésil conservent des contrats d'achat d'énergie électrique à long terme (20 ans) auprès de différents acheteurs (Eletrobras, la Chambre de commercialisation de l'énergie électrique - CCEE, Cemig et entreprises de distribution), ces contrats ayant été signés dans le cadre mis en place par le gouvernement fédéral et par le biais d'enchères privées. Par ailleurs, le premier projet 100 % hors contrat a été lancé au Brésil (24,2 MW) pour la vente d'énergie sur le marché libre. Le parc du Canada a signé un contrat d'achat avec Hydro-Québec pour une période de 20 ans.

6.7. Autres risques

En plus des risques décrits précédemment, le Groupe Elecnor est exposé à différents facteurs de risque (risques de gouvernance, stratégie, planification et environnement, opérationnels, de reporting et de conformité) liés aussi bien aux secteurs dans lesquels il intervient qu'au grand nombre de pays dans lesquels il exerce son activité, que ce soit de manière stable ou dans le cadre de projets ponctuels. Grâce à son système de gestion des risques, le Groupe mène une gestion continue et préventive de ces risques, de manière à réduire à des niveaux acceptables la probabilité qu'ils se réalisent et leur impact potentiel, le cas échéant, en termes de chiffre d'affaires, rendement et efficacité, réputation et durabilité. Les piliers de ce système de gestion des risques sont l'identification et l'évaluation continue des risques auxquels le Groupe est exposé, l'amélioration des mécanismes et des outils de gestion liés et la supervision et le suivi permanents de tout le processus.

Le Groupe ne prévoit pas que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) puisse avoir d'impact significatif sur ses états financiers, étant donné qu'il n'exerce pas d'activité dans ledit pays, étant estimé que le principal impact sera lié aux écarts de taux de change.

Les moyens utilisés pour affronter le télétravail de manière sûre pendant les mois de pandémie ont été essentiellement ceux détaillés ci-dessous : le surdimensionnement des communications, la distribution immédiate d'ordinateurs portables répartis dans plusieurs sièges, les technologies VPN sûres et robustes, la sécurisation des postes de travail à l'aide d'antivirus nouvelle génération, le double facteur d'authentification, la formation des employés en matière de cybersécurité et, surtout, le facteur humain.

7. ENVIRONNEMENT

Le Groupe Elecnor se propose de contribuer activement et résolument à la construction d'un avenir durable et à faible intensité de carbone via la génération d'énergies renouvelables, la mise en place de mesures d'efficacité énergétique, la réduction de son empreinte carbone et un bon management environnemental.

Dans cette perspective, et dans le but de contribuer à l'objectif de développement durable 13 « Action pour le climat » du Pacte mondial des Nations unies, Elecnor a encouragé le développement de son activité de manière durable et adaptée aux nouvelles conditions climatiques, avec l'implication et l'engagement systématique de toutes les personnes faisant partie du Groupe.

Ainsi, le déploiement des activités d'Elecnor s'inscrit dans le cadre de son Système de gestion environnemental et son Système de gestion énergétique, respectivement certifiés selon les normes ISO 14001 et ISO 50001, ainsi que dans le cadre de sa Stratégie en matière de changement climatique. Le Système de gestion environnemental permet d'établir des mécanismes de contrôle efficaces visant à minimiser les impacts les plus forts sur l'environnement des différentes activités du Groupe, comme la production de déchets, l'impact sur le cadre naturel, l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques et l'impact sur la flore et la faune.

Le changement climatique est un défi sur lequel le Groupe a travaillé au cours des dernières années, principalement à travers le calcul de l'empreinte carbone selon des normes internationalement reconnues, et par le biais de la mise en œuvre d'actions pour la réduction des émissions de GES dans sa sphère d'action.

Elecnor a effectué un diagnostic stratégique de l'adaptation au changement climatique en se basant sur les recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dans le but de cerner les opportunités et les risques associés au changement climatique. Sur cette base, elle a développé sa stratégie de changement climatique pour l'horizon 2030, dans laquelle viennent s'inscrire toutes les mesures du Groupe pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), s'adapter aux impacts du changement climatique et tirer parti des opportunités associées.

Globalement, la stratégie en matière de gestion de l'environnement est régie par les principes d'action suivants :

- Intégrer le volet environnemental aux processus de décision sur les investissements et à la planification et

l'exécution des activités, en faisant en sorte qu'il soit pris en compte dans les analyses coût/bénéfice.

- Encourager la protection, la conservation et l'utilisation durable du cadre naturel (air, eau, sols, faune, flore et paysage) via la prise de mesures préventives, palliatives et compensatoires, dans l'optique de la prévention ou restauration des zones susceptibles d'être affectées par les activités du Groupe.
- Gérer de manière responsable et efficace les ressources en eau, en tenant compte de la totalité de son cycle complet, en favorisant le développement social et la conservation des écosystèmes.
- Impliquer toutes parties prenantes (employés, actionnaires, clients, fournisseurs et la société en général) dans la recherche commune de solutions utiles face aux défis de la conservation et du développement de l'environnement et de l'utilisation durable des ressources naturelles.

Le chapitre de l'information non financière contenu dans ce Rapport présente les objectifs, les stratégies et les initiatives établis en 2020 dans le cadre de la gestion environnementale du Groupe.

8. RESSOURCES HUMAINES

Effectifs Groupe Elecnor (*)

Au 31 décembre de chaque année	2020	2019	Var. (%)
National	10 542	9 336	12,9 %
International	7 661	5 519	38,8 %
	18 203	14 855	22,5%

(*) Les Administrateurs qui ne font pas partie des effectifs du Groupe ne sont pas inclus dans ce calcul.

Les personnes sont le principal actif d'Elecnor qui fonde sa stratégie globale sur des valeurs telles que le talent, la transparence et le travail en équipe dans des conditions de sécurité maximale. À cet égard, la prévention des risques professionnels et un dénominateur commun pour toutes les activités entreprises par le Groupe. L'engagement envers la prévention fait partie de sa culture d'entreprise. Il s'agit d'un engagement qui va au-delà des lois et des exigences de nos clients et qui fixe des objectifs exigeants et très clairs : aucun accident et tolérance zéro en ce qui concerne les infractions aux mesures de prévention prise par l'entreprise.

À la clôture de l'exercice 2020, l'effectif du Groupe avait augmenté de 3 348 personnes (22,5 %), pour se situer à **18 203 employés**. Sur le marché intérieur, l'augmentation a été de 12,9 %, répondant en grande mesure au besoin de soutien de l'activité à l'extérieur. À l'extérieur, l'augmentation globale est de 38,8 %. L'augmentation des effectifs en Europe est particulièrement significative : Royaume-Uni et Italie ; en Afrique : Angola, Cameroun et Ghana ; en Asie : Oman ; et en Amérique : Chili, Salvador et Brésil. Il existe également de nouveaux pays avec des employés locaux : Belgique, Lituanie et Mozambique.

9. R&D&I

Les initiatives lancées pendant l'année 2020 ont été les suivantes :

- Les certifications UNE 166002 des systèmes de gestion de R&D&I d'Elecnor et d'Audeca sont maintenues.
- Certification du projet phyto-traitement conforme à la norme UNE 166001.
- Présentation du LIFE WAPTECH Alguazas lors de l'appel 2020.
- Lancement de l'appel INNOVA 2020 pour le financement de projets de R&D&I.
- Réalisation de quelques projets avec clients et partenaires (projet Entorno à la demande du ministère de l'Équipement aux côtés d'autres entreprises partenaires-consortium).
- Instituer la R&D&I en tant que facteur d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.
- Approbation du financement de deux projets par le CDTI. Un d'Audeca (Entorno) et un autre d'Enerfín (stockage de l'énergie dans les parcs éoliens).
- La transformation numérique de la société. Numérisation : continuité dans l'intégration de méthodologie et outils de travail BIM.
- Au mois d'avril, le CDTI a approuvé sur une base concurrentielle 3 propositions qui seront soutenues dans le programme technologique de l'ESA, consacrées aux activités de Galileo, au lancement d'un microsatellite développé par Elecnor Deimos et à l'étude d'une constellation de microsatellites. En vertu de ces attributions de marché, plus de 1 million d'euros

d'aides en R&D est accordé à Deimos, soit 11 % du total du budget de l'appel.

- Une année encore, Deimos Space a participé de manière significative à des propositions présentées dans le cadre de l'appel à projets du programme de R&D de l'Union européenne 2020 en mars de cette année. En juillet, après publication de l'attribution, Deimos a remporté 4 des 8 projets auxquels elle s'était présentée, pour une valeur de presque 1,1 M€. Dans le cadre de ce programme, un taux de réussite de 25 % sur l'ensemble des projets présentés est considéré comme un bon résultat ; Deimos a doublé ce chiffre.

Améliorations prévues pour 2021 :

- Organisation de nouveaux ateliers techniques en collaboration avec les entreprises technologiques.
- Augmentation du nombre de projets financés avec des clients et des collaborateurs.
- Encouragement de la culture de l'innovation au sein de l'entreprise en établissant de nouvelles mesures et indicateurs.

10. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Entre le 31 décembre 2020 et la présentation des états financiers individuels et consolidés il ne s'est pas produit de faits pouvant donner lieu à une modification importante de l'image fidèle de ces états financiers.

11. PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2021

11.1. Contexte économique

Tel qu'expliqué au paragraphe 2 Contexte économique de ce rapport, les perspectives pour l'année à venir laissent attendre une croissance au niveau mondial. Malgré un degré élevé d'incertitude face aux éventuelles mutations du virus, il est prévu que l'économie mondiale se développe, en plus grande mesure pendant la dernière partie de l'année, grâce aux vaccins et au soutien supplémentaire des politiques adoptées par certaines grandes économies.

11.2. Groupe Elecnor

Le Groupe poursuit son activité de production en appliquant les protocoles développés pour lutter contre l'expansion du COVID-19 et pour veiller à la sécurité et la santé des travailleurs.

Les activités du Groupe continuent à générer un cash-flow opérationnel solide, venant renforcer sa situation financière. De plus, Elecnor dispose de lignes de financement disponibles pour des montants suffisants à répondre aux besoins de trésorerie dans la situation actuelle. Par ailleurs, elle réalise un suivi particulier de tous les comptes à recouvrer de clients et valeurs de production en cours dans le but de surveiller le risque de crédit. Enfin, il est considéré que la récupération des investissements ne va pas être compromise par les conséquences de la pandémie.

Grâce à tout cela, fort de la solidité de son portefeuille de contrats, de sa diversification géographique et de la diversité de ses activités, le Groupe Elecnor aborde l'exercice 2021 avec l'objectif d'obtenir des chiffres supérieurs à ceux de l'exercice 2020, aussi bien en ce qui concerne le chiffre d'affaires que les résultats.

12. CAPITAL SOCIAL ET ACQUISITION D'ACTIONS PROPRES

Au 31/12/2020, le capital social d'Elecnor, S.A. est représenté par 87 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées, ce qui représente un capital social de 8 700 000 euros.

Les actions d'Elecnor SA sont cotées selon le modèle SIBE (système d'interconnexion boursière) sur le marché continu, là où se concentre les échanges des actions des entreprises les plus importantes de l'économie espagnole et où le volume d'échanges est le plus important.

Elecnor détenait au 31 décembre 2019, 2 320 809 d'actions d'autocontrôle. Tout au long l'année 2020, un total de 175 097 titres ont été acquis, tandis que 174 964 autres titres ont été vendus. Cela étant, au 31 décembre 2020, un total de 2 320 942 actions propres a été atteint, soit un pourcentage d'actions d'autocontrôle de 2,7 %, identique à celui de la clôture de l'exercice précédent.

13. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

En ce qui concerne les informations relatives aux opérations avec les parties liées, nous renvoyons aux détails indiqués dans les notes explicatives des états financiers individuels au 31 décembre 2020, conformément à l'article 15 du Décret royal 1362/2007.

14. RAPPORT ANNUEL DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration d'Elecnor, S.A. a élaboré le rapport annuel de gouvernance d'entreprise correspondant à l'exercice clôturé le 31 décembre 2020 conformément aux obligations dictées par la loi et selon du modèle distribué par la CNMV. Ce document est disponible sur le site Web de la Commission espagnole du marché des valeurs (CNMV) et sur www.elecnor.com.

15. INFORMATION NON FINANCIÈRE

15.1. Sur ce rapport

Cette section du Rapport de gestion répond aux conditions établies dans la Loi 11/2018, du 28 décembre, en matière d'information non financière et de diversité (en liaison avec le Décret-loi royal 18/2017, du 24 novembre).

Dans ce cadre, des informations sur les activités et les principaux impacts économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance du Groupe Elecnor sont incluses, ainsi que sur les aspects jugés pertinents pour les principales parties prenantes de l'entreprise durant l'exercice 2020. Tel que cela figure à l'annexe I, « Index des contenus exigés par la Loi 11/2018 du 28 décembre, en matière d'information non financière et diversité », dans le processus d'élaboration, ce sont les standards internationaux de la Global Reporting Initiative (GRI)

sélectionnés qui ont été pris comme référence, en tenant compte des conditions identifiées comme significatives pour l'activité.

Les informations présentées dans ce Rapport portent sur l'ensemble du Groupe Elecnor (Elecnor, S.A. et des sociétés dépendantes), sauf dans les cas où le contraire est indiqué. Quant aux données sur l'environnement, la portée est limitée aux pays où le Groupe dispose d'une présence permanente. Et concernant les informations en lien avec la société, ce sont celles concernant le Groupe Elecnor et la Fondation Elecnor qui ont été incluses.

Matérialité d'Elecnor

En 2020, le Groupe Elecnor a effectué une évaluation de la matérialité, avec la double finalité de définir les enjeux pertinents en matière de durabilité du Groupe et de prioriser les contenus inclus dans cette section du Rapport de gestion. En ce sens, le processus mené à bien s'est déroulé de la manière suivante :

1. Identification des enjeux matériels, pour lesquels l'entreprise a réalisé un benchmarking d'entreprises importantes du secteur et de la compétence à partir de leurs matrices de matérialité, ainsi qu'une analyse des principales actualités publiques et initiatives au niveau international et national. De plus, les standards de durabilité comme SASB, GRESB et GRI ont été pris en compte, ainsi que la réglementation applicable aux informations non financières.

25 enjeux ont été identifiés et répartis en cinq domaines : économie, personnes, gouvernance, environnement et société.

Économie

- ▶ Qualité du service et orientation client
- ▶ Opportunités d'affaires
- ▶ Transformation numérique
- ▶ Gestion financière (performances économiques)
- ▶ Cybersécurité
- ▶ Contexte réglementaire
- ▶ Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- ▶ Innovation
- ▶ Investissement socialement responsable



Gouvernance

- ▶ Éthique et conformité
- ▶ Droits de l'homme
- ▶ Gestion des risques non financiers
- ▶ Bonne gouvernance



Personnes

- ▶ Sécurité et santé au travail
- ▶ Développement du capital humain
- ▶ Conciliation
- ▶ Gestion de l'égalité et de la diversité



Environnement

- ▶ Transition énergétique
- ▶ Efficacité des ressources
- ▶ Changement climatique
- ▶ Biodiversité
- ▶ Économie circulaire
- ▶ Empreinte sur l'eau



Société

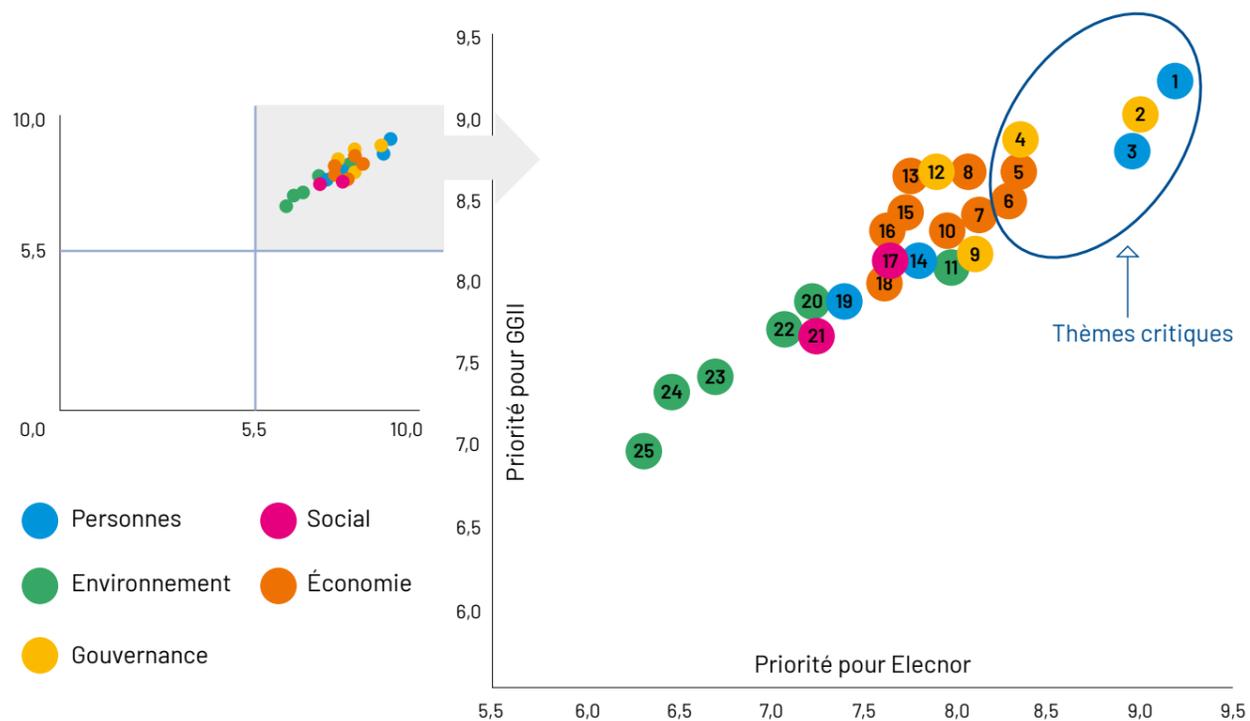
- ▶ Dialogue avec les communautés locales
- ▶ Gestion du dialogue avec les parties prenantes



2. Consultation des parties prenantes internes et externes. Elecnor a fait parvenir un questionnaire à ses principales parties prenantes et à la Direction du Groupe, dans le but de recueillir leur point de vue concernant les enjeux identifiés lors de l'étape préalable.

3. Définition de priorités dans les enjeux matériels. L'analyse des points de vue des parties prenantes et de la Direction a permis d'obtenir la liste des enjeux importants classés par ordre de priorité, du plus ou moins significatif.

4. Élaboration de la matrice de matérialité à partir des résultats obtenus. Ladite matrice fait figurer les enjeux par niveau d'importance pour le Groupe Elecnor et ses parties prenantes. Les résultats ont été validés par la Direction.



Tous les enjeux identifiés comme matériels pour le Groupe Elecnor, tel que reflété dans les informations du présent État de l'information non financière recueillant un rapport détaillé sur la totalité des enjeux. En fonction de l'importance des enjeux critiques, ci-dessous figurent leur relation avec les standards GRI et les objectifs de développement durable, ainsi que leur impact interne et externe :

Questions critiques	Standard GRI		Impact interne	Impact externe
Sécurité et santé au travail	403-1	 	✓	✓
	403-2			
	403-3			
	403-4			
	403-5			
	403-6			
	403-7			
	403-8			
	403-9			
	403-10			
Éthique et conformité	102-16	 	✓	✓
	102-17			
	102-18			
	205-2			
	307-1			
Développement du capital humain	401-1	 	✓	
	404-1			
	404-2			
	404-3			
Droits de l'homme	102-16	 	✓	✓
	102-17			
	406-1			
	410-1			
	412-2			
Qualité du service et orientation client	416-1	  		✓
Opportunités d'affaires	Indicateur propre à Elecnor. Les standards GRI ne comportent pas d'indicateurs en lien avec cet aspect.	  	✓	
				

Thèmes critiques	Thèmes prioritaires	Thèmes significatifs
1 Sécurité et santé au travail	7 Transformation numérique	19 Gestion de l'égalité et de la diversité
2 Éthique et conformité	8 Gestion financière (performances économiques)	20 Efficacité des ressources
3 Développement du capital humain	9 Gestion des risques non financiers	21 Dialogue avec les communautés locales
4 Droits de l'homme	10 Cybersécurité	22 Changement climatique
5 Qualité du service et orientation client	11 Transition énergétique	23 Biodiversité
6 Opportunités d'affaires	12 Bonne gouvernance	24 Économie circulaire
	13 Contexte réglementaire	25 Empreinte sur l'eau
	14 Conciliation	
	15 Gestion de la chaîne d'approvisionnement	
	16 Innovation	
	17 Gestion du dialogue avec les parties prenantes	
	18 Investissement socialement responsable	

15.2. Modèle d'entreprise

L'information relative au modèle d'activité de la société est recueillie dans la section Objet, vision et modèle d'affaires de ce Rapport de gestion. Et celle portant sur les perspectives pour l'exercice 2021, dans la section Perspectives pour l'exercice 2020.

Objectifs stratégiques

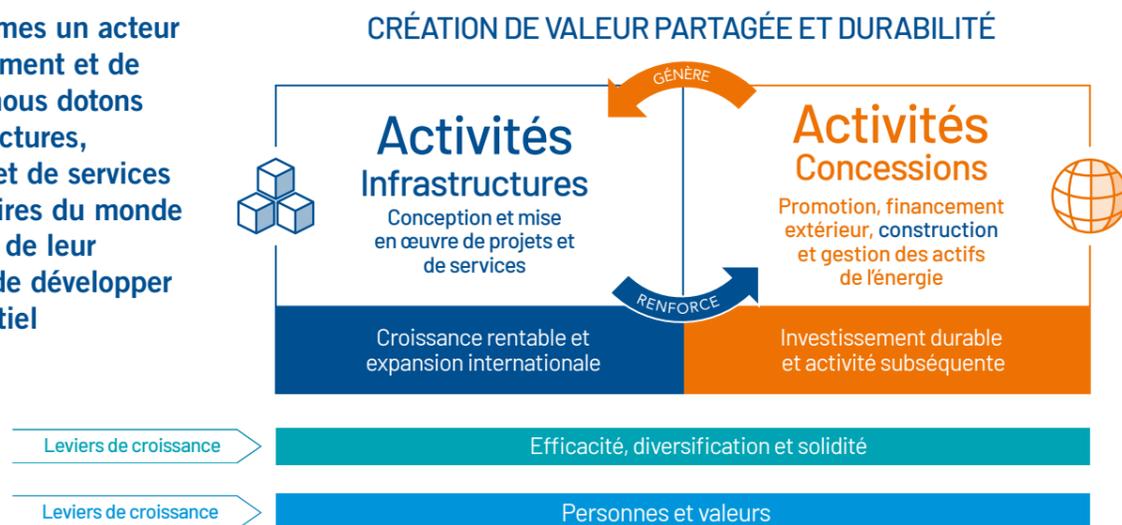
La stratégie d'Elecnor s'inscrit dans le cadre d'un contexte global complexe lié à la pandémie de COVID-19. Toutefois,

le Groupe possède un objet et des valeurs solides, ainsi qu'une équipe multi-disciplinaire, qualifiée et d'une grande diversité, qui lui permettra de sortir renforcé de la crise actuelle, de profiter des opportunités et de stimuler sa croissance.

Dans ce contexte, Elecnor mise sur une stratégie axée sur la protection et la sécurité des personnes et de leur activité ; la solidité financière et la trésorerie ; ainsi que l'efficacité, la praticité et le contrôle. Tout ceci en privilégiant la création de valeur pour toutes ses parties prenantes.

Notre objet, notre raison d'être

Nous sommes un acteur de changement et de progrès : nous dotons d'infrastructures, d'énergie et de services des territoires du monde entier afin de leur permettre de développer leur potentiel



Gestion de la durabilité

Chez Elecnor, la responsabilité est considérée comme inhérente au développement des activités et à la stratégie d'entreprise, ainsi qu'aux relations avec ses parties prenantes. Cet engagement est recueilli dans la Politique de responsabilité sociale d'entreprise du Groupe, reflétant les engagements acquis auprès de ses employés, clients, fournisseurs et actionnaires, entre autres.

À titre de jalon important, Elecnor a constitué en 2020 un comité de durabilité rattaché au Secrétariat général. Ce comité, coordonné par le département de communication du Groupe, est de type transversal avec une représentation dans les différents départements et branches d'activité

de l'entreprise : ressources humaines, services généraux, sécurité et santé, qualité et gestion environnementale, service financier, audit interne et conformité, financement de l'exportation, filiale éolienne Enerfín, Fondation Elecnor, relations avec les investisseurs et gouvernance d'entreprise.

Ce comité est né dans l'objectif de concevoir les outils nécessaires à la gestion de la durabilité de tout le Groupe, de créer une stratégie coordonnée, de veiller à l'adoption et au suivi de cette dernière, ainsi que de surveiller les progrès réalisés en vue de promouvoir les bonnes pratiques.

Les interventions réalisées au sein du comité sont supervisées par la Direction d'Elecnor et transmises au comité des nominations et rémunérations du Conseil d'administration.

15.3. Nos personnes, notre meilleur atout

Le Groupe Elecnor est riche d'une équipe de plus de 18 000 personnes de plus de 30 nationalités différentes, qui composent ses effectifs. Ce sont elles qui font la différence en remplissant leur mission de manière efficace. Elles constituent donc une pièce clé de l'activité d'Elecnor.

Pendant cet exercice placé sous le signe de la crise du COVID-19, la gestion des ressources humaines a acquis un caractère encore plus essentiel pour le Groupe Elecnor. La grande priorité a été de prendre soin et de veiller à la santé, la sécurité, le bien-être des individus.

Dans le but d'attirer et de retenir son atout le plus précieux de la meilleure manière possible, le système de Gestion intégrale des ressources humaines du Groupe vise à déployer, encourager et développer tout le talent existant au sein de l'organisation.

Système de Gestion intégrale des ressources humaines

	SÉLECTION Attirer et recruter les meilleurs talents du marché, en donnant la priorité au talent interne.	31% Augmentation de l'embauche	18 203 employés
	PERFORMANCE Processus d'analyse des actions et résultats de chacun à son poste de travail, ainsi que d'identification des aspects à améliorer.	2 424 personnes évaluées	
	AVANTAGES Pour une rémunération juste, qui récompense et reconnaisse le mérite.	Encuestas salariales Beneficios sociales	
	DÉVELOPPEMENT Cela signifie de miser au maximum sur le potentiel existant afin d'offrir des opportunités de croissance et d'amélioration de la carrière professionnelle.		
	FORMATION Axée sur le développement des compétences et l'élargissement des connaissances pour atteindre la meilleure adaptation personne/poste.	251 529 Heures de formation 13,82 Heures de formation / employé	

Sélection

ElecnoR recherche la plus grande équité dans les fonctions, la rémunération et la reconnaissance pour les postes de même valeur au sein du Groupe, quelles que soient les caractéristiques de ceux ou celles qui les occupent. En ce sens, elle a adopté des modèles de sélection visant à atteindre un maximum d'égalité.

De plus, le Groupe dispose d'une Politique de sélection et mobilité interne visant à attirer, recruter et fidéliser les meilleurs talents du marché.

Conscients de la difficulté des processus de sélection internationaux et du niveau de concurrence de certains pays en raison du faible nombre de profils qualifiés, nous continuons à travailler à renforcer la marque ElecnoR, en tant qu'entreprise de référence en termes de développement professionnel. À cet effet, un seul profil est utilisé sur LinkedIn, sous le nom d'ElecnoR Talento, servant à coordonner les publications d'offres d'emploi sur le marché extérieur. En 2020, la promotion de la marque s'est poursuivie par le biais de campagnes sur ce même réseau social. Cet exercice a été marqué par le besoin de sélectionner des profils internationaux pour des projets autour de l'énergie renouvelable et du secteur des télécommunications dans des pays comme la République dominicaine, le Panama, l'Australie, l'Italie ou le Royaume-Uni.

Tel qu'il est devenu habituel, ElecnoR a continué à collaborer activement avec le monde universitaire et les établissements de formation professionnelle afin d'attirer étudiants et jeunes diplômés. ElecnoR a ainsi participé à différents forums de l'emploi, qui cette année, se sont pour la plupart déroulés en ligne en raison du COVID-19. À titre de nouveauté, ElecnoR a participé au forum de la communauté de Madrid et au premier Salon de l'emploi virtuel organisé par Infojobs au niveau national.

EMPLOYÉS SOUS
CONTRAT DE
FORMATION
333

STAGIAIRES
380
226 en Espagne
154 à l'extérieur

Il convient de noter que 2020 a vu le lancement du programme international de stages ayant intégré des profils de ce type au Salvador et au Chili. Il est prévu que ce programme soit poursuivi au Brésil.

Cap sur le talent interne

GESTION DU TALENT



GESTION DES PERFORMANCES



ElecnoR mise sur une gestion du talent afin d'identifier les postes clés et les groupes de talent (hauts potentiels, personnes clés et successeurs), aidant ainsi à concrétiser des plans spécifiques de développement et de carrière.

La gestion des performances fournit des informations pertinentes, objectives et transparentes afin d'être en mesure d'établir des plans de rémunération, de formation et de développement.

Dans le cadre du processus de gestion des performances lancé en 2019 et clos en février 2020, 2 424 personnes ont été évaluées.

Les employés dont les performances professionnelles ont fait l'objet d'une évaluation périodique sont ventilés par sexe et catégorie ci-dessous :

Catégorie professionnelle	Hommes	Femmes	Total
Direction	109	21	130
Exécutif	636	161	797
Techniciens	929	563	1 492
Base	5	-	5
Total	1 679	745	2 424

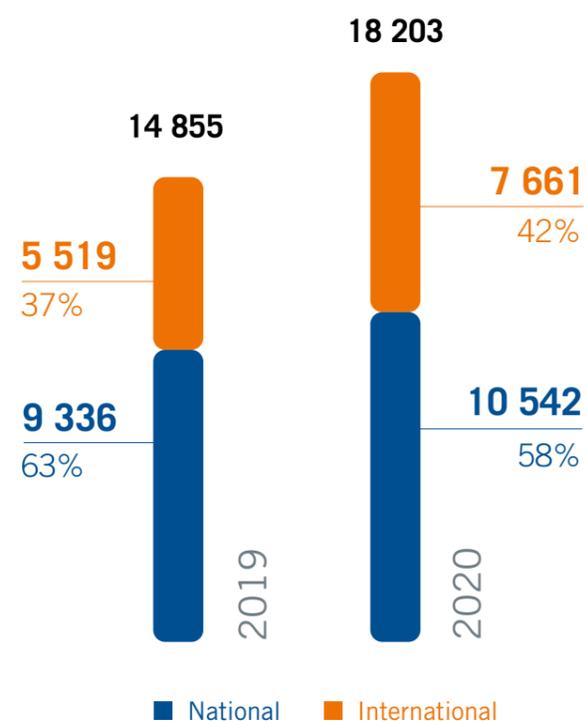
Suite à la crise du COVID-19 et à une analyse des résultats de ces dernières années, le Groupe ElecnoR a décidé de repenser son modèle de gestion des performances pour l'année 2020. Le nouveau modèle a été simplifié et consiste en l'évaluation des compétences, qui ont été redéfinies, de manière à identifier les personnes remplissant les conditions pour une promotion professionnelle. Ce nouveau modèle a été mis en marche à la fin de l'exercice et conclura début 2021.

Profil des effectifs

Le Groupe ElecnoR a un profil international, multiculturel et diversifié et est présent dans plus de 50 pays sur les cinq continents.

À la clôture de l'exercice 2020, les effectifs du Groupe ElecnoR étaient formés par 18 203 employés, ce qui représente une augmentation de 22,5 % par rapport à l'exercice antérieur (14 855 employés). L'augmentation provient principalement du marché international, sur lequel les effectifs ont augmenté de près de 39 % par rapport à 2019. Sur le marché intérieur, l'augmentation a été de 13 %, répondant en grande mesure au besoin de soutien de l'activité à l'extérieur. Les effectifs internationaux représentent 42 % du total et les nationaux 58 %.

Évolution des effectifs par marchés

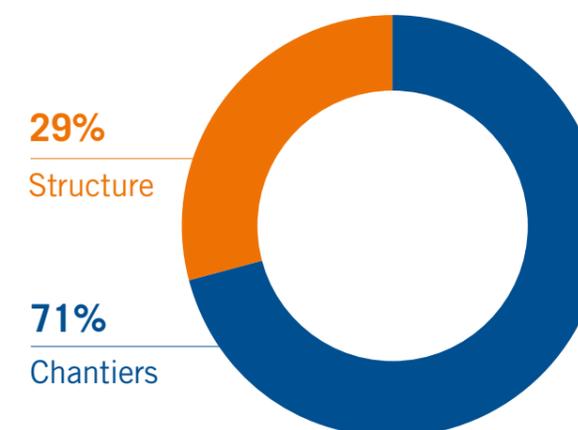


Les effectifs du Groupe ElecnoR sont constitués par le personnel de **Structure** et le personnel de **Chantiers**, lesquels en 2020 représentent respectivement 29 % et 71 %.

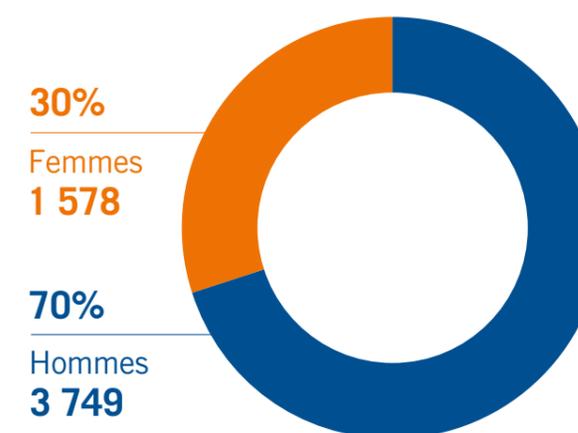
Comme c'est traditionnellement le cas dans le secteur, la présence des hommes est plus forte dans le Groupe, leurs poids étant plus important au niveau du personnel des Chantiers et les femmes ne constituant que 4 % de ce collectif. Par contre, le personnel de Structure affiche un meilleur équilibre, avec 30 % de femmes (1 578).

L'engagement d'ElecnoR pour l'égalité et la diversité permet le développement du profil féminin dans l'organisation. Les femmes ont ainsi augmenté leur présence de 20 % dans le Groupe lors du dernier exercice. Par ailleurs, soulignons que 45 % des femmes des effectifs sont diplômées et qu'elles occupent de plus en plus de postes de responsabilité dans l'entreprise.

Détail des effectifs



Personnel de Structure par sexe



Dans ce chapitre, la répartition des sexes figure pour les différents types d'employé (Structure et Chantiers) afin d'offrir une représentation fidèle du profil des effectifs.

Personnel de Structure

	2019	2020	% Var.
Hommes	4 513	5 327	18%
Femmes	3 173	3 749	18%
Total	10 342	12 876	25%

Personnel de Chantiers

	2019	2020	% Var.
Hommes	9 889	12 305	24%
Femmes	453	571	26%
Total	10 342	12 876	25%

Le personnel de Structure est détaillé ci-dessous par zone géographique et par sexe :

Zone géographique	Hommes	Femmes
Espagne	2 402	1 047
Europe	207	118
Amérique du nord	221	43
Amérique latine	671	272
Afrique	194	90
Asie	22	4
Océanie	32	4
Total	3 749	1 578

Données relatives aux effectifs à la clôture de l'exercice

Zone géographique et pays	2019	2020	Variation
Espagne	9 336	10 542	13 %
Europe	796	1 033	30 %
Belgique	-	1	-
Italie	312	396	27 %
Lituanie	-	16	-
Norvège	57	65	14 %
Portugal	153	189	24 %
Royaume-Uni	260	350	35 %
Roumanie	14	16	14 %
Amérique du nord	585	805	38 %
Canada	5	5	0 %
États-Unis	580	800	38 %
Amérique latine	3 140	4 056	29 %
Argentine	92	96	4 %
Bolivie	1	0	-100 %
Brésil	1 955	2 461	26 %
Chili	189	612	224 %
Colombie	3	17	467 %
Équateur	6	3	-50 %
Le Salvador	17	133	682 %
Honduras	59	42	-29 %
Mexique	86	85	-1 %
Panama	140	168	20 %
Paraguay	1	1	0 %
Pérou	8	1	-88 %
République Dominicaine	280	190	-32 %
Uruguay	271	228	-16 %
Venezuela	32	19	-41 %
Afrique	969	1 683	74 %
Angola	712	975	37 %
Algérie	1	1	0 %
Cameroun	102	346	239 %
Ghana	123	300	144 %
Mauritanie	14	5	-64 %
Mozambique	0	31	-
Sénégal	17	25	47 %
Asie	15	44	193 %
Jordanie	11	5	-55 %
Oman	4	39	875 %
Océanie	14	40	186 %
Australie	14	40	186 %
Total	14 855	18 203	23 %

Catégorie professionnelle	2019			2020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Structure	3 173	1 340	4 513	3 749	1 578	5 327
Direction	145	19	164	145	21	166
Exécutif	897	201	1 098	1 102	231	1 333
Techniciens	2 131	1 120	3 245	2 502	1 326	3 828
Chantiers	9 889	453	10 342	12 305	571	12 876
Base*	9 889	453	10 348	12 305	571	12 876
Total	13 062	1 793	14 855	16 054	2 149	18 203

(*) La catégorie professionnelle « Base » est principalement composée d'hommes du fait que celle-ci correspond principalement au personnel de Chantiers.

Par âge

Personnel de Structure	2019			2020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
>50	543	158	701	576	158	734
De 30 à 50	2 142	906	3 048	2 443	1 018	3 461
<30	488	276	764	730	402	1 132
Total	3 173	1 340	4 513	3 749	1 578	5 327

Personnel de Chantiers	2019			2020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
>50	2 116	51	2 167	2 430	55	2 485
De 30 à 50	6 488	300	6 788	7 937	376	8 313
<30	1 285	102	1 387	1 938	140	2 078
Total	9 889	453	10 342	12 305	571	12 876

Malgré la crise provoquée par le COVID-19, le Groupe a augmenté de 18 % le nombre de contrat à durée indéterminée par rapport aux chiffres de l'exercice 2019, ceux-ci étant passés de 9 455 à 11 150. Par ailleurs, 99 % des contrats sont à temps complet.

Détail des informations par type de contrat

Par âge	2019	2020	Variation
À durée indéterminée	9 455	11 150	18 %
>50	2 120	2 298	8 %
De 30 à 50	6 273	7 257	16 %
<30	1 062	1 595	50 %
Temporaire	5 400	7 053	31 %
>50	748	921	23 %
De 30 à 50	3 563	4 517	27 %
<30	1 089	1 615	48 %
Total	14 855	18 203	23 %

Moyenne d'âge	2019	2020	Variation
À durée indéterminée	8 844	10 451	18 %
>50	2 075	2 292	10 %
De 30 à 50	5 843	6 857	17 %
<30	926	1 302	41 %
Temporaire	5 709	6 314	11 %
>50	880	888	1 %
De 30 à 50	3 833	4 139	8 %
<30	996	1 287	29 %
Total	14 553	16 765	15 %

Par zone géographique	2019	2020	Variation
À durée indéterminée	9 455	11 150	18%
Espagne	5 586	6 182	11 %
Europe	450	676	50 %
Amérique du nord	288	290	1 %
Amérique latine	2 938	3 493	19 %
Afrique	179	472	164 %
Asie	4	4	0 %
Océanie	10	33	230 %
Temporaire	5 400	7 053	31%
Espagne	3 750	4 360	16 %
Europe	346	357	3 %
Amérique du nord	297	515	73 %
Amérique latine	202	563	179 %
Afrique	790	1 211	53 %
Asie	11	40	264 %
Océanie	4	7	75 %
Total	14 855	18 203	23%

Par catégorie professionnelle	2019	2020	Variation
À durée indéterminée	9 455	11 150	18 %
Direction	164	166	1 %
Exécutif	956	1 139	19 %
Techniciens	2 284	2 597	14 %
Base	6 051	7 248	20 %
Temporaire	5 400	7 053	31%
Direction	-	0	-
Exécutif	142	194	37 %
Techniciens	961	1 231	28 %
Base	4 297	5 628	31 %
Total	14 855	18 203	23%

Moyenne par catégorie professionnelle	2019	2020	Variation
À durée indéterminée	8 844	10 451	18%
Direction	178	170	-4 %
Exécutif	929	1 058	14 %
Techniciens	2 085	2 441	17 %
Base	5 652	6 782	20 %
Temporaire	5 709	6 314	11%
Direction	0	0	-
Exécutif	152	169	11 %
Techniciens	925	1 083	17 %
Base	4 632	5 062	9 %
Total	14 553	16 765	15%

Par sexe

Personnel de Structure	2019	2020	Variation
À durée indéterminée	3 410	3 902	14%
Hommes	2 367	2 681	13 %
Femmes	1 043	1 221	17 %
Temporaire	1 103	1 425	29%
Hommes	806	1 068	33 %
Femmes	297	357	20 %
Total	4 513	5 327	18%

Personnel de Chantiers	2019	2020	Variation
À durée indéterminée	6 045	7 248	20%
Hommes	5 761	6 893	20 %
Femmes	284	355	25 %
Temporaire	4 297	5 628	31%
Hommes	4 128	5 412	31 %
Femmes	169	216	28 %
Total	10 342	12 876	25%

Moyenne par sexe

Personnel de Structure	2019	2020	Variation
À durée indéterminée	3 205	3 678	15 %
Hommes	2 229	2 538	14 %
Femmes	976	1 141	17 %
Temporaire	1 037	1 203	16 %
Hommes	752	886	18 %
Femmes	285	317	11 %
Total	4 243	4 881	15%

Personnel de Chantiers	2019	2020	Variation
À durée indéterminée	5 638	6 773	20%
Hommes	5 401	6 452	19 %
Femmes	237	321	35 %
Temporaire	4 672	5 111	9 %
Hommes	4 458	4 915	10 %
Femmes	215	195	-9 %
Total	10 310	11 884	15%

Détail des informations par type d'emploi

Par âge	2019	2020	Variation
À temps complet	14 613	17 981	23%
>50	2 691	3 068	14 %
De 30 à 50	9 791	11 730	20 %
<30	2 131	3 183	49 %
À temps partiel	242	222	-8%
>50	177	151	-15 %
De 30 à 50	45	44	-2 %
<30	20	27	35 %
Total	14 855	18 203	23%

Moyenne d'âge	2019	2020	Variation
À temps complet	14 288	16 535	16%
>50	2 776	3 015	9 %
De 30 à 50	9 622	10 955	14 %
<30	1 890	2 565	36 %
À temps partiel	265	230	-13%
>50	179	165	-8 %
De 30 à 50	54	41	-24 %
<30	32	24	-25 %
Total	14 553	16 765	15%

Par zone géographique	2019	2020	Variation
À temps complet	14 613	17 981	23%
Espagne	9 109	10 339	14 %
Europe	786	1 020	30 %
Amérique du nord	582	800	37 %
Amérique latine	3 139	4 055	29 %
Afrique	969	1 683	74 %
Asie	15	44	193 %
Océanie	13	40	208 %
À temps partiel	242	222	-8%
Espagne	227	203	-11 %
Europe	10	13	30 %
Amérique du nord	3	5	67 %
Amérique latine	1	1	0 %
Afrique	0	0	
Asie	0	0	
Océanie	1	0	-100 %
Total	14 855	18 203	23%

Par catégorie professionnelle	2019	2020	Variation
À temps complet	14 613	17 981	23%
Direction	160	165	3 %
Exécutif	1 085	1 317	21 %
Techniciens	3 185	3 760	18 %
Base	10 183	12 739	25 %
À temps partiel	242	222	-8 %
Direction	4	1	-75 %
Exécutif	13	16	23 %
Techniciens	60	68	13 %
Base	165	137	-17 %
Total	14 855	18 203	23%

Moyenne par catégorie professionnelle	2019	2020	Variation
À temps complet	14 288	16 535	16%
Direction	174	167	-4 %
Exécutif	1 069	1 213	13 %
Techniciens	2 941	3 461	18 %
Base	10 104	11 694	16 %
À temps partiel	265	230	-13%
Direction	4	3	-25 %
Exécutif	12	15	25 %
Techniciens	69	63	-9 %
Base	180	149	-17 %
Total	14 553	16 765	15%

Par sexe

Personnel de Structure	2019	2020	Variation
À temps complet	4 436	5 242	18%
Hommes	3 132	3 701	18 %
Femmes	1 304	1 541	18 %
À temps partiel	77	85	10 %
Hommes	41	48	17 %
Femmes	36	37	3 %
Total	4 513	5 327	18 %

Personnel de Chantiers	2019	2020	Variation
À temps complet	10 177	12 739	18%
Hommes	9 736	12 176	25 %
Femmes	441	563	28 %
À temps partiel	165	137	-17 %
Hommes	153	129	-16 %
Femmes	12	8	-33 %
Total	10 342	12 876	25 %



Moyenne par sexe

Personnel de Structure	2019	2020	Variation
À temps complet	4 158	4 801	15 %
Hommes	2 939	3 377	15 %
Femmes	1 219	1 424	17 %
À temps partiel	85	81	-5 %
Hommes	42	47	11 %
Femmes	43	34	-21 %
Total	4 243	4 881	15 %

Personnel de Chantiers	2019	2020	Variation
À temps complet	10 130	11 734	16 %
Hommes	9 695	11 228	16 %
Femmes	435	506	16 %
À temps partiel	180	149	-17 %
Hommes	163	139	-15 %
Femmes	17	10	-40 %
Total	10 310	11 884	15 %

Le nombre d'heures d'absentéisme sur le Groupe ElecnoR s'est élevé à 1 959 662 (1 187 192 heures en 2019), ce qui représente un taux d'absentéisme² de 5,7 % (3,7 % en 2019). Cette augmentation est provoquée par le COVID-19 ainsi que par une amélioration dans la transmission des informations provenant de l'étranger.

Dans le cas de l'Espagne, il a été identifié qu'en raison du COVID-19, un total de 156 935 heures de travail ont été perdues (148 357 heures travaillées par des hommes et 8 578 heures travaillées par des femmes), soit 0,8 % des heures totales travaillées en Espagne.

Roulement du personnel³

Par tranche d'âge, sexe et zone géographique

Localisation	Sorties	Effectifs moyens	Roulement 2020	Var. Roulement 2020 vs. 2019
Espagne	1 592	10 047	16 %	-8 %
Hommes	1 467	8 809	17 %	-8 %
>50	327	2 162	15 %	-3 %
De 30 à 50	909	5 836	16 %	-8 %
<30	231	811	28 %	-28 %
Femmes	125	1 238	10 %	-6 %
>50	11	162	7 %	-7 %
De 30 à 50	77	869	9 %	-5 %
<30	37	207	18 %	-9 %

Localisation	Sorties	Effectifs moyens	Roulement 2020	Var. Roulement 2020 vs. 2019
Europe	220	883	25 %	-5 %
Hommes	201	777	26 %	-5 %
>50	51	175	29 %	-2 %
De 30 à 50	109	447	24 %	-6 %
<30	41	155	26 %	-9 %
Femmes	19	106	18 %	-5 %
>50	4	13	31 %	1 %
De 30 à 50	9	62	15 %	-5 %
<30	6	31	19 %	-9 %
Amérique du nord	338	711	48 %	-11 %
Hommes	322	661	49 %	-9 %
>50	78	158	49 %	-11 %
De 30 à 50	163	373	44 %	-10 %
<30	81	130	62 %	-9 %
Femmes	16	50	32 %	-31 %
>50	7	8	88 %	29 %
De 30 à 50	7	32	22 %	-38 %
<30	2	10	20 %	-66 %
Amérique latine	3 028	3 703	82 %	10 %
Hommes	2 877	3 362	86 %	10 %
>50	292	407	72 %	11 %
De 30 à 50	1 798	2 189	82 %	29 %
<30	787	766	103 %	31 %
Femmes	151	341	44 %	-19 %
>50	12	23	52 %	-6 %
De 30 à 50	92	213	43 %	-17 %
<30	47	105	45 %	-41 %
África	272	1 371	20 %	-25 %
Hommes	239	1 141	21 %	-29 %
>50	11	54	20 %	-40 %
De 30 à 50	169	806	21 %	-32 %
<30	59	281	21 %	-51 %
Femmes	33	230	14 %	-49 %
>50	2	9	22 %	-36 %
De 30 à 50	17	142	12 %	-48 %
<30	14	79	18 %	-68 %
Asie	10	26	38 %	-153 %
Hommes	9	21	43 %	-152 %
>50	0	3	0 %	-60 %
De 30 à 50	3	11	55 %	1 %
<30	6	7	43 %	-29 %
Femmes	1	5	20 %	-43 %
>50	0	0	0 %	-58 %
De 30 à 50	1	1	100 %	40 %
<30	0	4	0 %	-86 %

(1) Les pays suivants sont hors du champ d'application : Algérie, Mauritanie, Équateur, Paraguay, Pérou, Belgique, Jordanie et États-Unis, lesquels représentent 4 % des effectifs totaux du Groupe.

(2) Le taux d'absentéisme est calculé comme les heures d'absence comprenant la totalité des absences (absences injustifiées, congé rémunéré et non rémunéré, maladies, accidents, maternité et paternité)/heures réelles travaillées.

Localisation	Sorties	Effectifs moyens	Roulement 2020	Var. Roulement 2020 vs. 2019
Océanie	3	24	13 %	-38 %
Hommes	3	20	15 %	-30 %
>50	0	4	0 %	-60 %
De 30 à 50	2	11	18 %	-35 %
<30	1	5	20 %	-52 %
Femmes	0	4	0 %	-63 %
>50	0	2	0 %	-58 %
De 30 à 50	0	2	0 %	-60 %
<30	-	-	-	-86 %
Total Groupe	5 463	16 765	33 %	-5 %

(3) Le roulement est calculé comme le total des départs (somme des départs volontaires, congés de convenance, départs à la retraite, décès, licenciement, fins de contrat et autres types de départ)/effectifs moyens*100.

Par zone géographique, sexe et type d'employé

Structure		Chantiers		
Hommes	Femmes	Localisation	Hommes	Femmes
9 %	8 %	Espagne	19 %	18 %
26 %	19 %	Europe	26 %	9 %
22 %	16 %	Amérique du nord	57 %	129 %
24 %	28 %	Amérique latine	99 %	86 %
19 %	18 %	Afrique	21 %	12 %
0 %	33 %	Asie	100 %	0 %
11 %	0 %	Océanie	0 %	50 %
14 %	13 %	Total	41 %	30 %

Les données de roulement sur les chantiers sont principalement dues aux contrats arrivés à termes pour cause de fin de projet au cours de l'exercice. Pour le déploiement des projets, 8 397 nouvelles embauches ont été réalisées en 2020, soit une augmentation de 31 % par rapport à 2019 (6 426). Par ailleurs, du total des 5 463 départs, il y a eu 467 licenciements, soit une baisse de 35 % par rapport à l'exercice précédent.

Les données correspondant à des embauches et licenciements sont ventilées ci-dessous :

Nouvelles embauches

Par sexe et type d'employé

Structure		Total	Chantiers	
Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
961	425	8 397	6 698	313

Par sexe et zone géographique

Localisation	2019	2020	Variation
Espagne	538	579	8 %
Hommes	370	419	13 %
Femmes	168	160	-5 %
Europa	85	146	72 %
Hommes	67	93	39 %
Femmes	18	53	194 %
Norteamérica	60	86	43 %
Hommes	41	71	73 %
Femmes	19	15	-21 %
Latinoamérica	341	377	11 %
Hommes	236	242	3 %
Femmes	105	135	29 %
África	85	144	69 %
Hommes	57	93	63 %
Femmes	28	51	82 %
Asia	7	22	214 %
Hommes	6	14	133 %
Femmes	1	8	700 %
Océania	2	32	1500 %
Hommes	1	29	2800 %
Femmes	1	3	200 %
Total	1 118	1 386	24 %

Personnel de Chantiers

Localisation	2019	2020	Variation
Espagne	1 431	1 707	19%
Hommes	1 355	1 662	23%
Femmes	76	45	-41%
Europe	256	323	26%
Hommes	248	295	19%
Femmes	8	28	250%
Amérique du nord	475	545	15%
Hommes	445	532	20%
Femmes	30	13	-57%
Amérique latine	2 570	3 545	38%
Hommes	2 450	3 446	41%
Femmes	120	99	-18%
Afrique	545	868	59%
Hommes	478	747	56%
Femmes	67	121	81%
Asie	30	19	-37%
Hommes	29	14	-52%
Femmes	1	5	400%
Océanie	1	4	300%
Hommes	1	2	100%
Femmes	0	2	-
Total	5 308	7 011	32%

Par sexe et par tranches d'âge

Personnel de Structure

Âge	2019	2020	Variation
> 50	61	96	57%
Hommes	53	86	62%
Femmes	8	10	25%
De 30 à 50	573	709	24%
Hommes	407	510	25%
Femmes	166	199	20%
< 30	484	581	20%
Hommes	318	365	15%
Femmes	166	216	30%
Total	1 118	1 386	24%

Personnel de Chantiers

Âge	2019	2020	Variation
> 50	595	792	33%
Hommes	568	768	35%
Femmes	27	24	-11%
De 30 à 50	3 223	4 301	33%
Hommes	3 057	4 115	35%
Femmes	166	186	12%
< 30	1 490	1 918	29%
Hommes	1 381	1 815	31%
Femmes	109	103	-6%
Total	5 308	7 011	32%

Licenciement

Les licenciements au sein du Groupe Elecno sont ventilés ci-dessous, ce terme étant compris comme l'expiration non volontaire du contrat de travail pour une cause liée au code disciplinaire auquel est soumis le travailleur, indépendamment du fait qu'elle ait été déclarée comme justifiée, que l'entreprise ait reconnu son caractère abusif ou que ce dernier ait été prononcé par la justice.

Les données suivantes proviennent d'Espagne, Angola, Argentine, Australie, Brésil, Cameroun, Chili, Équateur, Salvador, États-Unis, Ghana, Mauritanie, Mexique, Norvège, Oman, Panama, Royaume-Uni, République dominicaine et Uruguay.

Par sexe et par catégorie professionnelle

Catégorie	2019			2020			Variation
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Structure	92	36	128	78	17	95	-26%
Direction	1	1	2	4	0	4	100%
Exécutif	32	5	37	17	3	20	-46%
Techniciens	59	30	89	57	14	71	-20%
Chantiers	572	22	594	363	9	372	-37%
Base	572	22	594	363	9	372	-37%
Total	664	58	722	441	26	467	-35%3

Par sexe et par âge

Personnel de Structure	2019			2020			Variation
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Âge							
> 50	24	2	26	15	2	17	-35%
De 30 à 50	53	29	82	48	10	58	-29%
< 30	10	4	14	15	5	20	43%
Total	87	35	122	78	17	95	-22%

Personnel de Chantiers

Âge	2019			2020			Variation
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
> 50	130	4	134	62	3	65	-51%
De 30 à 50	331	14	345	237	5	242	-30%
< 30	116	5	121	64	1	65	-46%
Total	577	23	600	363	9	372	-38%

Formation

Le Groupe Elecno s'est doté d'une procédure pour la gestion de la formation, définissant la manière de détecter et satisfaire les besoins en formation des effectifs du Groupe. Les besoins en formation ainsi identifiés, et les initiatives de formation et sensibilisation sont recueillis dans le plan annuel de formation.

Une année encore, le Groupe continue à miser sur la formation de ses employés en tant que domaine essentiel à l'amélioration continue, car il considère que l'épanouissement de ses professionnels est un facteur clé du succès de l'organisation.

En 2020, le département de formation a effectué un effort important pour s'adapter aux circonstances associées à la pandémie de COVID-19, compromettant la réalisation des cours en présentiel. Les employés ont ainsi pu recevoir le même nombre de formations, avec la même qualité que lors des exercices précédents.

Le grand défi a été de numériser l'ensemble des itinéraires de formation du personnel de Structure. Tout d'abord, de nouvelles méthodes d'enseignement ont été définies : virtuel présentiel (formation en direct pendant laquelle les assistants interagissent avec l'intervenant et leurs camarades) et en ligne (contenus de formation hébergés sur des plateformes numériques). Ensuite, la formation disponible a été élargie, et notamment les itinéraires de formation technique ou spécifique.

Il faut souligner le lancement de deux plateformes numériques : « Pharos », offrant des cours s'inscrivant dans une formation technique et/ou spécifique et « Rosetta Stone », exclusivement consacrée à l'enseignement des langues.

Le Groupe offre aux employés de Structure et Chantiers des itinéraires de formation adaptés aux besoins de leur poste de travail.

- **Structure.** En 2020, 8 423 personnes ont assisté à différentes initiatives de formation dans les domaines suivants : gestion, technologie, informatique, langues, qualité et environnement, prévention des risques professionnels.

- **Chantiers.** Le personnel de chantiers a reçu des formations en matière d'électricité, installations, entretien, gaz, télécommunications, maniement de véhicules et machines, qualité et environnement, prévention des risques professionnels. Cette formation continue permet d'obtenir et de conserver les qualifications nécessaires à l'exercice de tâches spécialisées et dont l'exécution implique un risque. Au total, 20 738 personnes ont assisté à l'une des formations indiquées.

Par ailleurs, des itinéraires de formation visant à renforcer certaines compétences ont été mis en marche. Ainsi, un total de 248 participants ont reçu une formation dans le cadre de Développement de leaders chez Elecno, Les ventes sont l'affaire de tous, Négociation et Notre manière de faire les choses : Gestion de projets.

Lors de l'exercice à venir, l'objectif est de renforcer, analyser les résultats et introduire des améliorations dans la formation numérique conçue en 2020.

Indicateurs de formation ¹

Le nombre de participants recense les personnes ayant reçu une formation, une même personne pouvant avoir réalisé plusieurs cours.

Concept	2019	2020
Investissements dans la formation (€)	6 867 450	5 933 227
Heures de formation	285 281	251 529
Nombre de participants	37 952	29 161
Heures formation / employé	19,20	13,82

2019

Département	No. de cours	Participants			Heures		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Gestion	130	576	192	768	6 732	2 302	9 034
Technologie	139	644	118	762	10 722	1 911	12 633
Informatique	39	165	81	246	2 003	1 007	3 010
Langues	479	303	176	479	9 135	4 497	13 632
Qualité et environnement	115	356	129	485	1 615	937	2 552
Prévention	500	4 469	601	5 070	23 641	5 014	28 655
Total	1 401	6 513	1 297	7 810	53 848	15 668	69 516

Département	No. de cours	Participants			Heures		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Gestion	244	155	77	232	804	354	1 158
Technologie	883	6 172	44	6 216	76 717	539	77 256
Informatique	17	111	35	146	597	246	843
Langues	55	40	17	57	3 236	1 312	4 548
Qualité et environnement	91	632	101	733	1 162	221	1 383
Prévention	2 171	22 066	692	22 758	128 634	1 943	130 577
Total	3 462	29 176	966	30 142	211 150	4 615	215 765

2020

Département	No. de cours	Participants			Heures		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Gestion	61	1 360	531	1 891	4 040	2 108	6 148
Technologie	90	321	48	369	5 523	1 193	6 716
Informatique	61	238	126	364	2 946	1 516	4 462
Langues	313	251	132	383	2 338	786	3 124
Qualité et environnement	211	797	261	1 058	2 956	1 196	4 152
Prévention	276	3 301	1 057	4 358	24 884	8 047	32 931
Total	1 012	6 268	2 155	8 423	42 687	14 847	57 533

Département	No. de cours	Participants			Heures		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Gestion	14	532	19	551	630	2	633
Technologie	833	5 628	19	5 647	73 338	243	73 581
Informatique	6	34	6	40	425	58	482
Langues	3	5		5	63		63
Qualité et environnement	35	743	29	772	774	43	817
Prévention	1 833	13 419	304	13 723	116 057	2 365	118 422
Total	2 724	20 361	377	20 738	191 286	2 710	193 996

Catégorie professionnelle	2019		2020	
	Participants	Heures	Participants	Heures
Structure	5 466	69 498	8 423	57 479
Direction	182	3 544	180	1 032
Exécutif	1 767	18 042	1 743	11 555
Techniciens	3 517	47 912	6 500	44 892
Chantiers	32 486	215 783	20 738	194 050
Base	32 486	215 783	20 738	194 050
Total	37 952	285 281	29 161	251 529

Heures de formation par sexe et type d'employé

Structure		Total	Chantiers	
Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
42 687	14 847	251 529	191 285	2 710

(1) Ces données correspondent à 96,9% des effectifs du Groupe.

Moyen d'heures de formation par catégorie

Catégorie	2019		2020	
	Effectifs	Moyenne	Effectifs	Moyenne
Direction	164	21,61	166	6,22
Exécutif	1 098	20,12	1 333	8,67
Techniciens	3 245	13,52	3 828	11,73
Base	10 348	20,85	12 876	15,07

Moyen d'heures de formation par catégorie et sexe

2020 Catégorie	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Effectifs	Moyenne
Structure	3.748	11,38	1.578	9,38	5.326	10,79
Direction	145	6,57	21	3,79	166	6,22
Exécutif	1 102	9,05	231	6,85	1 332	8,67
Techniciens	2 502	12,69	1 326	9,91	3 828	11,73
Chantiers	12 305	15,55	571	4,82	12 877	15,07
Base	12 305	15,55	571	4,82	12 877	15,07
Total	16 054	14,57	2 149	8,17	18 203	13,82

Dans une visée d'amélioration permanente, le Groupe évalue chaque itinéraire de formation en recueillant l'avis des assistants via un questionnaire anonyme. Concernant leur satisfaction globale, 97 % des participants ont qualifié la formation de bonne (41 %) ou très bonne (56 %).

Il faut également mettre en avant dans ce domaine le programme de formation et de mise à jour des connaissances spécifiques et personnalisées destiné au Conseil d'administration du Groupe.

Avantages et bénéfices

L'organigramme du Groupe Elecno éclaire et simplifie la structure organisationnelle, les responsabilités et les profils demandés. Il s'agit d'un modèle fondé sur les groupements fonctionnels et les dépendances en termes d'organisation, préparant l'organisation à de possibles évolutions. Grâce à cette définition des postes et des responsabilités, les rémunérations s'ajustent de manière plus objective et juste, et le mérite est reconnu et récompensé. En 2020, l'élaboration d'un organigramme des postes des membres de l'équipe dirigeante a été lancée.

Elecno offre à ses employés les avantages sociaux décrits plus en profondeur au paragraphe Conciliation du présent chapitre.

Politique de rémunération

Dans le cadre du Système de gestion intégrale des ressources humaines, le Groupe Elecno veille à ce que sa politique de rémunération soit conforme aux critères d'objectivité, équité et non-discrimination, et que le mérite soit reconnu et récompensé.

Elecno fait appel à des enquêtes salariales en tant que *benchmarking* pour recueillir des informations sur les salaires et avantages sociaux du secteur ou d'entreprises semblables. Ces enquêtes constituent un outil permettant de mesurer la compétitivité des postes du Groupe par rapport aux mêmes postes sur le marché. De plus, le Groupe accède également à d'autres études de marché pour satisfaire cet objectif.

Afin de recueillir de manière homogène, rapide et efficace toutes les informations nécessaires sur les salaires des employés, le Groupe Elecno souhaite faire du système Iberper le seul système de stockage de toutes les informations du personnel du Groupe, selon des critères standardisés.

De même, afin de simplifier les processus de gestion des rapports sur les heures travaillées et les coûts de main d'œuvre, le Groupe a mis en place le système de gestion GAO, actuellement en fonctionnement sur le territoire national et dans plusieurs filiales internationales.

Rémunération moyenne par sexe, âge et catégorie professionnelle

2019 Âge	Structure						Chantiers	
	Direction		Exécutif		Techniciens		Base	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Espagne								
>50	125 526	96 542	53 767	56 619	33 694	27 316	22 503	20 353
De 30 à 50	93 480	92 250	47 933	47 026	32 229	27 473	21 040	19 537
<30	-	-	47 734	30 159	26 921	24 833	18 350	17 585
Europe (Italie, Norvège, Portugal, Royaume-Uni et Roumanie)								
>50	-	-	50 491	46 189	52 445	22 910	31 399	-
De 30 à 50	-	-	53 476	36 943	34 371	31 192	26 886	21 334
<30	-	-	-	-	31 228	22 168	24 658	19 993
Amérique du nord (États-Unis et Canada)								
>50	180 269	*	88 627	86 510	119 041	50 676	76 368	27 666
De 30 à 50	163 507	-	88 975	71 249	63 019	49 637	63 167	81 131
<30	-	-	63 604	56 394	53 275	34 078	48 276	-
Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Honduras, Mexique, Panama, Pérou, Rép. dominicaine et Uruguay)								
>50	-	-	60 313	40 180	27 283	10 770	9 918	5 407
De 30 à 50	-	-	47 085	46 460	19 579	14 875	7 135	5 118
<30	-	-	-	-	10 570	7 931	4 611	3 506
Afrique (Angola, Algérie, Cameroun, Ghana, Mauritanie et Sénégal)								
>50	-	-	71 822	-	17 393	11 689	5 301	1 660
De 30 à 50	-	-	29 072	26 035	21 111	5 390	6 420	1 837
<30	-	-	-	7 697	5 345	6 040	2 731	1 722
Asie (Jordanie et Oman)								
>50	-	-	-	-	104 323	-	-	-
De 30 à 50	-	-	-	-	37 260	-	12 898	-
<30	-	-	-	-	25 038	-	5 311	*
Océanie (Australie)								
>50	-	-	74 766	*	-	24 277	-	-
De 30 à 50	-	-	88 687	-	79 837	-	82 260	-
<30	-	-	-	-	30 834	-	51 735	-

(*) Cette information n'est pas divulguée, en vertu de la protection des données des personnes concernées, cette catégorie professionnelle n'incluant qu'un seul employé.

2020	Structure						Chantiers	
	Direction		Exécutif		Techniciens		Base	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Âge								
Espagne								
>50	143 087	98 460	56 647	57 662	34 262	29 820	23 151	22 697
De 30 à 50	96 868	92 929	47 470	46 521	31 636	27 504	21 577	21 624
<30			36 356	38 159	27 449	25 575	19 194	19 808
Europe (Italie, Norvège, Portugal, Royaume-Uni et Roumanie)								
>50	-	-	51 677	49 260	41 897	29 445	29 409	33 588
De 30 à 50	-	-	50 318	33 785	37 692	31 770	27 941	28 031
<30	-	-	26 463	21 173	30 758	23 295	22 692	26 021
Amérique du nord (États-Unis et Canada)								
>50	164 073	*	106 262	*	111 685	54 211	84 125	*
De 30 à 50	151 599	-	101 544	72 185	70 050	49 788	80 684	69 663
<30		-	70 170	43 565	51 469	39 959	67 400	51 775
Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Honduras, Mexique, Panama, Pérou, Rép. dominicaine et Uruguay)								
>50	-	-	44 942	34 248	24 145	8 160	9 589	7 273
De 30 à 50	-	-	41 151	35 849	19 749	13 886	7 612	4 713
<30	-	-	*	-	11 738	6 996	5 403	6 571
Afrique (Angola, Algérie, Cameroun, Ghana, Mauritanie et Sénégal)								
>50	-	-	*	-	17 974	10 666	5 637	2 000
De 30 à 50	-	-	36 526	28 317	16 838	5 555	5 917	1 938
<30	-	-	*	5 093	4 614	5 251	2 733	1 795
Asie (Jordanie et Oman)								
>50	-	-	-	-	52 372	-	28 280	-
De 30 à 50	-	-	78 867	-	25 542	*	16 307	-
<30	-	-	-	-	19 979	20 495	15 227	*
Océanie (Australie)								
>50	-	-	71 359	*	59 476	*	*	-
De 30 à 50	-	-	91 270	-	80 877	44 324	-	46 158
<30	-	-	-	-	57 983	-	*	-

(*) Cette information n'est pas divulguée, en vertu de la protection des données des personnes concernées, cette catégorie professionnelle n'incluant qu'un seul employé.

Rémunération moyenne par zone géographique, sexe et type d'employé

2020	Structure		Chantiers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Espagne	40 795	32 018	21 791	21 549
Europe (Italie, Norvège, Portugal, Royaume-Uni et Roumanie)	38 014	29 270	27 212	28 149
Amérique du nord (États-Unis et Canada)	90 125	55 734	84 199	60 575
Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Honduras, Mexique, Panama, Pérou, Rép. dominicaine et Uruguay)	21 992	12 627	7 226	5 506
Afrique (Angola, Algérie, Cameroun, Ghana, Mauritanie et Sénégal)	15 630	6 786	5 041	1 894
Asie (Jordanie et Oman)	31 565	18 908	18 934	12 083
Océanie (Australie)	72 167	46 758	71 061	46 158

Écart salarial

La politique salariale d'Elecno rémunère au même niveau les hommes et les femmes qui occupent des postes comportant des responsabilités identiques. Tel qu'indiqué dans son Plan d'égalité, Elecno applique un système de rémunération qui garantit en permanence la neutralité, en évitant dans tous les cas une quelconque influence du sexe, et prétend poursuivre de la sorte sur le long terme.

Dans le tableau suivant, figure le taux d'écart salarial, qui représente la différence de salaire entre les femmes et les hommes par catégorie professionnelle et type d'employé, à travers tout le Groupe Elecno.

L'écart salarial a été calculé comme la différence entre la moyenne salariale des hommes et des femmes, sur la moyenne des autres. Dans cet exercice, le résultat révèle que le salaire médian des femmes est inférieur à celui des hommes.

Catégorie

Direction	18,1 %
Exécutif	8,1 %
Techniciens	20,8 %
Base	27,4 %

Type d'employé

Structure	24,3%
Chantiers	27,4%

Par ailleurs, il faut refléter l'écart salarial en Espagne, pays dans lequel se trouvent 58 % des effectifs.

Espagne

Type d'employé	2019	2020
Structure	20,2%	18,4%
Chantiers	3,5%	1,7%

Catégorie

	2019	2020
Direction	14,7 %	14,2 %
Exécutif	2,7 %	3,7 %
Techniciens	13,2 %	15,9 %
Base	3,5 %	1,7 %

Conciliation

Le Groupe Elecno organise le temps de travail en appliquant les normes du secteur et les conventions auxquelles est soumise l'entreprise et à travers la négociation avec les représentants des travailleurs de chaque centre de travail, aboutissant ainsi à différents calendriers de travail.

Pendant la crise du COVID-19, Elecno a organisé le travail en respectant en permanence les recommandations des experts de la santé. En Espagne, pendant l'état d'alerte, le personnel administratif a télétravaillé à 100 % et avec l'entrée dans la phase 3 de l'état d'alarme, les bureaux ont été réintégrés de manière échelonnée, en établissant des roulements.

Le personnel de chantier destiné aux activités considérées comme essentielles a respecté scrupuleusement le protocole mis en place par le comité de suivi COVID-19, organisant des équipes d'un maximum de 4 personnes, appelées à toujours rester les mêmes, des roulements conçus pour ne pas regrouper plus de personnes que le nombre recommandé, et des arrivées et départs du lieu de travail échelonnés, entre autres mesures. Tout cela contrôlé via des plannings permettant de fixer les horaires/roulements convenus par les responsables directs et supervisés par la Direction.

Dans le reste des pays, le même protocole a été suivi, mais en s'adaptant de manière pertinente aux différents contextes nationaux.

Elecno estime que le concept de conciliation englobe des mesures d'amélioration de la qualité de l'emploi, de soutien à la famille, de développement professionnel, d'égalité des chances et de flexibilité en conformité avec les cadres de référence EFR (entreprise familialement responsable). En ce sens, le Groupe s'efforce d'améliorer chacune d'entre elles en tenant compte des circonstances de l'entreprise, du pays et du travailleur.

Bien qu'à l'heure actuelle il n'existe pas de politique officielle pour faciliter la déconnexion, le Groupe encourage, dans les emplois où cela est possible, la mise en œuvre de pratiques qui facilitent la conciliation, comme éviter les réunions de travail en fin de journée, la formation pendant la journée de travail, la flexibilité horaire, la journée intensive tous les vendredis de l'année et pendant la période estivale ou, le cas échéant, la réduction de la journée de travail, en introduisant toutes les mesures définies dans les différentes normes applicables.

En raison de la crise sanitaire survenue lors de cet exercice, ElecnoR a intégré et appliqué des demandes en lien avec le droit d'adaptation de la journée de travail, en ouvrant la possibilité à une adaptation sans réduction des heures travaillées au profit du personnel justifiant d problèmes de conciliation. Elle a par ailleurs facilité le télétravail de manière totale et/ou partielle.

ElecnoR, S.A. et ses filiales nationales disposent d'un Plan de rémunération flexible auquel peut accéder le personnel de Structure avec un contrat à durée indéterminée. Ce plan inclut une assurance santé (l'employé peut inclure son conjoint et ses enfants), des tickets et cartes restaurant, le transport et la crèche. En 2020, ce plan a été offert à un total de 2 327 employés, dont 658 ont demandé à en profiter. Cette année, à titre de nouveauté, l'assurance épargne pour la retraite a été incluse dans l'offre de produits offerts.

En outre, un programme d'aide aux études est mis à la disposition de tous les membres du personnel d'ElecnoR et des filiales nationales ayant des enfants âgés de 4 à 16 ans, quel que soit leur type de contrat et de journée de travail. La seule condition est d'avoir un an d'ancienneté au sein de l'entreprise. En 2020, 2 879 personnes en ont bénéficié. De même, il existe des aides à l'étude pour les enfants handicapés, allant de 164 à 276 euros en fonction de la classe.

D'autres avantages sociaux accordés par l'entreprise sont l'assurance vie et accidents, l'assurance d'assistance voyage pour les employés qui se déplacent, l'assurance santé pour les employés occupant un poste à responsabilité, une visite médicale pour tous les employés, une assurance auto pour les déplacements et un plan retraite pour les hauts dirigeants.

En outre, cette année, un accord a été conclu avec International SOS, compagnie spécialisée en assistance médicale et sécurité en voyage offrant aux bénéficiaires une meilleure prise en charge sur leur lieu de destination, mais également la dynamisation de l'évaluation des risques avant, pendant et après les déplacements.

Il faut également souligner que la plateforme numérique Más ElecnoR regroupe des offres et remises sur des produits et services pour tous les employés et les membres directs de leur famille.

Concernant la santé et le bien-être du travailleur, en plus de ce qui est défini dans le département de la sécurité et de la santé, il existe des accords avec des cliniques de masso-kinésithérapie et dans certains bureaux, des fruits sont offerts pour encourager une alimentation saine.

Égalité et diversité

Le Groupe dispose d'un Plan d'égalité qui reflète son engagement avec l'égalité des chances entre hommes et femmes et la non-discrimination dans ses principes d'action.

Par ailleurs, son engagement pour l'égalité des chances figure dans son Code de conduite : « Tant dans ses processus de sélection que lors du développement des carrières professionnelles de ses employés, ElecnoR applique des critères de non-discrimination et d'égalité des chances. Plus précisément, des facteurs d'évaluation professionnelle tels que la race, la couleur, la nationalité, l'origine sociale, l'âge, le sexe, l'état civil, l'orientation sexuelle, l'idéologie, la religion ou la parenté sont exclus. Seuls le mérite, l'effort, les résultats des performances, la formation, l'expérience et le potentiel d'avenir sont utilisés comme éléments de différenciation professionnelle entre les personnes. La promotion de l'égalité de traitement comporte une section spéciale consacrée à l'équilibre entre les hommes et les femmes, comme en témoignent les procédures de recrutement, de promotion, de formation et les conditions de travail. »

Comme c'est traditionnellement le cas dans le secteur, les hommes sont plus nombreux au sein du Groupe, tout spécialement en ce qui concerne le personnel de Chantiers. En revanche, le personnel de Structure est plus équilibré : le 31 décembre 2020, 30 % du personnel était féminin et 70 % masculin, alors que celui de Chantiers était féminin à 4 % et masculin à 96 %.

Le plan d'égalité établit différents domaines de travail pour encourager l'égalité homme-femme, autour des axes suivants : recrutement et embauche, formation, rémunération, communication, conciliation et protection face au harcèlement, entre autres.

Le Groupe possède également une Politique de conformité et de contrôles internes pour garantir la non-discrimination, avec par exemple un protocole contre le harcèlement au travail, contre le harcèlement sexuel et un protocole de risques pour les femmes enceintes, entre autres.

Une boîte aux lettres électronique a de plus été prévue comme canal de communication, igualdad@elecnoR.com, afin que les employés puissent envoyer tous types de suggestions ou résoudre un conflit. Aucune plainte pour harcèlement ni discrimination n'a été reçue en 2020.

Pendant cet exercice, 328 employés avaient droit à un congé de paternité, pris par 100 % d'entre eux. 99 % des employées concernées (82) ont pris leur congé maternité.

Diversité dans les organes de gouvernement

ElecnoR possède une politique de diversité du conseil d'administration et de sélection des administrateurs recueillant toutes les mesures relatives à la sélection des administrateurs, les politiques de diversité des sexes, d'âge, d'expérience, etc. Dans le cadre des procédures de sélection, il faut veiller à favoriser la diversité des expériences, connaissances, compétences et sexes ; et en général, de ne pas reproduire de biais implicites susceptibles d'impliquer des discriminations.

En outre, le Comité des nominations et des rémunérations analyse régulièrement la situation de ladite Politique afin de progresser dans l'amélioration de cet aspect.

En décembre, le conseil d'administration a modifié cette politique pour l'adapter à la réforme du code de bonne gouvernance des sociétés cotées approuvé en juin 2020 par la CNMV.

La Politique de diversité du conseil d'administration et de sélection des administrateurs peut être consultée sur la page web du Groupe.

En ce qui concerne l'objectif d'atteindre un nombre d'administratrices représentant au moins 40 % des membres du Conseil d'administration d'ici la fin 2022 et à plus long terme, celui-ci devant s'élever avant cette échéance à au moins 30 %, la Société a l'intention de continuer à agir en vue de l'augmentation de la présence féminine au sein du Conseil d'administration. Il s'agit de satisfaire la recommandation sans altérer le fonctionnement normal du Conseil et l'adéquation de ses membres en vue du bon exercice de leurs fonctions.

Représentation des femmes aux postes de direction	2019	2020
Femmes aux postes de direction *	11,6%	12,7%
Femmes au Conseil d'administration **	13,3%	13,3%

(*) En tenant compte de la catégorie Direction du Groupe ElecnoR.
 (**) Conseil de décembre de l'année de l'information.

Handicap

Le Groupe ElecnoR inclut en Espagne 74 personnes ayant des capacités différentes, soit 0,7 % des effectifs nationaux et 0,41 % du nombre total des effectifs. Parallèlement, et en vue du respect de la Loi générale sur les personnes handicapées et leur inclusion sociale (LGD), ElecnoR a pris des mesures alternatives impliquant l'achat de matières premières et la souscription de différents

services auprès de centres spéciaux d'emploi pour une valeur de plus de 5 millions d'euros.

Fournisseurs	
P&M SL	2 511 951 €
C.M. Unceta	259 243 €
CEE Apta	58 671 €
Integra PMC	57 154 €
I.L. Sijalon	1 061 286 €
Iturri CEE	24 581 €
S.S. Arza, S.L.	1 159 844 €
Cemi Norte	81 971 €
Gelim	53 562 €
Total	5 268 262 €

En 2021, le Groupe va mettre en marche un projet visant à encourager l'engagement, la sensibilisation, l'information et le conseil pour la normalisation du handicap au sein de l'entreprise. Dans cette optique, une collaboration sera engagée avec la fondation Adecco pour travailler à la sensibilisation au handicap et à l'intégration des personnes aux capacités différentes.

À l'heure actuelle, il n'existe pas au niveau du Groupe de politique formelle sur l'accessibilité universelle.

Pour des motifs de confidentialité des données, aucune information sur les personnes en situation de handicap du reste des pays dans lesquels le Groupe est présent ne peut être transmise.

Au plus près des personnes

La communication interne a joué un rôle essentiel chez ElecnoR dans la gestion de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19, et notamment afin de conserver un lien constant entre l'entreprise et l'équipe qui la compose. L'information permanente, la gestion émotionnelle des employés et des nouvelles modalités de travail, ainsi que le respect des mesures de sécurité ont été les axes principaux autour desquels la communication interne s'est développée pendant l'exercice 2020.

Dans cette optique, différentes initiatives ont été lancées pour que le personnel reste motivé et que le climat de travail demeure le plus normal possible. Dans des circonstances tellement extraordinaires, et tout spécialement pendant les premiers mois, l'objectif prioritaire était de transmettre à ces plus

de 16 000 personnes (bon nombre d'entre elles confinées à domicile) une sensation de proximité et d'écoute de la part du Groupe. À cet effet, les canaux de communication de l'entreprise sont restés plus ouverts et actifs que jamais, et notamment l'intranet, Buenos Días Elecnor, chargé de transmettre les toutes dernières informations et d'apporter un soutien et une reconnaissance de l'implication de tous, et de créer un sentiment d'appartenance.

Avec le retour échelonné dans les bureaux et centres de travail, la communication interne a été axée sur l'information et la sensibilisation aux mesures de sécurité établies par le comité de suivi COVID-19 d'Elecnor, afin d'impliquer tous les effectifs dans la mise en place d'un cadre de travail sûr.

Voici certaines des initiatives lancées en 2020 :

“Aujourd’hui, on applaudit...”

Cette initiative était destinée aux personnes du Groupe qui, aux moments les plus difficiles du confinement, exerçaient des activités considérées comme essentielles. Grâce à leur travail, les services essentiels ont pu rester complètement opérationnels : fonctionnement des hôpitaux, connexion des foyers et bonne marche des infrastructures.

Cette campagne prétendait mettre en valeur leurs efforts pendant cette période si exceptionnelle et les remercier de leur engagement, leur implication et leurs efforts, au service de l'intérêt public.

Prends soin de toi, prends soin de moi

Dans le cadre du relâchement progressif des restrictions et du retour au bureau, la campagne Prends soin de toi, prends soin de moi a mis en avant l'importance d'une bonne conduite personnelle au bénéfice de tous. Les mesures de sécurité à mettre en place ont été diffusées pour réduire les risques potentiels. La campagne s'est poursuivie par la suite, avec la diffusion hebdomadaire de conseils et recommandations de sécurité.

La communauté Elecnor, un espace de partage virtuel

Afin de cultiver les rapports quotidiens avec les collègues malgré la séparation physique, un espace virtuel a été créé pour partager des moments agréables pendant le confinement le plus strict. La communauté Elecnor est née avec la mission de maintenir le contact en cultivant ce lien, même à distance, à tous les endroits auxquels le Groupe est présent. Cette plateforme s'est depuis transformée en réseau social propre à l'entreprise, qui compte plus de 2 200 membres actifs. Elle sert au partage de loisirs, centres d'intérêt, passions, conseils, conversations et activités.

Tuneln

2020 a vu l'apparition d'un nouveau canal de communication qui fait la part belle aux personnes : Tuneln. Ce canal du département des ressources humaines constitue une nouvelle manière de rester en contact avec les personnes qui travaillent chez Elecnor, en lien avec la volonté du Groupe de prendre des mesures qui vont dans le sens de la productivité et du bien-être professionnel et personnel de tous.

C'est dans ce contexte qu'a été lancée la première enquête sur le climat de travail. Elle a été réalisée en ligne, avec la collaboration du cabinet de conseil Willis Tower Watson afin de garantir l'anonymat et la confidentialité des réponses.

L'enquête a été envoyée aux effectifs d'Elecnor et de ses filiales en Espagne (données en juillet : 9 342 employés) et a obtenu un taux de réponse de 57 %. Le taux de participation du personnel de Structure a été de 88 % et celle du personnel de Chantiers de 41 %.

Dans le but de recueillir des avis dans tous nos domaines de gestion, nous avons posé 53 questions classées en 11 catégories :

- Engagement durable : sentiment d'appartenance à Elecnor, ambiance de travail et satisfaction globale de travailler chez Elecnor.
- Hauts dirigeants : vision des employés concernant les hauts dirigeants (implication, confiance, etc.).
- Collaboration : à l'intérieur de l'équipe et avec les équipes d'autres services.
- Communication : informations reçues de l'entreprise et capacité de transmettre nos points de vue en tant qu'employés.
- Formation et développement : possibilités de formation, développement et promotion.
- Image/marché : image interne et externe.
- Mon chef : confiance et soutien du responsable direct.
- Organisation : fonctionnement de la structure organisationnelle et efficacité.
- Rémunération et avantages : adéquation du salaire et système de rémunération.
- Inclusion et diversité : égalité des chances, dignité et respect.
- COVID-19.

À l'occasion de la **Journée mondiale de l'environnement**, une vidéo a été lancée et la Stratégie de changement climatique du Groupe a été diffusée pour informer sur les engagements pris dans la lutte contre les effets dérivés du changement climatique, ainsi que leur contribution à l'ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique.

« La ligue de la qualité » a été lancée dans le but de promouvoir et créer une culture de la gestion de la qualité. Il s'agit d'une compétition dans laquelle des équipes issues de différents pays du Groupe doivent démontrer leurs connaissances en matière de qualité. À cet effet, un microsite a été conçu, fonctionnant comme une ligue sportive : toutes les équipes s'affrontent lors de différents tournois, la gagnante étant celle ayant obtenue le plus de points.

Tout comme avec ses employés, Elecnor a conservé la communication avec le reste de ses parties prenantes pendant les moments les plus critiques de la pandémie. Les réseaux sociaux, Twitter y LinkedIn, et les différents sites officiels du Groupe et de ses filiales se sont affirmés comme des canaux de communications prioritaires, en établissant une communication continue et fluide concernant le cours des événements dans le cadre de l'entreprise.

Dialogue social

En Espagne, 100% des effectifs bénéficient de la couverture des conventions collectives. Dans les autres pays où le Groupe est présent il n'existe une législation comparable que dans les pays suivants : Argentine, Belgique, Brésil, Cameroun, Jordanie, Lituanie, Portugal et Uruguay, pays dans lesquels tous nos effectifs bénéficient d'une couverture de ce type.

De plus, Elecnor dispose de département de ressources humaines qui veillent au respect et à la mise en œuvre de la législation en vigueur dans l'ensemble du Groupe.

En Espagne les centres de travail avec des effectifs de 10 à 49 travailleurs disposent de délégués du personnel, les Comités d'entreprise étant les organes de représentation dans les centres de travail avec de plus de 50 travailleurs. Les représentants syndicaux et les membres des Comités sont élus à travers des élections syndicales, auxquelles se présentent des syndicats et des groupes indépendants. Actuellement le syndicat majoritaire est Comisiones Obreras (CCOO), d'autres syndicats étant également présents : UGT, ELA, LAB, CGT, ESK, CSIF et des groupes indépendants. Le reste des pays respecte ce qui est prévu par la loi.

La gestion des relations de travail au sein du Groupe est effectuée sur la base des conventions collectives provinciales du secteur. Pour certains cas, des accords concrets sont signés avec des collectifs spécifiques. En 2020, les accords suivants ont été revus : les conventions du métal de Saragosse, Malaga, Badajoz, Murcie, Cáceres, Ciudad Real, Vizcaya, Castellón et Almería, la gestion des heures d'absence à la disposition de la Sous-direction générale de l'énergie, le système de travail par roulement à Gérone et les décisions des 13 dossiers d'ajustement temporaire de l'emploi.

Le Groupe dispose de différents canaux permettant le dialogue et la participation des employés comme les réunions avec les représentants des travailleurs, l'intranet, eTalent et les adresses e-mail codigoetico@elecnor.com et igualdad@elecnor.com.

En 2020, la situation liée à la pandémie a encore plus favorisé le dialogue social au cœur du Groupe Elecnor. Les réunions tenues avec les représentants des travailleurs ont été nombreuses, car aux réunions habituelles sont venues s'ajouter celles portant sur les négociations des dossiers d'ajustement temporaire de l'emploi et les protocoles associés au COVID-19.

Mesures en lien avec le COVID-19

En raison de la crise sanitaire et économique provoquée par la pandémie, le Groupe Elecnor s'est vu contraint à ouvrir à titre exceptionnel 14 dossiers d'ajustement temporaire de l'emploi, dont 1 pour force majeure et 13 négociés, 11 d'entre eux ayant été signés par la société avec 100 % des voix en faveur. En ce qui concerne le degré d'affectation, dans le cas de la suspension pour cause de force majeure suite à l'état d'alerte, 660 travailleurs se sont vus affectés ; la suspension de journée de travail pour une raison objective a concerné 3 926 travailleurs, avec un maximum de 52 journées ; et 2 641 travailleurs se sont vus affectés pendant 49 jours par la réduction de 30 % de la journée de travail.

Pour sa part, l'équipe de direction a décidé de manière volontaire d'appliquer la réduction de 30 % de son salaire pendant la durée des dossiers d'ajustement temporaire de l'emploi avec réduction de la journée de travail.

Et pendant cette même période, le Conseil d'administration a décidé de réduire de 30 % la rémunération des administrateurs correspondant à leurs fonctions non exécutives, ainsi que celle du président et du secrétaire. En outre, aucune indemnité de mission n'a été versée aux administrateurs.

15.4. Nous prenons soin des personnes

L'engagement pour la sécurité et la santé des travailleurs a toujours été une priorité pour Elecnor dès le début de son activité. C'est pourquoi nous travaillons à atteindre l'objectif du zéro accident, avec une tolérance zéro concernant le non-respect des mesures de prévention et l'encouragement permanent des comportements conformes à la sécurité chez les employés.

Le Groupe mise résolument sur l'amélioration de la sécurité et de la santé. La preuve en est qu'en Espagne, pour le développement de toutes les activités dans ce domaine en 2020, un budget de plus de 11 millions d'euros a été alloué, augmenté par la suite de 5,7 millions d'euros supplémentaires pour affronter les investissements en lien avec la pandémie de COVID-19.

Chez Elecnor, le département de la sécurité et de la santé est géré par le biais du Service commun de prévention (SPM), réparti entre le SPM Central et les techniciens du SPM, situés dans tous les pays où le Groupe est présent.

Le SPM Central est composé de 13 techniciens organisés de la manière suivante :

- Département du bureau technique : élabore et tient les documents de prévention des risques professionnels du Groupe, campagnes, etc., en plus de s'assurer de la réalisation des audits internes en Espagne et certains des pays du marché international.
- Départements d'audits internes des travaux : réalise ce type de contrôles dans les marchés nationaux, ainsi que dans certains pays du marché international.
- Coordinateur international de la prévention des risques professionnels : mise en œuvre des tâches de coordination avec toutes les organisations du Groupe du marché international, via le réexamen de rapports, l'organisation de réunions, le suivi de la mise en place du Plan d'excellence en sécurité, le déploiement d'outils informatiques, etc.
- Techniciens : ils coordonnent et unifient les interventions auprès des clients bien implantés en Espagne.

Les techniciens du service commun de prévention sont à la disposition des différentes organisations du Groupe au quotidien, en leur fournissant un soutien technique face aux clients, en réalisant des inspections et en offrant des formations, entre autres. 104¹ techniciens sont consacrés aux tâches de sécurité et de santé sur le marché national, avec différents niveaux et spécialités. 260 techniciens de différentes catégories selon la législation de chaque pays opèrent sur le marché international.

(1) Ces données ne comprennent pas les techniciens de santé spécifiquement recrutés pour les grands chantiers.

Gestion de la sécurité et de la santé

En matière de sécurité et de santé, le principal risque auquel est exposé le Groupe Elecnor dans le déploiement de ses activités est la possibilité de subir un accident grave ou mortel en lien avec l'un de ses projets. Il s'agit principalement de risques liés aux travaux en hauteur, à la manipulation de charges importantes, aux espaces confinés, et des risques électriques.

Ainsi, le Groupe Elecnor a mis en place un système de gestion de la sécurité et de la santé englobé dans le système intégré de gestion. Il a pour mission d'éliminer ou de minimiser les situations de risque auxquelles les personnes impliquées dans les projets peuvent être soumises. Ce système répond à l'objectif clair de parvenir au zéro accident. À cet effet, de nombreuses interventions sont effectuées, et notamment :

- Inspections de sécurité et audits internes des chantiers pour contrôler les conditions dans lesquelles les travaux sont exécutés.
- Information et formation de tous les travailleurs en matière de santé et de sécurité.
- Réunions de suivi et de sensibilisation.
- Campagnes de sensibilisation et changement de comportement.

Le système de gestion recueille les procédures d'évaluation des risques de départ (adaptés aux exigences légales de chaque pays), identifiant les risques associés aux activités d'Elecnor, la probabilité de concrétisation de ces risques et la gravité de leurs conséquences, le cas échéant. Les mesures de correction/prévention pour éliminer ou réduire le risque figurent ci-dessous :

À travers les contrôles des conditions de travail (inspection de sécurité, audits internes des travaux, audits du système, permis de risque principal ou observations spontanées), un contrôle de l'environnement dans lequel les activités sont déployées est réalisé et les mesures correctives nécessaires sont appliquées, pouvant inclure la réévaluation des travaux à exécuter. Dans le cas où la réévaluation ne se serait pas produite, l'évaluation des risques est revue et, le cas échéant, elle est modifiée à intervalles réguliers (3-5 ans).

Les évaluations des risques sont réalisées par les techniciens de sécurité et de santé. La totalité de la structure hiérarchique est impliquée dans les inspections de sécurité, afin de favoriser l'intégration de la sécurité et la santé dans le quotidien de tous. Les cadres directs des

projets sont en charge des permis de risque principal, des observations et autres activités. En outre, un suivi de tous les aspects est réalisé avec les dirigeants du Groupe.

Le système de gestion de sécurité et santé s'applique à tous les travailleurs, activités et lieux de travail. Tous les systèmes sont certifiés selon la norme OHSAS 18001, hormis Elecnor Mexique, Brésil et Canada, qui ont déjà opéré la migration vers la nouvelle norme ISO 45001, appelée à remplacer la norme OHSAS 18001 en septembre 2021. Ce processus sera mené à bien l'année prochaine dans le reste des pays du Groupe.

Le pourcentage de chiffre d'affaires certifié selon la norme internationale OHSAS 18001 ou ISO 45001 est de 72 %.

Au cours de 2020, 15 audits internes ont été effectués en Espagne, conformément aux exigences du référentiel OHSAS 18001. À cette occasion, différentes notes de déviation ont été ouvertes, la plupart suite à des erreurs/manquements ponctuels. De même, les audits externes d'Elecnor des filiales Atersa, Audeca, Ehisa, Enerfin et Jomar Seguridad ont été menés à bien, avec des résultats satisfaisants, ainsi que le certificat multi-site regroupant Elecnor et toutes les filiales (hors Audeca et Enerfin, titulaires d'un certificat indépendant).

Cette année, l'audit juridique externe auquel est soumise Elecnor et ses filiales citées précédemment conformément à la réglementation espagnole a également été réalisé, en plus d'un audit indépendant pour les filiales Área 3, Deimos Space, Elecnor Seguridad et Hidroambiente, avec un résultat satisfaisant, aucun cas de non-conformité n'ayant été détecté pour la plupart des entreprises, seules Área 3 et Hidroambiente ayant reçu une Non-conformité mineure.

Sur le marché international, 11 audits internes ont été effectués conformément aux exigences du référentiel OHSAS 18001. Concernant les audits externes, 7 audits ont été réalisés dans différents pays.

Entre autres interventions, 75 064 inspections de sécurité ont été menées à bien dans tout le Groupe, à l'issue desquelles 23 145 mesures correctives ont été réalisées, et 1 102 audits internes de travaux ont été menés à bien à titre de mesure de contrôle et d'analyse en profondeur de l'environnement de sécurité du chantier.

Par ailleurs, la politique de prévention des risques d'Elecnor prévoit le droit des travailleurs à ne pas réaliser de travaux impliquant un risque grave ou imminent, en leur demandant de cesser les travaux et de consulter leur supérieur hiérarchique ou le technicien de sécurité de manière à les exécuter de manière sûre.

À l'intérieur du système de gestion, il existe une procédure pour la recherche autour des incidents et accidents du travail définissant les responsabilités et les mesures à prendre, et notamment l'application de mesures correctives visant à éviter que l'évènement ne se reproduise ou à minimiser ses conséquences. Les résultats de la recherche autour des incidents et accidents sont analysés tous les mois, et la pertinence d'un examen du système est étudiée.

Comités de sécurité et santé

93 % des travailleurs du Groupe se trouvent représentés dans des comités officiels de sécurité et santé, qui abordent des aspects comme les procédures de travail, les équipements de protection, etc. En Espagne, les comités sont mis en place au niveau du centre de travail, et dans le reste des pays, du centre de travail ou chantier.

À titre général, dans presque la totalité des pays dans lesquels Elecnor est présente, il existe des comités de participation des travailleurs dans lesquels interviennent des représentants des travailleurs choisis par ces derniers, aux côtés de représentants de l'entreprise.

Il s'agit d'organes paritaires de consultation et de participation. La fréquence des réunions correspond aux stipulations de la législation applicable, celles-ci étant généralement mensuelles ou trimestrielles.

Sur les lieux de travail ou dans les pays dans lesquels il n'existe pas de représentation des travailleurs, la consultation et la participation ont lieu via d'autres mécanismes (réunion de sensibilisation, tableau d'affichage, circulaires, e-mails, etc.).

Formation des travailleurs sur la sécurité et la santé au travail

Elecnor, consciente de l'importance de la formation dans ce domaine, a poursuivi les activités programmées, à savoir : En fonction de l'activité, différents groupes de formation sont organisés, autour des sujets suivants :

- Systèmes de gestion.
- Aspects de départ ou de sensibilisation lors de l'intégration à l'entreprise/projet.
- Risques spécifiques significatifs : hauteur, risque électrique, machine, espaces confinés, etc.
- Interventions en cas d'urgence : premiers secours, évacuation, lutte contre l'incendie, etc.

La formation offerte par ElecnoR depuis le début de la pandémie s'est déroulée en deux étapes. Pendant la phase de forte restriction, les initiatives de formation ont été suspendues et ont été limitées à la modalité en ligne auprès des collectifs pouvant les suivre de manière virtuelle (risques dans un environnement de bureau, par exemple).

Une fois passée la phase la plus critique, des formations ont été organisées dans le contexte de la nouvelle normalité, en prenant toute une série de mesures supplémentaires : utilisation de masques, distanciation sociale, gel hydroalcoolique, ventilation renforcée, interdiction du partage d'éléments communs, etc. Aucune contagion n'a été à déplorer pendant le déroulement des cours de formation.

En Espagne, 15 750 participants (14 294 hommes et 1 456 femmes) ont bénéficié d'une initiative de formation, la plupart ayant assisté à plus d'une initiative. Le nombre total d'heures de formation dans le département Prévention des risques professionnels s'est élevé à 112 141 heures (103 356 correspondant à des hommes et 8 785 à des femmes), ce qui représente une diminution de 13,6 % par rapport aux 129 750 heures offertes en 2019. Il existe d'autres domaines de formation technologique et de gestion qui ont également un impact important sur la prévention, mais qui ne sont pas pris en compte dans ce total (qualifications/autorisations électriques, opérateurs de machines, etc.). Cette baisse est due en grande mesure aux restrictions provoquées par la pandémie dans le déroulement des formations. Les effectifs ont toutefois été informés et formés sur la pandémie dans le cadre d'initiatives de courte durée.

Certaines des initiatives de formation les plus significatives ont été :

Cours	Participants	Heures
Niveau élémentaire	581	34 860
Premier cycle TPC (carte professionnelle de la construction)	1 388	11 104
Deuxième cycle TPC (carte professionnelle de la construction)	3 177	19 642
Travaux en hauteur	2 369	19 416
Espaces confinés	1 279	10 460
Premiers secours	653	2 965
Total	9 447	98 447

À l'extérieur, des actions ont été réalisées pour un collectif total de plus de 45 012 participants, dont la plupart ont assisté à plus d'une action de formation. Le nombre d'heures de formation total dans le département Prévention des risques professionnels a été de 140 140 heures, soit également une baisse de 3,7 % par rapport à 2019, où 145 500 heures avaient été offertes, en raison de

l'impact du COVID-19. La formation a principalement porté sur les travaux en hauteur et le risque électrique, ainsi que la sensibilisation des nouvelles recrues à la sécurité, au COVID-19 et à la conduite préventive.

Services de santé au travail

ElecnoR s'engage pour la santé de ses travailleurs en leur fournissant l'accès aux services de santé au travail, ce qui permet d'identifier et d'éliminer les dangers et de minimiser les risques. Dans le cadre du suivi de ces services, les mesures estimées nécessaires sont prises, lesquelles, dans les cas les plus extrêmes, peuvent entraîner le changement de service.

Le type de service offert dépend de l'endroit où l'activité a lieu :

- Existence sur le chantier d'un service médical adapté (médecin, infirmier, paramédical ou personnel formé).
- Si nécessaire, le travailleur est transféré à l'hôpital le plus proche dans un véhicule particulier lorsque la lésion le permet ou à défaut, en ambulance.
- Si le travailleur se déplace par ses propres moyens, les frais liés à ce déplacement lui sont remboursés.

Dans tous les cas, les informations nécessaires sont fournies aux travailleurs dans la langue du pays, ou le cas échéant, dans la langue dans laquelle les travailleurs peuvent comprendre ces indications.

Sécurité et santé au travail avec les clients et sous-traitants

ElecnoR applique au personnel des sous-traitants les mêmes contrôles et mesures de sécurité et santé utilisés avec ses propres travailleurs, par le biais d'inspections, de formations, etc.

Dans le cadre du projet Excellence en sécurité, il existe une ligne d'action spécifique pour les sous-traitants.

Lors de cet exercice, la nouvelle procédure d'évaluation d'entreprises de sous-traitance et le nouveau modèle de suivi de leur activité en matière de sécurité et santé ont été lancés sur le marché national à l'aide d'une application informatique baptisée Evalu@.

Cette nouvelle procédure permet d'analyser les activités des sous-traitants et de mettre en place des plans d'intervention dans les cas où les normes de sécurité et santé établies par le Groupe ElecnoR ne sont pas suivies.

Dans le cas des clients et autres acteurs (par exemple, les tiers présents sur le lieu de travail, qu'ils aient ou non une relation contractuelle avec le client), les tâches de coordination des activités en matière de sécurité et santé sont réalisées de manière à éliminer ou réduire au maximum les éventuels risques d'interférence.

Dans le cas du public en général, une délimitation, signalisation et surveillance sont mise en œuvre pour éviter tout dommage aux tiers.

Indices de sinistralité

	2019	2020
Indice de fréquence	3,5	2,7
Indice de gravité	0,14	0,10
Taux d'incidence	6,71	5,14

Indice de fréquence = (nombre d'accidents avec arrêt de travail de plus d'un jour ouvré sans compter les accidents de trajet/heures travaillées) x 10⁶.
 Indice de gravité = (nombre de jours perdus/heures travaillées) x 10³.
 Taux d'incidence = (nombre d'accidents avec arrêt de travail de plus d'un jour ouvré/nombre moyen de travailleurs) x 10⁴.

Indices ventilés par sexe

	2019		2020	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Indice de fréquence	3,9	0,0	3,0	0,0
Indice de gravité	0,16	0,0	0,12	0,0
Indice de maladies professionnelles*	1,1	1,5	0,1	0,0

* Indice de maladies professionnelles = (nombre de maladies professionnelles/ heures travaillées) x 10⁶.

En règle générale, les données sont collectées via des outils informatiques, allant des applications de salaires, intranet, outils gestion de la sécurité et la santé (Notific@, SegurT, Delt@, etc.), aux feuilles de calcul, rapports mensuels, réunions de suivi, etc.

En 2020, le Groupe a atteint un Indice de fréquence de 2,7, contre 3,5 en 2019, et un Indice de gravité de 0,10 contre 0,14 en 2019. Ces valeurs sont les meilleures obtenues depuis la création de ces indices au sein du Groupe (soit en 1967).

En Espagne, l'indice de fréquence a été de 3,5 contre 4,1 en 2019, soit le chiffre le plus bas de l'histoire. Et l'indice de gravité a atteint 0,15 contre 0,20 en 2019. En 2020, aucun accident mortel ne s'est produit, et le nombre d'accidents a baissé (69 accidents contre 77 en 2019).

Sur le marché extérieur, l'indice de fréquence a été de 1,6, contre 2,4 en 2019, soit également la valeur la plus basse historiquement atteinte. L'indice de gravité s'est élevé à 0,04, contre 0,05 en 2019. Lors de cet exercice, une baisse significative du nombre d'accidents s'est produite (24 contre 32 en 2019) et aucun accident mortel n'a été à déplorer.

Concernant l'impact du COVID-19 sur l'enregistrement des accidents et maladies professionnelles, les consignes des autorités sanitaires ou du travail de chaque pays ont été appliquées. En Espagne, par exemple, conformément aux consignes données par le ministère du Travail, les contaminations ont été comptabilisées comme des accidents de travail, qu'elles aient eu lieu dans le cadre du travail ou en dehors, bien que seulement aux fins de la prestation économique, celle-ci étant plus avantageuse s'il s'agit d'une circonstance professionnelle que commune.

Indépendamment des circonstances énoncées ci-dessus, depuis le début, un contrôle des cas a été réalisé, ainsi que des quarantaines, dans tous les pays dans lesquels le Groupe intervient.

À partir de juin 2020, ces valeurs ont été incluses dans le tableau mensuel de suivi des indices, afin de refléter leur impact. Par ailleurs, bien que cela ne soit pas légalement exigé, les contaminations produites dans le cadre strictement professionnel (hors contamination pendant les pauses repas, lors de la cohabitation de nuit, etc.) sont comptabilisées comme les autres accidents professionnels, ce qui a eu une influence sur l'indice de fréquence des unités correspondantes.

Taux d'accidents chez les employés

Zone géographique	N° lésions			N° d'accidents du travail			Heures travaillées		
	pour cause d'accident du travail			avec des conséquences graves (1)					
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Espagne	69	0	69	2	0	2	17 347 580	2 469 167	19 816 747
Europe	7	0	7	1	0	1	1 484 333	240 484	1 724 817
Amérique du nord	0	0	0	0	0	0	1 426 199	131 323	1 557 522
Amérique latine	11	0	11	0	0	0	7 549 433	476 317	8 025 750
Afrique	6	0	6	0	0	0	3 092 496	383 437	3 475 933
Asie	0	0	0	0	0	0	72 088	2 576	74 664
Océanie	0	0	0	0	0	0	34 877	5 443	40 320
Total extérieur	24	0	24	1	0	1	13 659 426	1 239 580	14 899 006
Total	93	0	93	3	0	3	31 007 006	3 708 747	34 715 753

(1) Lésion produite par un accident du travail entraînant un décès ou des dommages empêchant le travailleur de retrouver totalement ou partiellement l'état de santé antérieur à l'accident, ou suite auquel il est attendu que le travailleur ne retrouve pas totalement l'état de santé antérieur à l'accident dans un délai de 6 mois.

Les dangers au travail lourds en conséquences les plus significatifs sont définis d'après l'historique des accidents d'Elecno :

- Travaux en hauteur (risque de chute à différents niveaux, dans de nombreux cas de grande hauteur).
- Travaux impliquant un risque électrique (risque de contact électrique, arc électrique, incendie ou projection de matières incandescentes).

- Manipulation de lourdes charges (risque de chute d'objet ou d'écrasement).
- Travail dans un espace confiné (risque d'asphyxie ou d'explosion).
- Accidents de la circulation (risque de heurt, piéton renversé, incendie).

En 2020, aucun accident mortel impliquant du personnel propre n'a été à déplorer.

Taux d'accident chez les sous-traitants

Zone géographique	N° lésions pour cause d'accident du travail			Heures travaillées		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Espagne	31	0	31	8 827 741	0	8 827 741
Europe	3	0	3	373 767	0	373 767
Amérique du nord	0	0	0	9 372	0	9 372
Amérique latine	25	0	25	4 634 453	0	4 634 453
Afrique	4	0	4	1 632 581	0	1 632 581
Asie	0	0	0	115 278	0	115 278
Océanie	0	0	0	34 800	0	34 800
Total extérieur	32	0	32	6 800 251	0	6 800 251
Total	63	0	63	15 627 992	0	15 627 992

Surveillance de la santé

En général, les professionnels d'Elecno n'exercent pas d'activités présentant une incidence ou un risque élevé de maladies professionnelles. Dans les activités où il peut exister une possibilité de développer une maladie professionnelle (travail dans les centrales nucléaires, avec de l'amiante, des produits phytosanitaires, etc.), les mesures préventives nécessaires sont prises et le département de surveillance de la santé procède à un contrôle des paramètres physiologiques permettant de détecter un problème lors de l'exécution des tâches qui pourrait nuire à la sécurité et à la santé des travailleurs. En 2020, aucun cas significatif ne s'est produit.

Dans le cas des travailleurs qui exécutent leurs tâches dans des régions où il existe des maladies endémiques locales

(paludisme, dengue, fièvre jaune, typhoïde, SIDA, etc.), celles-ci sont combattues par des vaccinations ou par des mesures préventives ou prophylactiques, promues par les campagnes d'information correspondantes.

En outre, des initiatives de sensibilisation telles que des campagnes liées à la lutte contre le SIDA et les maladies vénériennes sont menées dans différents pays, ainsi que des actions et des campagnes liées à des habitudes saines (prévention des affections cardio-pulmonaires, troubles musculo-squelettiques, alimentation saine et équilibrée, écoles du dos, etc.). Par ailleurs, dans plusieurs pays, des campagnes de sensibilisation au cancer du sein et de la prostate sont menées à bien, à l'occasion de la journée mondiale de ces deux maladies.

En 2020, de nombreuses incitatives destinées à sensibiliser le personnel et sa famille au risque de contamination par COVID-19 ont été organisées.

Maladies professionnelles chez les employés

Zone géographique	N° d'affections et maladies du travail			Heures travaillées		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Espagne	3	0	3	17 347 580	2 469 167	19 816 747
Europe	0	0	0	1 484 333	240 484	1 724 817
Amérique du nord	0	0	0	1 426 199	131 323	1 557 522
Amérique latine	1	0	1	7 549 433	476 317	8 025 750
Asie	0	0	0	72 088	2 576	74 664
Afrique	0	0	0	3 092 496	383 437	3 475 933
Océanie	0	0	0	34 877	5 443	40 320
Total extérieur	1	0	1	13 659 426	1 239 580	14 899 006
Total	4	0	4	31 007 006	3 708 747	34 715 753

Les dangers professionnels les plus significatifs impliquant un risque d'affection ou de maladie sont déterminés sur la base de l'historique d'Elecno :

- Maladies endémiques dans certains pays dans lesquels l'entreprise est présente : paludisme, dengue, etc.
- Asbestose en cas de présence d'amiante.
- Troubles musculo-squelettiques sur les chantiers.

En 2020, quatre cas de maladie professionnelle se sont produits, uniquement chez des hommes. Il s'agit toutefois d'une donnée incomplète car il existe des pays dans lesquels elles ne sont pas enregistrées en tant que telles. Deux cas graves de paludisme ont été relevés, et un

troisième cas moins grave, plus un cas de trouble musculo-squelettique. Les cas concernant le personnel local des pays touchés par les maladies endémiques ne sont pas considérés comme des maladies professionnelles.

Projet Excellence en sécurité

En 2020, la deuxième phase du Projet Excellence en sécurité (PES) s'est déroulée en Espagne, et l'internationalisation du projet a suivi son cours, bien que ralentie par la pandémie.

Les groupes de travail en Angola, Argentine, Chili et Uruguay ont quant à eux adapté et mis en place bon nombre des mesures définies dans le PES en Espagne, adaptées aux caractéristiques de chaque pays.

La transformation numérique de la prévention

La transformation numérique apporte une importante valeur ajoutée aux différentes sphères d'action du Groupe et notamment à la prévention des risques professionnels. En effet, les processus sont optimisés, la technologie la plus adéquate est appliquée l'efficacité est augmentée.

En 2020, des initiatives s'inscrivant dans le cadre du projet de Transformation numérique du Groupe ont été lancées et consolidées. Citons par exemple :

- L'outil « Permis de risque principal » (PRP) a été mis en place 100 % en Espagne, avec une app pour son exécution et un environnement pour sa gestion et contrôle. Les PRP permettent aux équipes, avant de commencer le travail, d'identifier les aspects clés pour éviter les accidents graves et les erreurs dans l'exécution des projets. À l'heure actuelle, 30 000 PRP sont réalisés en moyenne par mois, ce qui a permis d'identifier et d'éliminer les risques dans les projets. En Espagne, un total de 207 453 PRP a été mené à bien en 2020.
- Développement d'Eval@, application mise en place en Espagne pour les nouveaux sous-traitants servant à recueillir des preuves de leur processus de qualification. Elle réalise également le suivi de leur activité en matière de sécurité et de santé et reçoit à son tour les données transmises par d'autres outils : SegurT (inspections de

sécurité) y Notific@ (notification d'incidents, accidents et idées d'amélioration).

- Unification de documents et critères d'e-coordina : processus d'évaluation réalisé par les techniciens de prévention, dans différentes unités d'activité.
- Mise en place des différents outils informatiques (SegurT, Notific@, PRP, e-coordina) dans différents pays sur le marché international (Angola, Argentine Chili, Italie, Panama, Royaume-Uni, etc.).

La gestion de la sécurité et de la santé pendant le COVID-19

Face à l'arrivée de la pandémie sur la scène mondiale, le Groupe Elecnor a veillé à limiter au maximum la contamination dans le cadre professionnel chez ses travailleurs propres et ceux des sous-traitants.

Tel qu'expliqué plus en détail dans le paragraphe de ce rapport consacré à la gestion responsable, à la mi-mars, en raison de la propagation rapide du COVID-19 et des mesures de restriction des déplacements adoptées par la plupart des gouvernements, le Groupe a constitué un comité de suivi COVID-19 au plus haut niveau, afin de fournir une réponse rapide, coordonnée et efficace aux grands défis et difficultés posés par cette situation extrêmement exceptionnelle.

La priorité du Groupe a été de garantir la santé de ses employés, clients et fournisseurs ; de maintenir l'activité de production pour préserver les infrastructures critiques dans les secteurs de l'énergie, les télécommunications, l'eau, le gaz et les transports ; mais aussi de renforcer la solidité financière du Groupe.

Pour se faire une idée de l'effort fourni par le Groupe, seulement en Espagne, plus de 5,7 millions d'euros ont été investis dans des mesures de prévention ou limitation de la contamination par COVID-19 au sein de l'organisation.

Les principales mesures de prévention visant à faire efficacement face à la crise sanitaire sont exposées ci-dessous, ayant permis d'atteindre un bas nombre de contaminations dans le cadre professionnel.

- Protocoles spécifiques aux chantiers et centres de travail fixes (entrepôts, bureaux, usines, etc.) traduits dans les langues les plus utilisées dans le Groupe (anglais, portugais, italien et français).

- Mise au point d'une signalétique spécifique transmettant les normes de sécurité, également traduite dans ces quatre langues.
- Fourniture de moyens de prévention : masques, gants, vêtements jetables, lunettes étanches, gel hydroalcoolique, systèmes de prise de température pour l'accès au lieu de travail, cloisons de séparation des postes de travail, mouchoirs jetables, poubelles, désinfectants spécifiques, etc.
- Protocole de protection des travailleurs particulièrement vulnérables en raison de leur condition physique particulière.
- Réalisation de tests sérologiques, PCR, antigéniques...
- Gestion des cas confirmés et des contacts étroits et occasionnels avec les cas confirmés.

Dans les moments de plus grande virulence, l'activité de production et certaines des initiatives comme les formations, réunions, inspections de sécurité etc. se sont vues affectées par les restrictions et limitations des déplacements.

L'un des initiatives les plus significatives pendant les moments les plus difficiles de la pandémie a été le rapatriement de travailleurs expatriés dans plusieurs pays africains. En collaboration avec l'ambassade d'Espagne à Luanda, Elecnor a mené à bien le plus grand rapatriement d'une colonie espagnole en Afrique dû au COVID-19. Un avion a été affrété pour transporter 151 personnes, dont 96 employés d'Elecnor et 55 résidents en Angola, qui ont ainsi pu regagner leur pays d'origine.

Pendant la pandémie, le travail de communication et sensibilisation des travailleurs et leurs familles via l'intranet Buenos Días s'est avéré essentiel. L'une des campagnes les plus représentatives a ainsi été « Prends soin de toi, prends soin de moi ». Ses messages continus, clairs et pratiques ont contribué à diffuser les mesures de sécurité pour réduire les risques potentiels.

Afin de sensibiliser les plus petits, des posters ont été créés pour que les travailleurs puissent jouer en famille à « Où est le COVID », comme dans le jeu « Où est Charlie ? ». Ils ont été distribués en support papier et numérique.

À la fin de l'année, la campagne de Noël a été articulée autour des vœux « Joyeux Noël en sécurité ». Afin de continuer à sensibiliser tout l'effectif du Groupe, un concours a été lancé autour de Noël et la sécurité pour passer des fêtes responsables.

15.5. Excellence opérationnelle

Elecnor compte avec un **Système intégré de gestion**, qui englobe les aspects relatifs à l'environnement, la qualité, la prévention des risques professionnels, la gestion de l'énergie et la gestion de la R&D&I.

Le système intégré de gestion s'articule autour du strict respect de la législation en vigueur applicable et d'autres exigences qu'Elecnor souscrit sur les marchés où des opérations sont menées ; la connaissance de la nature et de l'étendue des impacts environnementaux ; les exigences des clients ; la prévention en matière de santé et de sécurité de tous les travailleurs et collaborateurs ; et l'amélioration de la compétitivité à travers la R&D&I qui permet d'apporter de la valeur et une différenciation par rapport à la concurrence. Sur la base de ces critères, des engagements et des lignes d'action spécifiques sont établis par chaque domaine.

La Politique du système intégré de gestion est disponible sur le site web de la société : www.elecnor.com.

Au cours de 2020, des audits de certification Multisite ont été réalisés selon les normes ISO 9001 et 14001. Il s'agit d'une certification unique pour toutes les organisations d'Elecnor Infraestructuras qui englobe toutes les branches des différentes activités et tous les centres de travail.

Le pourcentage de chiffre d'affaires certifié selon la norme internationale ISO 9001 a été de 72 %.

Gestion de la qualité

La stratégie d'Elecnor en matière de qualité consiste principalement à renforcer la gestion de la satisfaction du client, consolider l'amélioration continue dans les processus de l'organisation et y impliquer le personnel.

En 2020, les objectifs de qualité ont essentiellement concerné la continuité du déploiement du système de gestion de la qualité et de l'environnement à l'échelle internationale et l'optimisation des processus de qualité.

Principales réalisations

- La méthode de gestion des risques et possibilités offertes par les différents processus a été améliorée.
- Dans le cadre du projet de numérisation, un outil informatique a été développé en vue de la numérisation du Système de gestion de la qualité et de l'environnement, aussi bien au niveau de l'entreprise que des chantiers.
- Sur le plan international, Elecnor Chili a été intégrée dans le certificat multisite et la mise en place du système de gestion de la qualité et de l'environnement a été réalisée chez Elecnor Angola, conformément aux normes ISO 9001 et ISO 14001.
- L'organisation du signalement des incidents au niveau international a été améliorée, via le renfort des ressources disponibles pour le processus de signalement et l'examen des incidents.
- Les certificats des filiales Audeca, Deimos, Hidroambiente, Omninstal, Elecnor Mexique, Elecnor Brésil, Elecnor Argentine, IQA et Montelecnor ont été conservés.

Le client, au cœur de l'activité

Elecnor mesure régulièrement la satisfaction de ses clients à l'aide d'enquêtes au format numérique, lui permettant de prendre connaissance du degré de satisfaction face aux services offerts, ainsi que d'identifier les points forts et les aspects à améliorer.

Lors de cet exercice, 1 681 enquêtes ont été envoyées, dont 1 089 ont fait l'objet d'une réponse (soit un taux de réponse de 65 %). Les résultats obtenus montrent que l'avis des clients d'Elecnor s'est amélioré par rapport à 2019.

Enquête de satisfaction	2019	2020
Nombre d'enquêtes	684	1.089
Note moyenne	8,32	8,53
Aspects les plus appréciés	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et compétence technique • Niveau de communication, d'attention et de réponse • Conformité aux exigences en matière de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité aux exigences en matière de sécurité • Évaluation globale • Réponse et prise en compte des besoins de changement

Dans le cas des enquêtes de satisfaction ayant obtenu de mauvais résultats, une méthodologie a été établie pour en connaître les causes de manière détaillée et analyser la manière dont améliorer ces résultats. Des rapports de gestion de l'amélioration sont ainsi dressés, définissant les mesures correctives nécessaires à rectifier la cause du mauvais score obtenu.

Les réclamations et plaintes des clients sont quant à elles générées selon les procédures « Communication interne, externe et consultation » et « Gestion de l'amélioration », détaillant la manière de les gérer, d'analyser leurs causes et de définir des actions correctives efficaces.

Pendant l'année 2020, 144 réclamations de clients ont été enregistrées, les plus significatives ayant été en matière de gestion technique (38 %), matériel et équipements (22 %) et main d'œuvre (19 %). Toutes les réclamations ont été prises en charge dans les délais stipulés et 54 % d'entre elles ont été closes, à satisfaction du client. Dans certains cas, une enquête est envoyée au client afin de déterminer si la solution offerte à la réclamation a été satisfaisante.

Chaîne d'approvisionnement

Garantir aux clients les niveaux de qualité les plus élevés demande une vigilance et un contrôle permanent au sein de la chaîne d'approvisionnement. Dans cette optique, Elecnor mise sur les fournisseurs de matériel et les prestataires de services capables d'avoir une influence significative sur la qualité finale offerte par le Groupe à ses clients.

Les fournisseurs du Groupe Elecnor sont classés en fournisseurs de matériels et prestataires de services. À l'heure actuelle, Elecnor a homologué 3 475 fournisseurs à caractère local (à proximité des chantiers et zones d'influence), national et international. Dès que possible, la priorité est accordée aux contrats avec des fournisseurs implantés dans la zone, afin de promouvoir l'économie locale. Dans le chapitre Impact social du présent rapport sont détaillés les achats réalisés par le Groupe auprès des fournisseurs locaux.

Le Système intégré de gestion d'Elecnor prévoit des procédures, politiques et manuels qui décrivent la gestion au sein de la chaîne d'approvisionnement. Les principales procédures sont résumées ci-dessous :

- Procédure d'achat. Établit la méthode d'élaboration de documents d'achat contenant les données nécessaires et suffisantes à identifier correctement le matériel/service demandé, ainsi que les conditions d'approvisionnement pour les activités soumises au Système intégré de gestion. Les conditions générales d'achat tiennent

compte de critères de qualité, conformité, éthiques, du domaine du travail, mais aussi sociaux et environnementaux, entre autres. Ces conditions doivent être acceptées et respectées par les fournisseurs souhaitant travailler avec Elecnor.

- Procédure d'élaboration des contrats/commandes avec les sous-traitants. Elle définit les conditions de sous-traitance : exigences en matière de qualité, environnement, gestion énergétique et conformité.
- Procédure de logistique. Définit la gestion de l'embarquement aérien ou maritime des équipements, fournitures et matériaux.
- Le processus d'homologation et d'évaluation des fournisseurs est conforme à la « Procédure de gestion des fournisseurs de matériaux/services ». Dans le cadre de ce processus, il est établi que les fournisseurs de matériels/prestataires de services identifiés comme importants sont tenus de fournir les documents correspondants en matière de qualité, d'environnement, de gestion énergétique, de prévention des risques professionnels, de conformité, de R&D&I, de sécurité des informations, ainsi que tout autre document à caractère éthique, de travail, social et environnemental qu'ils sont en mesure de fournir. Selon les conditions remplies par celui-ci, une certaine notation lui est assignée.
- Consigne de Gestion des fournisseurs critiques. Elle décrit l'organisation de la gestion des fournisseurs identifiés par Elecnor comme critiques ou potentiellement critiques. Chaque année, les fournisseurs classés comme critiques pour l'organisation sont soumis à des audits.

Elecnor réalise l'évaluation des fournisseurs de manière continue via la plate-forme d'achats et via des audits sur le terrain, basés sur des critères sociaux et environnementaux. Par le biais des audits internes et de la réévaluation, Elecnor s'assure que les fournisseurs répondent aux exigences de qualité définies dans le système de gestion.

Parmi les conditions exigées figure expressément la démonstration par le fournisseur d'engagements de conduite comparables à ceux recueillis dans le Code éthique d'Elecnor. Cette condition fait l'objet d'un suivi particulier dans les pays considérés à risque par les organisations internationales qualifiées pour analyser ces situations. Les employés d'Elecnor veilleront au respect de son image, de sa réputation et de ses valeurs de la part des entrepreneurs et des entreprises collaboratrices.

À l'heure actuelle, les principaux risques identifiés dans les procédures en lien avec la chaîne d'approvisionnement d'Elecnor ont été la livraison hors délai (aussi bien d'équipements que de matériaux) et les défaillances dans la qualité des fournitures ou des travaux exécutés par les sous-traitants. Conformément à la méthodologie établie, une fois les risques identifiés, ils sont évalués et des mesures sont définies en fonction du résultat pour en réduire les effets.

Quelques indicateurs 2020

- Des 853 fournisseurs homologués, 34 % (soit 286 fournisseurs) ont démontré être en adéquation avec les exigences environnementales établies par Elecnor et 3 % (soit 22 fournisseurs) avec ses exigences sociales.
- 487 fournisseurs ont été réévalués en fonction des exigences de qualité définies dans le système intégré de gestion.
- La réalisation d'audits internes sur le terrain auprès des fournisseurs critiques a été intégrée dans le système d'évaluation des fournisseurs.
- Des données sur les performances environnementales ont été demandées à certains fournisseurs en vue de progresser dans le calcul du Scope 3 de l'empreinte carbone.
- Aucune relation commerciale avec les fournisseurs n'a été suspendue.

15.6. Engagement pour l'environnement

Le Groupe Elecnor se propose de contribuer activement et résolument à la construction d'un avenir durable et à faible intensité de carbone via la génération d'énergies renouvelables, la mise en place de mesures d'efficacité énergétique, la réduction de son empreinte carbone et un bon management environnemental.

En 2020, outre l'objectif de poursuivre le déploiement du Système intégré de gestion à l'échelle internationale et l'optimisation des processus, Elecnor s'est fixé comme but d'améliorer le score obtenu dans le classement de durabilité du Carbon Disclosure Project (CDP). Elle y est parvenue grâce à l'attribution de la note A- (contre B en 2019), et fait donc clairement figure de leader dans la lutte contre le changement climatique.

Gestion de l'environnement

Le pôle Services généraux est en charge de la gestion du système intégré de gestion qui englobe les systèmes de gestion de la qualité, gestion environnementale, prévention des risques professionnels, gestion énergétique et R&D&I des organisations du Groupe Elecno, avec le ferme objectif d'identifier les opportunités d'amélioration applicables aux différentes entreprises et activités, et renforcer la synergie entre celles-ci.

Dans le domaine de la qualité et gestion environnementale, 95 personnes sont réparties entre le pôle Services généraux et les différentes organisations du Groupe, aussi bien au niveau national qu'international, dans le but de faire respecter les systèmes de Gestion établis au sein d'Elecno.

Les activités réalisées par Elecno s'inscrivent dans son engagement d'intégrer le volet environnemental aux processus de décision sur les investissements et la planification et l'exécution des activités, en agissant pour qu'il soit pris en compte dans les analyses coût/bénéfice.

Ainsi, le déploiement des activités d'Elecno s'inscrit dans le cadre de son Système de gestion environnemental et son Système de gestion énergétique, respectivement certifiés selon les normes ISO 14001 et ISO 50001, ainsi que dans le cadre de sa Stratégie en matière de changement climatique. Le Système de gestion environnemental permet d'établir des mécanismes de contrôle efficaces visant à minimiser les impacts les plus forts sur l'environnement des différentes activités du Groupe, comme la production de déchets, l'impact sur le cadre naturel, l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques et l'impact sur la flore et la faune.

En outre, le Groupe possède une police de responsabilité environnementale qui couvre toutes les activités d'Elecno S.A. et ses filiales, aussi bien nationales qu'internationales, le plafond général de la police étant de 20 000 000 € par sinistre et par année d'assurance, pour l'ensemble des garanties et couvertures de la police.

En 2020, des audits de certification Multisite ont été réalisés selon les normes ISO 9001 et 14001. Par ailleurs, les certificats des filiales suivantes ont été conservés : Audeca, Elecno Deimos, Hidroambiente, Enerfín, Elecno México, Elecno do Brasil, Elecno de Argentina, IQA et Montelecno. Le pourcentage de chiffre d'affaires certifié selon la norme internationale ISO 14001 a été de 72 %.

Et Elecno a renouvelé le certificat AENOR Environnement CO₂ Vérifié selon la norme ISO 14064-1, attestant de la quantité d'émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de ses activités ; et elle a adapté le Système de gestion énergétique à la nouvelle norme UNE-EN ISO 50001 de 2018, lequel a été certifié par AENOR.

Soulignons lors de cet exercice les succès des sociétés cogérées par Elecno, Celeo Redes Brésil et Celeo Redes Chili dans le classement d'évaluation des infrastructures GRESB 2020, indicateur international indépendant qui analyse les performances environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises. Dans le classement de cet exercice, Celeo Redes Brésil a obtenu 99 points sur 100, soit la deuxième meilleure note GRESB sur 406 participants dans la catégorie des infrastructures au niveau mondial. Par ailleurs, elle a été reconnue en tant que leader du secteur des actifs d'infrastructures. De son côté, Celeo Redes Chili a obtenu 94 points et s'est positionnée en tant qu'onzième meilleure entreprise parmi celles analysées. Parallèlement, les entreprises ont toutes deux obtenu la note GRESB 5 étoiles 2020, en reconnaissance aux sociétés les mieux classées.

Lutte contre le changement climatique

Les prévisions croissantes évoquant des changements plus profonds du climat, avec une augmentation des températures, une diminution des précipitations et des événements climatiques plus fréquents et plus intenses ont situé le changement climatique comme l'une des grandes priorités de l'agenda politique, social et commercial.

Stratégie en matière de changement climatique

Le changement climatique est un enjeu et une priorité stratégique pour le Groupe Elecno depuis quelques années, comme en témoignent le calcul de son empreinte carbone selon des normes internationalement reconnues et le lancement d'initiatives pour la réduction des émissions de GES dans sa sphère d'action. À l'heure actuelle, Elecno continue à miser sur une manière de faire durable et adaptée aux nouvelles conditions climatiques, tout en contribuant à satisfaire l'objectif de développement durable 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

En ce sens, Elecno a effectué un diagnostic stratégique de l'adaptation au changement climatique en se basant sur les recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dans le

but de cerner les opportunités et les risques associés au changement climatique.

Le risque climatique d'Elecno a été défini en fonction des impacts que produiraient les différentes menaces climatiques sur ses branches d'activité, ainsi que l'exposition aux menaces climatiques selon la localisation géographique des activités, compensées par sa capacité d'adaptation. Le changement climatique implique des opportunités d'affaires pour Elecno, avec les activités de reconstruction, réparation et entretien liées aux menaces climatiques mais l'entreprise subit également cette menace selon la localisation géographique de l'activité et la capacité d'affronter la situation de chaque branche d'Elecno Infrastructures.

L'analyse des opportunités a permis de conclure que les pays présentant le plus de possibilités d'affaires pour Elecno seraient l'Angola, le Brésil et le Mexique, dans les activités électricité, génération d'énergie, construction, environnement et télécommunications. Du point de vue du risque, les branches d'activité autour des concessions de réseaux électrique et de l'énergie éolienne sont les plus exposées aux impacts, car le continent américain est le plus vulnérable au risque climatique.

Au vu de ce qui précède, en 2018, la Stratégie de changement climatique 2030 a été conçue autour de deux objectifs principaux et trois lignes d'action, créant ainsi le cadre dans lequel toutes les actions du Groupe seront intégrées afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), de s'adapter aux impacts du changement climatique et de tirer parti des opportunités qui y sont associées.

La Stratégie en matière de changement climatique prévoit deux objectifs principaux :

- **Atténuation** : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25% à l'horizon 2030 (par rapport à 2014). En 2020, la réduction a atteint 24 %, contre 27 % en 2019. Elecno a l'espoir de renforcer cette tendance positive et atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2030.
- **Adaptation** : garantir la résilience de l'activité Concessions d'Elecno face au changement climatique et réussir à se positionner en tant qu'entreprise leader du secteur grâce aux opportunités découlant du changement climatique.

Il existe trois lignes d'action stratégiques : personnes, actifs et connaissances, dans lesquelles s'inscrivent 22 actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, autour d'aspects tels que la promotion de politiques de formation et de sensibilisation qui faciliteront les économies et la réduction de la consommation d'énergie, de papier et d'eau de la part des effectifs, le recours à la technologie afin de réduire les déplacements superflus lors des activités, le remplacement progressif des équipements consommant beaucoup d'énergie et des véhicules de l'entreprise par d'autres véhicules moins polluants, l'amélioration des installations d'énergies renouvelables, l'optimisation des processus de réduction de l'utilisation des ressources en eau en lien avec les activités de gestion des parcs et jardins, propres et des clients, l'amélioration des connaissances de la réduction et l'adaptation au changement climatique, permettant une prise de décision plus éclairée, et le pari sur les bonnes pratiques pour adapter les activités au changement climatique.

Suivi, évaluation et révision de la stratégie du changement climatique

Pour veiller à ce que la mise en place de la stratégie produise les résultats escomptés, sur le plan économique et énergétique, Elecno réalise un suivi régulier des mesures prises, ainsi que des émissions de gaz à effet de serre liées à l'empreinte carbone de l'organisation. Chaque année, un document nommé « Suivi de la stratégie de changement climatique du Groupe Elecno » est rédigé. Le dernier rapport a été terminé en juillet 2020 et porte sur les résultats obtenus en 2019.

En raison des initiatives menées à bien en 2019, l'investissement a été multiplié par deux, passant ainsi de 1 549 040 euros en 2018 à 3 733 464 euros en 2019. Cet investissement a entraîné une baisse significative des émissions associées, de 382,63 tCO₂e économisées en 2018 à 2 627 tCO₂e économisées en 2019.

Certaines actions et les économies d'émission correspondantes sont détaillées ci-dessous :

Axe stratégique	Action	Objectif	Économies annuelles tCO ₂ e	Scope empreinte carbone
Personnes	Développement des campagnes de sensibilisation	Sensibiliser le personnel à l'impact environnemental des activités quotidiennes, afin d'aboutir à de meilleures performances environnementales	96,21	1, 2 et 3
	Encourager le recours aux téléconférences afin d'éviter les déplacements	Réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux voyages d'affaires	49,09	3
Actifs	Améliorer les installations de production d'énergie renouvelable et l'acquisition d'électricité issue de sources vertes	Améliorer la conception des parcs éoliens et les panneaux photovoltaïques, afin d'optimiser la production d'énergie	1 936,84	N/A
	Installation de minuteriers pour tous les appareils électriques et systèmes automatiques pour éteindre la lumière. Changement de luminaires par des LED	Réduire la consommation d'énergie associée à l'éclairage, et donc réduire les émissions correspondantes.	110,58	2
Connaissance	Projets de R&D&I	Réalisation de projets R&D&I en lien avec le changement climatique	45,24	Non estimé

Émissions

Empreinte carbone

Elecnor calcule annuellement son empreinte carbone selon les standards internationaux et à l'aide d'un outil permettant à chaque organisation du Groupe de transmettre des rapports sur sa consommation d'électricité, consommation de carburant et utilisation de réfrigérants, ventilés par bureau, entrepôt, chantier et usine.

En février 2021, le Groupe Elecnor a vérifié pour la septième année d'affilée l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre, conformément à la norme UNE ISO 14064-1, concernant les émissions directes et indirectes liées à ses activités. Dans le cadre du processus d'enregistrement de l'empreinte carbone, compensation et projet d'absorption de CO₂ établis par le ministère de la Transition écologique (MITECO), le label « Calculo y Reduzco » (Je calcule et je réduis) lui a été décerné par l'Office espagnol du changement climatique (OECC).

De même, pour la troisième année d'affilée, Elecnor a participé au classement international en matière de

durabilité CDP (Carbon Disclosure Project), en présentant volontairement un rapport sur le changement climatique. En 2020, Elecnor est parvenue à améliorer la note de l'année précédente, en obtenant la note A- (contre B en 2019), ce qui la place au niveau le plus haut en matière de durabilité, d'adaptation au changement climatique et son atténuation. L'inclusion d'Elecnor dans ce classement international reconnu par clients, investisseurs et actionnaires s'inscrit dans le cadre de sa Stratégie en matière de changement climatique.

L'empreinte carbone d'Elecnor en 2020, au vu du Scope 1 et 2, a atteint 57 070 de tonnes de Co₂e (contre 50 308 en 2019). En ajoutant les émissions associées au Scope 3 (découlant de la chaîne de valeur), les émissions totales de l'organisation s'élèvent à 101 328 tCO₂e (contre 80 931 en 2019).

L'empreinte carbone comprend depuis 2019 le Scope 3 des émissions, une sélection des fournisseurs et sous-traitants critiques ayant été réalisée à cet effet. Le Scope 3 porte sur les processus associés à la chaîne de valeur d'Elecnor, mais correspondant à des sources qui ne lui appartiennent pas et sur lesquelles elle n'exerce pas de contrôle.

Non estimé (t CO₂e)

Scope	2019*	2020
Scope 1	45 904	53 394
Combustion des sources fixes et mobiles**		
Scope 2	4 404	3 676
Consommation d'électricité		
Total Scope 1 et 2	50 308	57 070
Scope 3	30 623	44 259
Total	80 931	101 328

(*) Les données de 2019 ont été recalculées étant donné que Celeo Concesiones e Inversiones est sortie du périmètre en 2020 et qu'il y a eu des ajustements dans les trajets domicile-travail. De cette manière, les données des deux dernières années sont comparables.

(**) Les émissions fugitives ont été comptabilisées, mais non déclarées, puisqu'elles ne sont déclarées que tous les trois ans car leur représentativité est inférieure à 1% de l'empreinte carbone totale.

Les émissions de Scope 1 ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'intensification de l'activité au Brésil, ayant entre autres entraîné une plus grande consommation de combustible.

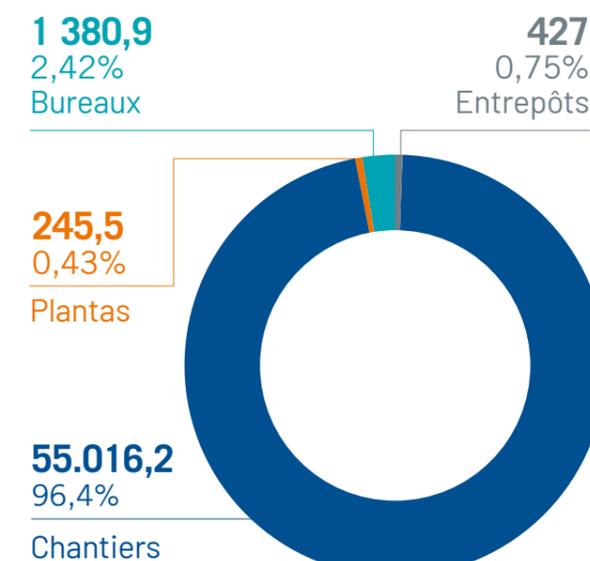
La diminution de la consommation énergétique est due au fait que davantage d'organisations ont misé sur l'électricité issue de sources renouvelables, ce qui a représenté une baisse de 17 % des émissions de Scope 2.

En ce qui concerne les émissions de Scope 3, ce sont les fournisseurs et sous-traitants qui y contribuent le plus, à hauteur de 79 %, suivis des voyages d'affaires (10 %) et des trajets domicile-travail (9 %). Les émissions des consommables et déchets générés dans les installations ne produisent que 3 % des émissions. En 2020, ces émissions ont augmenté étant donné que des unités sous-traitées ont été incluses (environ 70 %). De même, la définition des processus en amont et en aval de l'organisation a été améliorée, d'où une plus grande précision dans les données, et de nouvelles sources d'émission comme les hôtels, le télétravail et les voyages d'affaires ont été incluses.

Émissions de Scope 3	2020
Fournisseurs et sous-traitants	34 922
Voyages d'affaires et hôtels	4 329
Trajets domicile - travail	3 806
Déchets, eau et papier	1 202
Total	44 259

À la clôture de l'exercice 2020, le ratio d'émissions générées par heure travaillée a été de 1,86 kgCO₂e/heures, chiffre très semblable à celui de l'année 2019 (1,81 kgCO₂e/heures). Toutefois, la comparaison avec l'année de référence 2014 reflète une amélioration bien claire du ratio, avec une baisse de 24 % (2,4 kgCO₂e/heures en 2014 et 1,8 kgCO₂e/heures en 2020).

Les installations dont le poids est le plus important dans l'analyse des émissions de Scope 1 et 2 ont été les chantiers, à hauteur de 96 %, suivis des usines, bureaux et entrepôts à hauteur de 4 %.



Atténuation dans le cadre des activités. Émissions évitées

Grâce à son activité de production d'énergie via des sources renouvelables, le Groupe évite l'émission de gaz à effet de serre. Elecnor exécute des projets dans le domaine de l'énergie éolienne, l'énergie photovoltaïque et thermoélectrique, les centrales hydro-électriques et les usines de biomasse.

Dans le cadre de son activité de concession, le Groupe participe à hauteur de 1 694 MW d'énergie renouvelable pour l'exploitation et la construction en Espagne, au Brésil, au Canada, en Colombie et en Australie (contre 1 464 MW en 2019), ventilées de la manière suivante :

Énergie renouvelable MW	2019	2020
Énergie éolienne	1 299	1 349
Énergie thermosolaire	150	150
Énergie solaire photovoltaïque	15	195
Total	1 464	1 694

Misant sur la diversification, Enerfin, la filiale éolienne du Groupe, développe des projets innovateurs, avec par exemple l'hybridation de l'énergie éolienne avec l'énergie photovoltaïque et son stockage ou la génération, le stockage et l'approvisionnement en hydrogène vert. Lors d'une première phase, ces projets se concentrent en Espagne dans le cadre de la nouvelle réglementation (Décret-loi royal 23/2020) et du Plan national de redressement et résilience.

Cette typologie de projets s'inscrit dans le besoin de décarboner l'économie, en permettant d'un côté un poids plus grand des énergies renouvelables dans le système électrique (hybridation, stockage), et de l'autre d'atteindre des secteurs affichant des taux d'émissions élevés comme le transport par poids lourd ou la cogénération.

Certains des projets d'énergie renouvelable parmi les plus significatifs décrochés en 2020 sont détaillés ci-dessous :

Énergie éolienne

Espagne

Parc éolien Gecama, de 312 MW
Parc éolien Montetorrero, de 99 MW
Parcs éoliens Croas I et II, de 18 MW
Parc éolien Montetourado, de 10 MW

International

Parc éolien Tucano, de 322 MW, au Brésil
Parc éolien Port Augusta, de 210 MW, en Australie
Parc éolien Cerro Tigre, de 185 MW, au Chili
Parc éolien Llanos del Viento, de 156 MW, au Chili
Parc éolien Corumel, de 50 MW, au Mexique
Parc éolien Guajira I, de 50 MW, en Colombie

Énergie solaire photovoltaïque

Espagne

Parc solaire photovoltaïque Perseo Foton, de 126 MW
Autoconsommation Zuera, 11 MW
Parc solaire photovoltaïque Las Motillas, de 5 MW

International

Parc solaire photovoltaïque New England Solar Farm I, de 520 MW, en Australie
Parc solaire photovoltaïque Coremas IV-VIII, de 156 MW, au Brésil
Parc solaire photovoltaïque Girasol, de 120 MW, en République dominicaine
Parc solaire photovoltaïque Pesé, de 14 MW, au Panama
Parc solaire photovoltaïque Mayorca, de 13 MW, au Panama

Biomasse

Usine de cogénération de biomasse, de 20 MW, en Belgique

Gestion de la consommation

Lors de l'exercice 2020, la consommation énergétique atteignait un total de 756,81 TJ, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'exercice précédent, fondamentalement en raison de l'augmentation de la consommation de biodiesel au Brésil.

Les différentes consommations énergétiques sont présentées ci-dessous :

Consommation d'énergie (TJ)

	2019*	2020
Gaz naturel	0,16	0,13
Gazole	33,76	29,24
Essence	50,44	54,14
Gasoil	466,45	479,75
Biodiesel	53,57	156,41**
Électricité	62,80	64,23
Source non renouvelable	45,79	43,42
Source 100% renouvelable	17,00***	20,65***
Autres combustibles	3,37	4,51
Total	670,56	852,48

(*) Les données de 2019 ont été recalculées étant donné que Celeo Concesiones e Inversiones est sortie du périmètre en 2020. De cette manière, les données des deux dernières années sont comparables.

(**) L'augmentation du biodiesel est liée à l'intensification de l'activité au Brésil.

(***) Depuis 2018, Enerfin dispose d'un contrat de consommation d'énergie d'origine 100 % renouvelable pour toutes ses installations nationales (bureaux et parcs éoliens).

Initiatives d'efficacité énergétique

La gestion de l'énergie est l'une des branches d'activité du Groupe. Elecnor est certifié comme entreprise de services énergétiques (ESE), ce qui lui permet de développer des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public, dans les bâtiments et installations. À l'heure actuelle, Elecnor gère 284 887 points de lumière de 93 communes espagnoles.

Quant à lui, tout au long de 2020, le Groupe a continué à mettre en place au niveau interne diverses mesures visant à réaliser des économies d'énergie et à améliorer l'efficacité énergétique s'inscrivant dans le cadre de la Stratégie en matière de changement climatique, et notamment :

- Changement de flotte, intégration de nouveaux véhicules hybrides dans l'entreprise.
- Modifications ponctuelles dans des stations de traitement de l'eau pour réduire la consommation électrique, à travers l'installation de machines avec une plus grande efficacité énergétique.
- Premier véhicule électrique de la base Diego Almagro de Celeo au Chili, qui sera rechargé via les panneaux solaires du toit.
- Encourager le recours aux téléconférences afin d'éviter les déplacements.
- Cours de conduite efficace pour les conducteurs de fourgonnettes et de véhicules lourds.
- Installation de minuteriers pour tous les appareils électriques et systèmes automatiques pour éteindre la lumière.
- Acquisition de véhicules, de machines et d'outils durables et efficaces.
- Achat d'ordinateurs plus performants.
- Optimisation des itinéraires.
- Remplacement des luminaires LED dans les bâtiments de contrôle et les éoliennes des parcs éoliens de Páramo de Poza (Burgos) et Faro-Farelo (Galice). À Páramo de Poza, 30 % des luminaires des éoliennes ont été remplacés.
- Campagne « Misons sur une conduite efficace » pour les parcs éoliens.

Financement vert

Dans la droite ligne de son engagement pour les standards les plus stricts de responsabilité en matière de durabilité, Elecnor a signé en juin 2020 sa première ligne de « garanties vertes », d'une valeur estimée de 70 millions d'euros, avec la Société Générale. L'établissement bancaire français intervient en tant que banque émettrice dans le cadre de l'opération. Ce financement est destiné au développement de projets écologiques triés sur le volet, positifs pour l'environnement et socialement responsables.

Par ailleurs, au terme de l'exercice 2020, Elecnor a constitué un fonds de titrisation sous le nom d'« Elecnor Eficiencia Energética 2020 », auquel ont été cédés les droits de créance découlant des contrats de gestion de services énergétiques et entretien d'installations d'éclairage public qu'Elecnor exécute pour 43 communes et organismes publics espagnols.

Le Fonds a émis des obligations à hauteur de 50 millions d'euros, avec une échéance de sept ans et qui seront cotées sur le Marché alternatif des revenus fixes espagnol (MARF). Il s'agit de la première opération de titrisation de vente de futurs droits de créances liés à des marchés avec l'administration publique ayant été réalisée en Espagne.

Ces obligations respectent les exigences établies par les Green Bond Principles et ont donc reçu la qualification d'obligations vertes de la part de G-advisory, cabinet de conseil du groupe Garrigues. Pour Elecnor, cette émission d'obligations renforce encore davantage l'engagement du Groupe pour la durabilité, en contribuant de manière spéciale à l'objectif de développement durable 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » du Pacte mondial des Nations Unies.

Consommation d'énergie renouvelable

En 2020, Enerfin a signé des contrats d'approvisionnement électrique garantissant que l'énergie consommée, aussi bien dans les bureaux que les parcs éoliens, serait issue d'énergie 100 % renouvelable.

Consommation d'eau

La consommation d'eau d'Elecnor dans le cadre de ses activités est la suivante :

- Traitement pour les clients, défini comme l'eau issue de stations de potabilisation et d'épuration ou de services d'approvisionnement exploités par Elecnor, traitée de manière à atteindre une qualité la rendant apte à la consommation humaine ou un niveau de dépollution conforme aux dispositions légales. À cet effet, les trois concessions d'épuration des eaux en Aragon (Espagne) qui étaient gérées par Celeo ont été transférées à d'autres sociétés à la mi-exercice 2020. Cela étant, jusqu'à la date de cette opération, au mois de juillet, la quantité d'eau épurée a été de 4,3 hm³.
- Consommation propre, désignant l'eau utilisée dans la consommation des installations et la réalisation des différentes activités du Groupe. S'agissant d'une consommation réduite, cet aspect n'est pas considéré comme un aspect environnemental significatif dans les activités d'Elecnor.

Bien que la consommation d'eau propre au Groupe ne soit pas importante, elle est identifiée comme aspect environnemental de l'organisation dans le Système de gestion environnementale. En conséquence, aussi bien dans les installations fixes que sur les chantiers exécutés, des mécanismes de contrôle sont prévus, les éventuels impacts en matière de consommation d'eau dans le cadre des activités font l'objet d'une évaluation et d'un suivi, par le biais de :

- La surveillance de la consommation.
- L'identification et le respect des exigences légales.
- Les procédures standardisées de gestion environnementale.
- La localisation des zones présentant un risque élevé de stress hydrique (liste WRI).

Conscient de l'importance de cette ressource limitée, le Groupe sait que certaines de ses activités se déroulent dans des zones présentant un risque de stress hydrique élevé. C'est pourquoi il lance des initiatives visant à réduire et optimiser la consommation d'eau et à éviter le captage d'eau dans ces zones.

Dans cette ligne, citons l'exemple d'Elecnor do Brasil, qui pendant la construction de la sous-station Piripiri de 230 kV a mis en place un système de refroidissement par évaporation combinant l'efficacité énergétique et l'optimisation de l'utilisation de l'eau. Par ailleurs, dans certains bâtiments d'Elecnor, un mécanisme d'économie d'eau a été installé sur les robinets des bureaux. Dans les principaux bureaux de la Sous-direction générale de grands réseaux, située à Bilbao, un système de récupération des eaux usées domestiques provenant des douches, lavabos et toilettes, a été installé en vue de leur utilisation dans les toilettes et urinoirs. Le système est également alimenté par la collecte des eaux de pluie.

D'autre part, dans le cadre de la Stratégie en matière de changement climatique, des mesures concrètes en lien avec la consommation d'eau sont mises en place :

- Développement d'un plan de réduction de la consommation d'eau dans les bureaux.
- Réutilisation de l'eau dans divers contextes (arrosage de jardins, nettoyage de la chaussée, etc.).
- Mise en place de systèmes d'arrosage efficace. Au cours de ces dernières années, les installations ont été analysées et des opportunités d'amélioration ont été détectées concernant le cycle complet de l'eau dans

différentes communes dans lesquelles Elecnor fournit un service de jardinage.

En outre, Elecnor veille au respect de la législation dans toutes les zones où elle réalise ses activités. Lorsque ses activités sont déployées dans des zones où le stress hydrique est élevé, Elecnor évite d'y capter de l'eau.

Énergie renouvelable MW	2019*	2020
Consommation d'eau de réseau (hm ³)	0,110	0,094
Consommation d'eau dans des zones de stress hydrique (hm ³)	ND	0,057
Consommation d'eau dans des zones sans stress hydrique (hm ³)	ND	0,037

(* Les données de 2019 ont été recalculées étant donné que Celeo Concesiones et Inversiones est sortie du périmètre en 2020. De cette manière, les données des deux dernières années sont comparables.

Contribution à l'accès à l'eau potable

Elecnor reconnaît l'importance de l'accès à l'eau potable. C'est pourquoi, en 2020, elle a contribué aux côtés de l'organisation AUARA à l'accès à cette ressource des pays en voie de développement. Si la participation à ce type d'initiative répond à l'objectif principal d'offrir l'accès à l'eau potable aux populations vulnérables, cela aide également à minimiser l'impact sur l'environnement, en économisant par exemple dans l'utilisation du pétrole et en utilisant des bouteilles fabriquées dans des matériaux 100 % recyclés et 100 % recyclables.

Cette année, 30 personnes ont bénéficié d'un accès direct et permanent à l'eau, 75 243 litres d'eau potable ayant ainsi été apportés aux projets d'AUARA. Par ailleurs, 138 kg de plastique a été recyclé, soit une économie de 231 litres de pétrole via le recyclage de plus de 6 128 bouteilles en plastique.

Autres consommations

Les principales matières premières utilisées par Elecnor sont l'acier, les câbles, les isolateurs, les panneaux électriques, les cellules, les pompes et les tuyaux. L'entreprise mène actuellement des initiatives de recyclage et de réutilisation avec certains d'entre elles, comme les câbles et l'acier.

Gestion des déchets

Elecnor compte avec une Procédure de gestion des déchets, laquelle définit la systématique pour la gestion des déchets générés afin d'assurer une protection adéquate

de la santé humaine et de l'environnement, ainsi que le respect de la législation applicable. Les déchets générés sont traités conformément à la législation en vigueur par des gestionnaires autorisés, en recherchant les meilleures techniques disponibles pour le recyclage dans tous les cas où cela est possible. Ainsi, en 2020, l'entreprise a généré un total de 32 981 tonnes de déchets, dont 73 % ont été destinés à la valorisation (réutilisation, recyclage, traitement des sols ou autres modalités).

De plus, Elecnor contribue à la valorisation des déchets via la gestion des points de collecte municipaux et la valorisation des boues dans les stations d'épuration (épuration des eaux usées et traitement de l'eau potable) qu'elle gère.

La quantité de déchets produits dans le cadre de l'activité d'Elecnor est indiquée ci-dessous :

Déchets (kg)	2019	2020
Déchets non dangereux	32 339 288	32 267 427
Déchets dangereux	292 693	713 193

L'augmentation des déchets dangereux est principalement liée à l'intensification de l'activité au Brésil.

Autres initiatives

Enerfin, filiale éolienne du Groupe, satisfait activement l'engagement de réduire, réutiliser et recycler les déchets, aussi bien dans ses bureaux que dans ses parcs éoliens. Certaines des initiatives mises en marche sont détaillées ci-dessous :

- Utilisation de papier recyclé et certifié FSC (Foral Sostenible Council), certification garantissant que les produits sont issus de forêts bien gérées offrant des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques.
- Campagne « Apúntate al consumo inteligente » (Dites oui à la consommation intelligente).
- Réduction de la consommation de papier via la conception et mise en place d'une plateforme de validation numérique des factures, facilitant les processus et réduisant le nombre d'impressions.

Quant à elle, Celeo a poursuivi la campagne « Celeo Recicla » (Celeo recycle) visant à encourager le recyclage sur le lieu de travail via l'utilisation de conteneurs de tri, d'affiches d'information et de campagnes de sensibilisation.

Gestion de la biodiversité et protection de l'environnement naturel

L'impact provoqué sur la biodiversité par les activités anthropiques d'Elecnor est susceptible d'affecter la faune et la flore : nuisances, perte d'habitat et même disparition d'espèces. Elecnor identifie et évalue cet impact pour toutes ses activités, que ce soit dans le cadre du respect de la loi ou à l'initiative de l'organisation ou des clients, via des études ou déclarations d'impact environnemental. Dans le cas que cela soit exigé par l'évaluation environnementale du projet, l'exécution est associée à un plan de surveillance environnementale qui comprend un contrôle périodique des impacts et des mesures préventives et correctrices pour les réduire.

Quelques exemples d'intervention en faveur de la biodiversité ou de mesures de réduction sont indiqués ci-dessous :

- Programmes de restauration de la couverture végétale :

Sur la ligne de transmission 500/230 kV Parnaíba III-Tianguá II-Teresina III et les sous-stations associées au Brésil, une restauration de la couverture végétale de 270 ha a été mise en œuvre pour pallier la végétation supprimée sur la zone du projet. La restauration de la couverture végétale est effectuée autour des zones du projet, de préférence à l'intérieur de la Zone de protection officielle « Serra de Ibiapaba », afin d'élargir cette zone de protection.

- Programmes d'effarouchement, contrôle, conservation, surveillance et sauvetage de la faune :

Sur la ligne de transmission 500/230 kV Parnaíba III-Tianguá II-Teresina III et les sous-stations associées au Brésil, un programme de suivi de collision de la faune aviaire a été réalisé, afin d'évaluer l'efficacité des structures anticollision (spirales métalliques et autres)

De plus, plusieurs programmes de contrôle et sauvetage de la faune ont été mis en place pour réduire le risque de mort et d'accident des animaux sauvages dans certains projets, par exemple :

- Ligne de transmission 500/230 kV Parnaíba III-Tianguá II-Teresina III et les sous-stations associées au Brésil.

- Nouvelle sous-station de sectionnement Hualqui 220/66 kV et sous-station La Pólvara, au Chili.
- Parc solaire photovoltaïque Mayorca, au Panama.
- Ligne de transmission 230 kV Acajutla-Ahuachapan, au Salvador.
- Ligne de transmission 400 kV Baza-Caparacena et de 220 kV Puente Bibey, en Espagne.

• Programme de gestion et suivi de la végétation :

Au Brésil, sur la ligne de transmission 500/230 kV Parnaíba III-Tianguá II-Teresina III et les sous-stations associées, le germoplasme végétal est collecté afin de réduire et pallier la suppression de la végétation native nécessaire à la mise en place du projet, en sauvant le germoplasme végétal de certaines des espèces natives présentes dans la zone du projet.

En Espagne, dans le parc éolien Miñón, à La Corogne, une restauration de la couverture végétale a été réalisée, avec le rétablissement de talus et de plateformes et hydro-ensemencement.

Le Groupe Elecnor produit un impact positif sur la biodiversité et le cadre naturel par l'intermédiaire d'Audeca, la filiale responsable des activités de préservation des espaces protégés et de sauvegarde du milieu naturel.

Certaines des initiatives développées par Audeca en 2020 sont décrites ci-dessous :

Mise au vert pour réduire les effets du changement climatique sur le parc environnemental du PRAE

La Fondation du patrimoine naturel de Castille et Léon mène à bien le projet « Solutions fondées sur la nature en vue de la résilience au changement climatique et son impact sur la santé humaine » dans le cadre de la convention « recherche, santé et environnement » de la Fondation La Caixa.

Elecnor y participe dans l'objectif de réaliser une série de travaux d'architecture autour de critères basés sur la nature (clôture et séparation d'espaces pour le parc environnemental et l'usine de granulés, multiplication des espaces verts et boisés ainsi que des zones d'ombre) afin de réduire les effets extrêmes du changement climatique.

Projets de R&D&I antibiotiques

Elecnor a mis en marche l'optimisation des processus biologiques photosynthétiques visant à la réutilisation des eaux usées domestiques traitées.

L'objectif du projet est d'éliminer les polluants des eaux usées domestiques grâce à des processus peu onéreux comme les micro-algues et bactéries introduites à différentes étapes du processus d'épuration, en parvenant ainsi à une qualité optimum en vue de la réutilisation des eaux traitées.

Par ailleurs, Elecnor mène à bien des projets éoliens par l'intermédiaire de sa filiale Enerfin, susceptibles d'avoir un impact sur le cadre environnant (y compris la flore et la faune). Elle travaille donc aux côtés de groupes spécialisés afin de garantir un développement compatible avec l'environnement et les habitats existants.

Il est habituel que, dans la phase pré-opérationnelle (avant le démarrage des travaux), des études soient réalisées en partenariat avec l'administration, d'une durée minimum d'un an, afin d'identifier les espèces et populations de l'avifaune existant dans les environs et leur comportement (lieu de nidification, domaine vital, hauteur de vol...). Les résultats de ces études sont décisifs en vue de l'étude du projet par l'organe environnemental.

Tous les impacts peuvent être évités ou réduits en situant stratégiquement les éoliennes ou en changeant leur emplacement. En 2020, plusieurs études pré-opérationnelles sur les oiseaux et chiroptères ont été lancées dans différentes régions au niveau national. Il convient de mentionner tout spécialement les études effectuées à Orense (Galice) sur l'aigle royal et le faucon crécerellette afin de trouver des colonies de nidification et de réaliser le comptage dans les lieux de repos pré-migratoire en Navarre.

Pendant la phase de construction, un suivi environnemental est réalisé afin de prévenir les éventuels impacts provoqués dans les chantiers et évaluer le bien-fondé des mesures proposées. Si des impacts non prévus sont identifiés (zone de nidification, présence d'espèces non inventoriées...), des mesures sont établies en vue de leur réduction, compensation ou élimination.

Une fois que les installations sont en fonctionnement, l'impact réel est évalué via un programme adapté de surveillance environnementale, et si nécessaire, les mesures pertinentes sont prises.

Dans les parcs éoliens de La Herrería et Pasada de Tejada, gérés par Enerfin, des mesures environnementales correctives sont mises en œuvre, et notamment : l'arrêt préventif des éoliennes face aux situations à risque pour l'avifaune, la surveillance continue de l'avifaune, les périodes de renforcement de la surveillance face à l'apparition massive d'oiseaux due aux migrations et le contrôle annuel continu de la présence de charognes dans la zone des parcs éoliens. Depuis mars 2020, les tâches de surveillance environnementale ont été intensifiées dans ces parcs via l'augmentation du nombre de postes et la prolongation des horaires de surveillance.

Les objectifs finaux de ces mesures sont de minimiser la mortalité des oiseaux dans les différents parcs éoliens et de savoir dans quelle mesure cette mortalité affecte les populations locales.

Également, Enerfin gère depuis plusieurs années le Parc éolien Malpica (La Corogne, Espagne), partiellement situé sur Red Natura, ce qui implique de compter sur différents plans de surveillance environnementale, tels que les plans de suivi de l'avifaune et des chiroptères, un plan de restauration morphologique, édaphique, végétale ou de suivi du bruit, entre autres.

En ce qui concerne Celeo, le principal impact identifié de l'activité d'exploitation des lignes de transmission électrique sur la biodiversité au Brésil et au Chili est la suppression ou la perte de végétation. Les impacts sont gérés au moyen d'une évaluation de l'impact environnemental qui définit les mesures d'atténuation, de réparation et de compensation. L'atténuation de l'impact lié à l'exploitation des lignes d'alimentation électrique est menée à bien via l'optimisation et la réduction de l'intervention au minimum nécessaire, ainsi que la restauration environnementale des zones affectées.

Au Brésil, différents programmes environnementaux sont mis en œuvre afin de remplir les conditions légales inhérentes aux activités. En ce qui concerne la biodiversité, soulignons le programme de surveillance des collisions de l'avifaune, visant à vérifier si les lignes de transmission interfèrent avec la circulation de l'avifaune, si l'avifaune subit des accidents à cause des activités et si l'avifaune utilise les structures des lignes de transmission.

Par ailleurs, au Chili, la reforestation de 56,4 ha a été réalisée dans le cadre des engagements environnementaux du projet CHATE (Charrúa Transmisora de Energía). Et 33,23 ha ont été restaurées au Brésil dans le cadre de différents projets (CAIUÁ, CANTE, JTE, entre autres).

Sensibilisation environnementale

Elecnor travaille à la sensibilisation de ses parties intéressées dans le cadre de campagnes et de programmes.

En voici certains parmi les plus significatifs :

- Journée mondiale de l'environnement. Elecnor a fêté cette journée avec une campagne reflétant son engagement pour la protection et le respect de l'environnement, divulguant la stratégie du Groupe face au changement climatique. Elle a également lancé un concours proposant aux employés de relever des éco-défis en matière d'environnement.
- #Antesdeimprimir #Responsabilidad #Compromiso #MedioAmbiente. Il s'agit du pied de mail officiel de tout le Groupe, dont la mission est de sensibiliser aux impressions superflues des courriers et documents reçus au quotidien.
- À l'occasion du 5e anniversaire de l'approbation du Programme 2030, le Groupe a fait la promotion de la campagne #ApoyamoslosODS auprès de ses employés, les encourageant à devenir porte-parole et transmettre à la connaissance et l'utilisation des ODD.
- Elecnor informe ses employés des mesures prises pour respecter son engagement de réduire son empreinte carbone via le calcul du Scope 3, la vérification de l'ISO 14064-1 (certificat AENOR Environnement CO₂ Vérifié) et sa participation à l'initiative du Carbon Disclosure Project (CDP).
- Campagnes de sensibilisation à la bonne gestion des déchets dans les parcs éoliens, dans le but d'améliorer leur tri.
- Elecnor Brésil a mené des campagnes de sensibilisation des travailleurs à différentes problématiques environnementales, comme les économies en eau, les animaux dangereux, la gestion des déchets, les aspects et impacts environnementaux, et a offert des formations spécifiques aux questions environnementales.

- Les conférences et campagnes réalisées par Elecno Chili ont permis d'aborder les thèmes suivants : faune et flore, recyclage, changement climatique, consommation consciente de papier, protection de l'environnement, campagne de nettoyage de chemins et accès aux zones de travail visant à prévenir les incendies.
- Au Cameroun, Ghana, Panama et Salvador, l'entreprise continue à miser sur la sensibilisation environnementale via des formations, conférences et initiatives de bénévolat, entre autres.

15.7. Technologie et innovation

La transformation numérique chez Elecno : processus, technologie et personnes

Dans le cadre du projet stratégique de transformation numérique, le Groupe Elecno continue de progresser dans l'amélioration des processus, l'efficacité opérationnelle, le changement de culture et la compétitivité. La transformation numérique amorcée au sein d'Elecno a permis le développement d'un modèle de gestion efficace qui aligne processus, technologies et personnes.

Pour garantir le succès du projet de Transformation numérique, le Bureau de numérisation a été créé, avec la mission de veiller au respect des objectifs établis et de mesurer les progrès via des indicateurs comme le taux de numérisation ou le taux d'application. Ayant permis de doter le projet de la structure, la méthode et le modèle de gestion nécessaires, ce bureau est à présent bien consolidé.

Par l'intermédiaire de différents groupes de travail, le Bureau coordonne toutes les initiatives en matière d'innovation en lien avec les processus, technologies et personnes. Chaque groupe de travail examine une série d'initiatives autour d'un thème concret, en impliquant le nombre de personnes de l'organisation nécessaire à aboutir à une décision sur le processus à mettre en place et son soutien informatique.

Les décisions prises sont évaluées par le Comité opérationnel, dans lequel est représenté toute l'entreprise et apportant une vision transversale.

Pour finir, le Comité opérationnel soumet la décision au comité directeur, responsable d'analyser les étapes à suivre et, le cas échéant, prévoir les ressources nécessaires à la mise en place des initiatives.

Réalisations 2020

- Les initiatives en cours au début de l'exercice ont obtenu un Indice de développement numérique (IDN) de 96 % et un Indice d'implantation (II) de 89 %. Les nouvelles initiatives introduites en 2020 ont décroché un IDD et un II de 96 % et 88 %, respectivement.
- Progrès dans la numérisation des processus transversaux et d'affaires : gestion des achats, gestion des flottes, rapports financiers, différents domaines de prévention des risques professionnels, consolidation des états financiers, gestion des assurances, estimation de clôtures, pointage horaire, gestion documentaire, contrôle des grands projets de construction, gestion des contrats cadre, rapports sur les heures travaillées, CRM...
- Lancement et mise en marche d'initiatives en vue de l'amélioration et numérisation de la gestion des contrats d'éclairage public, signatures numériques, contrôle des employés du Groupe à l'étranger, rapports sur les objectifs et imputation des coûts, entre autres.
- Continuité d'initiatives dans les domaines de la conformité, de la sécurité et des cyber-risques.

- Génération de synergies, réduction des risques technologiques et renforcement de l'inter-apprentissage au sein du Groupe.
- Augmentation des niveaux de participation : + de 400 participants, + de 6 000 usagers, + de 7 000 tiers, 600 séances de travail, + de 80 séances de formation et 22 comités organisés.

Cybersécurité

En 2020, la cybersécurité est devenue un volet encore plus important pour les entreprises, la crise provoquée par la pandémie ayant entraîné la multiplication des cyberattaques.

L'équipe de cybersécurité d'Elecno a travaillé à garantir la protection permanente des actifs. Dans cette ligne, plusieurs mesures ont été prises :

- Processus de certification de la norme ISO 27001.
- Projets de nature technique tels que la mise en place de connexions wi-fi sûres ou de projets visant à assurer la sécurité dans les installations et les usines.
- Initiatives de sensibilisation et de formation de tous les effectifs, essentielles pour conserver un degré élevé de protection face aux menaces externes.

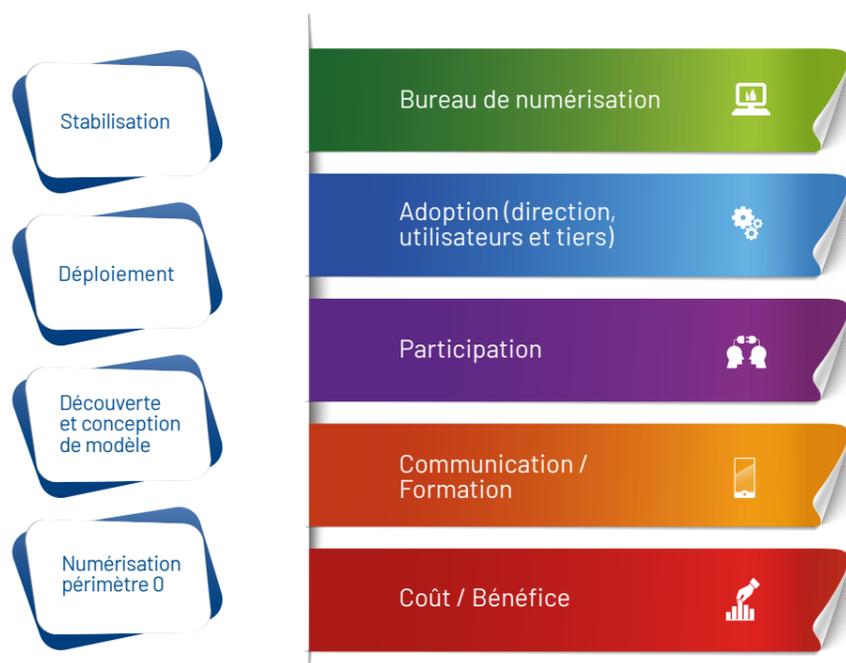
La gestion du COVID-19 à l'heure de la transformation numérique

Du point de vue technologique, la gestion de la pandémie de COVID-19 a impliqué un important défi à relever pour l'entreprise, consistant principalement à garantir la continuité de l'activité des employés en télétravail en leur fournissant les moyens nécessaires à cet effet et en réglant les problèmes informatiques rencontrés par un grand nombre d'entre eux dans les meilleurs délais possibles.

Grâce à son Plan d'urgence pré-existant, Elecno a été capable d'adapter ses moyens de travail de manière efficace et avec la célérité requise par ce genre de

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

COLLABORATEURS



Travail de processus, personnes et technologie

Amélioration permanente - Dynamique de travail

INITIATIVES

Ce projet met l'accent sur la conception, la numérisation et le déploiement d'un modèle de gestion novateur, doté d'une capacité organique de créer de la valeur de façon durable au fil du temps, avec la technologie et les personnes comme moteur de changement.

situation. Ce plan inclut les incidents susceptibles d'affecter la disponibilité des systèmes d'information, comme les pannes électriques, d'Internet, de serveurs, l'impossibilité d'accéder au bâtiment, etc.

La pandémie a fait grandement évoluer le processus de transformation numérique du Groupe, aussi bien en ce qui concerne le déploiement des outils que la proactivité des effectifs. Les employés ont pris conscience que la technologie et la numérisation leur ont permis de poursuivre leur travail quotidien dans des circonstances réellement exceptionnelles. À l'arrivée, les habitudes numériques se sont implantées de manière accélérée au sein du Groupe.

Voici certaines des initiatives développées par ElecnoR en réponse à la nouvelle situation :

- Fourniture d'un nombre significatif de dispositifs portables permettant le télétravail des employés des bureaux, afin de poursuivre leur activité et offrir le même service de très grande qualité aux clients.
- Renfort de la sécurité au niveau technique et mise en adéquation des moyens en vue du télétravail : lancement du protocole avec fournisseurs et partenaires, déploiement massif de clients VPN, HIP (système pour contrôler le degré de sécurité de chaque dispositif connecté au réseau), antivirus, contrôle des équipements de l'entreprise, externes et des ordinateurs portables prêtés, élargissement de la plage IP, modification de la largeur de bande, répartition de charge dynamique, adaptation aux vidéoconférences, mise en adéquation de la politique de mise à jour des équipements, etc.
- Utilisation généralisée de la solution VPN.
- Renfort et surveillance continus des infrastructures de communication, en prenant en charge les fortes augmentations du trafic pendant une bonne partie de l'année. À titre d'exemple, au point le plus critique de la pandémie, pendant le confinement le plus strict, l'entreprise est passée de 5 000 vidéoconférences par mois à près de 40 000.
- Surveillance et prévention renforcée des cyberattaques face à l'augmentation du risque.
- Formation des employés à l'utilisation d'outils informatiques.

- Numérisation des processus les plus intensifs sur papier, principalement concernant la gestion administrative des achats ou les processus internes d'autorisation et de signature, évitant ainsi le traitement et l'interaction physiques.

Près de 40 000 vidéoconférences mensuelles en période de confinement strict (de mars à juin)

+15 000

problèmes techniques réglés (de janvier à septembre)

Innovation et nouvelles perspectives commerciales

En encourageant l'innovation, ElecnoR apporte davantage de valeur ajoutée aux services qu'elle fournit à ses clients, avec une garantie de durabilité, la compétitivité et la différenciation de l'entreprise.

L'innovation fait partie du Système intégré de gestion du Groupe. Aujourd'hui, ElecnoR S.A. et la filiale Audeca sont certifiées selon la norme UNE 166002.

Les principales lignes stratégiques de R&D&I du Groupe sont axées sur les domaines d'activité suivants :

Infrastructures

- Chemins de fer
- Transmission/alimentation électrique
- Transmission/alimentation gaz
- Routes
- Solutions de construction et bâtiment

Énergie

- Génération d'énergie renouvelable/conventionnelle
- Sous-stations
- Systèmes de stockage d'énergie
- Systèmes hybrides fossiles + photovoltaïque
- Biomasse
- Solutions de construction
- Amélioration de l'efficacité, exploitation et maintenance et gestion des centrales de production

Installations

- Installations électriques
- Services énergétiques
- Sécurité
- Bâtiments et grandes installations (ports, aéroports, industrie, hôpitaux...)
- Solutions de construction
- Smart Cities

Environnement

- Gestion, traitement et valorisation des déchets
- Système de capture de CO₂ (CCS)
- Décontamination des sols
- Amélioration de l'efficacité, exploitation et maintenance et gestion des centrales

Eau

- Systèmes de dessalement de l'eau de mer et saumâtre
- Systèmes d'épuration des eaux usées
- Systèmes de traitement de l'eau potable
- Réseaux de transport et alimentation en eau
- Amélioration de l'efficacité, exploitation et maintenance et gestion des stations et réseaux d'eau

Projets singuliers

- Développement de projets dans lesquels l'innovation représente un important saut qualitatif

Réalisations 2020

- Certification du projet de phyto-traitement conforme à la norme UNE 166001.
- Présentation du LIFE WAPTECH Alguazas lors de l'appel 2020.
- Lancement de l'appel interne Innova 2020 pour le financement de projets de R&D&I.
- Organisation au format virtuel d'une Journée de l'innovation.
- Développement de différents projets avec les clients et partenaires.
- Continuité dans l'intégration de méthodologie et outils de travail BIM.
- Approbation par le CDTI du financement de deux projets portant sur l'environnement et le stockage de l'énergie dans des parcs éoliens ; et de trois propositions dans le cadre du programme technologique de l'ESA, consacrées aux activités de Galileo, lancement d'un micro-satellite conçu par ElecnoR Deimos, filiale technologique du Groupe, et étude d'une constellation de microsattelites.
- Attribution à ElecnoR Deimos de quatre nouveaux projets dans le cadre du programme Horizon 2020 de l'Union européenne.
- Réalisation par Enerfín d'un projet expérimental de stockage avec des batteries lithium-ion dans le parc éolien Montes de Cierzo (Navarre).

Projets d'innovation

En 2020, le Groupe a pris part à près de 40 projets d'innovation réalisés dans de nombreux cas en partenariat avec différentes universités, ainsi que des centres et instituts technologiques : Railway Innovation Hub, Université de Valladolid, Université Polytechnique de Madrid, Université de Pise (Italie), Université Ioannina (Grèce), Université Ramón Llull (Espagne) y Université Polytechnique de Rzeszow (Pologne), entreprise Tekiner ou agences d'instituts aérospatiaux comme l'INTA, entre autres.

Projets signalés

Projet ENTORNO

Le projet Audeca, filiale du Groupe spécialisée dans l'entretien complet de diverses infrastructures et la conservation de l'environnement, a pour objectif principal le contrôle de la végétation en bord de route via la télédétection, des capteurs multispectraux et les prévisions météorologiques, contribuant ainsi positivement à la sécurité routière. La nouveauté repose sur une méthodologie d'aide à la prise de décision en matière de fauchage et défrichage, basée sur les nouvelles technologies de détection, information météorologique et phénologie de la végétation, plutôt que sur l'historique ou l'inspection visuelle.

Projet WINDBATTERY

Ce projet de la filiale éolienne Enerfin consiste en la conception, la mise en place et l'optimisation d'un prototype innovant de système de contrôle intégré de batterie éolienne.

À cet effet, Enerfin analyse et développe un nouveau logiciel de gestion de batterie dans le but de réaliser la gestion de la production avec davantage d'efficacité et de qualité.

Du point de vue des avantages, le système éolien associé à la batterie permet l'intégration d'énergies renouvelables à grande échelle sans perdre la garantie et qualité de l'approvisionnement électrique. Il est ainsi possible de se passer des technologies de secours (essentiellement thermiques), qui sont les principales émettrices de gaz à effet de serre.

Parmi les principaux avantages offerts par ce projet au système électrique espagnol, soulignons :

- La réduction des déséquilibres entre la génération et la prévision.
- Le déplacement de la production d'énergie renouvelable à des heures de forte consommation afin d'adapter dans la mesure du possible la courbe de production aux exigences de la demande.
- Système capable d'augmenter/baisser la production afin d'ajuster les déséquilibres entre la production et la demande en temps réel, d'où une amélioration de la sécurité et de la continuité de l'approvisionnement électrique basé sur des technologies propres.
- Adaptation aux nouveaux codes de réseau européens.
- Réduction des coûts de déviation du système électrique espagnol.

Projet Genio

Il s'agit d'un projet mené à bien par la Délégation ferroviaire du Groupe aux côtés d'Aner Sistemas Informáticos et de Tekniker, dans le but de développer un système intelligent de soutien à la planification et à la maintenance des installations de lignes, comme celles d'électrification ferroviaire.

Dans le cadre du projet, des objectifs techniques, científico-technologiques, industriels, de marché et sociaux ont été définis.

Le principal objectif du projet est la mise au point d'un système intelligent de soutien à la planification et à la maintenance. À cet effet, forte de ses capacités de développement de solutions TIC, Aner élargira sa base de produits consacrés à la maintenance et gestion des actifs en introduisant des technologies permettant à un produit de se démarquer grâce à sa simplicité d'utilisation et son adaptabilité au personnel, son interopérabilité avec d'autres systèmes et l'efficacité des résultats obtenus. Elecnor a quant à elle pour objectif de développer un service de gestion des actifs complexes basé sur la gestion de l'information, afin d'augmenter sa compétitivité et sa part de marché. Les entreprises s'entraideront mutuellement dans

le centre Tekniker et sa solution technologique de maintenance industrielle, qui a pour mission d'approfondir la connaissance et l'application de différentes technologies liées à l'intelligence artificielle dans ce domaine.

Appel pour Innova 2020

Dans le cadre d'Innova, appel au financement de projets de R&D&I, le Groupe Elecnor prétend faire correspondre la R&D&I avec le développement de nouvelles activités du Groupe, améliorer la compétitivité, réaliser une identification précoce des projets de R&D&I et encourager la collaboration interne.

Toutes les organisations du Groupe Elecnor, dont le siège est en Espagne, et leurs filiales extérieures peuvent demander le financement de leurs projets R&D&I.

Projet signalé

Élimination de polluants émergents

Le projet est axé sur le développement d'une méthodologie propre innovante, à faible coût, permettant l'élimination des polluants émergents dans les eaux usées. Plus concrètement, il s'agira d'étudier l'élimination des antibiotiques les plus fréquents dans l'eau.

Pour atteindre cet objectif, le projet envisage de cartographier les antibiotiques les plus habituels dans les eaux usées urbaines, de développer une méthodologie à faible coût pour éliminer ces polluants émergents et de la tester en laboratoire et dans une usine pilote exploitée par Elecnor.

Innovation via les start-ups

La collaboration avec les start-ups permet à Elecnor d'accéder à une meilleure connaissance, de développer des solutions innovantes et de créer de nouvelles opportunités d'affaires capables d'offrir de la valeur ajoutée aux clients.

Dans cette ligne, Elecnor participe avec l'entreprise Solarnub à la recherche de modèles de financement et de vente d'énergie dans le cadre de projets d'auto-consommation photovoltaïque.

En outre, Enerfin est en train de développer une initiative de numérisation visant à détecter et prévoir les anomalies de fonctionnement des éoliennes. Pour cela, elle compte sur la collaboration de la start-up d'analyse avancée de données Datatons, afin de définir des modèles de données permettant de prévoir de possibles pertes d'énergie dans les éoliennes du parc éolien de Cofrentes (50 MW).

Elecnor Deimos détient quant à elle depuis 2018 une participation dans le capital de la start-up anglo-danoise Orbex, consacrée au développement de petits lanceurs de satellites. Elle participe également au développement de fonctions clés du lanceur, telles que le système de guidage, navigation et contrôle, le logiciel embarqué ou le segment sol de contrôle.

Appartenance à des associations et plateformes de R&D&I

- Membre associé d'Eraikune, cluster de la construction du Pays Basque. Eraikune aide à stimuler la compétitivité des entreprises de l'industrie de la construction via le renforcement des compétences, l'innovation et l'internationalisation.
- Membre associé du Club asturien de l'innovation, Innovasturias.
- Membre du cluster de l'Energia Eficient de Catalunya dans la catégorie Platine
- Membre du cluster IAQ (Interior Air Quality), association d'entreprises qui collaborent et partagent des synergies dans le but principal de se placer à la tête des futures décisions sur l'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments et infrastructures.
- Participation aux commissions de R&D de TEDAE (Association patronale espagnole de entreprises technologiques d'aéronautique, espace et défense), de l'Association européenne des entreprises de télé-détection (European Association of Remote Sensing Companies), d'Eurospace, Association européenne de l'industrie spatiale et de l'Open Geospatial Consortium.
- Elecnor Deimos est membre de la Plateforme aéro-spatiale espagnole, regroupant tous les acteurs du secteur, entreprises, centres de recherche publics et privés, ainsi que les universités, et elle propose aux administrations le programme stratégique de R&D&I.

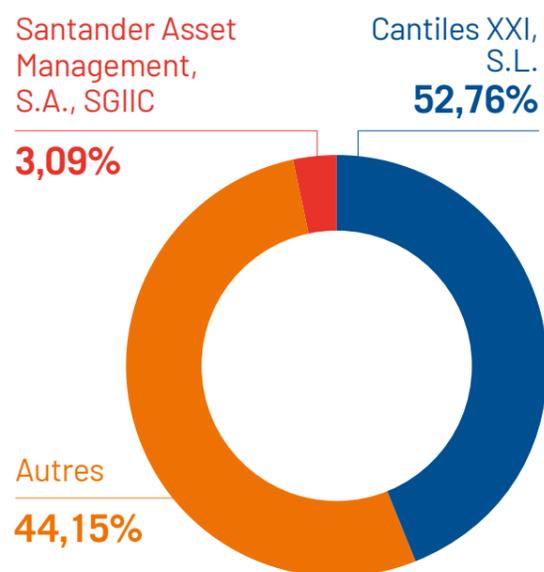
15.8. Gestion responsable

Gouvernement d'entreprise

Elecnor respecte les exigences prévues dans la loi espagnole sur les sociétés de capitaux et est soumise au code de gouvernance des sociétés cotées de la Commission nationale du marché des valeurs¹.

Structure de propriété

Actionnaire



Le contrôle d'Elecnor S.A. est exercé par un groupe d'actionnaires composé de dix groupes familiaux intervenant comme unité de décision et contrôle de la société, par l'intermédiaire de la société Cantiles XXI, S.L.

Dans le poste « Autres » sont inclus les actionnaires détenant un pourcentage de participation non significatif (inférieur à 3 %), ainsi que les actions propres d'Elecnor, S.A. qui s'élevaient à 2,67 % à la clôture de l'exercice 2020 (même pourcentage qu'en 2019).

Structure de gouvernance

Les organes de gouvernance de la Société mère (Elecnor S.A.) sont l'Assemblée générale des actionnaires et le Conseil d'administration. La Commission exécutive, la Commission des audits et le Comité des nominations et des rémunérations dépendent du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 20 mai 2020 avec une assistance record de 83,64 %. En raison des limitations liées à la pandémie, l'Assemblée générale des actionnaires a été tenue pour la première fois exclusivement en ligne.

Conseil d'administration

15 administrateurs

2
administratrices

10 administrateurs
en représentation
d'actionnaires
significatifs

3 administrateurs indépendants

1 administrateur
exécutif

1 administrateur
externe

13 réunions
Conseil d'administration

100% d'assistance
Réunions du conseil

Nom de l'administrateur	Fonction au sein du conseil	Catégorie	Date de la dernière nomination
Jaime Real de Asúa Arteche	Président (non exécutif)	En représentation d'actionnaires significatifs	01/06/2018
Ignacio Prado Rey-Baltar	Vice-président	En représentation d'actionnaires significatifs	01/06/2018
Rafael Martín de Bustamante Vega	Membre et Directeur général	Exécutif	16/05/2017
Cristóbal González de Aguilar Alonso-Urquijo	Vice-secrétaire	En représentation d'actionnaires significatifs	22/05/2019
Fernando Azaola Arteche	Membre	Externe	01/06/2018
Miguel Cervera Earle	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs	01/06/2018
Isabel Dutilh Carvajal	Membre	Indépendant	22/05/2019
Joaquín Gómez de Olea y Mendaro*	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs	20/05/2020
Irene Hernández Álvarez	Membre	Indépendant	01/06/2018
Juan Landecho Sarabia	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs	01/06/2018
Santiago León Domecq**	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs	28/10/2020
Miguel Morenés Giles	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs	01/06/2018
Gabriel de Oraa y Moyúa	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs	01/06/2018
Rafael Prado Aranguren	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs	01/06/2018
Emilio Ybarra Aznar	Membre	Indépendant	22/05/2019
Pedro Enrile Mora-Figueroa***	Secrétaire Non administrateur		24/06/2020

(*) Réélu en 2020.

(**) Nomination par cooptation pour couvrir le poste d'administrateur à pourvoir suite au décès de l'administrateur en représentation d'actionnaire Fernando León Domecq, également membre de la Commission exécutive et de la Comité des nominations et des rémunérations d'Elecnor.

(***) Nomination en 2020.

Commissions du Conseil d'administration

Commission exécutive

La principale fonction de la Commission exécutive est d'analyser, avant la réunion mensuelle du conseil, la marche

de la société et de ses activités, en fonction des politiques stratégiques établies par le Conseil d'administration, en informant celui-ci du contenu de ses réunions, tout ceci dans le respect des règles de fonctionnement de ladite commission.

Nom	Poste	Typologie
Jaime Real de Asúa Arteche	Président	En représentation d'actionnaires significatifs
Fernando Azaola Arteche	Secrétaire	Externe
Cristóbal González de Aguilar Alonso-Urquijo	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs
Rafael Martín de Bustamante Vega	Membre	Exécutif
Miguel Morenés Giles	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs
Ignacio Prado Rey-Baltar*	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs
Commission exécutive		Nombre % total
Administrateurs exécutifs	1	16,7 %
Administrateurs en représentation d'actionnaires significatifs	4	66,6 %
Administrateurs externes	1	16,7 %
Réunions de la commission		22

(*) Nomination en 2020

Commission des audits

Apoya al Consejo en la supervisión de la información contable, fiscal y financiera, los servicios de auditoría interna y externa, el cumplimiento, el control interno y la gestión de riesgos.

(1) Ces informations sont disponibles dans la rubrique Gouvernance d'entreprise dans la section Actionnaires et investisseurs de la page web www.elecnor.com

Nom	Poste	Typologie
Irene Hernández Álvarez	Président	Indépendant
Miguel Morenés Giles	Secrétaire	En représentation d'actionnaires significatifs
Isabel Dutilh Carvajal	Membre	Indépendant
Ignacio Prado Rey-Baltar	Membre	En représentation d'actionnaires significatifs
Emilio Ybarra Aznar	Membre	Indépendant
Commission des audits	Nombre	% total
Administrateurs indépendants	3	60 %
Administrateurs en représentation d'actionnaires significatifs	2	40 %
Administratrices	2	40 %
Réunions de la commission	11	

La Commission des audits a réalisé les interventions suivantes lors de l'exercice :

- Vérification des informations financières et non financières annuelles et des informations financières semestrielles et trimestrielles publiées sur les marchés et des objectifs et prévisions à la clôture de l'exercice. Il convient de mettre en avant le suivi réalisé par la Commission concernant les implications et impacts comptables de l'opération réalisée fin 2019, en vertu de laquelle le fonds hollandais APG est devenu titulaire de 49 % des parts de Celeo Concesiones e Inversiones, chef de file du sous-groupe Celeo. En outre, suite à cette opération et en vertu des recommandations de la CNMV, dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2019 les valeurs comparatives correspondant à 2018 ont été retraitées, afin de refléter comment auraient été les comptes du Groupe dans le cas d'avoir choisi cette méthode de comptabilisation depuis la signature en 2014 de l'accord avec APG par Celeo Redes.
- Suivi des principaux risques susceptibles d'avoir un impact sur le compte de résultat et autres questions pertinentes en lien avec les comptes annuels, du système de gestion des risques et de l'activité d'audit interne. Signalons que la Commission des audits a réalisé un suivi détaillé des principaux impacts et mesures prises en vue de la bonne gestion de la situation associée au COVID-19, en mettant l'accent sur les aspects suivants :
 - Lancement du Comité de Suivi COVID-19, présidé par le directeur général.
 - Protocoles d'intervention face au COVID-19 et autres consignes.
 - Principales mesures de maîtrise des coûts et de flexibilisation de l'emploi.

- Situation de liquidité et mesures prises pour la renforcer en cas de baisse dans la génération de trésorerie des activités.
- Supervision, du point de vue des ressources informatiques et systèmes d'information, de la problématique découlant de la mise en place généralisée du télétravail et des risques de sécurité associés.
- Vérification des risques gérés par le biais du Système de gestion des risques en vue d'y ajouter le risque associé aux crises sanitaires (santé publique).
- Information à transmettre aux marchés en lien avec le COVID-19, conformément aux recommandations de la CNMV et de l'AEMF.
- Relation avec les cabinets d'audit externes du Groupe, la supervision de leur indépendance et l'approbation de leurs honoraires.
- Supervision du système de conformité et de l'activité du Comité de conformité.
- Suivi de projet de transformation numérique du Groupe.
- Information de l'Assemblée générale des actionnaires.
- Vérification, mise à jour et modification des différentes politiques et règlements de fonctionnement en vue de leur adaptation aux recommandations du Code de bonne gouvernance des sociétés cotées et autres réglementations. Concrètement, au cours de cet exercice, le Règlement de la commission des audits et la Politique de communication ont été mis à jour, ainsi que les contacts et l'implication auprès des actionnaires, investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs, intermédiaires financiers et conseillers en vote.

Les informations complètes du rapport sur les activités de la Commission d'audit sont recueillies dans le rapport annuel de gouvernance d'entreprise, qui est disponible sur le site web de la société.

Comité des nominations et des rémunérations

Évaluer les compétences, connaissances et l'expérience nécessaires au Conseil. En outre, proposer et examiner la Politique de rémunération des administrateurs et de la direction.

Nombre	Cargo	Tipología	Nombre	% total
Emilio Ybarra Aznar	Président	Indépendant		
Jaime Real de Asúa Arteché*	Secrétaire	En représentation d'actionnaires significatifs		
Isabel Dutilh Carvajal	Membre	Indépendant		
Comité des nominations et des rémunérations			Nombre	% total
Administrateurs en représentation d'actionnaires significatifs			1	33 %
Administrateurs indépendants			2	66 %
Administratrices			1	33 %
Réunions de la commission			10	

(*) Nommé secrétaire en 2020.

Le Comité des nominations et des rémunérations a réalisé les interventions suivantes lors de l'exercice :

- La qualification ou statut des administrateur ont été examinés, les modèles d'évaluation de l'administrateur, du président et de leurs commissions ont été revus, et l'évaluation de cet Comité des nominations et des rémunérations a été menée à bien, celle-ci s'étant soldée par un résultat très satisfaisant. En outre, le questionnaire soumis à tous les administrateurs sur les situations de conflit d'intérêt portant sur l'exercice 2020 a été examiné.
- La Commission a poursuivi l'étude de la structure du Conseil d'administration, sur laquelle elle travaille depuis la mi-2017.
- Elle a mené à bien une analyse préalable des besoins du Conseil d'administration, en incluant les compétences, connaissances et l'expérience nécessaires en son sein, dont il a été tenu compte pour l'élaboration des propositions et rapports servant à la nomination et réélection des administrateurs, transmis au Conseil d'administration.

Plus concrètement, à la demande du Conseil d'administration, la Commission a émis un rapport favorable sur la proposition de réélection de Joaquín Gómez de Olea y Mendaro au poste d'administrateur, la nomination via la procédure de cooptation de Santiago León Domecq et la nomination au poste de secrétaire non-administrateur du Conseil d'administration de Pedro Enrile Mora-Figueroa.

- Concernant les rémunérations, la Commission a proposé la rémunération fixe et variable annuelle de l'administrateur exécutif et elle a dressé le rapport sur les rémunérations relatif à 2019, présenté par le Conseil d'administration à l'assemblée générale en vue d'un vote consultatif. Elle a également proposé la Politique de rémunération applicable à l'équipe de direction, et notamment sa proposition de rémunération variable, ainsi que l'avantage, également variable, à long terme correspondant à la période 2017-2019, lié aux objectifs fixés.
- Une analyse comparative externe de la rémunération de l'équipe de direction a été engagée, avec la collaboration de Willis Towers Watson. Actuellement en cours, ce projet est composé d'une analyse quantitative de la rémunération du directeur général et de l'équipe de direction, et d'un diagnostic de la politique actuelle concernant le marché et les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.
- Le plan de succession du président, du directeur général et de l'équipe dirigeante a été vérifié.
- La situation de cette équipe de direction a été examinée en présence des responsables des ressources humaines, et notamment en lien avec le COVID-19 et la gestion des dossiers d'ajustement temporaire de l'emploi, l'évolution des effectifs du Groupe, l'enquête sur le climat de travail, les nouveautés en matière de réglementation et certifications, l'analyse par sexe et de l'écart salarial, l'inclusion et la diversité, et l'internationalisation.
- Elle a pris, sous sa propre responsabilité des mesures associées au domaine de la durabilité, après la création du premier Comité de durabilité composé de personnes de différents domaines d'activité de l'entreprise.
- De même, la modification du règlement de la commission elle-même et de la politique de sélection des administrateurs et diversité du Conseil d'administration a été proposée, afin d'adapter ces textes à la réforme partielle du Code de bonne gouvernance de la CNMV approuvée en juin 2020.

Les informations complètes du rapport sur les activités du Comité des nominations et des rémunérations figurent dans le Rapport annuel de gouvernance d'entreprise, qui est disponible sur le site web de la société.

Diversité au sein du Conseil d'administration et sélection des administrateurs

Elecnor dispose d'une « Politique de diversité du Conseil d'administration et sélection des administrateurs » accessible sur la page web de la société, qui rassemble toutes les mesures adoptées concernant la sélection des administrateurs, les politiques de diversité des sexes, âge, expérience, etc. Cette politique a été appliquée via la nomination d'une seconde administratrice indépendante en 2018.

En décembre de cet exercice, le conseil d'administration a approuvé la modification de cette politique pour l'adapter à la réforme du code de bonne gouvernance des sociétés cotées approuvé en juin 2020 par la CNMV.

La politique est soumise aux principe fondamentaux suivants :

- Composition adéquate du Conseil d'administration. À cet effet, les processus de sélection des administrateurs doivent être fondés sur une analyse préalable des compétences requises au sein du conseil d'administration.
- Encouragement de la diversité dans la composition du conseil et ses commissions, entre autres aspects, au niveau des connaissances, de l'expérience, de l'âge et du sexe.
- Non-discrimination et égalité de traitement, que ce soit pour des motifs de race, de sexe, d'âge, de handicap ou pour toute autre raison.
- Transparence dans la sélection des candidats administrateurs, le conseil d'administration étant tenu de fournir toutes les informations pertinentes à ce sujet, en laissant une trace écrite des processus de sélection et en faisant figurer ses principales conclusions dans les rapports et propositions des organes compétents, lesquels doivent être mis à la disposition des actionnaires en vue de la tenue de l'assemblée générale.
- Respect de la réglementation applicable et des principes de bonne gouvernance de l'entreprise.

Ladite politique prévoit que les organes responsables de veiller à la diversité du Conseil d'administration et de ses commissions ainsi que des processus de sélection des membres du conseil seront le Conseil d'administration et le Comité des nominations et des rémunérations, sans préjudice des pouvoirs de nomination de l'assemblée générale.

En ce qui concerne l'objectif d'atteindre un nombre d'administratrices représentant au moins 40 % des membres du Conseil d'administration d'ici la fin 2022 et à plus long terme, celui-ci devant s'élever avant cette échéance à au moins 30 %, la Société a l'intention de continuer à agir en vue de l'augmentation de la présence féminine au sein du Conseil d'administration. Il s'agit de satisfaire la recommandation sans altérer le fonctionnement normal du Conseil et l'adéquation de ses membres en vue du bon exercice de leurs fonctions.

Finalement, le Conseil d'administration d'Elecnor, S.A élaboré le rapport annuel de gouvernance d'entreprise correspondant à l'exercice clôturé le 31 décembre 2020 conformément aux obligations dictées par la loi. Ce document est disponible sur le site web de la Commission espagnole du marché des valeurs (CNMV) et sur le site web d'Elecnor.

Politique de rémunération

En date du 27 mars 2019 et sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration a approuvé la « Politique de rémunération correspondant aux exercices 2020, 2021 et 2022 », s'inscrivant dans la continuité de la Politique de rémunérations valable jusqu'en 2019.

À titre de mesure principale de la nouvelle Politique de rémunérations, le Conseil d'administration, après étude du contexte légal et de la jurisprudence en vigueur, a convenu de modifier les articles des Statuts de la société (article 12) et du Règlement du Conseil d'administration relatifs à la rémunération des administrateurs. Il est stipulé dans cet article 12 que l'assemblée générale des actionnaires définira et approuvera la rémunération maximum à percevoir par les administrateurs au titre de leur mission et de toutes leurs fonctions, aussi bien exécutives que non exécutives.

À travers cette politique, la Société cherche à réduire les risques commerciaux et fiscaux susceptibles de se réaliser dans l'avenir, concernant les rémunérations des administrateurs d'Elecnor face à un éventuel changement de jurisprudence, tel que cela a été le cas pour les sociétés non cotées.

La politique est soumise aux principe fondamentaux suivants :

- Modération : que les rémunérations soient raisonnables, en accord avec les tendances et références de sociétés similaires, et restent proportionnelles à la situation de la Société, et la conjoncture économique de chaque moment.
- Adéquation : la politique vise à attirer, motiver et retenir les administrateurs. Elle récompense la qualité, l'implication, la responsabilité et la connaissance de l'activité démontrée par les administrateurs, ainsi que

leur trajectoire professionnelle et leur engagement envers la Société.

- Rentabilité et durabilité : les rémunérations des administrateurs qui exercent des fonctions exécutives doivent les motiver à s'impliquer et récompenser la création de valeur à long terme.
- Transparence : l'établissement, diffusion et application de la politique se déroulera en veillant à la transparence. Tout spécialement, la Société mettra à la disposition des actionnaires la présente politique et le rapport, à l'occasion de la convocation de l'Assemblée générale, et ils figureront aussi bien dans les annexes aux comptes annuel que dans le rapport annuel de gouvernance de la Société.

- Protéger les intérêts des actionnaires.

La rémunération totale à verser pendant l'exercice 2020 aux membres du Conseil d'administration du Groupe Elecnor s'est élevée à 4 938,1 milliers d'euros (contre 5 199,6 milliers d'euros en 2019, incluant aussi bien les rémunérations correspondant l'exercice de leurs fonctions exécutives (Directeur général) que non exécutives.

Cette somme est détaillée dans le tableau suivant en milliers d'euros, pour chaque membre du Conseil d'administration d'Elecnor, et elle figure dans le Rapport annuel des rémunérations des administrateurs de la société publiés dans la CNMV et sur le site web officiel de la société.

Nom de l'administrateur	Rémunération à verser dans la Société					Rémunération à verser dans les sociétés du Groupe				
	Rémunération totale en espèces	Bénéfice brut des actions ou instruments financiers consolidés	Rémunération par systèmes d'épargne	Rémunération on à d'autres titres	Total exercice 2020	Rémunération totale en espèces	Bénéfice brut des actions ou instruments financiers consolidés	Rémunération par systèmes d'épargne	Rémunération on à d'autres titres	Total exercice 2020 Groupe
Jaime Real de Asúa	460,5	-	-	0,34	460,8	20	-	-	-	20
Arteche / EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS										
Fernando León	126,9	-	-	0,34	127,2	13,3	-	-	-	13,3
Domecq / EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS										
Ignacio Prado Rey-Baltar	185	-	-	0,34	185,3	20	-	-	-	20
EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS										
Rafael Martín de Bustamante Vega / EXÉCUTIF	1920,8	-	-	5,24	1926,0	20	-	-	-	20
Joaquín Gómez de Olea y Mendaro / EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS	173	-	-	0,34	173,3	20	-	-	-	20
Cristóbal González de Aguilar Alonso-Urquijo / EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS	188,8	-	-	0,00	188,8	20	-	-	-	20
Fernando Azaola Arteche / EXTERNE	188,8	-	-	2,48	191,3	-	-	-	-	-
Miguel Cervera Earle / EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS	163,8	-	-	0,00	163,8	20	-	-	-	20
Isabel Dutilh Carvajal / INDÉPENDANT	178,8	-	-	0,34	179,1	-	-	-	-	-
Irene Hernández Álvarez / INDÉPENDANT	171,3	-	-	0,00	171,3	-	-	-	-	-
Juan Landecho Sarabia / EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS	151,3	-	-	0,91	152,2	20	-	-	71,9	91,9
Santiago León Domecq / EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS	40,4	-	-	0,00	40,4	-	-	-	-	-
Miguel Morenés Giles / EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS	203,8	-	-	0,34	204,1	20	-	-	-	20
Gabriel Oraa y Moyúa / EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS	151,3	-	-	2,09	153,4	20	-	-	-	20
Rafael Prado Aranguren / EN REPRÉSENTATION D'ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS	151,3	-	-	0,34	151,6	20	-	-	-	20
Emilio Ybarra Aznar / INDÉPENDANT	183,8	-	-	0,00	183,8	-	-	-	-	-
Total	4 639,6	-	-	13,1	4 652,7	213,3	-	-	-	285,4

Le Conseil d'administration, lors de la séance du 13 avril 2020, a décidé à l'unanimité de réduire de 30 % la rémunération fixe du Conseil, Président et Secrétaire, dans les mêmes conditions et avec le même caractère temporaire que les dossiers d'ajustement temporaire de l'emploi avec réduction de la journée de travail mis en place pour lutter contre la crise découlant du COVID-19 (du 13 avril au 31 mai 2020). De plus, les indemnités des administrateurs correspondant aux réunions tenues en ligne au cours des mois d'avril, mai et juin 2020 ont été supprimées.

Évaluation du Conseil d'administration

Par l'intermédiaire de différents questionnaires soumis à tous ses membres, le Conseil d'administration de la société évalue son activité et celle de toutes ses commissions, ainsi que l'activité et les interventions du président, secrétaire et directeur général, en détectant les points forts et les points à améliorer et en appliquant les mesures correctrices adéquates. Ces questionnaires sont examinés par les commissions respectives.

Les questionnaires servent à évaluer des aspects tels que le degré de satisfaction des objectifs, la création de valeur et la stratégie, la composition et la dynamique du conseil, la gestion des risques, la transparence et la relation avec les actionnaires, la gouvernance d'entreprise et la responsabilité sociale d'entreprise, le fonctionnement des Commissions du conseil ou l'exécution des fonctions du président, secrétaire et directeur général.

L'évaluation annuelle réalisée par les membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2020 a abouti à l'élaboration d'une proposition de Plan d'action, misant entre autres sur le renfort du programme de formation des administrateurs, l'amélioration permanente dans la mise à disposition des informations à traiter lors des séances du Conseil et la mise en marche d'un programme d'information et d'analyse au sein du Conseil d'administration, afin de promouvoir une politique adéquate de durabilité en matière environnementale et sociale, conformément au principe n°24 du Code de bonne gouvernance des sociétés cotées de la CNMV. La formation offerte aux administrateurs en 2020 était axée sur les thèmes suivants : clés de la nouvelle gouvernance, assurances, informatique et technologie,

contrats cadres et entreprises de services énergétiques dans les installations d'éclairage public.

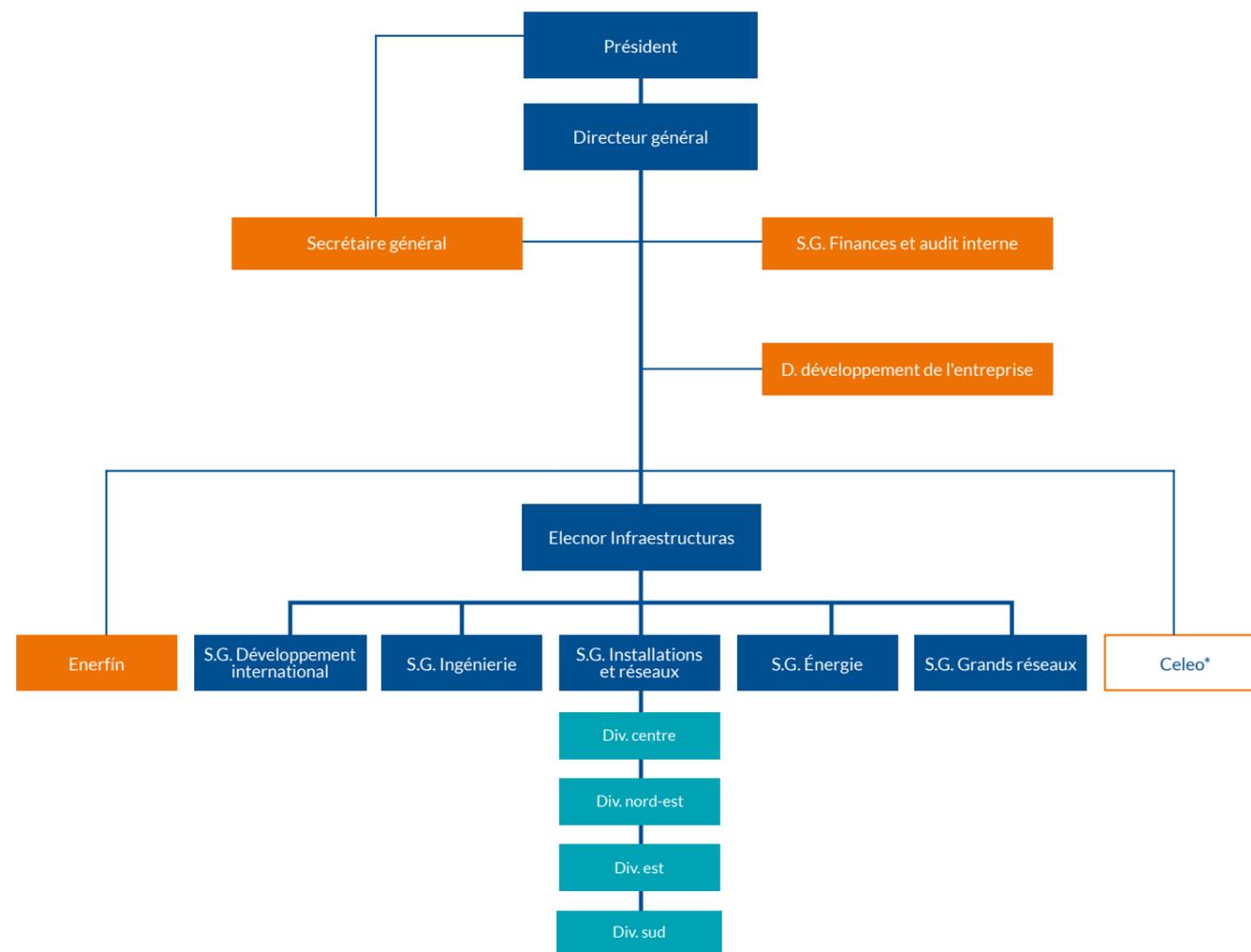
Progrès dans le domaine des principes de bonne gouvernance

Le Conseil d'administration d'ElecnoR, S.A., désireux de continuer à encourager les mesures facilitant la participation et l'implication de ses actionnaires au sein d'ElecnoR, a approuvé lors de sa réunion de mars 2020 la « Politique de communication, contacts et implication à l'égard des actionnaires, investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs, intermédiaires financiers et conseillers en vote », modifiée en décembre 2020 afin de l'adapter à la réforme du Code de bonne gouvernance des sociétés cotées approuvée par la CNMV en juin 2020. Dès lors, cette politique a changé de nom au profit de « Politique de transmission des informations, contacts et implication auprès des actionnaires, investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs, intermédiaires financiers, conseillers en vote et autres parties prenantes ».

Publiée sur la page web officielle de l'entreprise, ladite politique établit les canaux généraux d'information et de communication dont dispose la Société, ainsi que les canaux spécifiques permettant le dialogue et la participation des actionnaires, investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs, intermédiaires financiers et conseillers en vote, de manière à offrir à chacun d'entre eux des informations adaptées et à jour sur la Société.

De même, dans une volonté constante de conserver un niveau optimum de gouvernance de l'entreprise, le Conseil d'administration de la Société a examiné et approuvé en 2020 la modification du Règlement du Conseil, du Règlement de la Commission d'audit et du Règlement du Comité des nominations et des rémunérations, ainsi que du Règlement interne de conduite, de manière à les adapter aux différentes réformes réglementaires survenues au cours de l'exercice.

Structure organisationnelle au 31 décembre 2020



(*) Société cogérée 51 % ElecnoR et 49 % APG

Gestion responsable de la crise sanitaire du COVID-19

À la mi-mars, en raison de la propagation rapide du COVID-19 et des mesures de restriction des déplacements adoptées par la plupart des gouvernements, le Groupe a constitué un comité de suivi COVID-19 au plus haut niveau afin de fournir une réponse rapide, coordonnée et efficace aux grands défis et difficultés posés par cette situation réellement exceptionnelle.

La priorité du Groupe a consisté à garantir la santé de ses employés, clients et fournisseurs ; à maintenir l'activité de production pour préserver les infrastructures critiques dans les secteurs de l'énergie, les télécommunications, l'eau, le gaz et les transports ; mais aussi à renforcer la solidité financière du Groupe.

Avec ces objectifs en ligne de mire, les initiatives suivantes ont été lancées :

- Élaboration d'un plan d'action visant à garantir la protection de la santé.
- Création d'un plan spécial d'urgence définissant entre autres la sphère d'action d'ElecnoR, en tant que fournisseur essentiel des opérateurs critiques du système.

- Mise en marche de la procédure d'action pour les services de prévention des risques professionnels face à l'exposition au SARS-CoV-2 du personnel le plus vulnérable.
- Mise en place de différentes mesures de maîtrise des coûts et de flexibilisation de l'emploi ayant permis jusqu'à présent de réduire les risques découlant de la pandémie.
- Comme mesure de prudence face à une éventuelle baisse de trésorerie au cours des premiers mois de la crise, les plafonds de financement ont été augmentés, même si le Groupe affichait encore la même situation solide de trésorerie.

La communication et l'information constante des effectifs et des parties prenantes avec lesquelles le Groupe est en relation a été un facteur essentiel en vue de la prévention des risques dérivés de cette crise.

ElecnoR dispose d'un espace spécifique de son intranet offrant toutes les informations en lien avec le COVID-19, et notamment les protocoles d'intervention dans les centres de travail et sur les chantiers, les consignes en vue de maîtriser les cas et leurs contacts étroits, ainsi que de nombreux documents et informations permettant une meilleure connaissance des risques et des mesures de prévention adaptées.

Gestion des risques

ElecnoR est exposée à différents facteurs de risque liés aussi bien aux secteurs dans lesquels elle intervient qu'au grand nombre de pays dans lesquels elle exerce son activité, que ce soit de manière stable ou dans le cadre de projets ponctuels.

Le Groupe mène une gestion continue et préventive de ces risques, de manière à réduire à des niveaux acceptables la probabilité qu'ils se réalisent et leur impact potentiel, le cas échéant, en termes de chiffre d'affaires, rendement et efficacité, réputation et durabilité.

À cet effet, le Groupe dispose d'un système de gestion des risques structuré et dynamique dont les principaux piliers sont les suivants :

- Identification des risques de manière permanente, évaluation et identification de priorités.
- Identification des mécanismes, outils de gestion et de contrôle mis en place autour des principaux risques et évaluation de leur efficacité.

- Amélioration permanente de la gestion des risques, via le développement et la création d'initiatives et de projets destinés à l'amélioration des mécanismes et des outils de gestion.
- Supervision et suivi permanent du système.

Ces mécanismes et outils de gestion et contrôle sont intégrés dans différents processus de l'organisation, en vue de leur fonctionnement constant pendant le déroulement quotidien des opérations, sans préjudice d'autres initiatives ou mesures ponctuelles susceptibles d'être établies selon le cas.

Les principaux risques d'ElecnoR sont classés en cinq grandes catégories :

- Risques de gouvernance. Relatifs à la structure et au mode de gouvernance de l'organisation (structure et composition de l'organe d'administration, gestion des risques, stratégie de responsabilité sociale et durabilité et identification et gestion des attentes des parties prenantes).
- Risques de stratégie, planification et environnement. Ceux liés aux principales variables et décisions de type stratégique, à la manière dont la stratégie est exécutée et aux mouvements ou changements dans l'environnement susceptibles d'avoir un impact significatif sur les activités et l'accomplissement des objectifs de l'organisation. Citons, entre autres :

- Modèle d'entreprise
- Gestion et satisfaction des besoins en constante évolution des clients
- Croissance
- Stratégie de sous-traitance
- Concentration d'activité
- Changements sur le marché, dans l'industrie et la concurrence
- Santé publique
- Lois et réglementations
- Situation politique ou sociale
- Évolution des taux de change et taux d'intérêt

- Risques opérationnels Ils tiennent compte de la manière dont l'organisation exerce son activité et administre ses ressources conformément aux processus et procédures

établis. Cette catégorie comprend, entre autres, les risques liés à la gestion des projets, gestion et entretien des actifs, chaîne d'approvisionnement, gestion commerciale, financement, crédit, liquidité, planification et établissement de budgets financiers, de conformité, ressources humaines, systèmes d'information.

- Risques en matière de reporting Risques liés à la gestion des informations, aussi bien au niveau interne qu'externe, comprenant des risques allant de la saisie des informations et leur traitement à l'élaboration de rapports et leur transmission à leurs destinataires, qu'il s'agisse de rapports de gestion ou à caractère obligatoire (comptes annuels, rapports et déclarations fiscales...).
- Risques de conformité. Relatifs aux mécanismes établis pour garantir le respect des lois et réglementations et des politiques et procédures de l'organisation, et notamment dans des domaines comme la promotion ou la consolidation de la culture de la conformité, la gestion des risques de cette nature en elle-même, les communications ou la gestion des incidents.

En 2020, suite à l'épidémie de COVID-19, le Groupe a revu son Système de gestion des risques et a élevé le niveau d'importance du risque pour la santé publique. Dans ce cadre, une analyse des impacts potentiels dans le cas où le risque se concrétiserait, et une analyse des

mécanismes de gestion disponibles ont été réalisées, ayant permis d'améliorer le suivi et les différents plans d'action lancés pour gérer la crise, identifier les possibles impacts suffisamment à l'avance et concevoir de nouveaux mécanismes de prévention.

En ce qui concerne les risques de conformité, le Groupe a identifié dans le cadre de son Système de conformité les situations dans lesquelles, en vertu des dispositions du Code pénal espagnol en vigueur et des réglementations locales équivalentes, les personnes morales peuvent être pénalement responsables de certaines infractions commises par leurs employés ou par certaines parties liées. Le Groupe dispose ainsi des contrôles nécessaires pour assurer la prévention et la gestion adéquates des risques qui pourraient résulter des situations de ce type qui pourraient surgir.

En raison de la nature même de ces risques, dans la mesure où ils impliquent une responsabilité pénale potentielle, les possibles impacts que pourraient avoir tant à court qu'à long terme, de sorte que le Groupe particulière à leur gestion préventive.

Les principaux risques associés à ces infractions pouvant être potentiellement être reprochées à des personnes morales et affecter le Groupe sont décrits ci-après :

Type de risque	Impact
Ressortissants étrangers et traite des êtres humains	Imposer un travail ou des services forcés, l'esclavage ou des pratiques similaires et aider des personnes à résider illégalement.
Subornation et corruption	Incitation à un manque d'impartialité ou obtention de faveurs indues par la remise ou la promesse de cadeaux, de faveurs...
Ressources naturelles et environnement	Manquement aux lois, dispositions et réglementations.
Trésor public et Sécurité sociale	Frauder le Trésor public ou la Sécurité sociale (y compris la falsification de comptes) et obtenir indûment des subventions, des aides ou des fonds.
Blanchiment de capitaux	Utiliser, effectuer des transactions ou dissimuler l'origine illicite de biens d'origine criminelle.
Financement du terrorisme	Réaliser des activités avec des biens ou des valeurs mobilières, en sachant qu'ils seront utilisés dans des activités terroristes.
Escroquerie et marché et consommateurs	Réaliser des pratiques anti-concurrentielles, tromper à des fins lucratives, altérer les prix, diffuser, révéler ou céder des secrets d'affaires et utiliser des informations privilégiées.
Propriété industrielle et intellectuelle	Exploiter des biens protégés par des droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle sans le consentement du titulaire.
Révélation et divulgation de secrets	Révéler des secrets ou porter atteinte à la vie privée ou utiliser des données confidentielles sans autorisation.
Dommages informatiques	Effacer, endommager, etc. des données informatiques ou entraver le fonctionnement des systèmes.
Financement illégal de partis politiques	Effectuer des dons ou des contributions à des partis politiques ou similaires, en violation de la loi.

Pour chacun des risques identifiés, Elecno compte avec des contrôles spécifiques, parmi lesquels se trouvent le Code éthique, et la Politique de conformité, les audits internes et externes périodiques du Système intégré de gestion, la Procédure de gestion et de contrôle des paiements, la Politique de sélection, le canal du Code éthique, le Système d'évaluation des fournisseurs, etc.

Gestion éthique et conformité

La gestion responsable et le comportement éthique, honnête et transparent à l'égard des parties prenantes du Groupe Elecno reposent sur une détermination ferme, de solides valeurs d'entreprise et la mise en place de systèmes robustes de gestion éthique et conformité réglementaire. Aujourd'hui, la société dispose ainsi des outils nécessaires à garantir le respect de la législation en vigueur et une gestion responsable dans ses relations avec les actionnaires, les employés, les clients, les fournisseurs, ses concurrents et les représentants de la société.

Notre objet

Nous sommes un acteur de changement et de progrès : nous dotons d'infrastructures, d'énergie et de services des territoires du monde entier afin de leur permettre de développer leur potentiel.

Nous mettons l'ingénierie et la technologie au service du bien-être des personnes.

Vision

Une entreprise internationale qui déploie son objet dans le cadre d'un modèle d'affaires basé sur les personnes et qui a à cœur la création de valeur partagée et la durabilité.

L'efficacité, la diversification et la solidité sont les leviers de la croissance et de l'expansion.

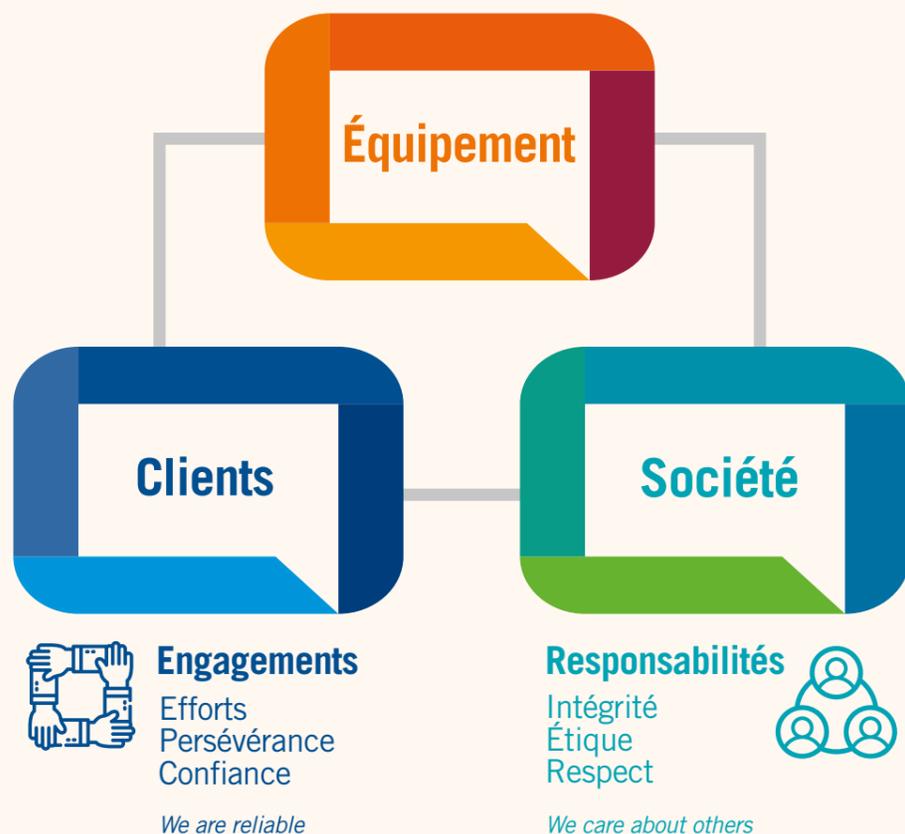
Valeurs

Axes sur les personnes

Talent
Passion
Sécurité



We are a family team



Système de conformité

Le Groupe Elecno et chacun de ses employés assument l'engagement, recueilli dans le Code éthique et sa Politique de conformité, de développer leurs activités conformément à la législation en vigueur dans les territoires et pays dans lesquels le Groupe opère, ainsi que de respecter et défendre les droits de l'homme et les droits du travail, d'agir avec diligence, professionnalisme, intégrité, en veillant à la qualité, en prenant soin de l'environnement, en s'attachant à prévenir les risques professionnels et en tenant compte de la responsabilité sociale.

Le Système de conformité du Groupe Elecno s'inscrit dans les principes et valeurs susmentionnés, et l'amélioration continue de ses pratiques et procédures de gestion, avec l'objectif de renforcer son gouvernement d'entreprise.

Le champ d'application du Système couvre l'ensemble des pays dans lesquels opèrent Elecno, ses filiales et ses sociétés dépendantes, sans préjudice des adaptations pertinentes en fonction des singularités existant dans ces pays.

En 2020, Elecno a renforcé son système de conformité avec une nouvelle organisation visant à consolider une structure et des procédés afin d'améliorer le système, et s'assurer en permanence qu'il reste opérationnel.

L'engagement du Groupe pour l'amélioration permanente de ses pratiques et procédures de gestion a été couronné par l'attribution de la certification de la norme UNE-ISO 37001 concernant le Système de gestion anti-corrruption. L'organisation fait ainsi figure de référence dans ce domaine, en étant la première entreprise du secteur en Espagne à obtenir cette distinction et l'une des premières entreprises au niveau national et international.

Par ailleurs, le Système de conformité d'Elecno est certifié conformément à la norme UNE 19601 des Systèmes de gestion de la conformité pénale, principale référence en Espagne pour la conception et l'articulation de systèmes de prévention des risques pénaux, pleinement inspirée des standards internationaux les plus exigeants en la matière.

Certification de la norme UNE-ISO 37001 du système de gestion anti-corrruption



Norme internationale conçue comme l'expression la plus moderne et la plus exigeante au niveau mondial quant aux systèmes de gestion pour la prévention de la corruption et à la conformité en général.

Certification de la norme UNE 19601 pour le système de gestion de conformité pénale.



Standard national inspiré par les exigences de la norme UNE-ISO 37001. Cette norme énonce les exigences relatives à la mise en œuvre, au maintien et à l'amélioration continue d'un système de gestion de la conformité pénale, aux fins de prévenir la commission d'infractions en son sein et de réduire le risque pénal, à travers la promotion d'une culture de l'éthique et du respect des règles.

Principaux éléments du système de conformité



Code éthique



Politique de conformité



Manuel du système de gestion de la conformité



Comité de conformité



Carte des risques en matière de conformité et procédures et contrôles internes obligatoires



Canal du Code éthique

Le Groupe ElecnoR exige constamment que les initiatives soient menées à bien dans le respect des standards éthiques les plus stricts, en appliquant le principe de la tolérance zéro envers les mauvaises pratiques en matière d'éthique et d'intégrité, et elle attend de ses employés et des personnes avec lesquelles elle entre en relation un comportement en accord avec les principes du Code éthique du Groupe.

ElecnoR a une procédure qui permet à tous les employés de communiquer, en toute confidentialité, de bonne foi et sans crainte de représailles, un comportement irrégulier dans les matières visées dans le Code, les règles sur lesquelles il est fondé, les politiques et les procédures qui le développent, ou prévues la loi. À cet effet, l'adresse de courrier électronique suivante: codigoetico@elecnoR.com et la boîte postale n° 26-48080 sont opérationnelles.

Les employés peuvent également effectuer des consultations sur des doutes, ou proposer des améliorations des systèmes de contrôle interne existant au sein de l'organisation.

En 2020, aucune plainte en lien avec les droits de l'homme concernant le respect de la liberté d'association et le droit à la négociation collective n'a été reçue, ni l'élimination du travail forcé ou l'abolition effective du travail des enfants. De même, aucune plainte concernant la corruption, les pots-de-vin ou le blanchiment d'argent n'est à signaler.

Les cinq plaintes reçues en 2020 via le canal du Code éthique et traitées par le Comité de conformité portent principalement sur des questions liées au travail. À la clôture de ce rapport, il n'existait aucune plainte en attente d'être réglée.

Aussi bien le Code éthique que la Politique de conformité d'ElecnoR sont disponibles sur le web et l'intranet de l'entreprise.

Le Comité de conformité élabore un mémoire annuel sur la conformité décrivant les principales initiatives déployées pendant l'exercice en matière de prévention, surveillance et réponse aux risques de conformité. Ce mémoire est présenté au Comité des audits et à l'équipe de direction pour faciliter leur travail de supervision du système.

Interventions 2020

- Conclusion du projet de vérification et amélioration des procédures et contrôles établis pour prévenir et éviter les pratiques anti-concurrentielles. En 2019, ElecnoR a lancé ce projet pour lequel elle a disposé du conseil de Deloitte. Les principaux risques associés au droit à la concurrence

auxquels ElecnoR est exposée ont été réexaminés, ainsi que les procédures, protocoles et contrôles en place. À l'arrivée, certaines améliorations et de nouveaux contrôles à mettre en place ont été identifiés. Dans le but de renforcer la sensibilisation et la formation des effectifs, un programme de formation spécifique a été conçu à destination de l'Équipe de direction du Groupe (soit environ 200 personnes). Cette formation sera dispensée en 2021.

- Conception du plan de travail dans le cadre de l'accord de collaboration avec l'Institut de l'entreprise (IE Law School) pour la création de l'« IE-ElecnoR Observatory on Sustainable Compliance Cultures ». L'observatoire, d'une durée initiale de deux ans, poursuit l'objectif d'analyser l'adoption de la conformité au sein des entreprises moyennes, et même des entreprises moyennes à grandes, dans une perspective globale et comparée, afin de comprendre en profondeur la réalité des enjeux, étudier de possibles solutions et diffuser les connaissances qui en sont tirées. Pendant l'année 2020, les travaux réalisés ont principalement consisté en l'élaboration d'une étude sur l'état actuel de la conformité dans les moyennes entreprises en Espagne, sur le point d'être terminée, ainsi qu'en la création du site web de l'observatoire.

- Formation à la conformité :

2020 FORMATION EN LIGNE POUR

+2 400
personnes

3 DERNIÈRES ANNÉES

+3 000
personnes du Groupe

Équipe de direction, cadres intermédiaires, personnel exerçant des fonctions de soutien, conseil et contrôle et reste du personnel de structure au niveau national et international

ElecnoR investit de manière importante dans la sensibilisation et formation de son personnel en matière de conformité. Le nombre d'employés ayant reçu une formation de ce type au cours des 3 dernières années est détaillé ci-dessous, ventilé par catégorie professionnelle et zone géographique :

	Direction	Exécutif	Techniciens
Espagne	145	728	1933
Europe	-	22	8
Amérique	5	62	32
Afrique	-	50	84
Asie	-	10	3
Océanie	-	1	-
Total (*)	150	873	2 060

(*) La formation sur la conformité est destinée au personnel de Structure. Étant moins exposé aux risques de conformité, le personnel de Chantiers n'est pas inclus dans ces plans de formation spécifiques.

Les informations précédentes ne concernent que celles conçues et dirigées au niveau de l'entreprise. Sont donc exclues les formations réalisées au niveau local dans les différentes organisations.

- Conception et développement d'un module de formation en conformité pour la phase d'intégration des nouvelles recrues.

- Consolidation de l'initiative des « Contrats de conformité » consistant en la présentation de la « pilule de conformité » lors de toutes les réunions du Conseil d'administration, de la Commission exécutive, du Comité de direction et lors des autres réunions de haut niveau.

- Poursuite du processus de consolidation et amélioration du système de conformité au sein des différentes filiales et organisations du Groupe, conformément au Plan de déploiement du système de conformité. En 2020, cette activité a eu un poids tout particulier dans les opérations aux États-Unis et dans le domaine éolien (Enerfin) et des concessions (Celeo)

- Lancement et déploiement de la procédure de gestion complète des grands projets (opportunité, offre et contrat), dont l'objectif est d'améliorer l'organisation, l'évaluation des risques (y compris concernant la conformité) et la coordination entre services dès l'apparition d'une opportunité de projet importante jusqu'à la signature du contrat correspondant, en passant par la phase d'offre.

En 2021, la progression en vue d'atteindre les objectifs suivants sera toujours d'actualité :

- Révision et amélioration des procédures d'analyse du risque de conformité et de diligence raisonnable de tiers (fournisseurs et sous-traitants, principalement).
- Amélioration de l'intégration entre le Système de conformité et le Système intégré de gestion (meilleure utilisation des connaissances, organisation et ressources).
- Révision des indicateurs de conformité et amélioration du processus de mesure et suivi.
- Conclusion du projet d'amélioration de l'organisation en lien avec la préparation, l'émission et l'approbation, la diffusion, la surveillance et le suivi des politiques et procédures d'entreprise obligatoires.
- Poursuite du processus de consolidation et d'amélioration du Système de conformité du Groupe au sein des différentes filiales, conformément au « Plan de déploiement du système de conformité ».

Le Groupe ElecnoR collabore avec les différentes associations du secteur dans l'objectif de continuer à stimuler les secteurs d'activité auxquels il participe. En revanche, conformément à son système de conformité, il ne réalise pas de contributions économiques contraires à la loi ou visant à obtenir un traitement de faveur. En 2020, le Groupe ElecnoR a versé 1,1 millions d'euros à des associations professionnelles (1,3 millions d'euros en 2019).

Engagement pour la lutte contre la corruption, les commissions illicites et le blanchiment de capitaux

L'engagement d'ElecnoR pour la lutte contre la corruption et les commissions illicites s'inscrit dans le cadre du principe de tolérance zéro face aux mauvaises pratiques en matière d'éthique et d'intégrité, et il est recueilli dans son Code éthique et dans sa Politique de conformité. Il y est établi que :

- Sous aucun prétexte le personnel d'ElecnoR et les personnes associées peuvent avoir recours à des pratiques contraires à l'éthique, susceptibles d'être interprétées comme aboutissant à un manque d'impartialité, de transparence et d'honnêteté dans les décisions des autorités, fonctionnaires publics ou personnes participant à l'exercice de la fonction publique, ainsi que de n'importe quelle autre personne étrangère à l'organisation.

- Parmi ces pratiques contraires à l'éthique, citons l'offre ou promesse de cadeaux, services ou rémunérations de tout type ou la présence d'une situation marquée par une relation personnelle avec les autorités, fonctionnaires publics ou toute autre personne étrangère à l'organisation susceptible d'exercer une influence dans la prise d'une décision pouvant entraîner directement ou indirectement un bénéfice économique pour Elecnor ou un tiers.
- Le personnel d'Elecnor et les personnes associées doivent s'abstenir de recevoir, demander ou accepter, ou promettre, offrir ou accorder à des tiers des bénéfices ou avantages non justifiés, à leur profit ou celui de tiers, tels que la contrepartie de favoriser indûment autrui ou d'être favorisé indûment par autrui ou de faire favoriser un tiers par autrui par rapport à d'autres personnes en vue de l'achat ou vente de marchandises, la signature de contrats de services ou l'établissement de relations commerciales.
- Le déroulement de ces comportements en dehors des horaires de travail ou des installations d'Elecnor, leur financement à titre individuel ou le lieu de leur déroulement, en Espagne ou à l'étranger, sont sans importance en vue de déterminer le caractère délictueux de la situation.

En ce qui concerne le blanchiment de capitaux, la Politique de conformité établit que « sous aucun prétexte le personnel d'Elecnor et les personnes associées ne peuvent acheter, posséder, utiliser, transformer ou transmettre des biens s'ils sont conscients que ces biens sont issus d'une activité délictueuse, que celle-ci ait été réalisée sur le territoire national ou à l'étranger. En outre, il est expressément interdit de réaliser des actions visant à dissimuler ou masquer cette origine illicite, ou à aider la personne ayant participé à l'infraction à se soustraire aux conséquences légales de leurs actes. Le personnel d'Elecnor est donc tenu de faire preuve d'une précaution et d'un soin tout particuliers lors de transactions avec des fournisseurs de biens et de services tiers, afin de veiller à ce que ces deniers ne soient pas issus d'une activité délictueuse ».

Le Système de conformité d'Elecnor est le principal outil de lutte contre la corruption, les commissions illicites et le blanchiment de capitaux que possède l'organisation. Tel que cité précédemment, Elecnor est certifiée en vertu des normes UNE-ISO 37001 de Système de gestion anti-corruption et UNE 19601 de Systèmes de gestion de la conformité pénale.

En 2020, aucune plainte en relation avec la corruption, les commissions illicites ou le blanchiment de capitaux n'a été reçue.

Droits de l'homme

Dès le démarrage de ses activités, le Groupe Elecnor s'est pleinement engagé à soutenir, respecter et protéger les droits de l'homme dans le cadre de tous ses domaines d'activité, dans le respect de ses principes éthiques et de sa responsabilité sociale d'entreprise.

Tel que cela figure dans sa politique des droits de l'homme, toutes les entreprises du Groupe sont résolument engagées pour le respect et la défense des droits de l'homme dans le cadre du déploiement de leurs activités, dans tous les pays dans lesquels elles interviennent. Cette politique est également applicable à toutes les parties prenantes de l'entreprise afin de partager et exiger le respect de cet engagement dans les relations qu'elle entretient avec elles.

Cette politique s'aligne sur la politique de responsabilité sociale d'entreprise et le code éthique du Groupe, ainsi que sur la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les objectifs de développement durable, la déclaration des principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail ; et les lignes directrices destinées aux entreprises multinationales de l'OCDE.

La politique des droits de l'homme accorde une attention toute spéciale à l'égalité des chances, quelles que soient les caractéristiques des individus, au non-recours au travail des enfants ni au travail forcé et au respect des droits des minorités ethniques ou indigènes.



NOUS SOUTENONS LE
PACTE MONDIAL

De même, en tant que signataire du Pacte mondial des Nations unies, le Groupe s'engage à intégrer à sa stratégie d'entreprise les 10 principes en matière de droit de l'homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption, et de promouvoir les objectifs de développement durable (ODD).

En outre, les sociétés codépendantes d'Elecnor, Celeo Redes au Chili et au Brésil, ont également adhéré au Pacte mondial.

En 2020, aucune plainte en lien avec une violation des droits de l'homme concernant le respect de la liberté d'association et le droit à la négociation collective n'a été reçue, ni avec l'élimination du travail forcé, l'abolition effective du travail des enfants ou la non-discrimination.

Transparence fiscale

Le conseil d'administration d'Elecnor a estimé pertinent d'approuver un cadre de gouvernance en matière fiscale afin de garantir que les actions et opérations du Groupe sont régies par des principes, valeurs et normes claires permettant à n'importe quel employé et à toute personne ou entité liée au Groupe, le cas échéant, et au conseil d'administration lui-même, de prendre les décisions nécessaires au respect de la législation fiscale. Ce cadre est en adéquation avec les principes et critères sur lesquels est fondé le Système de gestion et contrôle des risques du Groupe.

Elecnor dispose ainsi d'une politique fiscale qui reflète la stratégie fiscale du Groupe et son engagement pour l'application de bonnes pratiques fiscales. La stratégie consiste à veiller au respect de la réglementation fiscale applicable et à la bonne coordination des pratiques suivies par les sociétés du Groupe en matière fiscale, tout ceci dans l'intérêt de l'entreprise et du soutien d'une stratégie d'entreprise à long terme évitant les risques et inefficacités fiscales dans l'exécution des décisions d'affaires.

Cette stratégie fiscale du Groupe repose sur les principes suivants :

1. Mettre le plus grand soin au respect de ses obligations dans les différents pays et territoires dans lesquels le Groupe intervient.

2. Réaliser toutes les déclarations d'impôt du Groupe dans les délais, même si elles n'entraînent le paiement d'aucun impôt.
3. Verser dûment et dans les délais stipulés tous les impôts exigibles en vertu des lois en vigueur.
4. Adopter les décisions en matière fiscale sur la base d'une interprétation raisonnable de la réglementation, en évitant d'assumer des risques fiscaux importants, sans renoncer pour autant à la recherche d'une fiscalité efficace conforme à la légalité, permettant d'optimiser la valeur du Groupe pour ses actionnaires.
5. Faire particulièrement attention dans l'application des lois fiscales à l'interprétation de chaque opération ou question en lien avec la fiscalité faite par les tribunaux.
6. Prévenir et réduire dans la mesure du possible les risques fiscaux associés aux opérations et décisions stratégiques du Groupe.
7. Définir et mettre en place des cadres de supervision, révision et contrôle de la fonction fiscale.
8. Informer les organes d'administration des principales implications fiscales des opérations ou questions soumises à leur approbation, lorsqu'elles représentent un facteur à prendre en compte dans leur prise de décision.
9. Encourager une relation ouverte avec les administrations fiscales, basée sur le respect de la loi, la loyauté, la confiance, le professionnalisme, la collaboration, la réciprocité et la bonne foi, sans préjudice des différends susceptibles de naître avec lesdites autorités concernant l'interprétation des normes applicables, qui seront réglés en respectant les principes précédents et en défendant l'intérêt de l'entreprise.

La Politique fiscale du Groupe Elecnor est disponible sur le site web de la société : www.elecnor.com.

Elecnor publie ses informations fiscales dans un souci de transparence informative. Les impôts payés par le Groupe dans les pays et territoires dans lesquels il intervient constituent l'une de ses principales contributions à la société.

Bénéfice avant impôts obtenus par pays

Valeurs en milliers d'euros		
Pays	2019	2020
Allemagne	-18	219
Angola	19 991	11 777
Algérie	-884	9 561
Argentine	1 690	1 299
Australie	-130	-325
Belgique	-	-3 636
Bolivie	-91	-178
Brésil	57 422	52 597
Cameroun	704	-2 064
Canada	1 430	2 734
Chili	11 247	10 528
Colombie	-2 952	-1 345
Côte d'Ivoire	-	-2
Équateur	-879	1 469
Le Salvador	267	741
Espagne	94 756	23 566
États-Unis	6 520	8 128
Finlande	-	919
France	2 589	-20
Ghana	-537	-1 647
Guatemala	-2	47
Guinée	21	-
Honduras	1 592	2 737
Italie	4 318	-2 446
Jordanie	2 638	-1 248
Koweït	3	-5
Lituanie	-	1 460
Maroc	-91	-33
Mauritanie	557	-1 171
Mexique	-11 212	8 888
Mozambique	-	-135
Norvège	3 946	6 634
Oman	56	-2 316
Panama	4 129	-1 729
Paraguay	-	2
Pérou	-1 270	206
Portugal	-632	-2 185
Royaume-Uni	781	4 375
République Dominicaine	-7 888	-1 001
Roumanie	-	60
Sénégal	90	-1 234
Afrique du Sud	37	1
Uruguay	869	1 062
Venezuela	1 010	-359
Total	190 077	125 931

Impôts sur le résultat

Valeurs en milliers d'euros		
Pays	2019	2020
Angola	6 193,0	1 127,9
Argentine	204,9	428,6
Australie	4 358,2	483,1
Bolivie	9,0	49,9
Brésil	14 468,0	17 274,2
Cameroun	124,0	4,4
Canada	63,2	86,3
Chili	-479,1	759,5
Colombie	-	2,5
Équateur	230,6	226,8
Le Salvador	34,0	28,0
Espagne	1 815,5	1 206,3
États-Unis	5 433,4	57,4
France	76,0	140,3
Ghana	7,0	6,5
Guinée équatoriale	-	6,2
Honduras	519,7	12,8
Italie	183,4	17,6
Jordanie	244,3	72,6
Koweït	17,0	12,7
Maroc	0,3	0,0
Mauritanie	120,0	228,9
Mexique	13,7	-224,6
Panama	215,0	656,5
Pérou	551,3	0,0
Portugal	-27,1	153,3
Royaume-Uni	472,9	35,9
République Dominicaine	263,5	263,0
Roumanie	1,1	1,7
Sénégal	10,0	1,8
Uruguay	375,9	274,3
Venezuela	6,5	0,1
Total	35 505,2	23 394,4

Elecno a effectué sa meilleure estimation de la répartition des résultats obtenus par pays, ainsi que des paiements effectués au titre de l'impôt courant par pays, avec les données disponibles au moment de l'établissement de ces comptes annuels. Pour cette répartition pays par pays, les mêmes critères utilisés pour l'établissement des comptes annuels consolidés ont été appliqués, ainsi que l'homogénéisation et l'élimination dans le résultat nécessaires à la présentation du compte de résultats consolidés.

L'estimation des paiements au titre de l'impôt sur les sociétés dans les pays où le Groupe opère correspond dans une large mesure à la liquidation définitive des impôts dus au cours de l'exercice 2019, ainsi qu'aux paiements au titre des impôts dus au cours de 2020 qui seront définitivement liquidés durant l'exercice 2021.

Subventions publiques reçues

En 2020, le Groupe Elecno a reçu des subventions publiques pour une valeur de 3 744 milliers d'euros contre 3 240,6 milliers lors de l'exercice précédent, tel qu'indiqué en détail ci-dessous.

Valeurs en milliers d'euros		
País	2019	2020
Espagne	1 947	2 499
Canada	119	117
Royaume-Uni	479	340
Portugal	695	788
Roumanie	-	30
Total	3 241	3 774

15.9. Impact social

Dans le cadre de ses différentes activités, Elecno a une influence directe sur l'emploi, le progrès et le bien-être social dans les pays dans lesquels elle intervient, tout en contribuant à relever les grands défis mondiaux : lutte contre le changement climatique, réduction des inégalités énergétique, sécurité de l'accès aux ressources de première nécessité, comme l'énergie ou l'eau potable, etc. reflétés dans le programme 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD).

Grâce à sa croissance soutenue, le Groupe Elecno est par ailleurs en mesure d'offrir une valeur économique directe à ses principales parties prenantes : actionnaires, fournisseurs, employés, gouvernements, etc.

La Fondation Elecno structure l'engagement social du Groupe à l'aide de projets d'infrastructure sociale dans les pays les plus défavorisés, et en misant sur la formation, la recherche et l'employabilité des jeunes.

Par ailleurs, de nombreux programmes de type social et/ou environnemental sont développés dans les communautés locales par le biais des différentes sociétés du Groupe.

Création de valeur

Valeur économique directe générée et répartie

Les informations ci-dessous sur la création et la répartition de la valeur économique reflètent la manière dont le Groupe Elecno a généré de la richesse pour ses parties prenantes.

En milliers d'euros		
	2019	2020
Valeur économique générée	2 703 775	2 549 406
Produits ¹	2 703 775	2 549 406
Valeur économique répartie	2 435 948	2 485 778
CCoûts d'exploitation ²	1 630 566	1 683 196
Charges de personnel ³	669 018	708 571
Paiements aux bailleurs de fonds ⁴	100 259	70 017
Contribution fiscale ⁵	35 505	23 394
Investissements dans la communauté ⁶	600	600

Source. Les données sont issues du compte de résultat des Comptes annuels consolidés 2020, à l'exception du paiement des dividendes et du paiement des impôts sur les bénéfices prévus dans l'État des flux de trésorerie des Comptes annuels.

- Cela comprend : Montant net du chiffre d'affaires + Variation des stocks + Travaux réalisés par l'entreprise pour ses propres immobilisations + Autres produits d'exploitation + Produits financiers + Écarts de change + Rendement des Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence (positif) + Écarts de change positifs.
- Cela comprend : Approvisionnements + Autres charges d'exploitation + Intérêts mineurs + Rendement des Investissements Comptabilisés méthode de mise en équivalence (négatif).
- Cela comprend : Salaires et avantages sociaux pour les employés
- Cela comprend : Frais financiers + Paiement de dividendes (de l'État des flux de trésorerie).
- Cela comprend : Paiement d'impôts sur les bénéfices (de l'État des flux de trésorerie).
- Cela comprend : Apport à la Fondation Elecno.

Création d'emplois

Forte d'une équipe de plus de 18 000 personnes dans plus de 30 pays, Elecno considère les personnes comme son atout principal dans le développement de ses activités.

À la fin de l'année 2020, les effectifs du Groupe avaient augmenté de 3 348 personnes, soit 22,5 % par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

Effectifs	2019	2020	Variation
National	9 336	10 542	12,9 %
International	5 519	7 661	38,8 %
Total	14 855	18 203	22,5 %

Elecno contribue au développement et au bien-être des communautés locales via la création d'emploi direct grâce au recrutement d'employés et de fournisseurs locaux.

Emploi local

Localisation	2019		2020	
	Employés	Emploi local	Employés	Emploi local
Espagne	9 336	95 %	10 542	95 %
Europe	796	77 %	1 033	78 %
Amérique	3 725	98 %	4 861	97 %
Afrique	969	90 %	1 683	93 %
Asie	15	93 %	44	82 %
Océanie	14	50 %	40	58 %
Total	14 855	94%	18 203	94%

Achats à des fournisseurs locaux

Localisation	2019		2020	
	Achats	Achat local	Achats	Achat local
Espagne	292 571	100 %	652 512	100 %
Europe				
Belgique	-	-	20 418	100 %
Finlande	-	-	2 801	100 %
France	442	50 %	11	100 %
Italie	6 587	100 %	18 830	100 %
Norvège	5 816	50 %	5 636	100 %
Portugal	7 090	100 %	4 941	100 %
Royaume-Uni	12 191	50 %	11 991	100 %
Roumanie	-31	50 %	-225	100 %
Amérique du nord				
Le Salvador	120	25 %	3 506	42 %
États-Unis	55 314	50 %	55 376	100 %
Mexique	20 121	75 %	44 542	100 %
Panama	11 312	98 %	13 586	100 %
Amérique latine				
Argentine	487	50 %	347	100 %
Bolivie	104	50 %	60	100 %
Brésil	113 841	50 %	134 367	100 %
Chili	25 972	50 %	35 733	100 %
Équateur	517	50 %	-	-
Guatemala	1	50 %	-	-
Honduras	856	65 %	3 380	35 %
Pérou	316	50 %	-	-
Rép. Dominicaine	5 963	99 %	9 776	92 %
Uruguay	3 483	50 %	5 006	100 %
Venezuela	181	97 %	5 509	0 %

Achats à des fournisseurs locaux

Localisation	2019		2020	
	Achats	Achat local	Achats	Achat local
Afrique				
Angola	5 168	65 %	26 482	16 %
Algérie	1 391	100 %	74	1 %
Cameroun	9 149	8 %	16 208	63 %
Congo	6 277	8 %	5 468	17 %
Côte d'Ivoire	-	-	2	0 %
Ghana	7 730	28 %	29 515	18 %
Guinée	7 921	1 %	5 282	11 %
Liberia	1 919	0 %	184	0 %
Maroc	4	50 %	3	100 %
Mauritanie	7 993	50 %	3 098	100 %
Mozambique			747	100 %
Sénégal	1 055	29 %	3 167	85 %
Asie				
Jordanie	17 634	45 %	1 774	98 %
Oman	48	0 %	3 577	100 %
Océanie				
Australie	16 185	50 %	15 798	100 %
Total	645 729		1 139 481	

Rentabilité pour l'actionnaire

Les actions d'Elecno S.A. sont cotées selon le modèle SIBE (système d'interconnexion boursière) sur le marché continu, là où se concentre les échanges des actions des entreprises les plus importantes de l'économie espagnole et où le volume d'échanges est le plus important.

La société a été capable de créer de la valeur pour ses actionnaires d'une manière stable au cours des derniers exercices.

Indicateurs boursiers	2019	2020
Prix de l'action à la clôture (€)	10,95	11,00
Rendement des dividendes	2,4 %	3,1 %

Le rendement du dividende en 2020 a atteint 3,1 % contre 2,4 % lors de l'exercice précédent.

Pendant l'exercice 2020, deux versements de dividendes aux actionnaires ont eu lieu : des dividendes complémentaires imputés aux résultats de l'exercice 2019 et un acompte sur dividende des résultats de

l'exercice 2020 pour une valeur brute par action de 0,27455644 euros (0,28208755 euros, en incluant le calcul au prorata des actions d'autocontrôle) et 0,05732 euros (0,055889557 euros, en incluant le calcul au prorata des actions d'autocontrôle), respectivement.

Signalons qu'Elecno n'est pas concernée par l'interdiction de distribuer des acomptes sur dividendes pour l'exercice 2020 prévue dans le Décret-loi royal 18/2020 du 12 mai sur les mesures sociales au profit de l'emploi, puisqu'elle a préalablement procédé au versement des cotisations de sécurité sociale dont elle aurait pourtant pu être exonérée en lien avec la procédure d'ajustement temporaire de l'emploi réglementée à l'article 1 dudit décret-loi royal.

L'action sociale du Groupe Elecno

L'action sociale du Groupe est principalement promue par l'intermédiaire de Fondation Elecno.

En 2020, Elecno a fait don d'un total de 607 479 euros à différentes associations, fondations et organisations à but non lucratif pour soutenir diverses causes sociales (contre

621 505 euros en 2019). 600 000 euros de ce don ont été destinés à la Fondation ElecnoR (soit la même somme qu'en 2019).

Fondation ElecnoR. La mise en valeur de la facette la plus humaine de l'ingénierie

Depuis ses débuts, la mission de la Fondation a été étroitement liée à l'activité d'ElecnoR, dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes et au progrès économique et social dans les endroits où ElecnoR possède une présence stable.

La Fondation a poursuivi la mise en valeur de la facette la plus humaine de l'ingénierie dans le cadre de différents projets de deux de ses domaines d'activité :

- Le développement d'infrastructures d'énergie et d'eau de type social au profit de ceux qui en ont le plus besoin et de l'environnement.
- Le soutien à la formation et à la recherche, afin de promouvoir le développement et la projection professionnelle des jeunes.

Bien qu'affectée par la crise sanitaire du COVID-19, la Fondation ElecnoR a continué à collaborer à 4 projets d'infrastructures sociales au Mexique, en Espagne, au Ghana et au Sénégal, ainsi qu'à 7 initiatives dans le domaine de la formation et de la recherche.

Depuis sa constitution, la Fondation a développé une présence en Espagne, au Honduras, en République dominicaine, au Ghana, au Chili, en Uruguay, au Pérou, en Angola, au Nicaragua, au Cameroun, au Mexique, au Sénégal et en République du Congo. ElecnoR l'a dotée de fonds à hauteur de 6,1 millions d'euros. En outre, la Fondation s'est assurée des autres ressources d'un montant de 5,8 millions d'euros. La Fondation ElecnoR a ainsi dirigé des projets d'une valeur totale de 11,9 millions d'euros.

En 2020, la Fondation a destiné 442 952 euros aux différents projets.

Projets d'infrastructures sociales

» Reconstruction de La Nopalera, Mexique

Ce projet a consisté à installer l'éclairage public solaire dans le village de la Nopalera, au Mexique. Ce petit village de 1 000 habitants de l'État de Morelos avait subi les conséquences dévastatrices du tremblement de terre de 2019.

L'objectif du projet était d'éclairer tout le village avec la même qualité et intensité que celles de l'éclairage

de n'importe quel village développé, tout ceci dans le respect des meilleurs standards de qualité. À cet effet, 83 réverbères fonctionnant à l'énergie photovoltaïque, stockée dans des batteries pour fournir de l'énergie propre pendant la nuit, ont été installés.

L'éclairage public intelligent permettra la sécurité des citoyens dans les zones urbaines et l'amélioration de la qualité de vie des habitants de La Nopalera.

» Chère Espagne, nous nous préoccupons de l'air que tu respirez

Consacré au traitement de l'air intérieur de la Maison Ronald McDonald de Madrid, ce projet a pour objectif la santé des enfants particulièrement vulnérables qui l'habitent.

Un projet sélectionné par le CDTI dans le cadre de l'appel « Projets de R&D et d'investissement pour faire face à l'urgence sanitaire déclarée en raison du COVID-19 » est en cours de déploiement aux côtés du partenaire technologique Aire Limpio.

Il s'agit d'un projet innovant incluant également des systèmes intelligents de comptage de personnes et de prise de température. Une fois exécutée, cette initiative pourra être élargie aux maisons de retraite, hôpitaux, etc.

La Fondation ElecnoR est membre du Conseil de la Maison Ronald McDonald de Madrid depuis 2013, année où ElecnoR a construit cette résidence pouvant accueillir 30 familles et a lancé le processus d'efficacité énergétique dans ses installations. La Fondation Ronald McDonald pour les enfants offre un « foyer loin du foyer » à ces familles contraintes de quitter leur lieu de résidence habituel pour que leurs enfants reçoivent un traitement médical.

» Solar Back-up Systems II, Ghana

Aux côtés des congrégations des sœurs de la charité de Santa Ana et des sœurs hospitalières du Sacré Cœur de Jésus, ElecnoR a lancé en 2013 le projet Solar Back-Up Systems. Il s'agissait de renforcer l'approvisionnement en électricité dans les hôpitaux et centres de santé soumis à d'importants risques de coupure.

À l'heure actuelle, ces institutions ont identifié le besoin de mettre en place de nouveaux systèmes photovoltaïques pour améliorer la prise en charge médicale dans des unités critiques de trois hôpitaux, un centre de formation et un centre de santé, offrant leurs services à un total de plus de 200 000 personnes par an.

À cette date, les conventions sont en attente de signature.

» Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Sénégal

L'objectif du projet consiste à améliorer l'approvisionnement en électricité de l'hôpital, particulièrement instable, ce qui complique la prestation de la plupart des services. L'hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Thiès fournit une prise en charge de qualité à toutes les couches sociales de la population et participe au service de santé publique du pays.

La Fondation ElecnoR a actuellement installé en partenariat avec l'ONG Manos Unidas des équipements d'audit énergétique afin d'obtenir des données concernant la consommation énergétique de l'hôpital.

Projets de formation et de recherche

» IE-ElecnoR Observatoire de la conformité pour les moyennes entreprises

La Fondation ElecnoR et la Fondation Instituto de Empresa, en partenariat avec le cabinet d'avocat Eversheds Sutherland, ont signé en 2019 une convention de partenariat en vue de la création de l'observatoire « *IE-ElecnoR Observatory on Sustainable Compliance Cultures* ». Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Fondation ElecnoR d'améliorer la gestion de la conformité des organisations, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises. Elle espère ainsi progresser dans des domaines comme la lutte contre la corruption dans le monde des affaires, la défense du droit à la concurrence, les droits de l'homme et du travail ou le respect de l'environnement.

Les principaux objectifs de l'observatoire sont les suivants :

- Capter et développer les connaissances qui permettront d'appréhender les défis à relever par les moyennes entreprises en lien avec la mise en place d'une culture de la conformité.
- Développer des propositions qui facilitent la mise en place d'une culture de la conformité dans les moyennes entreprises et celles aux ressources limitées.
- Diffuser les connaissances générées pour favoriser le développement de la conformité à travers le tissu d'entreprises, au-delà des grandes corporations et multinationales.
- Faciliter l'entente et l'établissement d'un cadre commun en matière de conformité en abordant des initiatives et projets de collaboration et entre entreprises, notamment dans les chaînes de valeur très intégrées.

À la mi-décembre, le site web de l'observatoire a été officiellement lancé, dans le cadre d'un événement

virtuel rassemblant experts et professionnels autour du programme « La conformité en période d'incertitude ». Comment encourager une culture de la conformité dans les petites et moyennes entreprises ?

Une étude sur l'état actuel de la conformité dans les moyennes entreprises a été lancée et devrait être terminée en 2021.

» Cities Lab Katedra, Université de Deusto

La Fondation ElecnoR est membre du Conseil des mécènes de la chaire Cities Lab, en vertu d'une convention signée avec Deusto Business School.

Ce projet est un écosystème d'innovation au sein duquel sont menés des projets de recherche, programmes de formation, initiatives de communication et laboratoires urbains autour du développement urbain, humain et durable, les modèles de gouvernance et style de leadership favorisant ou entravant le développement des leviers de transformation des villes.

L'objectif est d'étudier des solutions complètes dans l'optique de bâtir des villes intelligentes, en comparant et analysant les informations des services urbains et adapter ainsi les politiques publiques aux besoins des villes, pour des économies de coûts et un meilleur service aux citoyens.

En 2019, une initiative a été mise en marche avec la mairie d'Alcalá de Guadaíra (Espagne), actuellement parvenue dans sa troisième phase, qui consiste en l'application d'une série de mesures basées sur les résultats obtenus lors des deux phases précédentes. L'objectif est de transformer Alcalá de Guadaíra en écosystème d'innovation pour mieux intégrer le développement urbain durable et l'innovation technologique.

» Programme de prix et de bourses avec l'École technique supérieure des sciences industrielles de l'Université Polytechnique de Valence

Voilà 31 ans que la Fondation ElecnoR offre des bourses aux étudiants de l'UPV, l'université polytechnique de Valence, en privilégiant le domaine des énergies renouvelables et du développement de l'efficacité énergétique.

Lors de l'édition 2019-2020, cinq étudiants ont reçu une bourse pour les travaux de fin de master suivants :

- Projet de développement d'un réseau intelligent d'éclairage LED, de systèmes d'information des citoyens et de mobilité durable dans une commune de Castellón afin de réduire les gaz à effet de serre.

- Conception d'équipement à bas coût pour le suivi et la détection de pannes sur les éoliennes à faible puissance.
- Simulation et vérification expérimentale des creux de tension en utilisant un système « Hardware in the Loop » et banc d'essai : détection et comportement de moteurs et éoliennes.
- Système de contrôle de l'éclairage via un microcontrôleur à bas coût et bus DALI.
- Étude de la capacité des toits de l'université polytechnique de Valence en vue de l'installation de centrales solaires photovoltaïques.

» **Programme de leadership d'entreprise : entrepreneuriat et innovation, Deusto Business School**

Dans le cadre de la convention signée avec la Deusto Business School, la Fondation ElecnoR sponsorise le Programme de leadership d'entreprise : entrepreneuriat et innovation qui sera réalisé conjointement par Deusto Business School et ICADE Business School pendant l'année universitaire 2020-2021.

Les professionnels qui suivront ce programme, offert conjointement par Deusto Business School et ICADE Business School, découvriront les initiatives d'entrepreneuriat les plus révolutionnaires des grandes entreprises, expliquées par les cadres se trouvant à leur tête.

» **Projet « La prévention pour bien grandir », communauté autonome de Madrid**

En accord avec le principe d'action d'ElecnoR « La sécurité, une valeur non négociable », la Fondation ElecnoR collabore avec la communauté autonome de Madrid autour de ce projet visant à encourager la prévention et la protection chez les jeunes face aux différents dangers existants, dont la pandémie actuelle. La crise provoquée par le COVID-19 a impliqué de repenser le projet en adaptant ses contenus de manière à les transmettre lors de séances virtuelles.

La prévention pour bien grandir s'adresse aux élèves de CE2, CM1 et CM2 et à leurs enseignants, ces derniers pouvant accéder via une application numérique à une unité pédagogique sur la prévention des risques, incluant des aspects associés au COVID-19.

L'objectif est que les élèves apprennent à reconnaître dans leur environnement, de manière pédagogique et

ludique (jeux, vidéos...), les situations de risque pour la santé, et notamment dans les circonstances actuelles, hautement exceptionnelles.

La formation a déjà démarré dans les communes suivantes de la communauté autonome de Madrid : Robledo de Chavela, Getafe et Navacerrada. En 2020, 3 000 enfants ont participé au projet.

» **Cours de spécialiste en installations électriques de moyenne et basse tension, formation professionnelle de Salesianos Deusto.**

En 2020, la formation des futurs professionnels dans le cadre de la collaboration avec le Collège salésien Deusto s'est poursuivie. Lors de cet exercice, 131 heures de formation ont été offertes à 14 élèves selon la modalité mixte (en présentiel et en ligne).

À titre de nouveauté, les contenus ont été adaptés et élargis en fonction des besoins d'ElecnoR, de manière à ce que les élèves embauchés puissent réaliser des tâches directement sur le chantier.

» **Cours Formation professionnelle. Distribution, télécommunications et maintenance**

L'objectif du projet est d'attirer les nouveaux titulaires d'un diplôme de formation professionnelle et de leur offrir la formation nécessaire à intégrer directement les chantiers d'ElecnoR. Les délégués de la Direction Centre d'ElecnoR ont identifié les contenus minimums correspondant aux activités de Distribution, télécommunications et maintenance, ainsi que les endroits où ces profils sont les plus recherchés.

À la date du présent rapport, la formation a démarré dans le centre des Salesianos de Deusto dans la province de Vizcaya, autour de l'activité Distribution électrique.

Bénévolat de l'entreprise

En 2020, le bénévolat annuel de l'entreprise s'est développé dans le cadre du projet « Reconstruction de La Nopalera ». Face à la situation provoquée par le COVID-19, l'initiative a dû être annulée et des bénévoles d'ElecnoR Mexique se sont rendus sur le site aux côtés du personnel de la mairie de Yauatepec (Morelos) afin de remettre à la population du matériel de protection contre le COVID-19.

Autres projets sociaux

En vertu de son engagement envers les communautés dans lesquelles elle exécute ses projets, ElecnoR déploie

ses programmes et initiatives dans le but de promouvoir le développement social, environnemental et économique.

Au Honduras, la dépression tropicale ETA, survenue début novembre, a provoqué de graves inondations et glissements de terrain suite à de fortes pluies en Amérique centrale, laissant des milliers de sinistrés derrière elle dans le nord du pays. ElecnoR a ainsi fait don à la Croix Rouge du Honduras d'un moteur de 60 CV pour les bateaux de sauvetage, ayant permis de réaliser le sauvetage des victimes et d'offrir une aide humanitaire aux personnes les plus affectées.

Au Ghana, dans le cadre du projet de construction d'une sous-station électrique à Kaleo, ElecnoR s'est chargée de la rénovation de l'école locale, a fait don de matériel scolaire, a réparé la route principale et a installé des panneaux solaires sur un poste de police de manière à assurer une source d'électricité durable.

En Guinée, deux robinets ont été installés et raccordés au réseau du chantier du projet de transmission électrique OMVG afin d'approvisionner en eau potable la population la plus proche, et une école a également été rénovée.

Par ailleurs, la filiale concessionnaire Enerfin et la société cogérée Celeo sont particulièrement actives à ce niveau, tel que décrit ci-dessous.

Enerfin

En 2020, Enerfin a commencé la construction du parc éolien de Cofrentes, Espagne, incluant des mesures de restauration, amélioration et mise en valeur du paysage :

- Programme de sensibilisation et d'éducation aux énergies renouvelables et à l'environnement.

À l'heure actuelle, le matériel pédagogique du programme est en cours d'élaboration. Destiné aux étudiants, le programme se déroulera en 2021 dans les installations du parc. L'objectif est d'une part de divulguer des informations sur l'énergie éolienne et son importance pour combattre le changement climatique et ses effets et d'autre part de renforcer la valeur environnementale, paysagère et culturelle de la zone, afin de stimuler le tourisme.

- Adaptation et amélioration du sentier Camino de la Señorita.

Cette initiative permet une amélioration notable des conditions d'accès des randonneurs, propriétaires et équipes d'intervention, le sentier étant situé dans une zone d'intervention urgente dans la lutte contre les incendies.

- Signalisation des sentiers et/ou points d'intérêt touristique.

Une convention de partenariat a été signée avec la mairie de Cofrentes dans le but de financer la signalisation des routes et points d'intérêt touristique aux alentours du Cerro de Agràs, site d'intérêt géologique de la commune.

Au Brésil, la filiale éolienne du Groupe a continué à collaborer à différents projets à caractère social, homologués par le gouvernement brésilien et conformes à la loi sur les avantages fiscaux, afin d'encourager la culture, le sport et l'investissement social. Parmi les projets les plus significatifs, citons :

- Centres de visiteurs du complexe éolien d'Osorio.

Des visites sont organisées chaque année, principalement pour les écoles, au cours desquelles des informations sur l'énergie éolienne et la durabilité du complexe éolien sont divulguées, ainsi que sur les principaux sites touristiques de la commune d'Osorio. En 2020, 1 387 personnes ont pu visiter les installations malgré les restrictions du COVID-19.

- Projet Virada Sustentável POA 2020.

Il s'agit d'un événement qui a une grande répercussion à Porto Alegre, tout particulièrement auprès des jeunes, et qui aborde des thèmes liés à la conservation et la durabilité de l'environnement. À l'occasion de la cinquième édition du Festival Virada Sustentável Porto Alegre 2020, des initiatives d'art visuel et d'art urbain, concerts et spectacles musicaux, ainsi que différentes présentations d'arts de la scène et manifestations mêlant art et littérature ont été organisés.

- Plan annuel des activités 2020 - Fundação Iberê Camargo.

Cette Fondation est une institution culturelle très représentative à Porto Alegre. Ce projet a pour mission de garantir la conservation de la Fondation, préserver sa collection, promouvoir l'étude et la diffusion de son œuvre, mais aussi de présenter des expositions temporaires d'art moderne et contemporain et un programme parallèle permanent pour débattre des thèmes et questions associés aux expositions.

Au Canada, Enerfin a mené à bien les actions suivantes :

- Les visites guidées du parc éolien de L'Érable, organisées en partenariat avec l'office de tourisme local, ont pu se tenir jusqu'à la mise en place des restrictions sanitaires liées au COVID-19.

- Soutien aux organisations et événements communautaires dans les communes de Saint Ferdinand, Saint-Pierre-Baptiste et Sainte-Sophie-d'Halifax. Enerfin a collaboré à la construction d'un centre pour les personnes du troisième âge ayant une perte d'autonomie, à l'aménagement d'un refuge pour les randonneurs et cyclistes au centre du village de Saint-Sophie-d'Halifax, entre autres.

Celeo

Celeo au Brésil participe quant à elle à deux projets sociaux dans le cadre des engagements pris auprès de la BNDES pour le financement du projet Cantareira (CANTE) :

- Let's Save the Planet.

Construction d'un centre de séparation et tri des déchets, permettant de créer 20 postes de travail et d'améliorer la gestion des déchets de la région de Monte Santo de Minas (Minas Gerais). En raison du COVID-19, Cela a également contribué à la distribution d'aliments et de produits d'hygiène.

- Live well in Caetetuba.

Rénovation et construction d'une annexe à la gare de Caetetuba (São Paulo) et installation d'un centre d'assistance sociale (CRAS). Environ 20 000 résidents seront bénéficiaires de ce projet. En lien avec le COVID-19, des aliments et kits d'hygiène et de nettoyage ont été remis à 1 164 résidents des alentours.

Au Chili, Celeo a rejoint l'initiative « Canasta Local », dirigée par la Fondation Proyecto Propio. Elle poursuit un double objectif : remettre des biens de première nécessité et réactiver l'économie de la région via l'achat de ces biens sur le marché local. 135 familles des communautés de Corel et Colbun ont reçu de l'aide grâce à cette initiative.

Par ailleurs, les projets sociaux des écoles Corel et Charrúa se sont poursuivis en 2020. Enfin, la possibilité de soutenir 119 étudiants sans connexion Internet adaptée à domicile est en cours d'évaluation.

Actions sociales motivées par le COVID-19

Le Groupe Elecno a réagi face à l'urgence sanitaire et sociale provoquée par le COVID-19 en lançant une multitude d'actions visant à réduire l'impact de la crise,

et notamment auprès des habitants des pays dans lesquels le Groupe est présent.

L'entreprise a poursuivi ses activités en prenant toutes les mesures de prévention adéquates. Elle a été en mesure de fournir des services essentiels et critiques dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, de l'eau, du gaz et du transport, et en faisant en sorte que les infrastructures restent opérationnelles pour toute la population.

Quant à elle, la filiale Audeca, spécialisée dans la conservation du milieu naturel et l'entretien d'infrastructures routières, a réalisé pendant la pandémie des activités essentielles pour la gestion de l'eau, que ce soit l'eau potable ou les eaux usées, l'entretien et le nettoyage des routes ou la collecte des déchets. L'objectif a été d'assurer le fonctionnement correct de ces services, aussi bien pour les citoyens que pour les centres d'urgence : maintien de la sécurité des routes, de l'assistance lors des accidents, de la collecte des déchets municipaux, du nettoyage des routes, des conteneurs et du mobilier urbain, en plus de la désinfection des rues.

Elecno Deimos, la filiale technologique, a mis au point en une seule semaine une application permettant de calculer le mouvement et la durée des promenades pendant l'état d'alerte prononcé avant l'été. Cette nouvelle application calculait dans quel rayon les familles pouvaient se déplacer pendant leurs promenades, lesquelles étaient autorisées depuis le 26 avril et étant limitées à un km de distance du domicile. Ce dispositif permettait aussi de calculer en toute simplicité la durée des promenades, limitées à une heure, et tout cela intégré dans la même app.

Les équipes de la filiale américaine Elecno Hawkeye ont travaillé d'arrache-pied au cours de ces derniers mois à conserver et améliorer l'infrastructure de services publics dans différentes communautés des États-Unis. L'alimentation électrique de secours a été restaurée, une multitude de connexions de fibre optique ont été installées et l'entretien de la transmission électrique aérienne a été réalisé.

Par ailleurs, lorsque la pandémie battait son plein et que les hôpitaux étaient engorgés, Elecno Hawkeye a fait don de 3 000 vêtements de protection jetables à l'hôpital Stony Brook de New York. Et pendant le mois de novembre, l'équipe a rejoint la campagne Truckers for Turkey, en prêtant 7 camions pour que l'association à but non lucratif Harvest Food Bank puisse distribuer des aliments le jour de Thanksgiving aux familles dans le besoin.

Au Salvador, Elecno a fait don de kits d'aliments, soit un total de 1 000 unités d'environ 8 kg d'aliments de première nécessité, remis par des bénévoles de la filiale centro-américaine dans neuf communes des départements de Sonsonate et Ahuachapán. Les aliments ont été remis à des familles très défavorisées ou ayant subi une grosse perte de leurs revenus pendant la pandémie de COVID-19. Pour assurer la distribution efficace des kits, Elecno a pu compter sur l'aide des services de protection civile, prévention et réduction des catastrophes du Salvador, de l'ambassade espagnole à San Salvador et des représentants des départements locaux.

Au Mexique, la filiale éolienne Enerfin a fait don aux mairies et communautés indigènes existantes dans la zone d'influence de ses projets de 4 000 masques et 60 litres de gel hydroalcoolique, en tant que matériel sanitaire de protection. En Colombie, Enerfin a approvisionné en eau et en nourriture 75 communautés indigènes ayant vu leurs moyens de survie compromis suite à la pandémie.

Quant à elle, Celeo, société cogérée par le Groupe, a collaboré aux projets sociaux suivants au Brésil afin de pallier les effets du COVID-19 :

- Don de produits de première nécessité et de kits d'hygiène et de nettoyage dans l'état de Piauí. Celeo a fait don de 10 000 paniers contenant des aliments de première nécessité, de 15 000 EPI-masques chirurgicaux, de 15 000 masques jetables pour 2 000 personnes dans chacune des 5 communes sélectionnées : Pedro II Piracuruca, Capiato de Campos Domingos Mourao et Lagoa de São Francisco.
- Fondo municipal de la santé - São João do Piauí. Achat d'équipements et d'accessoires hospitaliers en vue de l'installation d'un lit de réanimation et d'équipements de protection des personnes (EPI) à côté de la maternité de l'hôpital Mae Elisa.
- Campagne de matchfunding pour sauver des vies. BNDES a récolté 7 millions dans le cadre d'une campagne de soutien au réseau d'hôpitaux philanthropes le plus grand du Brésil, dans le cadre de la modalité de matchfunding (BNDES double les dons réalisés au profit de la société publique ou du secteur privé). Celeo y a participé en faisant un don de 100 mille réaux à l'hôpital São Marcos de Teresina situé dans la capitale de Piauí.
- Décret municipal pour les dons au profit de la commune de Parintins AM. Don en réponse à la demande de la mairie de Parintins. Il a consisté en l'achat d'équipements et accessoires pour la création de 10 lits dans l'unité des soins intensifs de deux hôpitaux.

- Fundação Cultural Palmares (FCP). À la demande de FCP, Celeo a fait don de paniers repas et d'EPI aux communautés quilombo de Marfim et Onca (dans les environs du projet IMTE) et aux communautés indigènes de Gamelas (zone d'influence du projet ENTE).

Dialogue avec les communautés locales

Le dialogue, le respect et une gestion adéquate des impacts sur les communautés locales sont essentiels afin de maintenir la légitimité sociale et de garantir l'aboutissement des projets du Groupe.

À cet effet, dans le cadre des études d'évaluation environnementale des projets, il existe un processus de première prise de contact avec les groupes d'intérêt baptisé « Participation citoyenne anticipée (PACA) ». L'objectif est d'expliquer aux communautés à quel niveau elles peuvent être affectées par les principales caractéristiques des projets, et leur décrire la conception et planification de ces derniers. C'est également l'occasion de répondre aux questions des habitants et autorités locales et de recueillir leurs commentaires, afin d'essayer de minimiser l'impact des projets sur leur territoire. La PACA inclut des réunions et entretiens avec les autorités et fonctionnaires municipaux, avec les dirigeants d'organisations sociales et territoriales et avec des voisins.

Dans le cadre de l'activité de promotion au Mozambique, Zimbabwe et Kenya, Enerfin, la filiale éolienne du Groupe Elecno, a réalisé différentes consultations auprès des communautés et dirigeants locaux. Dans certains cas, elles ont abouti à des accords avec la communauté et à des lettres de soutien pour le développement de certains projets. Au Mexique, malgré les limitations liées à la pandémie, il a été possible d'organiser des réunions d'information avec les comités de suivi des accords (constitués à l'issue de la consultation indigène de 2019) des cinq communautés maya de la zone d'influence des projets au Yucatán.

Intégration et respect du milieu naturel

Elecno exécute parfois des projets dans des zones proches de communautés indigènes ou autres minorités sociales. Dans ces cas, l'impact social et/ou environnemental sur les zones affectées est analysé, et, le cas échéant, les mesures nécessaires à le réduire sont mises en place.

Au Brésil, la législation applicable aux licences environnementales exige de prêter une attention toute

spéciale aux communautés traditionnelles (indigènes, quilombolas...). Lorsqu'un projet affecte ces communautés, il est nécessaire de réaliser une Étude des éléments indigènes (ECI) ou quilombola (ECQ), évaluant les impacts spécifiques du projet sur ces communautés. Le Plan indigène environnemental de base (PBAI) ou quilombola (PBAQ) est ensuite développé, présentant les mesures de contrôle et réduction de chaque impact identifié.

Pendant le troisième trimestre 2020, Celeo a terminé l'examen de l'Étude des éléments indigènes de CAIUÁ. Le PBAI est actuellement en cours d'examen.

Au Canada, la First Nation Power Authority (FNPA), association à laquelle appartient Enerfín, s'attache à promouvoir l'implication des communautés autochtones dans les projets en matière d'énergie renouvelable, en défendant la mise en place de conditions minimales de participation autochtone pour les appels d'offre provinciaux et en encourageant le dialogue et les alliances avec ces communautés auprès des promoteurs privés.

En 2020, Enerfín a terminé la première phase de développement du projet Moose Mountain dans la Saskatchewan, dans le but de participer à l'appel d'offres lancé par le prestataire d'électricité provincial SaskPower. Pendant la période de consultation des parties prenantes, plusieurs rencontres ont été organisées avec la nation autochtone Ocean Man, qui possède un terrain et une réserve adjacente à la zone du projet.

Au cours du processus, un intérêt mutuel est né pour la collaboration dans le cadre du projet, la Nation ayant finalement été incluse en tant que propriétaire de terrains et co-investisseur. Pour officialiser sa participation au projet en tant que propriétaire et investisseur, la Nation a organisé des séances d'information pour ses membres. Les terrains qu'Ocean Man mettrait à la disposition du projet représentent environ 2 400 acres et ont le potentiel d'accueillir une proportion importante de ce dernier.

En Colombie, Enerfín est parvenue depuis 2018 à des accords dans le cadre de 52 processus de consultation préalable avec les communautés indigènes présentes aux alentours du site de ses projets (parc éolien El Ahumado, Musichi, Trupillo, Dividivi et Brisas del Caribe). En 2020, sept processus de consultation se sont déroulés auprès de la communauté indigène Wayuu dans le cadre du projet « Parc éolien Dividivi », marqués par de nombreuses réunions, avec l'accompagnement de plusieurs organismes de l'État.

Toutes les activités réalisées sur le territoire ethnique au début de l'épidémie de COVID-19 ont par la suite été

suspendues pour être ensuite reprises, avec l'autorisation et le consentement préalables des communautés, en respectant tous les protocoles de bio-sécurité et en suivant les recommandations de l'ONU concernant les peuples indigènes en temps de pandémie.

Parallèlement, un travail a été fait autour de 37 processus de consultation dans le cadre des projets du parc éolien Trupillo et Brisas del Caribe. Il est prévu de parvenir sous peu à des accords avec 13 des 37 communautés avec lesquelles l'entreprise travaille pour le projet Parc éolien Trupillo. Lancées en mars, les consultations préalables ont ensuite été suspendues en raison de la pandémie, avant de reprendre au mois d'octobre.

Les communautés dont le ministère de l'Intérieur n'a pas certifié qu'elles seraient affectées ont été consultées par le biais d'accords différentiels. Un accord a été atteint avec cinq communautés : deux avec les villages Wayuu situés à proximité de la ligne de transmission 110 kV SE El Ahumado-SE Riohacha, et trois avec les villages Wayuu aux alentours du parc éolien. Cela illustre bien le slogan d'Enerfín « Au-delà du respect des obligations », en référence à son engagement pour les communautés locales.

Par ailleurs, la filiale d'Enerfín, Guajira Eólica I SAS, a participé à un programme de formation sur la construction et l'esprit d'entreprise, auquel ont pris part 30 jeunes wayuu. D'une durée de 430 heures théoriques et pratiques, il a été mené à bien via une alliance multi-secteur avec le Service national d'apprentissage (SENA), organisme promouvant les processus de formation complète dans une visée de développement communautaire.

Elecnor, alliée des ODD

L'objet poursuivi et les actions réalisées par le Groupe et sa Fondation s'inscrivent dans la droite ligne des enjeux énoncés dans les objectifs de développement durable du Programme 2030.

En raison de son activité, le Groupe Elecnor est l'un des agents clés dans le développement et le progrès de la société. Les projets d'infrastructure, énergie renouvelable, eau ou environnement fournissent des solutions pour relever certains défis actuels et à venir, tels que le changement climatique, la réduction des inégalités, et notamment les inégalités sur le plan énergétique, entre autres.

Contribution aux ODD découlant des activités principales



Contribution aux ODD découlant de l'action sociale de la Fondation Elecnor



ODD

Quelques projets et initiatives du Elecnor et de la Fondation Elecnor



Enerfín
Projets sociaux (Canada, Brésil, Colombie)

Celeo
Projets de transport d'énergie électrique
Projets sociaux (Chili et Brésil)

Fondation Elecnor
Projets d'infrastructures sociales



Fondation Elecnor
Projets d'infrastructures sociales



Groupe Elecnor
Projet Excellence en sécurité
Certification OHSAS 18001
Campagnes de sensibilisation
Plan de formation en santé et sécurité

Fondation Elecnor
Projets d'infrastructures sociales

ODD

Quelques projets et initiatives du Elecnor et de la Fondation Elecnor



Groupe Elecnor
Collaboration avec des universités et des établissements de formation professionnelle
Itinéraires de formation

Enerfín
Programme de formation sur la construction et l'esprit d'entreprise destiné aux jeunes wayuu (communauté indigène de Colombie)

Celeo
Initiatives auprès d'élèves d'écoles rurales en Chili

Fondation Elecnor
Projets de formation et de recherche



Groupe Elecnor
Plan d'égalité

ODD

Quelques projets et initiatives du Elecno et de la Fondation Elecno



Groupe Elecno
Services spécialisés en infrastructures d'eau

Atersa
Projets de pompage d'eau dans les pays en voie de développement

Audeca
Projet d'épuration et traitement de l'eau

Hidroambiente
Solutions pour le traitement de l'eau

Fondation Elecno
Projet « Sinergia », Chili



Groupe Elecno
Projets de génération d'énergies renouvelables
Promotion des énergies renouvelables
Projets et initiatives d'amélioration d'efficacité énergétique

Atersa
Développement, production et distribution de produits solaires photovoltaïques

Enerfin
Parcs éoliens

Celeo
Projets de transport d'énergie électrique
Parcs solaires photovoltaïques
Centrales thermo-solaires

Fondation Elecno
Projets d'infrastructures sociales



Groupe Elecno
Création et stimulation de l'emploi local
Recrutement de fournisseurs locaux
Signataires du Pacte mondial des Nations Unies

Fondation Elecno
Projets de formation et de recherche



Groupe Elecno
Développement d'infrastructures
Initiatives avec des start-ups
Appel Innova
Projets d'innovation
Plan de transformation numérique

ODD

Quelques projets et initiatives du Elecno et de la Fondation Elecno



Elecno
Plan d'égalité

Enerfin
Projets sociaux

Celeo
Projets de transport d'énergie électrique
Projets sociaux

Fondation Elecno
Projets d'infrastructures sociales
Projets de formation et de recherche



Elecno
Projets d'efficacité énergétique
Projets Smart Cities
Gestion de l'éclairage public

Audeca
Projet de collecte des déchets municipaux



Elecno
Projets d'efficacité énergétique
Projets Smart Cities
Gestion de l'éclairage public

Audeca
Projet de collecte des déchets municipaux

Enerfin
Parcs éoliens

Celeo
Projets de transport d'énergie électrique
Parcs solaires photovoltaïques



Groupe Elecno
Projets d'énergie renouvelable : éoliens, photovoltaïques, hydroélectriques et biomasse
Stratégie en matière de changement climatique
Calcul et vérification de l'empreinte carbone
Plan de réduction des émissions

ODD

Quelques projets et initiatives du Elecno et de la Fondation Elecno



Audeca
Projet d'épuration et traitement de l'eau
Projets de préservation des espaces naturels

Hidroambiente
Solutions pour le traitement de l'eau



Groupe Elecno
Initiatives de promotion de la biodiversité

Audeca
Projets de préservation des espaces naturels

Enerfin
Plans de surveillance de l'avifaune dans le cadre des projets éoliens

Celeo
Réalisation de mesures compensatoires
Initiatives à caractère environnemental

Autres voies d'implication dans la société

Dialogue avec les parties prenantes

Elecno entretient avec ses principales parties prenantes un dialogue fluide et constant par le biais de différents canaux de communication, à travers lesquels le Groupe s'efforce de connaître et répondre à leurs besoins et attentes.

En 2020, dans le cadre du Comité de durabilité, une mise à jour de l'inventaire des parties prenantes du Groupe a été réalisée afin de progresser dans la gestion de la relation avec ces dernières.

Les principales parties prenantes et les canaux de communication correspondants sont détaillés ci-dessous :

ODD

Quelques projets et initiatives du Elecno et de la Fondation Elecno



Groupe Elecno
Certificat des normes UNE-ISO 37001 du système de gestion anti-corruption.
Certification de la norme UNE 19601 pour le système de gestion de conformité pénale
Formation à la conformité

Fondation Elecno
Observatoire IE-Elecno Observatory on Sustainable Compliance Cultures



Groupe Elecno
Partenariats et collaborations avec des entités et associations
Participation à des forums

Fondation Elecno
Partenariats et collaborations avec des entités et associations

Partie prenante	Canaux de communication
Actionnaires et investisseurs	Assemblée générale des actionnaires Rapports d'entreprise et financiers : Rapport sur la bonne gouvernance, comptes annuels, EINF, rapport intégré, mémoire Fondation Elecno, etc. Réunions avec des investisseurs Sites web des entreprises Canal de services à l'actionnaire Forum des actionnaires
Clients	Visites périodiques Communications périodiques Comptes annuels et semestriels, individuels et consolidés Salons sectoriels Enquêtes de satisfaction Rapport intégré Mémoire Fondation Elecno Sites web des entreprises Réseaux sociaux

Partie prenante	Canaux de communication
Employés	Réunions périodiques Groupes de travail Rapport intégré Mémoire Fondation Elecnor Campagnes de communication Journées et cours de formation Sites web des entreprises Réseaux sociaux Intranet eTalent Canal de contact du code éthique E-mail igualdad@elecnor.com
Administrations publiques et organismes de réglementation	Communications officielles Rapports d'entreprise et financiers : Rapport sur la bonne gouvernance, comptes annuels, EINF, rapport intégré, mémoire Fondation Elecnor, etc. Sites web des entreprises Réseaux sociaux
Fournisseurs	Réunions et groupes de travail Conventions, salons et congrès Audits Rapport intégré Sites web des entreprises Réseaux sociaux
Environnement social	Projets sociaux Rapport intégré Mémoire Fondation Elecnor Parrainages et mécénats Sites web des entreprises Réseaux sociaux Sites web spécifiques de projets
Faiseurs d'opinion	Communiqués de presse Rencontres d'information Comptes annuels et semestriels, individuels et consolidés Rapport intégré Mémoire Fondation Elecnor Sites web des entreprises Réseaux sociaux
Partenaires	Accords de collaboration Forums, salons et congrès Rapports d'entreprise et financiers : Rapport sur la bonne gouvernance, comptes annuels, EINF, rapport intégré, mémoire Fondation Elecnor, etc. Sites web des entreprises Réseaux sociaux

Partie prenante	Canaux de communication
Syndicats	Rencontres d'information Rapport intégré Sites web des entreprises Canal de plainte du code éthique
Financeurs/ Assureurs	Réunions Rapports d'entreprise et financiers : rapport sur la bonne gouvernance, comptes annuels, EINF, rapport intégré, etc. Sites web des entreprises
Participation dans des associations et forums	
Le Groupe Elecnor participe activement aux associations de référence dans les secteurs et les pays où il mène des activités. Les associations les plus significatives pour le Groupe sont détaillées ci-dessous :	
Espagne	
AAEF Asociación Andaluza de Empresas Forestales ACEX, Asociación de Empresas de Conservación y Explotación de Infraestructura ADEMI, Asociación de Empresas de Ingeniería, Montajes, Mantenimientos y Servicios Industriales Asociación del Hidrógeno AEDYR, Asociación de Desalación y Reutilización del Agua AEE, Asociación Empresarial Eólica AEFYMA Asociación de Empresas Forestales y del Medio Ambiente de Castilla y León AELEC, Asociación de Empresas de Energía Eléctrica AEN, Asociación de Industria de Navarra AESPLA, Asociación Española de Servicios de Prevención Laboral ANCI Asociación Nacional de Constructores Independientes ANESE, Asociación Nacional de Empresas de Servicios Energéticos APECYL, Asociación de Promotores de Energía Eólica de Castilla y León APPA Renovables - Asociación de Empresas de Energías Renovables ASAGUA, Asociación Española de Empresas de Tecnologías del Agua ASEJA, Asociación Española de Empresas de Jardinería ASERPUMA, Asociación de Empresas Restauradoras del Paisaje y Medio Ambiente ATC, Asociación Técnica de Carreteras y Asociación Mundial de Carreteras*	

Espagne
CEOE, Confederación Española de Organizaciones Empresariales CONFEMETAL, Confederación Española de Organizaciones Empresariales del Metal EGA, Asociación Eólica de Galicia Enercluster (Clúster Eólico de Navarra) Plataforma enerTIC FEEF Federación Española de Asociaciones de Empresas Forestales y del Medio Natural FEMEVAL, Federación Metalúrgica Valenciana ITE, Instituto Tecnológico de la Energía PROTERMOSOLAR, Asociación Española para la Promoción de la Industria Termosolar SERCUBE, Asociación Nacional de Fabricantes de Bienes de Equipo SERFOGA Asociación de Empresas de Servicios Forestales de Galicia UNEF, Unión Española Fotovoltaica
Brésil
Cámara Oficial Española de Comercio en Brasil CIGRE, Comitê Nacional Brasileiro de Produção e Transmissão de Energia Elétrica COGEN, Associação da Indústria de Cogeração de Energia ABEOLICA, Associação Brasileira de Energia Eólica ABRACEEL, Associação Brasileira de Comercializadores de Energia CERNE, Centro de Estratégias em Recursos Naturais e Energia
Canada
CCIBF, Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs-Érable, Québec, Canada AQPER, Association des Producteurs d'Énergie Renouvelable du Québec, Canada CANWEA, Canadian Wind Energy Association FNPA, First Nation Power Authority en Saskatchewan
Mexique
AMDEE, Asociación Mexicana de Energía Eólica APER, Agrupación Peninsular de Energías Renovables Comisión de Energía de la Cámara Española de Comercio en México
Colombie
Ser Colombia Asociación Energías Renovables
Portugal
ALER, Associação Lusófona de Energias Renováveis

Par ailleurs, Elecnor a participé à différents forums et événements importants :

Atelier spécialisé sur l'industrie 4.0 et la R&D&i

Elecnor organise cet atelier spécialisé aux côtés de l'entreprise technologique SAS. C'est l'occasion d'exposer les différents thèmes prioritaires de l'univers du numérique et le processus de transformation des affaires.

Forum Innovation en entreprise

La rencontre « Innovation en entreprise : entreprises capables de transformer leurs secteurs d'activité » a eu lieu à Bilbao, pour exposer les processus d'innovation aboutissant à transformer les secteurs d'activité.

Salon Genera 2020

Sous le slogan « Nous intégrons les énergies pour un avenir durable », le salon Genera a établi trois axes stratégiques essentiels : durabilité, innovation et activité. Atersa, filiale photovoltaïque du Groupe, a participé à cette plateforme commerciale du secteur de l'énergie et de l'environnement en informant sur son activité dans la production d'énergie photovoltaïque et thermosolaire. Dans ce salon, de nouvelles gammes de produits spécifiques à l'activité voltaïque ont été présentées (panneaux solaires, investisseurs, structures, pompes, etc).

Forum EnerTIC

Elecnor a assisté à ce forum en tant qu'experte dans le développement des technologies de l'information et des communications dans le domaine de l'efficacité énergétique en Espagne.

Forum ICEX sur l'énergie en Afrique

L'Africa Energy Forum a organisé la plateforme virtuelle AEF 2.0 sponsorisée par ICEX. Elecnor a ainsi participé à une table ronde sur les conséquences possibles de la crise actuelle sur le développement des énergies renouvelables et de la numérisation des services publics en Afrique.

Salon Induforum

Soucieuse d'encourager la recherche du talent, l'équipe des ressources humaines du Groupe a participé à ce salon de l'emploi en ligne organisé par les élèves de l'école technique supérieure des ingénieurs industriels de Madrid, en quête d'un point de rencontre entre les élèves et les entreprises de pointe.

Salon virtuel Infojobs

Elecnor a participé à ce salon dans lequel plus de 1 000 postes à pourvoir ont été offerts. Pendant toute la journée se sont succédés webinaires, conférences et ateliers destinés à offrir de nouvelles opportunités ou améliorer la situation professionnelle, tenus par des experts d'Infojobs et des professionnels des ressources humaines.

Enerfin, quant à elle, a participé en Espagne à une grande variété de salons et d'évènements en lien avec les énergies renouvelables (éolienne, hydrogène et stockage et hybridation), pour la plupart virtuels étant donné les restrictions imposées par le COVID-19. Rappelons qu'Enerfin a également été présente au V Congrès éolien espagnol.

Au niveau international, la filiale éolienne a été elle aussi très active. Au Brésil, elle a avant tout participé à deux événements de grande ampleur : ENASE - Encontro Nacional del Sector Eléctrico, et BWP - Brazilian Wind Power; au Mexique, elle a participé au congrès México Wind Power 2020 ; en Colombie elle a été intervenante lors de « Las souscription bilatérale privée d'énergie verte en Colombie » dans le cadre des rencontres Colombia Wind Power Virtual 2020 ; et au Canada, elle s'est illustrée par sa participation aux webinaires et séances de formation sur le système électrique de la province d'Alberta dispensés par l'Opérateur du réseau à haute tension (AESO) et l'organe de réglementation provinciale (AUC).

Quelques reconnaissances

- Celeo Brésil et Celeo Chili ont respectivement décroché la deuxième et onzième place du classement GRESB dans le segment d'infrastructure de transmission électrique.
- Audeca a été lauréate du prix ACEX à la sécurité dans le cadre de la conservation
- Audeca a été reconnue par la mairie de Santa Margalida à Majorque au titre de sa collaboration aux travaux de nettoyage face au COVID-19.

ANNEXE I

INDEX DES CONTENUS EXIGÉS PAR LA LOI 11/2018, DU 28 DÉCEMBRE, EN MATIÈRE D'INFORMATION NON FINANCIÈRE ET DE DIVERSITÉ

Informations requises en vertu de la loi 11/2018	Matérialité	Page ou paragraphe du rapport satisfaisant les exigences de la loi 11/2018	Critère de déclaration : GRI (Version 2016 sauf indication contraire)
Information générale			
Une courte description du modèle d'activité incluant son environnement d'entreprise, son organisation et sa structure	Matériel	26	GRI 102-2 GRI 102-7
Marchés d'activité	Matériel	26	GRI 102-3 GRI 102-4 GRI 102-6
Objectifs et stratégies de l'organisation	Matériel	26	GRI 102-14
Principaux facteurs et tendances susceptibles d'influer sur l'évolution future	Matériel	100-102	GRI 102-14 GRI 102-15
Cadre de déclaration utilisé	Matériel	22	GRI 102-54
Principe de matérialité	Matériel	22-25	GRI 102-46 GRI 102-47
Questions environnementales			
Approche de gestion : Approche de gestion : description et résultats des politiques concernant ces questions ainsi que des principaux risques associés dans le cadre des activités du groupe	Matériel	68, 69	GRI 102-15 GRI 103-2
Informations générales détaillées			
Informations détaillées sur les effets actuels et prévisibles des activités de l'entreprise sur l'environnement et, le cas échéant, la santé et la sécurité	Matériel	68, 69	GRI 102-15
Procédures d'évaluation ou certification environnementale	Matériel	68, 69	GRI 103-2
Ressources consacrées à la prévention de risques environnementaux	Matériel	68	GRI 103-2
Application du principe de précaution	Matériel	68, 69	GRI 102-11
Quantité de prévisions et garanties pour risques environnementaux	Matériel	69	GRI 103-2
Pollution			
Mesures pour prévenir, réduire ou inverser les émissions qui affectent gravement l'environnement, en tenant compte de n'importe quelle forme de pollution atmosphérique spécifique à une activité, y compris le bruit et la pollution lumineuse	Non matériel	Non matériel	-
Économie circulaire et prévention et gestion des déchets			
Mesures de prévention, recyclage, réutilisation, autres formes de ramassage et élimination des déchets	Matériel	78, 79	GRI 103-2 GRI 306-2
Actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire	Non matériel	Non matériel	-
Utilisation durable des ressources			
Consommation d'eau et approvisionnement en eau avec les limitations locales	Matériel	77	GRI 303-5(2018)
Consommation de matières premières et mesures adoptées pour améliorer l'efficacité de son utilisation	Matériel	78	GRI 103-2
Consommation directe et indirecte d'énergie	Matériel	75	GRI 302-1
Mesures prises afin d'améliorer l'efficacité énergétique	Matériel	75, 76	GRI 103-2
Utilisation d'énergies renouvelables	Matériel	75, 76	GRI 302-1

Informations requises en vertu de la loi 11/2018	Matérialité	Page ou paragraphe du rapport satisfaisant les exigences de la loi 11/2018	Critère de déclaration : GRI (Version 2016 sauf indication contraire)
Changement climatique			
Émissions de gaz à effet de serre produites à cause des activités de l'entreprise, y compris l'utilisation des biens et services qu'elle produit	Matériel	72, 73	GRI 305-1 GRI 305-2 GRI 305-3 GRI 305-4
Mesures prises pour s'adapter aux conséquences du changement climatique	Matériel	69, 70	GRI 103-2 GRI 201-2
Objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les mesures mises en place à cet effet	Matériel	70	GRI 305-5
Protection de la biodiversité			
Mesures prises afin de préserver ou restaurer la biodiversité	Matériel	79-81	GRI 304-3
Impact des activités ou opérations dans des zones protégées	Matériel	79	GRI 304-2
Questions sociales et relatives au personnel			
Approche de gestion : description et résultats des politiques concernant ces questions ainsi que des principaux risques associés dans le cadre des activités du groupe	Matériel	27-29	GRI 102-15 GRI 103-2
Emploi			
Nombre total et répartition des employés par pays, sexe, âge et classification professionnelle	Matériel	29-33	GRI 102-8 GRI 405-1
Nombre total et répartition des modalités de contrat de travail et moyenne annuelle des contrats à durée indéterminée, des contrats temporaires et des contrats à temps partiel par sexe, âge et classification professionnelle	Matériel	33-38	GRI 102-8
Nombre de licenciements par sexe, âge et classification professionnelle	Matériel	42, 43	GRI 103-2 GRI 401-1
Rémunérations moyennes et leur évolution ventilées par sexe, âge et classification professionnelle ou même valeur	Matériel	47-49	GRI 103-2 GRI 405-2
Écart de salaire, la rémunération de mêmes postes de travail ou moyenne de la société	Matériel	49-50	GRI 103-2 GRI 405-2
Rémunération moyenne des administrateurs et cadres, comprenant la rémunération variable, les indemnités de mission, les indemnités, les versements systèmes de prévoyance d'épargne à long terme et toute autre somme touchée, ventilés par sexe	Matériel	95-98	GRI 103-2 GRI 405-2
Mise en œuvre de politiques de déconnexion du travail	Matériel	50-51	GRI 103-2
Nombre d'employés handicapés	Matériel	52, 53	GRI 405-1 b.
Organisation du travail			
Aménagement du temps de travail	Matériel	50, 51	GRI 103-2
Nombre d'heures d'absentéisme	Matériel	38	GRI 103-2
Mesures destinées à faciliter la conciliation et encourager son exercice responsable de la part des deux parents	Matériel	50-52	GRI 103-2 GRI 401-3 a., b.
Santé et sécurité			
Conditions de santé et sécurité au travail	Matériel	56-60	GRI 103-2 GRI 403-1(2018) GRI 403-2(2018) GRI 403-3(2018) GRI 403-7(2018)
Accidents du travail, en particulier leur fréquence et gravité, ainsi que les maladies professionnelles, ventilées par sexe	Matériel	60-63	GRI 403-9 a., d., e. (2018) GRI 403-10 a.(2018)

Suite à la page suivante

Informations requises en vertu de la loi 11/2018	Matérialité	Page ou paragraphe du rapport satisfaisant les exigences de la loi 11/2018	Critère de déclaration : GRI (Version 2016 sauf indication contraire)
Relations sociales			
Organisation du dialogue social, y compris les procédures pour informer et consulter le personnel et négocier avec lui	Matériel	55	GRI 103-2
Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives par pays	Matériel	55	GRI 102-41
Bilan des conventions collectives, et notamment dans le domaine de la santé et la sécurité au travail	Matériel	55	GRI 403-4 (2018)
Formation			
Politiques mises en œuvre dans le domaine de la formation	Matériel	43, 44	GRI 103-2 GRI 404-2
Montant total heures de formation par catégorie professionnelle	Matériel	44-46	GRI 404-1
Accessibilité universelle			
Accessibilité universelle des personnes handicapées	Matériel	53	GRI 103-2
Égalité			
Mesures adoptées pour promouvoir l'égalité de traitement et des chances entre les hommes et les femmes	Matériel	51, 52	GRI 103-2
Plan d'égalité, mesures adoptées pour promouvoir l'emploi, protocoles contre le harcèlement sexuel et fondé sur le sexe	Matériel	51, 52	GRI 103-2
Politique contre tout type de discrimination et, le cas échéant, de gestion de la diversité	Matériel	51-53, 95	GRI 103-2
Respect des droits de l'homme			
Approche de gestion : description et résultats des politiques concernant ces questions ainsi que des principaux risques associés dans le cadre des activités du groupe	Matériel	107, 108	GRI 102-15 GRI 103-2
Application des procédures de diligence raisonnable			
Application de procédures de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et prévention des risques de violation des droits de l'homme et, le cas échéant, mesures pour atténuer, gérer et réparer les éventuels abus commis	Matériel	107, 108	GRI 102-16 GRI 102-17
Plaintes pour violations des droits de l'homme	Matériel	108	GRI 103-2 GRI 406-1
Mesures mises en place en vue de la promotion et du respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT, relatives au respect de la liberté d'association et au droit à la négociation collective, à l'élimination de la discrimination dans l'emploi et l'occupation, à l'élimination du travail forcé ou obligatoire et à l'abolition effective du travail des enfants	Matériel	107, 108	GRI 103-2
Lutte contre la corruption et les commissions illicites			
Approche de gestion : description et résultats des politiques concernant ces questions ainsi que des principaux risques associés dans le cadre des activités du groupe	Matériel	107	GRI 102-15 GRI 103-2
Mesures prises afin de prévenir la corruption et les commissions illicites	Matériel	107	GRI 103-2 GRI 102-16 GRI 102-17 GRI 205-3

Suite à la page suivante

Informations requises en vertu de la loi 11/2018	Matérialité	Page ou paragraphe du rapport satisfaisant les exigences de la loi 11/2018	Critère de déclaration : GRI (Version 2016 sauf indication contraire)
Mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux	Matériel	107	GRI 103-2 GRI 102-16 GRI 102-17 GRI 205-3
Contributions à des fondations et entités à but non lucratif	Matériel	106, 115	GRI 102-13
Information sur la société			
Approche de gestion : description et résultats des politiques concernant ces questions ainsi que des principaux risques associés dans le cadre des activités du groupe	Matériel	111, 112	GRI 102-15 GRI 103-2
Engagements de l'entreprise avec le développement durable			
Impact des activités de la société sur l'emploi et le développement local	Matériel	112-114	GRI 103-2 GRI 203-2 GRI 204-1
Impact des activités de la société sur les populations locales et le territoire	-	112-114	GRI 102-43
Les relations entretenues avec les acteurs des communautés locales et les modalités de dialogue avec ces derniers	-	122, 123	GRI 102-43
Les initiatives d'association ou de parrainage/sponsoring	-	89, 115-120, 129-130	GRI 103-2 GRI 201-1
Sous-traitance et fournisseurs			
Inclusion dans la Politique d'achat des questions sociales, d'égalité des sexes et environnementales	-	67	GRI 103-2
Prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	-	67, 68	GRI 102-9 GRI 308-1 GRI 414-1
Systèmes de supervision et d'audits et leurs résultats	-	67, 68	GRI 102-9
Consommateurs			
Mesures pour la santé et la sécurité des consommateurs	-	65, 66	GRI 103-2
Systèmes de réclamation, plaintes reçues et leur traitement	-	66	GRI 103-2
Information fiscale			
Bénéfices obtenus pays par pays	-	109, 110	GRI 103-2
Impôts sur le résultat payés	-	110, 111	GRI 103-2
Subventions publiques reçues	-	111	GRI 201-4

ANNEXE II

INDEX DES CONTENUS GRI

Contenus généraux

Standard GRI	Contenus	Page du rapport fournissant la réponse	Omissions
GRI 101: Fondements 2016			
GRI 102: Contenus généraux 2016			
Profil de l'entreprise			
102-1	Nom de l'entreprise	22	-
102-2	Activités, marques, produits et services	26	-
102-3	Localisation du siège central de l'entreprise	Paseo de la Castellana, 81 - Planta 20 28046 - Madrid - Espagne	-
102-4	Nombre de pays dans lesquels l'entreprise intervient	26	-
102-5	Nature du régime de propriété et sa forme juridique	22	-
102-6	Marchés couverts	26	-
102-7	Dimension de l'entreprise	112-114	-
102-8	Information sur le collectif des travailleurs	29-33	-
102-9	Chaîne d'approvisionnement	67-68	-
102-10	Changements significatifs dans l'entreprise et sa chaîne d'approvisionnement	Il n'y a pas eu de changements significatifs	-
102-11	Approche ou principe de précaution	68-69	-
102-12	Soutien à des initiatives externes	108, 123-127	-
102-13	Appartenance à des associations	106, 112, 129-130	-
Stratégie			
102-14	Déclaration du principal responsable de l'entreprise	La lettre du président est publiée dans le Rapport intégré 2020 disponible sur https://www.elecnor.com/informes-anales	-
Étique et intégrité			
102-16	Valeurs, principes, standards et normes de conduite	100-108	-
Gouvernance			
102-18	Structure de la gouvernance de l'entreprise	90-91	-
Participation des parties prenantes			
102-40	Liste des groupes intéressés	127-129	-
102-41	Accords de négociation collective	55	-
102-42	Identification et sélection des des parties prenantes	127-129	-
102-43	Approche pour la participation des parties prenantes	23-24	-
102-44	Thèmes et préoccupations clés mentionnés	24-25	-

Standard GRI	Contenus	Page du rapport fournissant la réponse	Omissions
Pratiques pour l'établissement de rapports			
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	22	-
102-46	Définition du contenu des rapports et des couvertures du thème	22, 25	-
102-47	Liste des thèmes matériels	22, 25	-
102-48	Retraitement des informations	Non applicable	-
102-49	Changements dans l'élaboration des rapports	Il n'y a pas eu de changements significatifs	-
102-50	Période objet du rapport	2020	-
102-51	Date du dernier rapport	2019	-
102-52	Cycle d'élaboration du rapport	Annuel	-
102-53	Point de contact pour les questions sur le rapport	elecnor@elecnor.com	-
102-54	Déclaration relative à la conformité de l'élaboration du rapport avec les standards de la GRI	Ce rapport a été élaboré conformément à l'option de conformité essentielle des standards GRI	-
102-55	Index des contenus GRI	136-142	-
102-56	Vérification externe	150-152	-

Thèmes matériels

Standard GRI	Contenus	Page du rapport fournissant la réponse	Omissions
Performances économiques			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	112-114	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	112-114	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	112-114	-
GRI 201: Performances économiques 2016			
201-1	Valeur économique directe générée et répartie	112	-
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités en lien avec le changement climatique	69-76	-
201-4	Aide financière reçue du gouvernement	111	-
Impacts économiques indirects			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	111-118	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	111-118	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	111-118	-
GRI 203: Impacts économiques indirects 2016			
203-1	Investissements dans des infrastructures et services connexes	115-116	-
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	112-114	-

Suite à la page suivante

Standard GRI	Contenus	Page du rapport fournissant la réponse	Omissions
Pratiques d'achat			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	67-68	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	67-68	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	67-68	-
GRI 204: Pratiques d'achat 2016			
204-1	Proportion de dépenses dans les fournisseurs locaux	113-114	-
Lutte contre la corruption			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	103-108	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	103-108	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	103-108	-
GRI 205: Lutte contre la corruption 2016			
205-1	Opérations évaluées dans le cadre des risques liés à la corruption	103-108	-
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption	103-108	-
205-3	Cas de corruption confirmés et mesures prises	103-108	-
Énergie			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	75-76	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	75-76	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	75-76	-
GRI 302: Energia 2016			
302-1	Consumo energético dentro de la organización	75-76	-
302-4	Reducción del consumo energético	70-76	-
Eau			
GRI 303: Approche de gestion 2018			
303-1	Interaction de l'eau en tant que ressource partagée	76-77	-
303-2	Gestion des impacts en lien avec les rejets d'eau	76-77	-
GRI 303: Eau 2018			
303-3	Extraction d'eau	77	-
303-5	Consommation d'eau	77	-
Biodiversité			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	79-81	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	79-81	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	79-81	-
GRI 304: Biodiversité 2016			
304-1	Centres d'exploitation en propriété, en location ou gérés situés à l'intérieur ou à proximité de zones protégées ou dans des zones à grande valeur pour la biodiversité hors des zones protégées	79	-
304-2	Impacts significatifs des activités, des produits et des services sur la biodiversité	79-81	-
304-3	Habitats protégés ou restaurés	79-81	-

Suite à la page suivante

Standard GRI	Contenus	Page du rapport fournissant la réponse	Omissions
Émissions			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	69-74	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	69-74	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	69-74	-
GRI 305: Émissions 2016			
305-1	Émissions directes de GES (scope 1)	69-74	-
305-2	Émissions indirectes de GES en générant de l'énergie (scope 2)	69-74	-
305-3	Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	69-74	-
305-4	Intensité des émissions de GES	73	-
305-5	Réduction des émissions de GES	69-74	-
Effluents et rejets			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	100-108	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	100-108	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	100-108	-
GRI 306: Effluents et rejets 2016			
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	78-79	Note ¹
Conformité en matière environnementale			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	68-69	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	68-69	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	68-69	-
GRI 307: Conformité en matière environnementale 2016			
307-1	Non-respect de la législation et réglementation environnementale	Note ²	-
Évaluation environnementale des fournisseurs			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	67-68	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	67-68	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	67-68	-
GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs 2016			
308-1	Nouveaux fournisseurs ayant passé les filtres d'évaluation et sélection conformément aux critères environnementaux	67-68	-
Emploi			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	29-38,38-42,46,50-51	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	29-38,38-42,46,50-51	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	29-38,38-42,46,50-51	-
GRI 401: Emploi 2016			
401-1	Nouvelles embauches et roulement du personnel	38-42	-
401-2	Avantages pour les employés à temps complet non offerts aux employés à temps partiel ou à contrat temporaire	50-51	-

(1) Le Groupe travaille actuellement à l'établissement de rapports ventilant les déchets par type et méthode d'élimination en 2021.

(2) Aucun incident ni aspect ne sont à signaler.

Suite à la page suivante

Standard GRI	Contenus	Page du rapport fournissant la réponse	Omissions
Santé et sécurité au travail			
GRI 403: Approche de gestion 2018			
403-1	Système de gestion de la santé et la sécurité au travail	56-58	-
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et recherche d'incidents	56-58	-
403-3	Services de santé au travail	59-60	-
403-4	Participation des travailleurs, consultations et communication autour de la santé et sécurité au travail	58	-
403-5	Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	58-59	-
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	62-63	-
403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité des travailleurs directement affectés aux relations commerciales	59-60	-
GRI 403: Santé et sécurité au travail 2018			
403-8	Couverture du système de gestion de la santé et la sécurité au travail	58	-
403-9	Lésions pour cause d'accident du travail	60-62	-
403-10	Affections et maladies du travail	62-63	-
Formation et enseignement			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	43-46	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	43-46	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	43-46	-
GRI 404: Formation et enseignement 2016			
404-1	Moyenne des heures de formation par an par employé	44-46	-
404-2	Programmes visant à améliorer les compétences des employés et programmes d'aide à la transition	43-44	-
404-3	Pourcentage d'employés soumis à des évaluations périodiques des performances et du développement professionnel	29	-
Diversité et égalité des chances			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	43-46, 51-53,95-98	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	43-46, 51-53,95-98	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	43-46, 51-53,95-98	-
GRI 405: Diversité et égalité des chances 2016			
405-1	Diversité dans les organes de gouvernement et des employés	52-53	-
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes	47-49, 49-50, 95-98	-
Non-discrimination			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	43-46,95	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	43-46,95	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	43-46,95	-
GRI 406: Non-discrimination 2016			
406-1	Cas de discrimination et mesures de correction prises	108	-

Suite à la page suivante

Standard GRI	Contenus	Page du rapport fournissant la réponse	Omissions
Évaluation des droits de l'homme			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	100-108	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	100-108	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	100-108	-
GRI 412: Évaluation des droits de l'homme 2016			
412-2	Formation des employés en matière de politiques ou procédures sur les droits de l'homme	105-106	-
Communautés locales			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	115-131	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	115-131	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	115-131	-
GRI 413: Communautés locales 2016			
413-1	Opérations impliquant la communauté locale, évaluations de l'impact et programme de développement	122-131	-
413-2	Opérations avec des impacts négatifs significatifs -réels et potentiels- sur les communautés locales	122-131	-
Évaluation sociale des fournisseurs			
GRI 103: Approche de gestion 2016			
103-1	Explication du thème matériel et de sa portée	67-68	-
103-2	Approche de gestion et ses composants	67-68	-
103-3	Évaluation de l'approche de gestion	67-68	-
GRI 414: Évaluation sociale des fournisseurs 2016			
414-1	Nouveaux fournisseurs ayant passé les filtres de sélection conformément aux critères sociaux	67-68	-

ANNEXE MESURES ALTERNATIVES DE RÉSULTAT

MESURES ALTERNATIVES DE RÉSULTAT DU GROUPE ELECNOR

Principaux Résultats

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
Chiffre d'affaires	2 455 952	2 453 726	0,1 %
National	1 238 600	1 168 656	6,0 %
International	1 217 352	1 285 070	-5,3 %
EBITDA	245 802	265 350 ⁽¹⁾	-7,4 %
Bénéfice avant impôts	125 932	190 077	-33,7 %
Bénéfice net consolidé attribuable	78 303	126 377	-38,0 %

(1) EBITDA net des opérations concernant les sociétés.

Chiffre d'affaires par segments

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
Activités Infrastructures	2 352 471	2 279 501	3,2 %
Activités des Concessions	145 232	190 769	-23,9 %
Sous-total activités	2 497 703	2 470 270	1,196
Entreprise	-	-	-
Opérations entre segments	(41 751)	(16 544)	-
	2.455.952	2.453.726	0,1%

Chiffre d'affaires par activités

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
Électricité	982 949	908 347	8,2 %
Génération d'énergie	470 708	573 375	-17,9 %
Télécommunications et spatiale	233 301	247 719	-5,8 %
Installations	213 434	215 105	-0,8 %
Construction, eau et environnement	237 677	181 276	31,1 %
Maintenance	170 770	171 830	-0,6 %
Oil & Gas	92 572	106 793	-13,3 %
Chemins de fer	54 541	49 281	10,7 %
	2 455 952	2 453 726	0,1%

EBITDA:

« Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization » ou excédent brut d'exploitation.

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
EBITDA = Excédent brut d'exploitation :	245 802	386 996	-36,5%
Résultat d'exploitation	146 568	239 676	-
+ Charges d'amortissement, dépréciation et dotations aux provisions	99 240	162 122	-
+ écarts négatifs de regroupements d'entreprise	-6	-14 802	-
EBITDA des opérations concernant les sociétés de l'exercice		121 646	-
EBITDA NET DES OPÉRATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS	245.802	265.350	-7,4%

EBITDA des opérations concernant les sociétés

(milliers d'euros)	2020	2019
Résultats des entités intégrant l'activité ordinaire via la méthode de la mise en équivalence :		
Résultat des regroupements d'entreprise selon la note 2.f des Comptes annuels d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes	-	178 345
Résultat des regroupements d'entreprise selon Note 7 des Comptes annuels d'Elecnor, S.A. et Sociétés dépendantes	-	-47 445
Résultat des regroupements d'entreprise (sociétés thermo-solaires) selon la note 7 des Comptes annuels d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes	-	-9 254
Assignation du prix d'achat de Jauru par Celeo Redes (selon la note 13 des Comptes annuels d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes)	-	-
EBITDA des opérations concernant les sociétés de l'exercice	-	121 646

EBITDA par segments

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
Activités Infrastructures	161 708	176 717	-8,5 %
Activités des Concessions	112 791	144 712	-22,1 %
Sous-total activités	274 499	321 429	-14,6%
Entreprise	(21 394)	72 637	-
Opérations entre segments	(7 303)	(7 070)	-
EBITDA	245 802	386 996	-36,5%
EBITDA NET DES OPÉRATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS	245 802	265 350	-7,4%

Bénéfice avant impôts par segments

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
Activités Infrastructures	112 311	104 998	7,0 %
Activités des Concessions	44 265	52 462	-15,6 %
Sous-total activités	156 576	157 460	-0,6%
Entreprise	(24 055)	38 978	-
Opérations entre segments	(6 589)	(6 361)	-
Total Groupe	125 932	190 077	-33,7%

Bénéfice net consolidé attribuable par segments

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
Activités Infrastructures	71 517	66 519	7,5 %
Activités des Concessions	30 970	36 726	-15,7 %
Bénéfice net consolidé de l'activité	102 487	103 245	-0,7 %
Entreprise	(19 815)	29 560	-
Opérations entre segments	(4 369)	(6 428)	-
Total Groupe	78 303	126 377	-38,0%

MESURES ALTERNATIVES DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DU GROUPE ELECNOR

Principaux Résultats

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
Chiffre d'affaires	1 544 049	1 368 728	12,8%
National	1 079 540	987 643	9,3 %
International	464 509	381 085	21,9 %
Résultat d'exploitation	20 752	(7 203)	-
EBITDA	45 412	18 160	150,1 %
Bénéfice avant impôts	46 765	54 659	-14,4 %
Bénéfice après impôts	31 633	30 122	5,0 %

(milliers d'euros)	2020	2019	Var. (%)
EBITDA = Excédent brut d'exploitation	45 412	18 160	150,1%
Résultat d'exploitation	20 752	(7 203)	-
+ Charges d'amortissement, dépréciation et dotations aux provisions	24 660	25 364	-

INFORMATIONS BOURSIÈRES

	2020	2019
Prix de l'action à la clôture (€)	11	10,95
Volume total des titres (en millions)	4,3	3,3
Total du volume d'échanges (en millions €)	39,8	37,7
Nombre d'actions (millions)	87	87
Capitalisation boursière (en millions €)	957	952,6
PER	12,2	7,5
Rendement des dividendes	3,1 %	2,4 %

PORTEFEUILLE DU GROUPE

Portefeuille en attente d'exécution

(milliers d'euros à la clôture de l'exercice)	2020	2019	% par rapport total (2020)
National	611 915	547 368	27 %
International	1 661 166	1 675 349	73 %
TOTAL	2 273 081	2 222 717	-
Pourcentage de croissance	2,3%	4,5%	-

MESURES ALTERNATIVES DE DETTE ; RATIO D'ENDETTEMENT

Dettes financières nettes

(milliers d'euros à la clôture de l'exercice)	2020	2019	Var. (%)
Dettes financières nettes de l'entreprise	129 940	135 672	-4,2%
EBITDA net des opérations concernant les sociétés	245 802	265 350	-
Avec recours	144 591	122 633	-
Sans recours	101 211	142 717	-
Ratio dette/EBITDA avec recours + Div projets	0,83	0,92	-
Dettes financières nettes totales	536 649	494 133	8,6%
Avec recours	129 940	135 672	-
Sans recours	406 709	358 461	-
EBITDA net des opérations concernant les sociétés	245 802	265 350	-
Ratio dette financière nette totale/EBITDA net des opérations concernant les sociétés	2,18	1,86	-

	2020	2019
Dettes financières nettes de l'entreprise	129 940	135 672
(Endettement financier net selon la Note 17 des comptes annuels d'Elecno, S.A. et sociétés dépendantes)		
EBITDA net des opérations concernant les sociétés	245 802	265 350
EBITDA sans recours (de projets financés par un financement sans recours)	101 211	142 717
EBITDA avec recours	144 591	122 633
Dividendes de projets financés par un financement sans recours	25 403	30 719
Reprise de l'effet sur l'EBITDA avec recours de l'application de l'IFRS 16	-12 655	-6 385
EBITDA avec recours + dividendes de projets sans recours nets de l'effet IFRS 16	157 339	146 967
Ratio d'endettement = dette financière nette de l'entreprise / (EBITDA avec recours + Div projets)	0,83	0,92

Calcul de la dette financière nette totale :

	2020	2019
+ Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables	110 349	135 120
+ Passifs financiers auprès des entités de crédit	807 840	680 898
+ Instruments financiers dérivés (du passif non courant et passif courant de l'état de situation financière consolidé)	18 131	19 854
- Investissements dans des entreprises liées à CT	(141)	(128)
- Instruments financiers dérivés	(830)	(3 873)
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	(391 628)	(325 116)
- Autres investissements financiers à court terme	(9 594)	(6 429)
+ Prêts accordés par des entités publiques (Note 17)	4 448	5 277
+ Instruments financiers dérivés (du Actif courant de l'état de situation financière consolidé) de couverture de taux de change (note 18)	391	-
- Instruments financiers dérivés (du passif non courant et passif courant de l'état de situation financière consolidé) de couverture de taux de change (note 18)	(4 220)	(11 469)
- Reprise de l'effet sur l'EBITDA avec recours de l'application de l'IFRS 9	1 903	-
Dettes financières nettes totales	536 649	494 134
(augmentation par rapport à la clôture de l'exercice précédent)	8,6%	-13,4%

TRADUCCIÓN JURADA AL FRANCÉS DE UN DOCUMENTO REDACTADO EN CASTELLANO



KPMG Asesores, S.L.
Torre Realía
Plaça d'Europa, 41-43
08908 L'Hospitalet de Llobregat
Barcelone

Rapport de Contrôle Indépendant de l'État des Informations Non Financières du Rapport de Gestion Consolidé d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes pour l'exercice comptable 2020

Aux Actionnaires d'Elecnor, S.A. :

Conformément à l'article 49 du Code de Commerce, nous avons procédé à un contrôle, avec un périmètre de sécurité limité, de l'Etat des informations non financières consolidé (ci-après, l'EINF) au titre de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2020 d'Elecnor, S.A. (ci-après, la Société dominante) et sociétés dépendantes (ci-après, le Groupe), qui fait partie du Rapport de gestion consolidé ci-joint du Groupe.

Le contenu de l'EINF comprend des renseignements supplémentaires qui s'ajoutent à ceux exigés par les normes *Sustainability Reporting Standards* de *Global Reporting Initiative* (normes GRI) dans leur option essentielle et par la réglementation du commerce en vigueur en matière d'informations non financières, qui n'a pas fait l'objet de notre vérification. En ce sens, notre travail s'est exclusivement borné à la vérification des informations reprises dans les tableaux « Table des matières GRI » et « Annexe I. Table des matières de la Loi 11/2018, du 28 décembre, en matière d'informations non financières et diversité », qui font partie de l'EINF.

Responsabilité des Administrateurs de la Société dominante

Il incombe aux administrateurs de la Société dominante d'arrêter l'EINF, qui fait partie du Rapport de gestion consolidé du Groupe, ainsi que d'en déterminer le contenu. L'EINF a été préparé conformément aux contenus repris dans la réglementation du commerce en vigueur et suivant les critères des normes GRI retenues dans leur option essentielle, conformément aux dispositions établies pour chaque domaine dans les tableaux « Table des matières GRI » et « Annexe I. Table des matières de la Loi 11/2018, du 28 décembre, en matière d'informations non financières et diversité » de l'État susmentionné.

Ces responsabilités comprennent également la conception, la mise en place et le maintien des contrôles internes jugés utiles, de manière que l'EINF soit exempt de toute anomalie significative, que cela résulte d'une fraude ou d'une erreur.

Il incombe également aux administrateurs de la Société dominante de définir, mettre en place, adapter et maintenir les systèmes de gestion permettant d'obtenir les informations nécessaires à la préparation de l'EINF.

JEAN-MARC SIMON
Traductor/Intérprete Jurado de Inglés y Francés
Nº 2705

KPMG Auditores S.L., société espagnole à responsabilité limitée et membre du réseau KPMG d'établissements indépendants affiliés à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), société anglaise à responsabilité limitée. Paseo de la Castellana 259C - Torre de Cristal - 28046 Madrid

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Madrid, T. 11.961, F. 90, Sec. 8, Feuille M-188.007, 9ème inscription. Numéro d'identification fiscale : B-76510153



2

Notre indépendance et contrôle de qualité

Nous avons rempli les exigences d'indépendance et autres exigences éthiques du Code de déontologie pour les professionnels de la comptabilité (y compris les normes internationales d'indépendance) émis par le Conseil des normes internationales de déontologie pour les professionnels de la comptabilité (IESBA, selon le sigle anglais), qui est fondé sur les principes fondamentaux de l'intégrité, l'objectivité, la compétence professionnelle, la diligence, la confidentialité et le professionnalisme.

Notre établissement applique la Norme Internationale de Contrôle de Qualité 1 (NICC 1) et a donc mis en place un système mondial de contrôle de qualité qui prévoit des politiques et des procédures documentées garantissant le respect des exigences de l'éthique, des normes professionnelles et des dispositions légales et réglementaires applicables.

L'équipe de travail était constituée de professionnels experts en matière de vérification des Informations non financières et, plus particulièrement, des informations portant sur la performance économique, sociale et environnementale.

Notre responsabilité

Il nous appartient d'exprimer nos conclusions dans un rapport de contrôle indépendant à la sécurité limitée, sur la base du travail que nous avons effectué.

Nous avons effectué notre mission de contrôle conformément aux exigences établies par la Norme Internationale sur les missions d'assurance 3000 Révisée en vigueur, « Missions d'assurance autres que l'audit ou l'examen limité d'informations historiques » (ISAE 3000 Révisée), émise par le Conseil des normes internationales d'audit et des missions d'assurance (IAASB) de la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC), et par le Guide d'action sur les missions d'audit des États des informations non financières émis par l'Institut des Experts-Comptables Agréés d'Espagne.

Dans les missions d'assurance limitée, les procédures retenues varient en termes de nature et d'opportunité par rapport aux travaux effectués dans le cadre des missions d'assurance raisonnable, elles sont d'une portée réduite et offrent une sécurité plus faible que ces dernières.

Pour réaliser notre travail, nous avons posé des questions à la Direction ainsi qu'aux divers services et unités du Groupe ayant participé à l'établissement de l'EINF, examiné les processus retenus pour compiler et valider les informations présentées dans l'EINF et appliqué certaines procédures analytiques et tests de vérification par sondage qui sont décrits ci-dessous :

- Réunions avec les effectifs du Groupe afin de connaître le modèle d'entreprise, les politiques et les démarches de gestion retenues et les principaux risques liés à ces questions, ainsi que d'obtenir les informations nécessaires à la révision externe.
- Analyse de la portée, de la pertinence et de l'intégrité des contenus repris dans l'EINF en fonction de l'analyse de matérialité effectué par le Groupe et décrit dans la section "1. Sur ce rapport", en tenant compte des contenus exigés par la réglementation du commerce en vigueur.

JEAN-MARC SIMON
Traductor/Intérprete Jurado de Inglés y Francés
Nº 2705



3

- Analyse des processus visant à compiler et à valider les données présentées dans l'EINF pour l'exercice comptable 2020.
- Examen des informations relatives aux risques, aux politiques et aux approches de gestion retenues par rapport aux aspects matériels présentés dans l'EINF pour l'exercice comptable 2020.
- Vérification, au moyen de preuves d'audit et sur la base d'un échantillon, des informations concernant les contenus compris dans l'EINF de l'exercice 2020 et la compilation adéquate de ceux-ci à partir des données fournies par les sources d'information.
- Obtention d'une lettre de déclaration des Administrateurs et de la Direction.

Conclusion

Sur la base des procédures appliquées dans le cadre de notre contrôle et des preuves que nous avons obtenues, nous n'avons pas relevé d'éléments nous conduisant à considérer que l'EINF d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2020 n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, dans le respect des exigences établies par la réglementation du commerce en vigueur, conformément aux dispositions prévues pour chaque matière dans le tableau « Annexe I. Table des matières de la Loi 11/2018, du 28 décembre, en matière d'informations non financières et diversité » de l'EINF, ou selon les critères des normes GRI, dans leur option essentielle, conformément aux dispositions du point 102-54 de la Table des matières GRI de l'État susmentionné.

Utilisation et diffusion

Le présent rapport a été préparé en réponse à l'exigence établie par la réglementation du commerce en vigueur en Espagne, et peut donc ne pas être approprié à d'autres fins ou dans d'autres juridictions.

KPMG Asesores, S.L.

[Signature illisible]

Patricia Reverter Guillot

25 février 2021



INFORMATIONS
ÉCONOMIQUES
CONCERNANT
LA SOCIÉTÉ
ELECNO, S.A.

ELECNO, S.A.

BILANS DE SITUATION AUX 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019
(MILLIERS D'EUROS)

ACTIF	Notes de Mémoire	2020	2019
ACTIF NON COURANT		994 476	988 608
Actif incorporel	Note 6	6 075	4 766
Concessions administratives		37	38
Fonds de commerce		515	619
Applications informatiques		5 523	4 109
Immobilisations corporelles	Note 7	75 703	63 294
Terrains et constructions		16 737	16 959
Installations Techniques et autres immobilisations		58 966	46 335
Participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées, long terme		866 934	871 077
Instruments de patrimoine	Note 9.2	858 941	860 516
Crédit à regroupements d'entreprises	Notes 9.4 et 19	7 993	10 561
Investissements financiers à long terme	Note 9.1	7 796	7 261
Instruments de patrimoine		1 040	1 040
Crédits avec des tiers		2 176	2 176
Dérivés	Note 10	180	23
D'autres actifs financiers		4 400	4 022
Actifs pour impôts différés	Note 16	37 968	42 210
ACTIF COURANT		1 169 045	953 883
Actifs non courants maintenus pour la vente	Note 5	81	10 784
Stocks		31 186	13 494
Matières premières et autres approvisionnements		2 180	2 359
Produits finis à cycle court		639	823
Avances aux fournisseurs		28 367	10 312
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	Note 9.5	902 261	830 513
Clients pour ventes et prestations de services		857 816	774 940
Clients, regroupements d'entreprises et entités associées	Note 19.2	20 013	18 537
Créances divers		1 774	10 530
Personnel		95	159
Actifs pour impôt courant	Note 16	4 177	6 588
Administrations Publiques, débitrices	Note 16	18 386	19 759
Participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées, court terme	Notes 9.4 et 19	31 534	8 650
Crédits avec d'autres entreprises		28 439	6 887
Autres actifs financiers		3 095	1 763
Investissements financiers à court terme	Note 9.1	7 129	1 624
Crédits avec d'autres entreprises		13	56
Dérivés	Note 10	143	384
D'autres actifs financiers		6 973	1 184
Comptes de régularisation, court terme		1 356	1 285
Trésorerie et autres actifs liquides équivalents		195 498	87 533
Trésorerie		195 123	87 110
Autres actifs liquides équivalents		375	423
TOTAL ACTIF		2 163 521	1 942 491

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice.

PASSIF ET PATRIMOINE NET	Notes de Mémoire	2020	2019
PATRIMOINE NET		593 717	591 200
FONDS PROPRES	Note 11	599 569	596 828
Capital		8 700	8 700
Capital en écritures		8 700	8 700
Réserves		586 122	584 956
Légale et statutaires		1 743	1 743
Autres réserves		584 379	583 213
Actions et participations sur le patrimoine propres		(21 899)	(21 963)
Résultat de l'Exercice		31 633	30 122
Dividendes		(4 987)	(4 987)
AJUSTEMENT PAR CHANGEMENT DE VALEUR			
D'opérations de couverture		(5 852)	(5 628)
PASSIF NON COURANT:		443 458	323 840
Provisions à long terme	Note 12	44 638	40 653
D'autres provisions		44 638	40 653
Dettes à long terme	Note 13	392 364	279 421
Dettes avec des entités de crédit		381 546	268 826
Dettes par leasing	Note 8	3 880	4 352
Dérivés financiers	Note 10	6 938	6 243
Impôts différés passifs	Note 16	6 456	3 766
PASSIF COURANT:		1 126 346	1 027 451
Provisions à court terme	Note 8	40 255	41 518
Dettes à court terme	Note 13	118 733	132 689
Obligations ou autres titres		69 969	69 989
Dettes avec des entités de crédit		3 769	52 932
Dettes par leasing	Note 8	461	437
Dérivés financiers	Note 10	1 176	1 656
D'autres passifs financiers		43 358	7 675
Dettes regroupements d'entreprises et entités associées, court terme	Note 19.2	16 883	27 612
Dettes commerciales et autres comptes à payer		948 839	823 975
Fournisseurs		378 581	336 786
Fournisseurs regroupements d'entreprises et entités associées	Note 19.2	27 327	6 722
D'autres dettes		36 076	42 693
Personnel		19 096	23 918
Passifs d'impôt courant	Note 16	4 111	4 717
Administrations Publiques, créancières	Note 16	32 732	35 261
Avances aux clients	Note 15	450 916	373 878
Comptes de régularisation, court terme		1 636	1 657
TOTAL PASSIF ET PATRIMOINE NET		2 163 521	1 942 491

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice.

ELECNO R, S.A.

COMPTES DE RÉSULTATS CORRESPONDANT AUX EXERCICES CLOS 2020 ET 2019 (MILLEURS D'EUROS)

	Notes de Mémoire	2020	2019
OPÉRATIONS CONTINUES:			
Montant net du chiffre d'affaires	Note 17.1	1 544 049	1 368 728
Ventes		1 544 049	1 368 728
Variation des stocks de produits finis		(184)	12
Les travaux réalisés pour ses propres immobilisations		3 120	2 156
Approvisionnements		(872 677)	(740 717)
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	Note 17.2	(430 009)	(374 157)
Travaux réalisés pour autres entreprises		(442 668)	(366 560)
Autres produits d'exploitation		8 055	8 046
Produits accessoires		7 214	7 265
Subventions incorporées au résultat d'exploitation		841	781
Charges de personnel	Note 17.3	(444 545)	(428 427)
Traitements et salaires		(345 414)	(336 420)
Charges sociales		(99 131)	(92 007)
Autres charges d'exploitation		(203 271)	(201 521)
Services extérieurs		(183 175)	(182 985)
Impôts		(6 354)	(5 540)
Pertes de dépréciation et variation provisions opérations commerciales	Notes 9 et 12	(10 195)	(9 886)
Autres charges de gestion	Note 7	(3 547)	(3 110)
Dotations pour amortissements d'actifs	Note 6 et 7	(14 465)	(12 975)
Pertes de dépréciation et résultat dans cessions d'actifs	Note 7	670	(2 505)
Résultats par cession d'actifs et d'autres		670	(2 505)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		20 752	(7 203)
Produits financiers		40 054	87 141
Participations en Instruments de patrimoine			
- dans regroupement d'entreprises et dans entités associées	Note 19.1	35 569	83 278
De valeurs négociables et autres instruments du patrimoine			
- dans regroupement d'entreprises et dans entités associées	Notes 9 et 19.1	3 600	3 764
- dans tiers	Note 9	885	99
Charges financières	Note 13	(10 198)	(13 009)
Par dettes avec regroupement d'entreprises et avec entités associées	Note 19.1	(343)	(567)
Par dettes avec tiers		(9 855)	(12 442)
Différences de conversion		3 391	243
Pertes de dépréciation et résultat dans cessions d'instruments financiers		(7 234)	(12 513)
Pertes et dépréciation	Notes 9.2 et 9.4	(10 704)	(27 372)
Résultant dans cessions et autres	Notes 5 et 9.2	3 470	14 859
RÉSULTAT FINANCIER		26 013	61 862
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		46 765	54 659
Impôts sur les gains	Note 16	(15 132)	(24 537)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE CORRESPONDANT À LES OPERATIONS CONTINUES		31 633	30 122
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		31 633	30 122

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice.



Pour toute information ou consultation complémentaire
Paseo de la Castellana, 81, planta 20
28046 Madrid. Espagne
elecnor@elecnor.com
+34 91 417 99 00
www.elecnor.com

